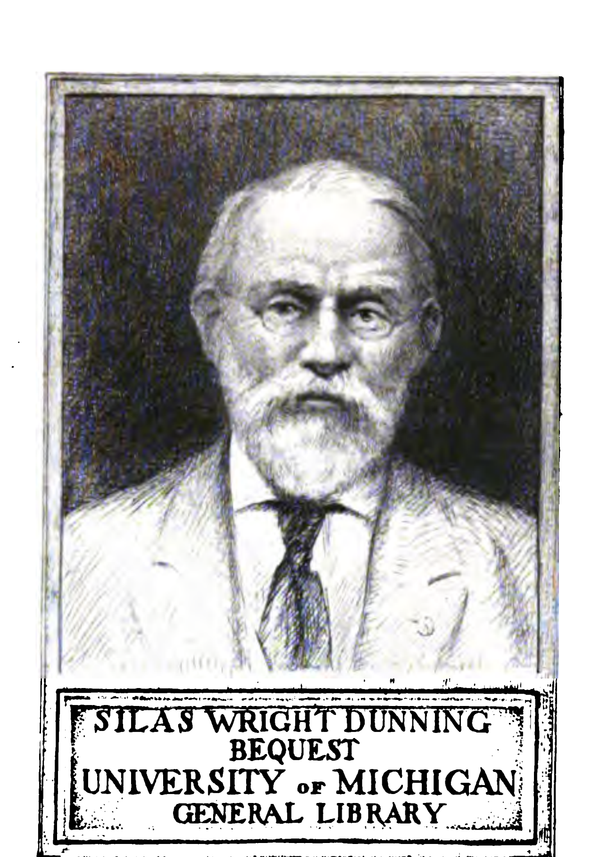
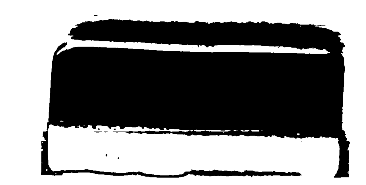




Publications de la « Société d'Études Provençales ». — I

LES ANTIQUITÉS DE LA VALLÉE DE L'ARC EN PROVENCE

PAR

LE Cte HENRY DE GÉRIN-RICARD
Correspondant
du Ministère de l'Instruction
publique

L'ABBÉ G. ARNAUD D'AGNEL
Correspondant
du Ministère de l'Instruction
publique

Ouvrage ayant obtenu une Mention honorable de l'Institut (Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Concours des Antiquités de la France, 1903).



AIX
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE B. NIEL
Rue Emeric-David, 5

1907

LES ANTIQUITÉS

DE LA

VALLÉE DE L'ARC

Dans ce travail, qui résume tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur les antiquités du pays de l'Arc, nous avons fait une large place au fruit de nos recherches personnelles qui sont nouvelles et la plupart inédites.

Nous serons grandement récompensés de nos peines, si l'on juge que nous avons atteint ou approché un des principaux buts que nous visions : soulever un coin du voile épais qui recouvre nos origines provençales en datant nos *oppida*, en décrivant la voie Aurelienne, en classant nos nombreuses églises [1] et en expliquant la destination de monuments jusqu'à maintenant mystérieux.

Considéré au point de vue général, notre inventaire aidera à la confection d'un carré réduit mais intéressant de la carte des Gaules [2]. Dans ses détails, il complète la partie bibliographique des grands recueils épigraphiques, renferme 33 textes qui n'y figurent pas et dont la découverte de 20 nous appartient, apporte quelques rectifications aux index géographiques des cartulaires locaux.

Des raisons de convenance nous ont obligés à ne pas faire figurer dans notre relevé les monuments de la cité d'Aix qui sont actuellement l'objet d'un travail en préparation. Le sujet est du reste assez important pour être traité à part, sans compter que la colonie d'Aix a un caractère tout différent de celui des campagnes et ne peut que gagner à être exposé séparément.

Les sources bibliographiques où ont été puisés d'utiles éléments sont, d'une part, les livres fondamentaux comme les cartulaires, les polyptiques, le cadastre, la *Gallia Christiana Novissima*, le *Corpus I. L.*, la partie parue du Dictionnaire des Gaules, les catalogues des musées d'Aix et de Marseille, puis les Bulletins et les Mémoires du Comité des Travaux historiques, de la Société des Antiquaires de France, des Académies d'Aix, de Marseille, de Vaucluse, de la Société de Statistique de Marseille, le *Bulletin Epigraphique*, la *Revue Epigraphique*, la *Revue des Etudes anciennes*, le *Bulletin Archéologique*,

[1] En ce qui concerne les églises et les chapelles, nous avons complété les listes imprimées dans divers recueils et nous avons identifié sur le terrain et porté sur la carte qui accompagne ce travail toutes celles relevées par nous sur les cartulaires et dont plusieurs ont presque totalement disparu.

[2] Pour la carte qui accompagne ce travail et qui contient pour la première fois le tracé à grande échelle de la voie Aurelienne. nous avons adopté la légende internationale de M. Chantre en ce qui touche à la période préromaine et nous en avons composé une pour les autres époques en choisissant des signes aussi simples et aussi parlants que possible.

les comptes rendus des congrès tenus en Provence à différentes époques, etc., etc. [1]

D'autre part, la bibliothèque de nos anciens antiquaires et de nos vieux historiens locaux [2] et aussi les publications modernes de nos compatriotes qui se sont occupés du passé de la région de l'Arc ont été consultés. Ces monographies que l'on trouvera citées à leur place sont, dans ce pays, moins nombreuses et moins heureuses qu'on pourrait le croire ; les unes sont plus religieuses que scientifiques, d'autres signalent mais n'étudient rien, quelques unes dues à un auteur qui avait une connaissance parfaite des lieux manquent de méthode et d'érudition.

Mais, en revanche, la Provence a eu la bonne fortune de provoquer des travaux spéciaux de haute valeur qui sont signés Albanès, Blancard, Jullian. La bienveillante collaboration de ces savants à notre présent travail nous ont fait contracter envers eux une dette de reconnaissance que nous tenons à rendre publique.

Nous devons adresser nos plus vifs remerciements à Mlle d'Aubergue [3], à MM. Arbaud, Faudrin, pour l'obligeance avec laquelle ils nous ont facilité l'étude de leurs riches ou précieuses collections d'antiquités et de livres, à tout le haut personnel des archives départementales, à M. Gustave Martin, conservateur du cabinet des médailles de Marseille, pour l'aide qu'ils ont bien voulu nous prêter, enfin à des auxiliaires, qui, comme M. Auguste Durand, de Bouc, Joseph Maneille, de Trets, Giraud, de Pourcieux, ont simplifié notre tâche en nous servant de guides pour les explorations sur le terrain.

[1] Nous ne saurions assez dire à propos de cette source si précieuse de documents (recueils publiés par les sociétés savantes des départements) combien nous faisons cas, pour notre part, des travaux de la province ; rien ne saurait en tenir lieu. L'autorité des personnes qui ont vécu dans le pays dont ils parlent, qui en connaissent les moindres particularités et en ont étudié l'histoire, ne saurait être contestée, surtout dans le domaine des faits matériels et en dehors de toutes les explications dont on les accompagne et des préférences locales dont ils peuvent être l'instrument ou le prétexte. Que dirons-nous, à plus forte raison, de ceux qui racontent ou même mentionnent une découverte à laquelle ils ont assisté et décrivent une localité qu'ils habitent, qu'ils ont parcourue ou un monument qu'ils ont sous les yeux ? Desjardins, I, p. 13, 30 et 45.

[2] Nous avons effectué le dépouillement des manuscrits de Soliers (Marseille), de Peiresc (Paris), de Calvet (Marseille). de Véran et Bonnemant (Arles).

[3] Mlle d'Aubergue vient de remettre généreusement au musée archéologique d'Aix ses riches collections d'antiquités. Voilà une bonne nouvelle pour le monde savant.

CHAPITRE Ier

TOPOGRAPHIE ET TOPONYMIE

Sources, cours d'eau, montagnes, marais et forêts

L'Arc ou Ar, appelé *Arum*, *Ar, Lari*, dans les chartes du XIe siècle[1] à partir de l'an 1010 et Καινός[2] par Ptolémée, a été pris pour la même rivière que le *Secoanus*[3], *Sicanos*, *Secoanos* d'Artémidore. Etienne de Byzance, au mot Σηκόανος, dit : Σηκοανός ποταμός, Μασσαλῶν ἀψός · τό ἐθνικόν Σηκόανοι, ὡς Ἀρτεμίδωρος ἐν πρώτῳ.

Plusieurs autres cours d'eau de la Gaule ont porté ou portent encore un nom contenant la même racine.

L'*Araona*, nom donné dans un document carlovingien à un torrent des Pyrénées[4]; l'*Arvenris*, dans l'Hérault; l'*Arœnius*, *Arron*, au moyen-âge; l'*Arula*, l'Aigre, dans un document du VIe siècle ; l'*Arun*, rivière du Sussex (Angleterre) et l'*Orron*, rivière d'Ecosse ; *Arannus*, ruisseau d'Aren qui se jette dans la

[1] Cartul. de Saint-Victor, nos 114 (an 1060), 225 (an 1024), 226 (an 1018), 227 (an 1010) et 1114 (XIIe siècle). Cette dernière charte, en parlant d'une pièce de terre à Pourcieux, dit : « cumba que vocatur Archerio que ascendit usque in Paleria et descendit in Lario. » Il s'agit bien ici de la rivière et non d'un lieu dit comme le porte l'index géographique du cartulaire.

[2] Plutarque, Marius, ch. XV. — Strabon, liv. IV, ch. I, § 8. — Ptolémée, Géogr. II. ch. VII, VIII et IX.

[3] Desjardins, Géogr. de la Gaule, t. I, carte 5. Si cette identification était vraie, le nom de l'Ar, *Secoanos*, serait à comparer à *Sequana*, Seine, *Sauconna*, Saône, etc.

[4] Historiens de France, t. IX, p. 621.

mer près de Marseille[1], *Aronna*, VII[e] et IX[e] siècles, (L'Aroude, affluent de l'Oise).

La Saône (*Sauconna,* dans Ammien Marcellin, XV, XI) s'est appelée l'*Ar-ar*.

On pourrait peut-être rattacher à la même racine, les noms d'*Isara* (Oise), *Isarus* (l'Isar en Bavière), *Isara* (l'Isère).

La forme primitive du nom de diverses villes Ar-lath (Arles-sur-Rhône et Arles-sur-Tech), Ar-lau (Puy-de-Dôme), contient aussi la racine *Ar*, ainsi que *Talarnum*, nom de Talard (Hautes-Alpes), au VIII[e] siècle[2], situé sur la Durance.

Cette racine *ar*, manifeste dans le nom de l'Arc et plus ou moins visible dans d'autres noms de cours d'eau et de lieux, peut être identique, d'après d'Arbois de Jubainville[3], à la racine sanscrite *ar âr* (mettre en mouvement, aller), d'où en sanscrit l'adjectif *âras*, rapide et *ârârè*, venez vite, et d'où, dans les langues de l'Europe, les verbes signifiant labourer, comme *arare*, en latin, ἀρόω, en grec, etc.

Zeuss[4] donne une autre étymologie dont le sens est précisément le contraire du précédent, mais applicable aussi à certains cours d'eau d'allure paisible comme la Saône[5] : *Ar* contiendrait la même racine que le welche *arav*, *araf*, tranquille, lent.

Au sujet de l'identification du Cænus avec tel ou tel cours d'eau, des opinions diverses, mais sans fondement sérieux, se sont produites.

On a vu à tort, dans le Cænus, l'Huveaune, dont le nom antique Ubelna nous est maintenant connu par un texte lapidaire[6].

[1] Guérard. Cart. de Saint-Victor, t. I. p. 29.

[2] Communication de M. F. Nicollet.

[3] Les premiers habitants de l'Europe, t. I, p. 173.

[4] Grammatica celtica, t. I, p. 3, 13, 78.

[5] César fut frappé par le calme des eaux de cette rivière (De bello Gallico, t. I, XII). Ainsi entendu *Arar* peut trouver son explication dans le welche *arav*, *araf*, tranquille, lent. (Cf. Zeuss).

[6] Cf. Jullian, inscript. de l'Huveaune. Bull. épigr., 1885, p. 75.

Desjardins et, avec quelque hésitation, l'auteur de l'article *Caenus* du dictionnaire des Gaules identifient le fleuve dont parle Ptolémée avec la Touloubre désignée au XIII[e] siècle sous l'appellation de *Tollobra* [1] dans le cartulaire de Saint-Victor.

La longitude 43,45 donnée par le géographe [2] grec a été le point de départ de cette erreur. Les auteurs découvrant au lieu indiqué un petit affluent de l'étang de Berre, la Touloubre, l'ont considéré, sans plus d'examen, comme le mystérieux Καινος ποταμός. Hypothèse insoutenable, car la Touloubre à sec pendant l'été, n'est qu'un torrent sans importance.

D'ailleurs le nombre très restreint de cours d'eau cités par Ptolémée, trois seulement, ôte tout crédit à cette opinion.

Du Rhône à Nice le géographe ne mentionne que trois fleuves, Καινος ποταμός, l'Αργεντιος ποταμός et l'Ουαρος ποταμός.

[1] Charte n° 954. — Touloubro, latin *Todobra* qu'on dérive, suivant Mistral, du Celte *Toll dubr*, gonflante eau. Cette etymomogie convient à la Touloubre dont les eaux sont torrentueuses. (Trésor du Félibrige, au mot Touloubro).

[2] Desjardins. Géogr. de la Gaule, t. 1, p. 194.

D'une vérification que nous venons de faire sur la position géographique occupée, suivant Ptolémée, par Aix, Arles et l'embouchure du Caenus, vérification qui a été contrôlée par des personnes d'une compétence toute spéciale et notamment par M. Stéphan, le savant directeur de l'Observatoire national de Marseille, il ressort que la position attribuée par le géographe grec à Aix (24° de longitude (a) et 43°,30' de latitude) est parfaitement exacte. — Mais il n'en est point de même pour Arles (22°,45' de long. et 43°,20' de lat.) qui se trouve en réalité à 23°17' de long. et 43°,50 de lat. (b). Les coordonnées indiquées par Ptolémée s'appliquent à Aigues-Mortes et non à Arles. — Quant à l'embouchure du Caenus, si la latitude indiquée par Ptolémée (43°45') passe dans le voisinage de la Touloubre, ce ne saurait être qu'à Grans, c'est-à-dire à 7 kilomètres au Nord de l'embouchure de ce ruisseau. Pour ce qui est de la longitude (22°,45), elle coïncide avec le commencement de la delta de l'Arc à un point qui se trouve entre le village de La Fare et le château de Calissane, tandis que l'embouchure de la Touloubre ne se rencontre qu'à 10' plus à l'Ouest, c'est-à-dire à 23°,55' de longitude ptoléméenne.

(a) Ces 24° équivalent à 3°,7' du méridien de Paris.

(b) Ptolémée comptait ses degrés de longitude à partir des Iles Fortunées, aujourd'hui les Canaries, et probablement de l'île la plus occidentale du groupe, tandis que nos cartes actuelles ont pour point de départ le méridien de Paris, d'où une différence de 20°,53'.

Comme le second fleuve, l'Argens, reçoit vingt affluents et traverse tout le département du Var et que le troisième est connu de tout le monde, on comprendra que le premier ne peut pas avoir été ce torrent qu'un menu trait presque toujours sans nom, indique à peine sur les cartes.

Si Ptolémée avait noté la Touloubre, il n'eut certainement passé sous silence ni l'Arc qui se jette aussi dans l'étang de Berre, ni l'Huveaune, dont l'estuaire se trouve aux portes de Marseille, ni le Reppe, ni le Gapeau, ni la Siagne, etc.

Pourquoi tant de noms omis, sinon parce que Ptolémée n'a voulu indiquer que les fleuves dignes d'être cités ?

Une observation philologique de M. Léon de Maule [1] insinue au moins, si elle ne le démontre, que le *Cænus* ne pouvait être un simple ruisseau comme la Touloubre, mais devait être un cours d'eau d'une certaine importance.

D'après les auteurs de la Statistique [2] Cænus veut dire bourbeux, allusion sans doute à l'état marécageux de l'embouchure du fleuve. Comment alors confondre le Cænus avec la Touloubre, dont la partie basse est creusée dans des bancs de roches à pic, formant un canal resséré en amont et en aval du pont Flavien ?

Dans une étude pleine d'érudition M. Blancard [3], le savant numismate marseillais a soutenu que le Cænus n'était autre que le Canal de Marius. Le principal défaut de son argumentation, l'auteur le reconnaît lui-même, est de reposer en grande partie sur la découverte supposée en ce lieu d'une monnaie de provenance très douteuse attribuée par M. Blancard à cette localité. Or, à moins d'arguments invincibles on doit tenir compte des exigences du contexte qui veut que le

[1] Congrès archéologique d'Arles, 1876, p. 136.

[2] Stat., t. II, p. 1014. Ils donnent à *Lancæno* (Lançon) la signification de bassin du *Caenus* (d'après eux la Touloubre) ou bassin bourbeux, de *lanx* bassin et *Cænosus*, bourbeux, fangeux.

[3] Monnaies attribuées aux Fosses Mariennes. Mém. de l'Acad. de Marseille, 1888-92, p. 189.

Καινος ποταμός soit un cours d'eau naturel comme l'Argens et le Var auquel il est associé.

Enfin faut-il identifier le Cænus avec la Durançole qui se jette à Mastromela, ou encore avec une des entrées envasées de l'étang de Martigues appelée aujourd'hui Cane Vieille ?

D'accord avec les auteurs de la grande Histoire universelle, avec Castanier [1] et Otto Hirschfeld [2] nous inclinons à voir dans l'Arc l'ancien Cænus.

Des rivières de la région c'est la plus importante tant par son débit que par la longueur relative de son cours, 80 kil. Le delta de l'Arc, véritable marais répond parfaitement à l'étymologie indiquée par les auteurs de la Statistique.

Il est logique, pensons-nous, de croire que le seul cours d'eau dont il soit fait mention dans le pays soit celui qui en arrose les villes les plus importantes par leur antiquité, leur rôle politique ou industriel.

Comment admettre qu'un cours d'eau comme la Touloubre ou la Durançole passant par des localités secondaires ait été mentionné par les auteurs, tandis qu'ils auraient passé sous silence l'Arc qui arrose des centres, comme la cité de Sextius et la colonie massaliote de Trittia, dont le commerce était en pleine prospérité.

Quant à la substitution d'un nom tout à fait nouveau à l'ancien, elle n'offre aucune difficulté.

Les Grecs de Marseille qui avaient changé le nom ligure d'Arlath (Arles) en celui de Théline ont pu aussi changer celui d'Ar en Cænus et la chose est d'autant plus possible que la préfixe *ar*, *air*, indique la supériosité et ne fut appliquée qu'à des cours d'eau importants ou à des villes placées sur le bord des fleuves.

Les auteurs du Dictionnaire archéologique de la Gaule pensent que Καινος (Cænus) est vraisemblablement un nom

[1] Castanier. La Provence préhistorique. Carte.
[2] Corpus, I, L., tome XII. Carte.

imposé par les Massaliotes au cours d'eau que les indigènes nommaient Laris [1].

Le Cœnus a donné son nom aux habitants de ces bords, les *Cenieenses* (Καινικητοι) ainsi appelés sur une monnaie découverte par le marquis de Lagoy [2], et nous pensons avoir le droit de conclure que les *Cenicenses* n'étaient autres que les riverains de l'embouchure de l'Arc.

La vallée de l'Arc comprend deux parties bien distinctes et à peu près égales comme étendue : la partie haute allant des sources jusqu'à Aix, la partie basse qui s'étend de cette ville à l'embouchure de la rivière.

Ces deux portions diffèrent par la nature du sol, partant par leurs produits agricoles : dans le haut, la vigne, les céréales et une culture spéciale, celle des melons, dominent ; tandis que dans le bas, les herbages garnissent des fonds ourlés de coteaux supportant des vergers d'oliviers et d'amandiers.

La végétation forestière varie aussi : les taillis de chênes en amont d'Aix, le pin d'Alep en aval. Mais ce sont surtout les reliefs du sol qui contribuent le plus à donner un aspect nettement opposé aux deux régions : dans l'une les reliefs ont une allure alpestre : ils comprennent de véritables montagnes atteignant jusqu'à 1011 m. d'altitude ; dans l'autre des coteaux mamelonnés s'abaissant insensiblement de 380 à 50 m. à mesure que l'Arc approche de son estuaire marécageux.

Ayant au Nord la vallée de la Durance et au Sud celle de l'Huveaune, le val de l'Arc presque parralèle à ces deux bassins touche aussi, par son extrémité Est, à la vallée de l'Argens.

Au Sud, c'est-à-dire entre l'Huveaune et l'Arc, la ligne de partage des eaux est formée en allant de l'Est à l'Ouest,

[1] Cf art. *Arc*, p. 73 et HOLDER *Altceltischen Sprachschatz* passim.

[2] Description : « Tête nue d'Apollon, ornée d'une petite corne qui part du haut de l'oreille et la longe par derrière à droite. Au revers, lion en arrêt avec gueule béante, à droite au-dessus καιν, au-dessous ικητων ; entre les pattes, monogramme que M. de Saulcy a traduit par Μαστραμελα.

d'abord par la chaîne de l'Etoile qui comprend les deux monts Auréliens, l'Olympe, Regagnas, le plateau de Belcodène, les collines de Gréasque, Le Puy de Mimet, le Pilon du Rouet, puis par les collines de Simiane, les Pennes, le plateau d'Arbois, les escarpements de Roquefavour, le *Coussou* [1], et les coteaux de Velaux.

Séparée de la vallée de l'Argens par le Collet Redon (*castrum Rodenas*) et le Défends et par les collines qui vont de Pourcieux au Pain de Munition, c'est-à-dire au Nord de Pourrières, l'Arc est délimité sur sa rive droite, c'est-à-dire du côté de la Durance, qui l'avoisine au Nord, par la chaîne rocheuse de Sainte-Victoire depuis le Pain de Munition jusqu'aux environs d'Aix, puis c'est la chaîne des collines d'Eguilles-La Fare qui encaisse la vallée depuis Aix jusqu'à l'Etang de Berre, en la séparant du val où coule la Touloubre.

L'Arc prend sa source au quartier des Moulières, dans la commune de Pourcieux (Var) à environ 4 kilomètres du Sud-Ouest de Saint-Maximin, presque au pied du versant Nord du mont Aurélien.

C'est au départ un assez mince filet d'eau que l'on voit sourdre de divers points du sol entre des couches d'argile et de sable (d'où l'appellation de quartier de Moulières) et qui n'arrive à constituer un courant qu'à quelques centaines de mètres en aval, alors qu'il a reçu deux ou trois branches secondaires.

Traversé presque à son origine par la voie Aurélienne, l'Arc prend bientôt des allures de petit torrent qu'il ne quitte que dans la plaine, vers le Camp-Redon de Pourcieux, où des sources d'eau chaude (16°) dont il n'a jamais été parlé, jaillissent pendant l'hiver seulement, au milieu des graviers de son lit [2].

[1] Les Coussous sont nombreux en Provenee. Le Coussou ou Cousson, chaîne de collines des environs de Digne est appelé *Mons Curso* en 1035. (Cart, Saint-Victor, n° 743 à 755). Nous pensons que la signification de cette appellation est parcours, paturage pour les troupeaux.

[2] On voit tout le parti qu'on pourrait tirer de l'existence, presque ignorée,

Puis, abandonnant sa direction Sud-Est-Nord-Ouest, il roule ses eaux, dans la direction de l'Ouest jusqu'à la Grande Péagère.

A ce point, dont la cote d'altitude est de 245 m., il entre dans le département des Bouches-du-Rhône après un parcours de 15 à 16 kilomètre dans le Var.

A Bachasson, l'Arc s'infléchit vers le Nord-Est et s'engage dans des gorges étroites et rocheuses jusqu'aux approches d'Aix, où il reprend une direction Est-Ouest, coule en plaine jusqu'au défilé de Ventabren-Roquefavour, monte vers le Nord et, aux approches de La Fare, décline vers le Sud-Ouest pour aller se jeter après une longue série de méandres, qui rappellent ceux de la Seine-Inférieure, dans l'Etang de Berre au quartier du Sagnas (de *Sagne*, marais avec roseaux abondants en ce lieu) ou du Gourgas (de *Gour*, bourbier).

Le cours général des eaux de l'Arc est donc de l'Est à l'Ouest. Son parcours total étant de 80 k/m. et la cote d'altitude de sa source de 480 m. environ sa pente moyenne est donc de 6 millimètres par mètre, et à peine de 0.003 dans sa partie basse. C'est, comme l'indique ce dernier chiffre, une rivière plutôt paresseuse et donnant naissance à ees marécages aujourd'hui cantonnés dans sa partie basse, mais qui s'étendaient autrefois sur d'autres points, notamment en amont des étranglements de Saint-Marc-la-Morée et de Roquefavour.

Depuis l'antiquité, l'Arc ne paraît pas avoir subi de grands changements dans son parcours, comme dans son niveau. L'emplacement de son lit et sa largeur sont, en effet suffisamment indiqués par la présence sur les bords de vestiges antiques absolument probants : culées de pont, aqueducs souterrains, substructions diverses, sépultures ; témoins immuables de ce que fut la rivière à travers les siècles.

de ces sources, en ce qui touche l'emplacement où aurait eu lieu le premier engagement entre Marius et les Barbares, lesquels, au dire de Plutarque, se baignaient peu avant l'action dans des eaux chaudes que l'on croit être celles d'Aix.

Seule sa partie basse s'est un peu surélevée, au détriment non pas de l'Arc supérieur dont le thalweg est formé, en grande partie, par des bancs de calcaire ou de grès empêchant le creusement, mais par l'apport des affluents de l'Arc qui sont, pour la plupart, des ravins à cours rapide. D'où l'on pourrait inférer seulement que le quartier de Mauran, situé presque à l'estuaire de la rivière était autrefois – à l'époque romaine qui a laissé de nombreux vestiges à cet endroit — peut-être moins marécageux qu'aujourd'hui et que, par contre, les plaines de Bachasson, en amont d'Aix, et de Saint-Pons, en aval, pouvaient être jadis plus souvent submergées.

Enfin il a existé de petits marais au pied de la colline de Cativel, sur laquelle est bâti Gardanne, et au Cengle, quartier de Bayle, lieu dit l'Etang. Quant au débit qui varie maintenant entre 900 et 4.500 litres [1], il ne devait pas être, dans le passé, beaucoup plus élevé, si l'on en juge par la capacité du lit de la rivière qui, comme nous venons de le dire, n'a pas pu sensiblement varier. Tout au plus peut-on supposer qu'avant le déboisement de nos coteaux — commencé dès le XIe siècle et poursuivi depuis — les pluies devaient être plus fréquentes et les sources plus abondantes pendant la saison d'été et que, par suite, l'Arc devait avoir un débit plus régulier qu'aujourd'hui et ne pas présenter d'une saison à l'autre les différences de niveau que l'on constate à notre époque.

Les progrès réalisés par la géologie ont, du reste, démontré que les changements apportés à la configuration du sol de la

[1] En 1827, la Statistique indiquait pour *contenance* (?) à l'Arc 5 m. cubes (t. IV, p. 204), c'est-à-dire 5.000 litres environ à la minute. A ce propos, M. Bérengier, ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement d'Aix, a bien voulu nous écrire sous la date du 16 mars 1903 : « Le débit de l'Arc s'est abaissé en 1896 à 900 l. pendant quelques jours ; à part cette circonstance exceptionnelle, le minimum constaté depuis un grand nombre d'années est de 1100 l.

« En temps de crue le débit a atteint quelquefois 4500 l. ; au delà de ce chiffre il n'y a plus que des crues passagères d'une très faible durée et qui ne se prêtent pas à des mesures de débit.

« Ces chiffres correspondent aux débits mesurés au pont de Velaux ».

Provence, depuis les temps historiques, sont à peu près nuls, sauf pour les côtes (Taurœntum, Cassis) où des erosions ou des envasements (La Camargue, Fos) se sont produits [1], et si Plutarque, dans sa vie de Marius, a donné à l'Arc la qualification de fleuve, c'est plutôt parce qu'il se jette dans la mer que parce qu'il se distinguait par l'abondance de ses eaux.

La rivière n'est pas même flottable et nous n'avons pas trouvé trace dans le passé de passage à bac sur tout son parcours [2]. Les ponts en pierre ou en bois et les gués à fonds de roche paraissent avoir suffi aux besoins de communication des riverains.

Malgré son faible débit l'Arc est encore une rivière assez poissonneuse ; elle devait être davantage peuplée à l'époque où son volume était plus régulier.

Indépendamment des chaînes de collines qui enserrent la vallée de l'Arc et dont l'énumération a été donnée plus haut, il existe dans la partie supérieure du bassin, plusieurs séries de mamelons détachés qui, à cause de leur peu d'élévation, ont été appelés par Plutarque des « mottes de terre ». Entr'eux et la montagne de la Victoire, se dresse le mont du Cengle (altitude 580m) appelé *Mons Celeus*, *Celeo*, *Celeno*, en l'an 1050 [3]. C'est à ce dernier massif que se rattache Roques-Hautes (*Roci*, *Rocos* 1135, Saint-Victor), le sarrier des Molières (*serrum de las Molieras*, 1225, Saint-Victor).

Sur son parcours l'Arc reçoit 25 affluents, non compris quelques ravins ou très petits ruisseaux non dénommés.

Voici une nomenclature de ces affluents en allant de la source à l'embouchure. Le nom de ces petits cours d'eaux a

[1] Cf. sur la géologie de la Provence les travaux de Vasseur, Collot, Matheron, Marion et Saporta, Hte de Villeneuve, Coquand, Bertrand et Meissonier, Carte géolog. de la Fr., section d'Aix.

[2] Peut-être en existait-il un au lieu dit La Barque, près Fuveau, mais son usage pourrait ne pas être très ancien.

[3] Cart. Saint-Victor, n° 696. Le cartulaire ne le désigne nulle part sous l'appelation de *Cingulum* indiquée dans une publication récente sur *le Cengle*.

souvent changé depuis le moyen-âge, ce qui nous a obligé à un assez long travail d'identification. Nous donnons toutes ces désignations recueillies dans les cartulaires, sur les cadastres, les cartes anciennes [1] et aussi dans l'usage constaté sur place de telle ou telle appelation.

RIVE DROITE :

Le gros vallat de Puyloubier (Guatiarella rivulus [2], 1045. Cart. de Saint-Victor, nos 115 et 289; — L'Aidan ou Laidan, 1702). Il se jette à la Grande Pugère après avoir reçu La Thune, qui prend sa source dans les pentes de la chaîne de collines de Pourrières appelée les Agaux [3].

L'Aiguevive, alias Ayguerive (eau vive) qui vient de Puyloubier et se jette au-dessous du village de Rousset après avoir reçu les eaux de Fontjane.

Le Rouple, qui descend de la Galinière [4].

La Taulière ou Toulière (atelier de fabrication pour les tuiles) qui vient du village de Châteauneuf-le-Rouge.

Le Bayou, alias Bayon (Bæsa, Baiesa, 1244, Cart. Saint-Victor, n° 948).

Le Seysson qui se jette non loin du Tholonet et qui est formé par La Cause (Cosa rivulus, 1004, Saint-Victor, n° 230. Cosa est le nom d'un propriétaire riverain de cette époque) qui vient de Vauvenargues et le ruisseau des Infernets [5].

Le ruisseau des Gardes, qui se jette au pont des Chandelles (Garde est le nom patronymique des barons de Vins qui pos-

[1] Cf. notamment la carte de Provence dressée en 1702 aux frais des Etats du pays (Arch. départ. des B.-du-R.)

[2] Guatiarella, autre forme de Guaccia, qui signifie impôt. Ce nom rappellerait l'établissement, à la Grande Pugère, d'un péage dont il sera parlé au chap. III. (Cf. Vocab. roman; Maigre d'Arnis).

[3] Agaux, vient suivant Mistral de *ago, aigo*, au sens de « canal ».

[4] Rouple un des nombreux dérivés de *rupes*, allusion à l'importante barre rocheuse du Cengle d'où descend ce ruisseau.

[5] Seysson est aussi le nom d'un ancien bourg fortifié près Tourves (Var). — Dans la commune d'Auriol et dans celle des Pennes (B.-du-R.) existent aussi des sources vives et abondantes appelées *les Infernets*.

sédèrent ce quartier pendant longtemps. Un des membres de cette famille a aussi donné son nom à une commune du voisinage, c'est Saint-Marc de Jaume-Garde appelé autrefois Saint-Marc des Plaines).

La Torse, qui se jette à l'Est d'Aix est formée par les eaux des Pinchinats [1] ou de Font Lèbre (source Lèbre, nom de famille) et le ruisseau des Bugadières (blanchisseuses) [2].

Malvallat et le ruisseau des *Figons*, sous Eguilles.

Les ruisseaux de *Coudoux* et de *Ventabren*.

RIVE GAUCHE :

Le *Mannuau* (1702) aujourd'hui Magnier, qui vient de Roquefeuille et se jette à Sacaron, corruption du mot ancien Salavon (*saltus avoni*). Le nom primitif du ruisseau de Magnier devait être Avon, nom celte porté par plusieurs cours d'eau des Alpes. Salavon ou Sacaron est situé au point où le Magnier effectue son saut dans l'Arc au moyen d'une chute de plusieurs mètres [3].

L'*Aubanède* [4] ou Ganteaume, qui vient de Roquefeuille et se jette entre les deux Pugères.

Le *Vabre* nom générique provençal signifiant « ravin » qui se jette en aval de la Grande Pugère.

Le ruisseau de *Saint-Nicolas* qui vient de Trets.

La *Badarasse* [5] et la *Courneirelle* au territoire de Peynier.

[1] Il est à remarquer que plusieurs sources abondantes de la région portent cette même désignation. A Aix, les eaux des *Penchinats* qui alimentent la ville en grande partie ; à Pourrières, près Repentance, autre source de ce nom ; entre Vitrolles et les Pennes, les *Penchinades* alimentent le ruisseau de la Cadière. *Penchinat* est un nom de famille qui signifie « peigné ».

[2] Appelé aussi Escrache-Pevou (écrase poux).

[3] Le chan. Castelan (Mém. des Antiq. de Fr.) qui devait ignorer l'existence de ce cours d'eau a fait venir Salavon de *locus salvorum* parce qu'il plaçait non loin de là — à la pyramide dite de Marius — le bûcher dressé par Marius à la suite de sa victoire sur les Barbares (V. ch. V). Suivant Mistral (au mot Saccaron, Secaron) ce nom se rapporterait à des ruisseaux sans eau.

[4] L'étymologie de ce nom vient des trembles (en provençal aubier) très nombreux sur les rives de ce ruisseau.

[5] Dans Badarasse, la racine *bada*, bailler, *badarellus*, personne bruyante, fait allusion au cours bruyant des eaux de ce ruisseau.

Le *Verdalaï* [1], appelée aussi le Chauret [2] en 1702, qui descend des Michels et se jette en face Rousset.

Le *Vorz* (rivus de Vorzo, 1050) vient de Château-l'Arc et se jette à l'est de Favaric [3].

Le ruisseau de la *Bastide-Neuve* (Burgo novo rivus, 1050) se jette à l'ouest de Favaric.

Le *Lalic* ou l'*Alic*, appelé aujourd'hui le gros vallat de Fuveau, passe au pied de ce village et se jette près Rives-Hautes.

Le *Gau* (comme Agau, ruisseau) qui vient du Montaigues, en face Aix.

La *Luyne* (Lodena, Lodene rivulus, 1025), qui vient de Gardanne et se jette près les Milles.

La *Jouine*, alias *Juine*, appelée aussi ruisseau de Saint-Pierre qui va de Bouc à Saint-Pons et reçoit dans ce parcours, le *Ran* qui vient de Cabriès, le vallat de *Sièges*, l'*Ancouvin* alias *Ancin* qui descend de Simiane, *Babeau* qui prend sa source entre Simiane et Gardanne, le ruisseau de *Robert*, plus anciennement appelé *la Moulx* (rivulus de Mols) [4].

Etant donné l'intérêt que présente au point de vue du culte des eaux et de l'emplacement des lieux les plus anciennement habités, les noms de sources, nous avons relevé ci-après les noms portés par des fontaines ou sources que leur peu d'importance ne nous a pas permis de faire figurer parmi les ruisseaux affluents de l'Arc :

Vilars (fons del —), 1225. Commune de Saint-Antonin.

Archimbosc (fontem), 1125. » »

[1] Ce nom dérive peut-être tout simplement de verdoyant (comme *Verdoulet*), mais Verdalaï est un nom de famille encore porté en Provence.

[2] Chauret, nom de famille étranger à la Provence, comme l'indique le chuintement.

[3] Cf. *Vorocenis*, nom de source chez les Arvernes, Voconces, etc., et Vorzio, relai de rivière en Dauphiné.

[4] Ce ruisseau a conservé le nom d'un lieu détruit : *Muxagum, Muxiagum, Myxagum, Moxiacum, Moxago*, 1012 à 1125. (Cart. Saint-Victor, n°° 114, 233, 259 et ALBANÈS, Gallia, Aix, p. 45 et Instr., p. 10).

Untinous (fontaine romaine et chapelle), Commune de Saint-Antonin.

Bertoire, Pinchinats, Saccaron, les Hermentaires (fontaines), commune de Pourrières.

Saint-Serf (ermitage). Commune de Puyloubier.

Cabrier (reale et serrum de *Cabridier*, 1225[1]). Commune de Rousset.

Saint-Marc (source, chapelle et balneum). Commune de Meyreuil.

La Foux, source intermittente chaude et sulfureuse, se jette dans l'Arc près la chap. de Saint-Jean où elle fait tourner deux moulins. Commune de Peynier.

La Grande Peagère (fontaine). Commune de Trets.

La Grande Bastide. Commune de Fuveau.

Fontaine d'Aurimie (Fonte d'Aurimia, 1259). Commune de Fuveau.

Source de Gréasque. Commune de Gréasque.

Ruisseaux réunis des Gournaux (de gourgs qui signifie *trous*) et de l'Oraison (nom des anciens propriétaires de la Source). Commune de Gréasque.

Font de l'Aure (fontem Auream, 1022[2]) nommée depuis ruisseau de Saint-Pierre (patron de Gardanne) Commune de Gardanne.

Font d'Isimbert près Saint-Martin de Triolantis, 1056. Commune d'Eguilles.

La Durançole prend sa source à Calissanne, coule parallèlement à l'Arc et se jette dans l'Etang de Berre au moulin de Merveille. Commune de Lançon.

Ovitia, aquam infra ecclesiam S^ti^ Petri de Cadarosca, 1060, source auprès de l'église de Caderousse, dite de Caderot, dans le jardin.

Les puits sont beaucoup plus nombreux.

Parmi ceux qui m'ont paru antiques je citerai les puits de la Vieille ou de la *Veille* l'un au Défends de Saint-Maximin, l'autre à Pourrières, tous deux sur le bord de voies antiques et le puits de Mime (Fuveau) qui a livré des antiquités.

Forêts et défrichements. — D'une façon générale et autant qu'il est possible de s'en rendre compte par la nature du sol, roche ou terre arable, par son degré d'aridité ou de fertilité, par la distribution géographique des *mansio*[3], les espaces

[1] Cart. Saint-Victor, 947.

[2] Cart. Saint-Victor, 258.

[3] Nous avons déjà fait une constatation de ce genre à propos de La Bourine (Cf. notre monographie de cette commune; 1902, p. 96).

de terrains soumis à la culture et ceux occupés par les bois devaient être dans la vallée de l'Arc à l'époque romaine à peu de chose près d'une étendue égale à ceux de nos jours.

Les sommets et les pentes rapides étaient, comme aujourd'hui, recouverts de forêts; les plaines alluvionnaires, les plâteaux, quelques larges vallons et de rares côteaux paraissent avoir été cultivés, même antérieurement à la domination romaine [1].

Il fut cependant une époque où notre région présentait une beaucoup plus grande surface de cultures qu'aujourd hui. C'était au moyen-âge du XIe au XIIIe siècle, les nombreuses donations de terrains faites par les vicomtes de Marseille aux moines de l'abbaye de Saint-Victor apportèrent un véritable réveil à l'apathie dans laquelle était tombée l'agriculture à la suite des longues et nombreuses invasions sarrazines. Alors, de véritables colonies agricoles se créèrent qui ne limitèrent par leur activité à la remise en valeur et à l'entretien des anciens champs, mais qui entreprirent la conquête de terrains vierges, d'anciennes forêts. On défricha surtout les côteaux et les moindres espaces de terrains, capables de porter une récolte et que nous appelons en Provence *cros*, *faïsse*, *garrigue* [2].

[1] Strabon dit, en effet, qu'aucun terrain de la Narbonnaise n'était en friche, si ce n'est les marais et les bois..

« Profert enim Narbonensis Gallia omnia fructuum genera quæ in Italia nascuntur. Inde versus Septentrionem et Cemmenum montem progredienti solum olivæ quidem et ficus verax desinit, sed reliqua proveniunt. Atque vitis quidem, ubi ulterius processeris, non facile uvas ad maturitatem perducit, verum reliqua omnis Gallia multum fert frumenti, milii, glandis ac omnigenum alit pecus : nihil in ea otiosum est, nisi qua paludes aut silvæ obstant ; quanquam et illa loca incoluntur, magis hominum copiæ quam accuratione. Namque mulieres fecundæ sunt et educatrices bonæ, viri autem bello quam agricultura meliores : nostro tamen tempore coguntur, positis armis, agros colere. » (Strabonis geogr., l. IV, c. 1, 2).

[2] Les lieux dits « cros des mounges » (moines) sont très nombreux. Le cros est un petit espace de terrain creux, on entouré de bois formant un trou dans la futaie. La garrigue, une brousaille et par extension une culture sur la lisière d'une forêt, près des broussailles.

Mais, pour des causes diverses qu'il nous serait facile d'indiquer, si cela ne nous entraînait pas en dehors du cadre de ce travail, on n'aperçoit plus aujourd'hui ni pampres ni épis sur ces côteaux cultivés en gradins. Les murs de soutennement ont croulé les uns sur les autres et l'œil ne rencontre plus sur ces pentes désolées que des amoncellements de pierres. Un grand nombre cependant de ces terrasses superposées ont été fort heureusement envahies par une végétation forestière qui masque très à propos les vestiges d'une prospérité agricole depuis longtemps disparue. Pins, chênes, yeuses et kermès ont aînsi repris possession des parcelles arrachées à leur domaine par la pioche des serfs de la puissante abbaye marseillaise.

L'Arc baigne les territoires des communes de :

Pourcieux (*Porcilis*, 1008, 1020, *Porcils*, 1098 à 1225) [1] qui vient de *porcus*, pourceau, et signifie « porcherie ».

Pourrières (*Poreires*, 1098, *Porreriæ*, 1045 à 1173), lieu planté de poirreaux (porraria ?) [2].

« Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne la Provence était remarquable par les pâturages qui couvraient ses montagnes. Ses habitants voulurent dans la suite les défricher... Les eaux emportèrent bientôt ces nouvelles terres. Leurs successeurs suivirent ce système dépopulateur. Nos rois ont accordé des encouragements à ceux qui défricheraient, c'est-à-dire ont fourni de nouvelles armes à l'ignorance, et ces défrichements ont achevé la ruine des bois, de l'agriculture, de la population et du commerce. (Bouche. Essai sur l'histoire de Provence, t. 1, p. 26),

[1] Nous avons toujours indiqué en regard du nom actuel des lieux-dits les plus anciennes formes fournies par les cartulaires (Saint-Victor, Montmajour. Gallia d'Albanès).

[2] Frédéric Mistral et C. Jullian ont démontré que le nom Pourrières n'avait rien à voir avec « Campi Putridi ». La légende qui faisait dériver Pourrières de Campi Putridi et dont l'origine ne remonte pas au delà du XVIe siècle — l'époque des grandes falsifications historiques — avait été admise jusqu'à notre époque. Ce qui n'a pas peu contribué à satisfaire l'opinion — alors peu exigeante — est un passage du président de Fauris Saint-Vincent, qui, dans son *Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix* (1816), cite à l'appui de ladite étymologie une charte de Conrad II qui aurait été vue par un antiquaire dans le grand Cartulaire de Saint-Victor. Or cette charte n'a jamais existé.

Trets (*Trezia*, 951, *Tritis*, de 1008 au XIII[e] siècle, puis *Trettis*, *Treflis*, *Tretz*, *Treedz*, nom de divinité).

Peynier (*Podium Neroni*, 1008 et 1014, *Podium Nigrum*, 1098 au XII[e] siècle).

Rousset (*Roscetum*, 1050, *Rosset*, 1092, 1098, de *Roscettum*, petites roches. (Ce nom est porté par plusieurs villages des Alpes).

Fuveau (*Affuel*, 1037, *Affuelo*, 1057).

Châteauneuf-le-Rouge (*Castrum novum rubrum*, 1135), argiles rutilantes.

Meyreuil (*Miroil*, 1098, *Mairoil*, 1154, *Merolium* et *Merolio*, 1259, *Marueil*, XIII[e] siècle). Il existe un Mereuil dans le Gapençais.

Le Tholonet (*Castrum Todoni*, 1200).

Aix (*Aquæ Sextiæ*).

Ventabren (*Ventabrunum*, 1170) dont le suffixe Bren, d'après M. d'Abois de Jubainville, signifie mont [1].

Velaux (*Velaus*, *Velaurs*, *Vellauris*, 1156, *Vallis Vallavensis*, 965).

La Fare (*Fara*, 1170).

Berre (*Cadaroscum*, *Cadarosca*, 845 à 1060, et *Berra*, 1064).

Ses affluents reçoivent en outre les eaux de :

Belcodène (*Cavadenis*, IX[e] siéle, et *Bulchodenes*, 1010).

Gréasque (*villa Grezascha*, 1035) [2], nom d'origine ligure.

Mimet (*Nimitis*, 1022), temple ou divinité [3].

Gardanne (*Gardana*, 1022).

Simiane autrefois Collongue (*Cauda longa*, 973), et Venel (*Venellis*, 973 et 1156).

Cabriès (*Caprarium*, 1098).

Bouc (*Buco*, 977, *Buc*, *Boc*, *Boch*, *Bochum*, *Boccum*, de 1004 à 1095).

Puyloubier (*Podium Lubarium*, 1020, *Podium luparium*, 1045).

[1] Dans la commune de Charols (Drôme) un mont et un quartier portent le nom de Ventabren dont la forme ancienne était Ventebrun. (Dict. topogr. de la Drôme par Brun Durand, p. 409).

[2] Comme Manosque, le nom de Gréasque serait, suivant M. d'Arbois de Jubainville (Noms de lieux, 1890, p. 593) d'origine ligure. Il convient d'ajouter à la liste des 70 noms de lieux dressée par ce savant philologue et qui se terminent en ascus, asca, uscus, usca, oscus, osca, Magagnosc, près Grasse, Artignosc (Var), Cadarache (B.-du-R.), Verdache (B.-A.), Névache, *Nevasca*, (Hautes-Alpes).

[3] Les formes anciennes de Mimet sont *Nimitis* et *Mimetis* qui paraissent signifier la même chose. Nemetos, Nimitos et leurs dérivés s'appliquent à une divinité, à des temples et *Metis* (forme ancienne de Metz) aurait supplanté au IV[e] siècle le nom gaulois de *Divodurum* qui veut dire « forteresse des dieux ». (Cf. d'Arbois de Jubainville, Noms de lieux, 1890, p. 183, 423, 154 et 412).

Saint-Antonin (*Untinos*, 950, *cella Sancti Antonini*, 1079 [1]).

Beaurecueil (nom moderne).

Vauvenargues (*Vallis Veranica*, 1004, *Val Veranica, Valvarenges*, XIIe siècle).

Saint-Marc de Jaumegarde (*Villa Sancti Marci prope vallem Veranicam*, 1004, *Sanctus Marcus et Marchus*).

Eguilles (*Aculia*, 1004, *Acus*, 1032, *Agulia*, 1056, *Arquilla*, 1200), *Aculia* est peut-être ici le féminin du gentilice *Aculius*, écrit *Aqulius* dans la marque d'un potier relevée sur un vase d'Aix-en-Provence [2]. Il y a aussi dans les Hautes-Alpes un village nommé « Aiguilles ».

Lançon (*Lancione*, 814, *Alanthio, Alanzo, Alansio*, 1057). *Lancione* serait un dérivé de gentilice romain *Lantius* ou *Lentius* [3].

C'est donc 28 communes qui sont englobées dans la vallée de l'Arc.

[1] Ce fut un usage de convertir en noms de Saints des dénominations de lieu à aspect profane. *Centro* dont on a fait Saint-Tronc, *Margarita* d'où Sainte-Margueritte, *Ségalarie* devenu Saint-Zacharie et *Untinos*, Saint-Antonin. (L. Blancard, *Charte de donation de Segalarie en 989*. Mém. de l'Ac. de Marseille, 1887).

[2] D'Arbois de Jub., op. cit., p. 513.

[3] D'Arbois de Jub., op. cit., p. 376.

LIEUX DITS

(Cartulaire Saint-Victor)

Ad Stagnulos, 1056, Eguilles.

Stavulo, Rocafolium, *Stavellum*, 1065, Tovel ou Tavelle, Trets ou Peynier.

Posceriæ, Poscheiræ, Poscheriæ, Poscheiras, 1098, (Reporquier), Pourrières. Il y avait là une colonie de dix moines (dizenier).

Campus del Cairons, 1244, Saint-Antonin.

Molendinum de Sub Deroc, 1225, Saint-Antonin.

Sanctus Convius, locus juxta Sanctum Antonium, 1225, Saint-Antonin.

Baidum, Baida, Baido, Bailles, 1064, (Bailles), Saint-Antonin.

Roquetta (les Roquettes), 1225, Saint-Antonin.

Alta Ripa (Rives-Hautes), 1050, Rousset.

Cagnana vallis (la Cayrane), 1010, Rousset.

Ginesta (la Genette), 1223, Rousset.

Palus, 1176, (La Palud), Rousset.

Canta Perdice (seda de), 1046, Cante Perdrix, Puyloubier.

Cadafolco, 1004, Cabassol, Vauvenargues.

Campanias, 977, et Campaniæ, 1004, (Campagne), Cabriès.

Rapaciosus mons, 1059, Sousquière entre Bouc, Campagne, Collongue et non loin de la route d'Aix à Marseille, Bouc.

Cotoro, 1035, (Coutrou), Gréasque.

Leguino, Legunio, 845, Berre.

Montem Aureum, Aureus, Aurius, près Sièges, 1030, Monouret, Simiane.

CHAPITRE II
LES CASTELLA ET LES OPPIDA
ET L'ARCHÉOLOGIE PRÉROMAINE

Oppida et Castella

La plupart des hauteurs de la Basse Provence sont couronnées par les ruines d'anciens camps retranchés auxquels on donne les noms souvent impropres de *Redoute*, de camps de César ou de Marius, et plus à propos ceux de camp ou de Castellas.

Cette dernière appellation est le seul terme dont se soient servi les auteurs classiques pour désigner les redoutes des Ligures (Polybe, Tite-Live, César, Pline, etc...) et des autres peuples dont il est question dans l'histoire romaine.

Quand les habitants de Marseille sous l'habile pression de Pompée ferment leurs portes à César, ils sont soutenus dans leur résistance par les Albices, peuple sauvage, habitant les montagnes des environs. Les Albices ne sont autres que les descendants des Ligures, refoulés jadis de la côte par les fondateurs de Massilia et réfugiés depuis lors dans les collines avoisinantes.

César nous apprend qu'il y avait des *castella* où se trouvaient des approvisionnements de blé[1].

[1] « Massilienses portas Cæsari clauserant : Albicos, barbaros homines, qui in eorum fide antiquitus erant, montesque supra Massiliam incolebant, ad se

Les *castella* ne sont pas toujours pourvus de vivres, comme ceux dont parle l'auteur des Commentaires sur la guerre civile, il y en a d'importance secondaire qui ne sont occupés qu'à l'heure du danger et seulement pendant le jour. A cette espèce appartiennent quelques *castella* de la vallée de l'Arc, Belcodène, Puyloubier, etc., d'une aire trop restreinte pour qu'ils aient pu servir de centre de ravitaillement en temps de guerre. Tite-Live raconte qu'à peine les soldats d'Hannibal commencèrent ils à gravir les pentes des Alpes qu'ils aperçurent des montagnards postés sur les hauteurs [1]. Hannibal fit arrêter les étendards et envoya en avant pour reconnaître les lieux des Gaulois, qui apprirent que le défilé n'était gardé que pendant le jour et que, la nuit venue, chacun regagnait sa cabane.

Hannibal profita de cette nouvelle pour s'établir sur les hauteurs que les ennemis avaient occupées [2].

Tite-Live n'a fait ici que reproduire le récit de Polybe [3]. Comme le prouvent de nombreux témoignages de Cicéron, de César, de Tacite, de Vegèce, etc., Romains et Barbares ont rivalisé de zèle pour fortifier les accidents du sol d'accès difficile (colline, monticule isolé, etc.) et les transformer ainsi en *castella*.

Cicéron parle d'un *castellum* défendu par la nature « castellum natura munitum [4] ».

Tacite nous apprend que Blesus avait disposé dans tous les lieux avantageux des forts qui tenaient l'ennemi en échec [5].

Cornelius Nepos fait remarquer que la force d'Aspis venait

vocaverant : frumentum ex finitimis regionibus atque ex omnibus castellis in urbem convexerant. Cæsar, de bello civili, l. I, xxxiv. »

[1] Erigentibus in primos agmen clivos apparuerunt imminentes tumulos insidentes montani. Tite-Live H. r. l. XXI, xxxii.

[2] Edoctus interdiu tantum obsideri saltum, nocte in sua quemque dilabi tecta. . . . . . . usque ipsis tumulis quos hostes tenuerant consedit. Tite-Live, l. XXI, xxxiii.

[3] Polybe Hist. l. III, ch. x.

[4] Ciceron, 3 Attic.

[5] Castella et munitiones idoneis locis imponere. Tacite, Annales, l. III, 74.

de ce qu'il occupait la Cataonie, pays accidenté, couvert de bois et hérissé de forteresses : « regionem saltuosam et castellis munitam[1] ». Le même auteur dit que le premier soin de Miltiade, une fois qu'il se fut rendu maître de la Chersonèse, fut de fortifier toutes les positions avantageuses : « loca castellis idonea communivit[2] ».

Si l'on rencontre partout des vestiges de *castella*, il est tout naturel d'en trouver de nombreux dans la vallée de l'Arc très favorable à leur établissement avec ses collines, véritables circonvallations naturelles, et ses points isolés dominant la plaine et formant une série de postes militaires visibles les uns aux autres.

D'ailleurs dans ce pays, objet de compétitions diverses et théâtre de tant de guerres, c'était un besoin plus impérieux qu'en d'autres régions, de mettre à l'abri de l'ennemi des approvisionnements de blé et du fourrage pour les chevaux.

On cachait quelquefois dans les *castella* de l'argent et des objets d'art, comme à Constantine et à Velaux.

Satisfaire à cette nécessité était, d'après Vegèce, un des buts principaux des *castella*[3].

« Plus enim certe attulit huic populo dignitatis quisquis est ille, si modo est aliquis, qui non illustravit modo, sed etiam genuit in hac urbe dicendi copiam, quam illi qui Ligurum castella expugnaverunt ; ex quibus multi sunt, ut scitis, triumphi. Verum quidem si audire volumus, omissis illis divinis consiliis, quibus sæpe constituta est, imperatorum sapientia, solus civitatis aut belli aut domi, multo magis

[1] Nepos, Datam, IV.
[2] Nepos, Miltiade, II.
[3] Inter præcipua convenit ducem providere ut animalium pascua, subvectio frumenti, ceterarumque specierum, aquatio, lignatio, pabulatio secura ab hostium reddatur incursu. Quod aliter non potest evenire, nisi per loca idonea, qua nostrorum ambulat commeatus, præsidia disponantur, sive illos civitates sint, sive castella murata. Quod si non reperitur antiqua munitio opportunis locis circumdata majoribus fossis tumultuaria castella firmantur, Vegèce, Institutions militaires, l. III, ch. VIII.

orator præstat minutis imperatoribus. At prodest plus imperator. Quis negat ? sed tamen (non metuo ne mihi acclametis : est autem, quod sentias, dicendi liber locus) malim mihi L. Crassi unam pro M. Curio dictionem quam castellanos triomphos duos. At plus interfuit reipublicæ castellum capi Ligurum, quam bene defendi causam M. Curi. Credo. (Ciceron, Brutus, LXXIII). »

L'on juge par ce texte de Ciceron, de l'importance stratégique des *castella* liguriens, puisque l'orateur opposant le mérite de l'éloquence à la valeur des armes choisit pour point de comparaison la prise par Rome des *castella* Liguriens, dont la conquête, s'écrie-t-il, a donné lieu a beaucoup de triomphes et offrait plus d'utilité à la république que son superbe plaidoyer en faveur de Curius. Les redoutes des Ligures devaient être nombreuses et terribles pour avoir laissé chez les conquérants de tant de pays un souvenir si vivant.

Les rochers qui supportent nos *castella* sont souvent appelés : *Le Deven* (en français le Défends), *La Guardi*, *La Guardiole* (La Garde), *La Gache* ou plutôt *l'Agache*[1], *La Veyre* (vue, vigie)[2]. Ces désignations de lieux de défense, de veille, de garde, de guet, de vigie ont une clarté qui dispense de tout commentaire.

Sur les vingt *castella* que compte la vallée de l'Arc deux seulement ont été fouillés : l'un, Entremont, par un collectionneur d'antiquités qui n'a jamais publié le résultat de ses recherches ; l'autre, celui de Constantine, par des chercheurs de trésors. Aussi la science ne peut elle tirer qu'un très faible secours de ces travaux effectués sans méthode et au cours desquels il ne fut tenu aucun compte des niveaux différents où l'on rencontra des objets.

Un seul de ces *castella* a été étudié à cause du rôle qu'on

[1] Agache, agachon. signifie en provençal guet, embuscade, lieu où l'on attend l'ennemi ou le gibier.

[2] Exemple : Marseille-Veyre, nom d'une chaîne de colline avec vigie au sud de Marseille.

lui suppose avoir joué dans la Campagne de Marius contre les Teutons et les Ambrons, c'est le camp du Pain-de-Munition près Pourrières; mais cette étude, très superficielle, ne lui assigne pas un âge certain [1].

Quant aux autres *castella*, ils ne paraissent pas avoir été visités par ceux qui en ont parlé, ni autrement connus que par une planche de la *Statistique des Bouches-du-Rhône* [2] qui en figure cinq très imparfaitement [3].

C'est ainsi que, dans un travail de castramétation inséré il y a quelques années dans les mémoires du Congrès archéologique tenu à Arles, on a agrémenté d'un rempart en spirale l'*oppidum* de l'Olympe et attribué, sans preuve, cet ouvrage ainsi que beaucoup d'autres à Caius Marius [4].

Or de tous nos castellas seul celui du Pain-de-Munition présente plusieurs enceintes circulaires affectant, si l'on veut y mettre de la bonne volonté, la forme d'une spirale.

Quant au rôle joué par ces vieux camps — la plupart antérieurs à Marius -- au moment de l'invasion des Barbares, il se borne pensons nous à celui de lieux de refuge choisis à ce moment par les populations rurales.

Pour aider à dater ces ouvrages nous avons cependant des monnaies, des armes, des poteries et d'autres produits industriels recueillis dans leurs ruines; la disposition des murs eux-mêmes peut aussi concourir à leur assigner une époque.

Mais ce qui est incontestablement plus profitable qu'une

[1] Roguet, cap. du génie, Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr. 1832, t. IX, p. 384. — Tiran, Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, 1840, t. V, p. 1. On a fait venir *Pain-de-Munition* de *Annonæ munitio* ; mais il convient de faire les réserves les plus expresses au sujet de cette étymologie.

[2] Statistique. Atlas, planche X.

[3] Dans la notice qui accompagne sa carte archéolog. du Var, 1873, le b[on] de Bonstetten donne des croquis de quelques *castella* qui ressemblent tellement à la plupart des nôtres qu'il est impossible de supposer qu'ils ne sont pas contemporains et ne sont pas l'œuvre d'un même peuple, des Ligures. Cf. Nissen. Italische Lander Kunds, t. I.

[4] Congr. archéol. tenu à Arles en 1876. Mém. de M. du Perron de Revel.

exploration de la surface ce sont des fouilles méthodiques comme celles que pratique actuellement M. Vasseur, le savant professeur de géologie à la Faculté de Marseille, au petit *castellum* de Sousquière ou du Baou-Roux et celles entreprises par nous dans diverses autres retranchements de l'Arc et dont on trouvera plus loin des relations détaillées.

Ces *castella* sont pour nous de deux sortes : ceux qui ont conservé leur aspect primitif et qui sont préromains ; ceux qui ont été modifiés et utilisés par les conquérants. De ces derniers nous ne conaissons qu'un exemple pour la vallée de l'Arc, c'est l'*oppidum* de Constantine.

Les *castella* ligures sont tous défendus au moins sur la moitié de leur pourtour par des escarpements naturels à pic, le plus souvent, d'une hauteur assez considérable. Au côté accessible on opposait tantôt un mur droit, tantôt un rempart en demi-lune, quelquefois une muraille sinueuse dont les extrémités s'appuyaient aux escarpements. Enfin on constate aussi l'emploi d'un mur formé de deux lignes offrant à leur rencontre un angle sortant à la Vauban.

Dans ce système, l'absence d'angles rentrants est à remarquer et convenait parfaitement à une force défensive comprenant un effectif peu nombreux et par conséquent incapable de se diviser pour défendre plusieurs lignes à la fois.

Ils sont à simple, double ou triple enceinte. A cause de la déclivité du sol, ils comprennent quelquefois, comme aux Agaux de Pourrières, à l'Agache de Belcodène, trois terrasses superposées en gradins et séparées par les murs des différentes enceintes [1].

Certains présentent des divisions, des compartiments dont les dispositions sont loin d'être uniformes, mais subordonnées à la configuration naturelle du sol et aussi quelquefois

[1] Le plateau du Cengle qui n'est pas à proprement parler un oppidum est un vaste retranchement naturel seulement accessible par trois passages facilement défendables, qui a dû servir de refuge aux populations de la plaine à différentes époques.

3

au plus ou moins grand nombre d'habitants ou encore à la richesse relative de ces derniers en bétail.

Ce dernier détail pourrait expliquer pourquoi l'aire de la dernière enceinte, occupée par la tribu, est de beaucoup moindre à celle des autres, où les troupeaux, les récoltes et les réserves d'eau logées dans de grands *dolia*, devaient prendre place.

Ceux qui sont à simple enceinte — ce sont les plus grands — et qui affectent généralement la forme carrée comprennent de nombreuses divisions également carrées qui évoquent l'idée d'un cantonnement par famille, comme dans les cités fortifiées du Soudan. Chaque carré devait offrir une case et un préau. Les cases séparées par des ruelles étaient carrées et non rondes comme les huttes gauloises du Nord.

Les murs d'enceinte sont construits en pierres sèches de l'endroit ; ce ne sont pas des murs cyclopéens ou pelasgiques, leur appareil est formé de blocs de grosseur très variable. La coupe de ces murs présente la forme d'une pyramide tronquée dont les côtés externes et internes sont formés d'un parement et l'intérieur d'un blocage ou remplissage de pierres et de terre avec 2 mètres comme base et 1 mètre au sommet. Leur élévation varie suivant leur état de ruine[1] de 1 à 2 mètres, mais ne devait pas être supérieure à 3 mètres car c'est là le maximum de hauteur que peut avoir une pyramide de 2 mètres de base et tout porte à croire que le mur loin d'être terminé à son sommet par une arête aussi vive offrait une plateforme d'au moins 0m50 sur laquelle devait se dresser, selon nous, une palissade en troncs d'arbres reliés entre eux par un treillis de branchages.

L'embrasement de ce couronnement en bois pouvait même, dans des cas extrêmes, au moment de l'assaut, être favorable aux assiégés du *castellum* ainsi protégés contre leurs adver-

[1] Le passage fréquent des moutons sur ces murs augmente de jour en jour leur destruction.

saires par un mur de feu, sur la côté vulnérable seulement s'entend

Les *castella* de Provence et de Languedoc ont été tour à tour attribués aux Celtes, et aux Romains. La tendance est maintenant à voir dans ces camps l'ouvrage des Ligures [1].

Le plus grand nombre ne présente, en effet, aucune analogie avec les vastes camps romains, entourés de fossés et de levées de terre ou de pierres avec chemin de ronde etc. Ils ne se rapprochent pas davantage du système des retranchements gaulois tel que nous les ont fait connaître les fouilles de Bibracte et les descriptions de Jules César.

Il est très probable que nos *castella* sont ligures, parcequ'il y a toujours eu des Ligures dans la vallée de l'Arc, les Celtes qui y vinrent vers 400 avant J. C., ne furent jamais très nombreux.

Notre conviction intime est que beaucoup furent occupés antérieurement au IVe siècle avant notre ère et qu'ils continuèrent à l'être jusqu'à César.

Nous avons constaté que chaque *castellum* pouvait communiquer par des signaux avec une série d'autres castella variant entre 3 et 10.

De même que l'on s'est servi du dénombrement des places qu'offraient les amphithéâtres de diverses cités ou colonies pour évaluer approximativement la population de ces agglomérations urbaines à l'époque romaine, nous nous sommes demandé si la capacité de nos *oppida* ne pourrait pas servir de base pour établir le *quantum* d'individus ayant résidés dans la région aux époques préromaines.

Nous avons ainsi dressé un essai de statistique de la population de l'Arc aux aurores de l'histoire, en partant de ce principe que, si les cirques et les amphithéâtres étaient censés

[1] C'est l'opinion émise par M. P. Castanier (*La Provence préhistorique*, t. I, p. 150). Cet auteur a été le premier à donner une nomenclature de *castella*, qui bien qu'incomplète pour notre région, peut être consultée avec fruit.

contenir la plus grande partie de la population d'une ville, les *castella* avaient certainement et forcément dû, dans les moments de danger, abriter derrière leurs murailles la totalité absolue des habitants de la région.

Restait à déterminer l'espace occupé par individu. Nous pensons y être parvenu approximativement en prenant pour terme de comparaison les gourbis arabes, les camps de bohémiens, romanèches et autres nomades. Nous avons écarté les camps militaires anciens ou récents, parce que leur densité en occupants est de beaucoup supérieure [1] à celle des cantonnements de tribus, ne comprenant pas que des hommes, et sommes ainsi arrivés au chiffre de 10 mètres carrés par individu.

Les nombres portés sur l'état ci-après doivent être considérés comme maximum, car il n'a pas toujours été facile de distinguer, notamment pour les camps à enceinte simple, la partie occupée par le bétail et celle réservée à ses possesseurs.

Commune d'Aix. *Oppidum* d'*Entremont* sur un plateau occupant le sommet d'un mamelon, à une demi-heure de marche au nord d'Aix. C'est, de tous les camps que nous connaissons, celui qui occupe la position la moins forte au point de vue des dispositions naturelles du lieu.

Dominant d'un côté la vallée de l'Arc et de l'autre celles de la Touloubre et de la Durance, le camp d'Entremont pouvait communiquer avec un très grand nombre de *castella*; son champ d'observation est des plus vastes, il va du Luberon (Vaucluse) à la Sainte-Baume (Var).

Il a la forme d'un parralellogramme ($400^{m} \times 200^{m}$) entouré sur ses quatre faces par des murs, bien conservés au sud et à l'est, mais qu'il faut rechercher attentivement sur les deux autres côtés depuis les défrichements opérés sur la totalité de

[1] Le minimum est dans les camps militaires d'infanterie de 3^{m} carrés par homme : 2^{m} environ pour l'homme et 1^{m} pour ses provisions et son fourniment.

l'aire ; aussi n'existe-t-il plus aucune trace des divisions intérieures qui devaient s'y trouver comme dans les camps de l'Olympe et de Roquefavour.

Les murs qui forment une simple enceinte et qui ont de 2 à 3 mètres de base et en certains endroits encore 2m d'élévation offrent les mêmes dispositions que ceux de Roquefavour.

Au xive siècle on avait élevé dans ce camp une tour de vigie[1] dont on peut voir encore la base transformée en maisonnette.

Entremont a fourni outre les curieux bas-reliefs qui sont soit au musée d'Aix, soit dans la collection d'Aubergue, et dont il sera parlé au chapitre IV, des monnaies marseillaises et gauloises, des haches en pierre polie, des instruments de silex, des armes en fer[2], des meules en basalte, des scories de fer, des poteries noires striées et de la poterie grossière indigène en très grande quantité (*dolia* et vases de diverses formes). Enfin, contre la face intérieure du mur ouest, nous avons remarqué, dans une visite faite le 18 mai 1902, un bloc de pierre (0,80×0,50×0,40) à rainure circulaire dont il est difficile d'expliquer l'emploi.

Commune de Belcodène. *Castellum du Baou de l'Agache,* que l'on peut traduire : par *rocher du guet.* Ce retranchement adossé à des à pic qui l'entourent au Sud et à l'Est, domine le bassin du Merlançon, affluent de l'Huveaune, et commande le vallon de l'Homme-Mort, étroit défilé dans lequel s'engage le chemin antique qui faisait communiquer *Lucretus Pagus*, *Lasa* (Roquevaire) et *Gargaria locus* (Saint-Jean de Garguier près Gemenos) avec *Trittia* (Trets).

L'aire du camp forme un polygone bizarre et ses divisions intérieures sont assez particulières et se prêtent mal à une description.

[1] Fauris Saint-Vincent. Mém. de l'Acad. d'Aix, t. I.

[2] On peut voir de curieux spécimens de ces armes dans la collection d'Aubergue à Aix. Cf. Rouard, Mém. sur les *Bas reliefs Gaulois d'Entremont.* Aix, 1851, et Michel de Loqui, *Recherches sur les ruines d'Entremont.* Aix, 1839.

Au Nord, un mur de 20 mètres de long perpendiculaire au mur d'enceinte semble être resté inachevé ; la largeur de ce mur, construit comme les autres à pierres sèches, mesure comme eux 2 mètres de base. Seuls les murs intérieurs présentent une épaisseur moins grande, assez voisine de 1 m. 50.

Sur le côté Ouest, qui est le plus vulnérable, on remarque à 8 mètres du rempart un fossé de 2 mètres de large, taillé dans le roc, qui, bien que comblé en partie, peut se suivre sur une longueur de 20 mètres environ.

On recueille dans ce retranchement des fragments de meules en basalte, de la poterie indigène grossière, des scories et des morceaux de minerai de fer.

La rareté des poteries indique une occupation très passagère.

Castellum sur les escarpements Est de la gorge du Tonneau : Petit retranchement à enceinte simple, ayant la forme d'un polygone irrégulier à cinq côtés dont quatre défendus par un mur qui a encore plus de 2 mètres de haut ; le cinquième côté — au Sud — est fermé par des escarpements. Son aire mesure 150×300^{m}. Il est situé à quelques centaines de mètres à l'Est de l'Oppidum de l'Agache et sur la même barre de rochers.

On y rencontre de la poterie indigène grossière semblable à celle du Castellum voisin de l'Agache. Ces débris y sont également rares.

Commune de Bouc. *Castellum de la Chiera* sur le *mons Rapaciosus*, appelé aujourd'hui le Baou-Rouge.

Le Baou-Rouge, *mons Rapaciosus* des chartes du XIe siècle supporte un plateau « La Chiera » [1] dont le nom s'est conservé

[1] *Chiera*, *Quiera* peut venir de *quiella* en provençal crier, appeler, de *queror* qui évoque le souvenir de la huchée gauloise ; un autre *castellum* des environs de Marseille, celui de Peypin est appelé *La Cridda* en provençal « La Criée ». (Cf. notre monographie de Peypin, 1900, p. 13). La vigie de *Kierhon*, sur Regagnas, celle de la *Keyrié* près d'Aix, dont le nom s'est aussi écrit *Querié* paraissent se rattacher à la même etymologie. En Provence, la

dans une petite chapelle romane située au pied du rocher, N.-D. de Sousquière [1].

Cette colline se présente à l'Ouest sous la forme d'une montagnette indépendante du massif de l'Etoile dont les pentes très boisées sont surmontées de hautes roches que l'on ne peut franchir que par un défilé étroit (3 mètres) en forme de couloir qu'il était facile d'intercepter en cas d'attaque avec quelques blocs. Ce pertuis est appelé le Portalet. Le petit sentier qui y fait suite est assez raide et ne décrit qu'un seul lacet; avant d'atteindre le sommet de la colline on remarque une excavation circulaire d'une vingtaine de mètres de diamètre placée au milieu de la petite gorge suivie par le sentier. Cette disposition que l'on rencontre aussi dans l'Oppidum de Meynes fait penser à une citerne destinée à l'abreuvage des animaux domestiques enfermés dans l'enceinte, réservoir bien placé pour recueillir toutes les eaux de pluies descendant du plateau. Un peu plus haut six amoncellements, de pierres, mesurant 4 ou 5 mètres de diamètre sur plus de 1 mètre d'élévation et qui sont envahis par une vigoureuse végétation forestière, paraissent indiquer l'emplacement de huttes.

De forme assez particulière, l'aire du *Castellum* qui occupe tout le sommet de la colline, comprend deux plateformes presque circulaires, d'un diamètre de plus de 100 mètres environ, l'une au Sud, l'autre au Nord, reliées entre elles par une chaussée de 120 mètres de longueur sur environ

substitution de l'r à la lettre l est fréquente; exemple: récorte pour récolte; mais, si séduisante que paraisse cette etymologie, dans le Dictionn. de Mistral, nous ne trouvons que Queirié (rom. *Queyria, Cairia*). Fortification, bastion, casal, etc. — Il y est fait mention de la *Tourre de la Queirié* : nom d'une ancienne tour près d'Aix. Mais il n'y est nullement question que ce mot vienne du verbe *Quiela* (queror).

Maintenant, *quiera* (chiera) ne serait-il pas le même mot que *Queirié*, si l'on tient compte de sa forme romane *Queyria, Cairia* ?

[1] Les chartes de l'abbayie de Saint-Victor font connaître toutes les déformations subies par le nom de cette église appelée *Subtus Chera*, puis *Sutchira* en 1092, *Sosqueriis* pour *Subcheriis*, enfin *Sousquière* pour *Sous-Chiere*.

60 mètres de large. Tandis que les deux plateformes et le côté Ouest de la bande de terre (aujourd'hui cultivée) qui les relie sont naturellement défendus par des escarpements ; le côté Est offre une pente qui, bien que très raide, aurait pu permettre l'accès du camp. Là les habitants du *Castellum* ont opposé à l'escalade un mur en pierres sèches appuyé à ses deux extrémités aux plateformes.

Le panorama que l'on découvre du haut du Baou-Rouge est d'un charme indicible Au point de vue stratégique, ce roc, quoique peu élevé, présente de sérieux avantages; comme vigie son rôle devait être important, car il communique avec les *Castella* d'Entremont, de Ventabren, etc... Enfin des sources vives et abondantes coulent au pied du rocher et, à ce point de vue, le *Castellum* de la Chiera est de tous ceux que nous connaissons le plus privilégié.

Ce retranchement a fourni des fusaïolles en poterie semblables à celles des stations lacustres, une fibule à arbalète en bronze, une amulette en os avec monture de suspension en bronze, la perle ornée de zig-zags [1], quelques jolis instruments en silex [2], et des haches en pierre polie [3].

Nous y avons noté la présence de meules en basalte, de scories de fer, de galets-polissoirs en grès.

La poterie qu'on y rencontre est très variée et très intéressante ; elle comprend : 1° la vaiselle campanienne à vernis noir sur les deux faces (lampes, patelles, coupes, salières) ; 2° poterie etrusque à sujets brique sur fond noir) ; 3° poterie grecque ornée de bandes peintes en rouge, bistre ou noir, d'une grande finesse et appartenant à des vases, coupes et patelles de petites dimensions et d'un galbe artistique remarquable ; 4° dans la couche la plus récente, c'est-à-dire à la surface du sol, se montre la poterie indigène à grains de

[1] Cabinet de M. Faudrin, professeur à l'Ecole d'agriculture de Valabre.

[2] *Fournier*. Les Grottes et stations des environs de Marseille, 1897, p. 51.

[3] Nous avons vu des haches de cette provenance dans le cabinet de M. Emile Vieil, d'Aix.

carbonate de chaux (grands *dolia* vases ordinaires) et aussi les poteries grises (vases petits et moyens, assez abondants) et rouge vif comme celle de Samos, mais sans ornements. Cette dernière poterie est plutôt rare. L'absence de tuiles romaines à rebord est à remarquer.

Mais ce que le *castellum* a fourni de plus intéressant c'est un assez grand nombre de monnaies[1] toutes antérieures à César et ne comprenant que des monnaies d'argent d'Asie Mineure du VIe siècle avant notre ère, des bronzes gaulois, marseillais et italiques, une pièce d'argent de Tarente du VIe siècle avant notre ère et un denier d'argent romain de Tiberius Veturius. Une nomenclature détaillée de ces monnaies va être donnée par M. le professeur Vasseur.

Cette quantité de numéraire que l'on doit considérer comme importante, étant donné que jusqu'à ce jour il n'a été fait aucune fouille profonde dans le *castellum*, et la désignation de *Rapaciosus* donné au rocher dispose à voir là le repaire d'une de ces tribus pillardes de Ségobrigiens qui devait rançonner marchands et voyageurs empruntant la voie antique de Marseille à la Durance, laquelle passe presque au pied de *l'oppidum*.

La faune reconnue dans les déchets de cuisine enfouis dans le sol comprend dents et ossements de sanglier, cerf élaphe, cheval, bœuf, lièvre, etc.

Une raison de convenance nous empêche d'en dire davantage sur les ressources archéologiques de ce *castellum* qui est actuellement l'objet de fouilles méthodiques de la part de M. Vasseur, le savant professeur de géologie de la Faculté de Marseille, fouilles qui ameneront, nous en sommes certains, la solution d'importants problèmes de chronologie archéologique[2].

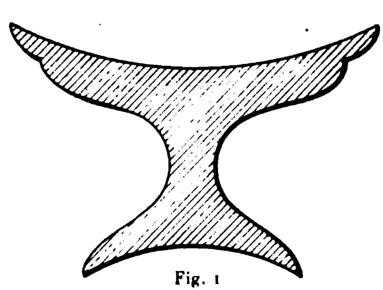
[1] MM. Vasseur et Faudrin a eux seuls en ont recueilli plus de 69 ; M. Convert, de Bouc, en possède 12, nous en avons nous-même recueilli 3.

[2] M. Vasseur vient de faire paraitre une première note sur ses fouilles, riches en objets, mais plus encore en constatations : *Note préliminairé sur*

Nous nous contenterons d'indiquer, à propos de la découverte faite par ce savant, de fragments de sphères en pierre de 0,20 à 0,30 de diamètre que nous avons rencontré dans les *castella* de Belcodène des pierres de cette forme. Nous pensons que ces boules sont des projectiles lancés sur le *castellum* par des assiégeants, par les soldats de Sextius, peut être, au moyen de machines. La plupart sont brisées.

Nous ne croyons pas qu'on puisse y voir des molettes à écraser le grain[1] et, si l'on n'admet pas leur emploi comme projectiles, il faut supposer que c'était des masses destinées à planter des pieux ou a des usages analogues, gros maillets ; munis quelquefois d'une rainure circulaire permettant d'y assujetir une courroie tenant à la main ou fixée à un bâton[2].

M. Antoine Durand, de la Malle, a trouvé sur le Baou Rouge le manche d'un miroir gaulois qui appartient au type de la Tène III. C'est un morceau de bronze en forme de T cintré en croissant, le bas de la tige qui est courte revêt également à son extrémité une forme lunulée ; cette pièce en métal fondu est mince, sans ornementation ; sa tranche est à biseau.


Fig. 1

Le mont Beuvray (Bibracte) et l'oppidum de Stradonic en Bohême ont fourni un assez grand nombre de ces objets[3].

Enfin nous avons recueilli dans ce *castellum* un fragment de

l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque. Annales de la Fac. des Sc. de M[lle] 1903.

[1] Voir plus loin chap. VI.

[2] L'un de nous a entretenu le Congrès des Soc. Sav. de 1902 de divers instruments de ce genre rencontrés en Provence. *Les maillets de pierre* par l'abbé Arnaud d'Agnel.

[3] J. Déchelette : *Le Hradischt de Stradonic.* Annales de l'Acad. de Mâcon, 3e série, t. v, 1900, p. 92, 93 et pl. XXXIV.

fine poterie orange appartenant à un petit vase portant gravé à la pointe les trois lettres ογο... dont la forme rappelle celle des caractères de l'inscription ligure de Ventabren Ογεηι Τοογτα. Ογο est ici le commencement d'un nom propre de fabricant ou plutôt de propriétaire.

Commune de Lançon. *Castellum de Constantine.* Presque à l'extrémité ouest de la chaine rocheuse qui va d'Eguilles à Lançon et au point où celle-ci s'arrête en face de l'étang de Berre, s'élèvent, sur un promontoire dentelé et escarpé qui domine la vallée de l'Arc, les ruines d'un important camp retranché.

Défendu du côté de la rivière, c'est-à-dire au sud, par une ceinture de roches à pic peu élevées mais continues sauf sur deux échancrures qui ont été interceptées par des murs, le camp est bordé au nord par un rempart en demi-cercle de plus de 3 mètres d'épaisseur et encore élevé de 5 mètres, flanqué tous les 20 mètres de massives tours rondes.

L'aire du camp qui mesure $300^m \times 400^m$, renferme vers le milieu les restes d'un édifice important, orienté, se terminant en abside semi-circulaire à ses deux extrémités et mesurant $25^m \times 7^m$. Autour de cette ruine, on rencontre des pierres taillées et travaillées, auges brisées, moulures, corniches, gorges, talons avec listel, caniveaux, etc.

Un peu plus bas que cet édifice et du côté ouest, on remarque un mur en fer à cheval en beton de 0,60 d'épaisseur, et d'encore 2 mètres de haut entourant un espace qui mesure 16 mètres de long sur 15 de large; la partie cintrée est au sud. Cette construction a toute l'apparence d'une citerne, mais une grande et profonde crevasse d'apparence très ancienne qui s'ouvre à l'intérieur dans la roche qui forme le sol de l'édifice nous laisse des doutes sur cette destination. Il se peut cependant que cette faille ait été deblayée à une époque relativement récente par les nombreux chercheurs de trésors qui depuis plus de deux siècles ont pratiqué dans le camp des travaux dont on peut voir quelques traces à l'extérieur, mais qui

portèrent surtout dans le sous-sol et furent d'une importance telle qu'ils donnèrent lieu à des associations de forces et de capitaux. Il est à peine besoin d'ajouter que ces entreprises n'atteignirent pas le but qu'elles se proposaient : la découverte de la fameuse *chèvre d'or*, mythe curieux tant de fois recherché par les naïfs dans les grottes et dans les ruines provençales.

Quoiqu'il en soit de la destination des deux constructions que nous venons de citer, nous pensons qu'elles peuvent être attribuées aux Romains, ainsi qu'un ensemble de bâtiments avec aqueduc et mur appareillé au mortier que l'on voit presque à l'extrémité sud du camp. Les tuiles romaines à rebords sont abondantes sur ce point.

Ce camp a évidemment été occupé passagèrement par les Romains, probablement à plusieurs reprises entre la conquête et le règne de Constantin, peut-être même par le consul Marius; mais son origine est certainement plus ancienne, puisqu'on y trouve encore des monnaies marseillaises en argent et en bronze [1], des haches polies, des poinçons en os poli, des poteries indigènes de l'époque robenhausienne et certaines portions de petits vases très primitifs comme pâte, comme cuisson et comme ornementation qui se réduit à un cordon circulaire en saillie, orné de courts traits obliques et parallelles, mais dont la forme élégamment bombée avec un col évasé se distingue des types communs fournis par nos grottes et nos *oppida* [2]. Nulle part en Provence nous n'avons rencontré quelque chose d'approchant, mais nous avons recueilli dans les amas de cendres connus, au haut du Puech-David, près Toulouse, des tessons identiques considérés comme des produits de l'industrie préromaine locale. Rien ne permet, pour le moment, d'attribuer ce genre de poterie plutôt aux Ibères, qu'aux Volques Tectosages ou aux Ligures, ni de la

[1] Voir l'appendice numismatique.

[2] Ce vase mesurait à la panse 0,09 de diamètre.

considérer comme un article d'importation phénicienne, mais elle est incontestablement d'une haute antiquité.

Nous devons ajouter qu'à Constantine et au même niveau où nous avons trouvé cette portion de vase, notre pioche a rencontré un petit morceau carré de marbre (0,06 × 0,04 × 0,15), blanc veiné de vert, aplani sur ses deux faces, mais non poli, que M. Vasseur nous a dit être de provenance pyrénéenne. Ce morceau de marbre est entier et a peut-être servi de poids.

L'oppidum de Constantine nous a ensuite fourni, à la surface, de la vaiselle romaine grise unie ou a dessins estampés et rouge samien sans ornements (petits vases et patelles), des fragments d'amphores, de la poterie indigène gallo-romaine (*dolia* et vases de toutes dimensions dont quelques uns ornés d'un bourrelet strié verticalement) et, plus profondément, de la poterie campanienne à vernis noir des deux côtés, de petits vases ou patelles très fins avec bandes et filets peints en rouge, jaune et brun, une grande abondance de coquilles, genre huitre et peigne, des fragments indéterminables d'objets en bronze.

Enfin les chercheurs de trésors du commencement du XIXe siècle auraient trouvé là des statuettes (?) gauloises en jaspe et en bronze, mais elles sont malheureusement perdues et nous en avons recherché en vain une description dans le mémoire qui les signale [1].

De tout ce qui précède, il ressort que le *castellum* de Constantine, qui se distingue des autres camps de la région par l'emploi d'un rempart flanqué de tours circulaires, a été occupé bien antérieurement à la conquête, que les romains l'ont utilisé comme camp militaire et y ont édifié des constructions portant leur empreinte, et qu'à cette époque le rempart nord et ses tours dont les bases sont en gros appareil furent réparés et surmontés de parties dont le menu appareillage

[1] Statist. des environs de l'Etang de Berre, ms aux archives de la Société de statistique de Marseille, année 1841.

tranche avec les constructions primitives. Certaines brèches permettent d'apercevoir l'ancien mur à grands blocs rappelant le mode de construction des *oppida* étrusques et notamment celui de Fiesole, mur qui, à une époque relativement récente, a été doublé à l'extérieur par un rempart formé d'éléments beaucoup plus petits ; mais, en l'état, il est impossible de dire si sa fondation est due aux Celtes ou aux Ligures Saluviens, dont une tribu, celles des *Cœnicenses*, habitait ces parages, ou bien encore s'il faut voir dans ces importantes fortifications l'œuvre des Grecs de Marseille, fondateurs de la petite colonie de *Mastramela*, située au pied de l'*oppidum* sur le bord de l'Etang, à Cap-d'Œil. Dans ce cas *Mastramela* aurait été le port, la ville maritime et Constantine, la citadelle (*arx*). Cette disposition existait à Marseille et ailleurs.

Le port aurait ainsi dépendu de Constantine que l'on pourrait identifier avec *Mastramela* et cette hypothèse expliquerait pourquoi Festus Avienus appelle ce port un *oppidum* :

Oppidum Mastramelæ
Priscum paludis [1].

Castellum de l'Escalette ou des Escalèdes. — Près de Sibour, sur la chaîne Eguilles-Lançon, s'élève un mamelon escarpé de trois côtés, le quatrième fermé par un mur. L'aire de ce retranchement est restreinte (moins d'un hectare) ; on y voit une petite citerne circulaire creusée dans le roc.

M. Gilles aurait trouvé là une monnaie marseillaise [2] ; nous y avons recueilli nous-mêmes des poteries indigènes et grecques, et M. Dallony un fragment de poterie ionienne à sujets brique sur fond noir.

Castellum de Meyreuil. — Au Nord de l'ancienne église de Meyreuil existent quelques vestiges d'un retranchement ayant plus d'un hectare et protégé sur deux côtés par deux tran-

[1] Or. marit. v. 691.
[2] Voies rom., p. 214.

chées ; il est rectangulaire et rappelle par sa forme et la disposition de ses murs, celui de Roquefavour [1].

On a trouvé là des briques romaines, puis des fragments de meules en basalte, des polissoirs en grès, des molettes en pierre et un cippe anépigraphe en granit rose qui se trouve aujourd'hui à droite de la porte d'entrée de la maisonnette Chabert appelée la propriété de l'ancienne église.

Enfin ce quartier a fourni une sépulture qui renfermait une parure en bronze composée de douze bracelets striés et de grandeur décroissante formés d'un jonc plat à l'intérieur et bombé du côté externe. Cette parure fait partie de la collection de Mlle d'Aubergue, d'Aix.

Commune de Pourcieux. — *Les Agaux :* Deux *castella.* Les deux retranchements de Pourcieux sont établis sur le roc et affectent la forme d'une elipse de petite dimension (150×80 environ et 200m×150). Les murs sont en pierres sèches et semblables à ceux déjà décrits. On y rencontre des fragments de meules en basalte et de la poterie indigène grossière.

Un de ces *castella*, situé sur le côteau, qui se dresse entre Vaunière et la Blanque, entre deux gorges qui font suite au Vallon de l'Eau présente trois étages en gradins : le premier a pu servir d'enclos pour le bétail, le second devait constituer le camp proprement dit et le plus élevé était évidemment utilisé comme vigie. Ce dernier étage est à aire très réduite.

Le plus grand de ces *castella,* plus élevé que le second, est appelé le *Grand Fort ;* l'autre est connu sous la désignation de *petit fort* [2].

Commune de Trets.— *Castellum du mont Olympe :* C'est le plus élevé de tous (705 m. d'altitude) ; il domine au Nord la vallée de l'Arc et au Sud celle de l'Huveaune. Défendu au Nord et à l'Ouest par des escarpements à pic d'une hauteur

[1] Ce Castellum a été signalé pour la première fois par M. Audric, Congr. Scientif. d'Aix, 1866, p. 251.

[2] Bonstetten a été le premier à signaler leur existence dans sa *Carte archéol. du Var*, p. 31.

considérable, il est fermé des deux autres côtés par trois murs en équerre formant trois enceintes en tout semblables à ceux des autres *castella*. Son aire mesure 400 mètres sur 200 environ et présente de nombreuses divisions carrées.

On y rencontre de la poterie grossière indigène et des fragments de meules. Citerne sur le côté Ouest, qui surplombe la source du Perdu. C'est à cette source que devait s'alimenter le camp, car la poterie est assez abondante près de cette fontaine et tout le long du sentier qui la relie au *castellum*.

Commune de Pourrières.— *Castellum du Pain de Munition (Annonæ Munitio?) :* A une heure de marche, au Nord du village de Pourrières, s'élève un imposant mamelon, environné de plaines et dont le sommet n'offrant aucun couronnement de rochers, atteint 615 mètres d'altitude. Aussi, les travaux faits pour transformer cette élévation en lieu de défense sont-ils considérables et empreints d'un génie dont les Romains seuls nous paraissent avoir été capables.

« La fortification ne commence qu'à mi-côte du mamelon ; « elle consiste en un mur qui s'élève en enveloppant la mon- « tagne de trois circonvallations successives. La dernière « contourne la crête du plateau dans l'intérieur duquel on « entre par une seule ouverture de 5 mètres de large. L'écar- « tement des autres voies est de 5 à 10 mètres, suivant la « pente plus ou moins forte de l'escarpement. Toutes sont « tracées de manière que chacune d'elles découvre et domine, « à bonne portée de trait, les circonvallations inférieures.

« Une clôture transversale, dont il ne reste que les débris, « paraît avoir retréci de moitié l'entrée de la rampe et des « ruines amoncelées font soupçonner des constructions dont « il est impossible de reconnaître le tracé.

« Les murs en pierres sèches du pays ont 6 pieds dépaisseur « ($1^{m}98$). Des deux parties distinctes dont se compose ce sin- « gulier monument (l'enceinte supérieure et les circonvalla- « tions rampantes), la première a été évidemment élevée dans « un but militaire de défense, l'autre constitue un accessoire

« que nous pouvons affirmer être inusité et même inconnu en « fortification... Nous serions portés à considérer l'ouvrage « entier comme construit de façon à remplir deux conditions « militaires très importantes : 1° de pouvoir être défendu « contre des forces très supérieures par un petit détachement « de 5 à 600 hommes (une cohorte) tenant successivement « derrière chaque circonvallation et disputant avec avantage « le long défilé de la rampe jusqu'à l'enceinte supérieure véri- « table citadelle de toute la position ; 2° d'être capable de « loger au besoin dans les circonvallations inférieures un plus « grand nombre d'hommes ou un dépôt de vivres, de muni- « tions ou de bagages. Le nom conservé par la tradition, le « degré de perfection auquel les Romains avaient porté la « fortification de campagne, la renommée militaire de Marius « confirment cette opinion [1]. »

A cette description très exacte, nous nous contenterons d'ajouter qu'un fossé, remarqué déjà par les auteurs de la Statistique des Bouches-du-Rhône et par M. Tiran [2], suit le pied de la troisième enceinte et mesure 3 mètres de lage sur 2 de profondeur, ce qui donne à la hauteur des remparts 5 mètres à la crète des ouvrages. Enfin il existe, au point culminant et au centre de la quatrième enceinte, des vestiges d'une tour ou donjon.

Les enceintes ont la forme d'élipses irrégulières qui mesurent la première 40 mètres dans sa plus grande largeur (elle est appuyée à ses deux extrémités sur des rochers à pic) ; la deuxième, 75 mètres; la troisième, 95 mètres et la quatrième, 125 mètres.

Comme on le voit, la disposition générale de ces ouvrages et aussi celle de détail dans la construction des murs formés d'assez gros blocs dont quelques-uns atteignent 2 mètres de

[1] M. Roguet, capitaine du génie, Mém. des Antiq. de France, 1832, t. IX, p. 384.

[2] M. Tiran. Mém. de la Soc. des Antiq. de France, 1840, t. V, p. 1.

long sur 0,40 ou 0,50 de côté posés transversalement ressemblent peu à tous nos autres *castella* construits par les indigènes, c'est que celui du Pain de Munition doit être romain. C'est également ce qui ressort de l'inspection des débris archéologiques que l'on rencontre en ce lieu et sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Des travaux récents [1] ont fait de ce camp un des pivots de la campagne de Marius contre les Ambrons ; c'est, croyons-nous, faire beaucoup d'honneur à un poste militaire inférieur à beaucoup d'autres *castella*, tant au point de vue de l'inexpugnabilité de la position qu'au rayon de vue dont elle disposait; mais il nous est impossible, à propos d'un simple inventaire d'antiquités, d'aborder un des plus graves problèmes de notre histoire locale.

On s'est borné à des dissertations, alors qu'il faudrait de patientes recherches, des observations minutieuses et des fouilles importantes pour approcher la solution de cette intéressante question.

Presque tout ce que l'on pouvait dire a été dit là-dessus ; il ne reste maintenant qu'à prouver.

Une deuxième visite faite au Pain de Munition nous a permis de constater que ce *castellum* communiquait avec ceux de Pourcieux, de l'Olympe, de Regagnas, de Gardelaban, du Cengle, de Claps et que l'on aperçoit de ce point les monts du Luberon, du Cheval-Blanc, de Brignoles et aussi l'étang de Berre.

Le Pain de Munition ne nous a fourni ni silex, ni meules en basalte, ni monnaies, ni aucun fragment de poterie marseillaise ou grecque et seulement des tessons de poterie indigène ne se rattachant qu'à deux types de vases ; l'un procédant du bol néolithique, l'autre du *dolium* gallo-romain de dimensions moyennes. La rareté même de ces tessons indique une occupation très passagère.

[1] Capitaine Dervieu. Campagne de Marius, 1890.

Commune de Puyloubier. — *Castellum* quadrangulaire au nord de village sur le flanc sud de la montagne de Sainte-Victoire, formé par un mur en pierres sèches comme ceux que nous venons de décrire et qui a été en grande partie détruit pour alimenter avec ses pierres des fours à chaux. Nous avons constaté la même cause de destruction pour un des *castella* de Belcodène.

La surface du camp de Puyloubier ne peut pour cette raison être exactement calculée ; de plus, son aire étant formée par la roche de la barre n'offre que de rares et peu intéressants débris de poterie. Sa forme était celle d'une parallelogramme.

Commune de Saint-Maximin. — Le *castellum* du *Défends*, qui occupe, à environ 450^{m} d'altitude, une position stratégique de premier ordre sur la ligne de séparation des bassins de l'Argens et de l'Arc, se compose d'un *ager* presque circulaire d'environ 150^{m} de diamètre entouré de murs en pierres sèches de 2^{m} d'épaisseur et ayant rarement plus d'un mètre d'élévation. Au sud et un peu en contre bas s'étend un parc vaste de 6 hectares environ clos par un mur et, en première ligne, par des escarpements sur deux côtés. Ce mur constitue une première enceinte à l'*oppidum*. Au sud de ce parc et à l'intérieur existe un silos circulaire de 5^{m} de diamètre.

La colline du *Défends* se prolonge, du côté nord, par une langue de terre large de 50^{m} et longue de 130^{m} qui relie le sommet occupé par l'*oppidum* au deuxième sommet que comporte la colline. Sur ce point culminant se dressait une vigie, sorte de donjon circulaire dont il existe encore les fondations et au-dessous en continuant dans la direction nord, on rencontre une portion de mur de la technique de ceux des *castella* qui semble être resté inachevé.

Plus bas encore et du côté ouest, deux murs paralleles font l'ascension de la colline ; ils doivent appartenir à l'enceinte du *castrum Rodenas* ou *Rodanas* qui paraît avoir été habité jusqu'au commencement du XIe siècle, époque à laquelle la population l'abandonna pour venir à la « Villa Sancti Maxi-

mini». Des chartes postérieures au XI[e] siècle font encore mention de diverses églises [1] situées au *castrum Rodanas*, mais il n'en reste plus aucun vestige [2].

Les débris industriels sont des plus rares dans le *castellum* du *Défends* qui est envahi par une vigoureuse végétation forestière. Nous n'avons recueilli à la surface que quelques rares tessons de poterie indigème appartenant à des vases de petites dimensions.

De ce camp, la vue s'étend fort loin dans toutes les directions et découvre plusieurs sommets du Var, des Bouches-du-Rhône et des Basses-Alpes qui sont couronnés par des *castella* ou par des vigies ; elle embrasse au sud les montagnes de Saint-Cassien et de la Sainte-Beaume, les Cavades, Rougiers et son volcan éteint, Saint-Probace de Tourves, La Celle, les montagnes de Brignoles et de Cotignac, les Jumeaux de Bras, La Pallière de Saint-Martin, le Pain de Munition, Claps, Sainte-Victoire, Les monts Auréliens.

A trois kilomètres au sud-est, dans la plaine se dresse un mamelon, supportant une vigie : c'est l'Agache de Recours (Rocosium) avec poteries et murs gallo-romains.

Commune de Velaux. — Cette commune renferme deux *castella*. Celui de Sainte-Eutropie et celui de Meynes, tous deux sur la rive gauche de l'Arc séparés par une distance de 1 kilomètre à vol d'oiseau. A égale distance de Meynes existe à Roquefavour sur la rive droite de l'Arc et dans le territoire de Ventabren un troisième camp retranché dont il sera parlé plus loin.

La réunion de trois ouvrages de cette importance dans un

[1] N.-D. ou Santa-Maria de Rodenis et Sancta Johannæ de Rodane. (Cartul. Saint-Victor, Chartes, 222, 224, 293, 294, 296, 303 et 307.

[2] La question de *castrum Rodanas*, nous écrit, sous la date du 12 juin 1902, M. Fernand Cortez, correspondant du ministère, est entière, elle n'a pas été que je sache étudiée. Son étude est pourtant des plus intéressantes pour nous, car elle se rattache à la question complexe et obscure des origines de Saint-Maximin.

aussi petit espace de pays est un fait assez particulier pour notre région et nous n'en connaissons qu'un autre exemple se rapportant à des retranchements moins vastes situés à Belcodène et que nous avons déjà cités.

Il ne peut être question ici d'un choix fortuit de ces emplacements, si l'on considère surtout que le camp de Meynes et celui de Roquefavour sont placés presque en face sur des roches escarpées qui enserrent l'Arc au point que la rivière coule en cet endroit dans un défilé mesurant à peine 300^{m} de large.

L'existence de travaux si rapprochés s'expliquerait plus facilement si ces trois *castella* appartenaient à des époques différentes, mais leur mode de construction, les monnaies, les poteries, les armes et les divers objets qu'ils ont fourni sont contemporains on pourrait même dire identiques, d'où l'on peut supposer que l'édification de ces forts a eu pour objet de fournir en même temps des refuges aux diverses tribus ligures qui occupaient le pays lors des campagnes de Sextius Calvinus ou de César et encore au moment de l'invasion des Teutons et des Ambrons, comme aussi au temps de la conquête gauloise, car ces *castella* ont donné des nommaies marseillaises du IVe siècle avant Jésus-Christ et ont continué à être occupés jusque sous Auguste.

Castellum dit Le Deven ou Défends de Meynes. — Ce retranchement qui occupe tout le plateau d'une colline détachée du massif d'Arbois qui s'élève au nord et à l'ouest de la ferme de Meynes, mesure environ 400^{m} de l'est à l'ouest et 200^{m} du nord au sud. Sa forme est celle d'un hexagone irrégulier ; il surplombe l'Arc sur sa face nord par des a pics qui continuent à l'ouest et sur une partie du côté sud. A l'est et au sud-est un mur en pierres sèches qui n'a plus que 1^{m} d'élévation sur 2^{m} de base défend les pentes accessibles.

Avant d'atteindre son extrémité ouest un mur transversal suivant une direction nord-sud et appuyé à ses deux bouts sur des escarpements forme une deuxième enceinte au milieu de

laquelle existe une excavation circulaire creusée de main d'homme dans le roc (20^{m} de diamètre sur 4^{m} de profondeur) entouré d'une ceinture de gros blocs. Achard [1] pensait que ce devait être là une citerne. Nous inclinons à croire que c'était un silo pour les céréales car le fond et les bords de l'excavation ne sont pas étanches.

Le *castellum* de Meynes ne communique qu'avec ceux de Roquefavoir et de Saint-Eutropie. Son rôle était donc plutôt celui d'un camp de concentration que celui d'une vigie.

Son occupation paraît, du reste, avoir été très passagère. Les poteries que l'on recueille sur son aire sont rares et appartiennent à l'industrie indigène ; on n'y trouve pas de vaiselle franchement romaine ni de tuiles à rebords ; nous n'y avons rencontré, en outre, que des dalles rectangulaires et des meuen basalte pour la trituration des grains et une obole marseillaise (argent) du VIe siècle, au type d'Apollon avec revers à la roue et les lettres M A.

A l'extérieur du camp on a recueilli à diverses époques des poignards coupant d'un seul côté et des fers de lance appartenant à des types barbares puisque Devoux, Achard et les auteurs de la *Statistique* les ont attribués aux Teutons et aux Ambrons [2]. Les abords du *castellum* voisin de Roquefavour ont aussi fourni des armes en fer semblables.

Castellum de Sainte-Eutropie. — Au sud-ouest de Velaux s'élève une colline ayant la forme d'un cône tronqué couronnée par une haute barre de roche à pic, si on la considère du village ; du côté opposé, elle se termine par un promontoire éfilé dont les pentes encore assez rapides mais accessibles pourtant, dévalent dans le vallon de l'Amandier. Au sommet, un plateau, dont la partie la plus large est occupée par le *castellum*, se trouve environné d'escarpements sur trois faces et

[1] Dict. des Villages, Hameaux... de Provence. Art. Velaux.

[2] STAT, art. Ventabren, t. II, p. 257, et GILLES. Les Saliens avant la Conquête, 1er fasc., p. 7 et 8.

séparé du restant de la colline par un mur semblable à ceux déjà décrits.

Du haut de ce plateau on jouit d'un point de vue superbe surtout du côté des étangs et de la mer ; le coup d'œil y embrasse toute la partie basse de la vallée de l'Arc et aussi quelques sommets de la région haute. Cette position exceptionnelle explique la longue occupation qui ressort aussi de la nature des objets découverts sur ce point éminemment stratégique.

Le *castellum* de Sainte-Eutropie commique avec ceux de Claps, Saint-Antonin, Olympe, Meynes, Roquefavour et Constantine.

Le camp mesure 100^{m} de large sur 60 de longueur, son aire devait présenter des divisions intérieures dont il reste quelques vestiges, mais les cultures qu'on y a pratiqué jusque à ces dernières années en ont fait disparaître une grande partie et la citerne même, notée par Gilles il y a 30 ans a été comblée.

Nous avons recueilli ou noté sur ce terrain : poterie indigène grossière (petits vases et dolia), poterie campanienne à vernis noir, poterie romaine grise et rouge, comme la vaisselle samienne, mais sans ornements, meules en basalte et en granit, scories de fer, clous en fer, verre antique vert et jaunâtre dont un pied de coupe, silex blanc taillé, fragment de petit vase ou mortier à sel en pietra ollare (chlorito-schiste), une pince à épiler en bronze longue de 0^{m}04 ; des coquilles (genres pectens, huîtres, venus).

Enfin, nous avons rencontré là des tuiles romaines à rebord dont la présence est peut-être due au voisinage de la chapelle de Sainte-Eutropie, dont on peut voir encore les ruines dans un bois de pin à quelques mètres à l'est du camp. Cette chapelle à abside en cul de four *au nord* mesurait 12^{m} sur 4^{m}50 ; autour d'elle les matériaux romains sont abondants et on y a noté l'existence d'auges funéraires creusées dans le roc que Gilles [1] datait du XIe siècle. Les documents nous apprenent

[1] Les Saliens avant la conquête...

que ce sanctuaire fut un lieu de pèlerinage très couru au moyen-âge et même jusqu'au XVIIIe siècle [1].

Au dehors du *castellum* on découvrit à différentes époques des amas d'ossements, des poignards et des piques en fer dont une de 23 pouces de long sur 1 pouce de large [2].

Roque-Pertuse, habitat fortifié sur un petit plateau isolé de la chaîne rocheuse à laquelle il appartient par une tranchée dans le roc de 3^{m} de large et de $1^{m}50$ de profondeur au milieu de laquelle on a ménagé une passerelle pour un homme. De là le nom de Roque-Pertuse, c'est-à-dire roche au passage, au pertuis.

Il est distant de un kilomètre de Velaux, de 2 kilomètres de Sainte-Eutropie et en contre bas, placé à 50^{m} au sud de la voie ferrée.

Le petit plateau circulaire qu'il occupe a 40^{m} de rayon ; il n'offre pas trace de murs et se trouve entouré de tous côtés par des escarpements qui ont de 5 à 10^{m} de haut.

On y remarque au centre un trou carré de $1^{m}50$ de côtés et de $0^{m}10$ de profondeur creusé de main d'homme dans la roche.

C'est dans un champ au pied de l'habitat (côté sud) qu'ont été trouvées en 1860, les deux statues qui sont au Château-Borély après avoir appartenues à M. I. Gilles, et quatre blocs de la même pierre [3] ; dont deux de $0^{m}50$ carrés portant

[1] Sainte-Eutropie vécut en Gaule et notamment en Auvergne, où aucun culte ne lui est aujourd'hui rendu. C'est d'elle qu'il est question dans une lettre de Sidoine Apollinnaire à Pragmace (Bollandistes, t. V, p. 3).

[2] Achard, verbo Velaux et Stat. II, 887.

[3] Ces monuments sont en pierre de Calissanne. M. Salomon Reinach (compte rendu des séances de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, 1901, p. 281) à très heureusemeet fait remarquer que ces statues beaucoup plus anciennes qu'on ne l'a pensé jusqu'à maintenant et du Ve siècle avant notre ère, appartiennent à un art greco-celtique ou greco-ligure encore inconnu, à étudier conjointement avec les produits de l'art greco-ibérique révélé par les trouvailles du Cerro de los Santos et d'Elche signalées par M. Heuzey. M. Reinach rapproche, dans cette note, les statues de Velaux d'une statue à ornements géométriques découverte à Grezan (Gard), en 1901, et signalée par



Statue de Velaux

trois profondes entailles, une de chaque côté et une par-dessous. Les deux autres ont $0^{m}80$ de long, $0^{m}30$ et $0^{m}10$ d'épaisseur, couverts de quadrillages peints en rouge et semblables aux vêtements des statues : l'un d'eux porte vers le haut un œil ou croissant peint en rouge long de $0^{m}10$ sur $0^{m}03$ de haut ; l'autre, dont la peinture a presque disparu, porte à sa face supérieure une entaille ovale. Un des socles des statues porte aux quatre angles des feuilles semblables à celle du laurier. Le tout était mélangé à des poteries et à des ossements humains.

Nous n'avons recueilli là que de la poterie indigène se rapprochant par son ornementation des vases du bronze, notamment la base d'un vase assez grand avec cordon circulaire en relief orné de traits en X formant des lozanges et une tablette en pierre offrant des traits formant aussi des lozanges peints en rouge comme les vêtements des statues de Velaux et les stèles d'Orgon et de Trets.

Commune de Ventabren. — *Castellum* de *Roquefavour*, appelé le *Castellas*, le *Camp*. Il est établi sur des escarpements de 10 à 40^{m} de haut qui surplombent la rive droite de l'Arc et semble ainsi défendre ce passage et aussi celui suivi dans la plaine du côté est par l'antique chemin devenu la voie aurélienne de Calcaria à Saint-Chamas. Défendu au sud et à l'est par des escarpements, il est fermé à l'ouest et au nord par deux murs se rencontrant à angle droit. Celui de l'est à 150^{m} de développement ; l'autre, qui est mieux conservé, plus de 300^{m} et ce dernier est longé extérieurement par un fossé creusé dans la roche large de 6^{m} et profonde de 5. Ces murs, formés de deux parements et d'un blocage intérieur, le tout à pierres sèches, ont 3^{m} de base et de 2 à 3^{m} d'élévation. Ce *castellum*

M. Carrière, conservateur du musée de Nîmes. Cf. aussi pour les statues de Velaux : Gilles. Les Saliens avant la Conquête, 1878. Reinach. Répert. des Antiq. du musée Saint-Germain, p. 25 et 191, et Revue Archéologique, 1880, t. 1, p. 342, et 1882, t. 1, p. 326. H. de Gérin-Ricard. Bull. Archéol. du Comité des trav. hist., février 1900. C. Jullian. Rev. historiq. de Provence, 1901, p. 409.

qui offre de grandes analogies avec ceux d'Entremont et de l'Olympe avec lesquels il communique [1] présente de nombreuses divisions intérieures surtout au nord et à l'ouest prises par Gilles pour une deuxième enceinte [2].

Ce retranchement nous a fourni : fragments de petites meules en basalte, éclats informes de silex, très nombreuses scories de fer dans l'angle nord-est, poterie campanienne et poterie grossière indigène (dolia et petits vases) sans ornements. On y a recueilli des monnaies marseillaises (Castanier).

Au pied du camp (côté sud) ou a trouvé des piques, des javelots et sept poignards en fer qui sont restés longtemps entre les mains du gardien de l'aqueduc sur lequel passe le canal de Marseille.

Les auteurs de la *Statistique* parlent d'une statue de femme assise de deux pieds de haut qui aurait été trouvée en ce lieu et transportée dans le jardin du prieur de Ventabren où elle aurait disparue avant leur visite en ce lieu [3]. Nos recherches nous ont permis de retrouver ladite statue encastrée dans un mur du jardin du prieuré et masquée par un épais feuillage de lierre, accompagnée de débris de bas reliefs du XVe ou du XVIe siècle, qui proviennent de la démolition de la chapelle du château féodal de Ventabren. Cette provenance du château (en provençal *castellas*) explique la confusion faite par les auteurs de la *Statistique* qui avouent ne jamais avoir vu la statue en question et lui donnent comme lieu d'origine le retranchement de Roquefavour aussi appelé le *Castellas*.

[1] On aperçoit aussi de ce point les *castella* du Baou-Rouge, du Cengle, etc.
[2] Les Saliens avant la Conquête. Ventabren et Roquefavour.
[3] Stat., t. II, p. 899.

CASTELLA ET OPPIDA DE LA VALLÉE DE L'ARC

NOMS des Castella et des Oppida	COMMUNES	Altitude	SURFACE TOTALE	SURFACE HABITABLE	NOMBRE présumé d'habitants	OBJETS RECUEILLIS — MONNAIES prerom.	MONNAIES romaines	POTERIES prérom.	POTERIES gal.-rom.	POTERIES romaines	Haches polies	Instr. en silex
Rive droite :												
Castrum Rodenas ou Deven......	Saint-Maximin	474	70.000 m	10 000 m	1.000			+				
Les Agaux (3 op.)	Pourcieux	440	10.000	5.000	500				+			
Pain de Munition.	Pourrières	615	15.000	3.000	300				+			
Puyloubier.......	Puyloubier	460	10 000	5.000	500							
Entremont.......	Aix	300	80.000	30.000	3.000	+		+	+		+	+
Roquefavour.....	Ventabren	155	80 000	30.000	3.000							
L'Escalède.......	Lançon		10 000	4.000	400	+	+		+			
Constantine......	Id.	177	70 000	40 000	4.000	+	+	+	+	+	+	+
Rive gauche :												
Olympe..........	Trets	893	80.000	30 000	3.000				+			
Regagnas........	Id.	716	3.600	3.000	300				+			
L'Agache........	Belcodène	415	2.358	1.750	200			+	+			
Le Tineou.......	Id.	400	22.000	10.000	1 000				+			
Sousquière.......	Bouc	452	30.000	10 000	1 000	+	+	+			+	+
Meyreuil........	Meyreuil	343	15.000	8.000	800			+	+			
Sainte-Eutropie...	Velaux	260	8.000	3.000	300							
Meynes...	Id.	237	80.000	30.000	3.000			+	+	+		+
					22.300							

En supposant que tous ces camps fussent contemporains on peut évaluer la population de l'Arc à environ 22,300 personnes.
Suivant le dernier recensement la population des communes de cette vallee s'élève malgré la dépopulation des campagnes à environ 55.000 habitants dont 29,418 pour Aix seulement.

Archéologie Préromaine

Si la vallée de l'Arc, comme la plus grande partie de la Provence, n'a encore fourni aucun vestige d'une industrie franchement *paléolithique* les objets se rattachant au *néolithique* et plus spécialement à la fin de cette période à son point de jonction avec l'apparition du bronze y sont assez abondants.

L'extrême rareté des objets en bronze semble indiquer qu'ici le règne de ce métal a peu duré et qu'il a dû de bonne heure s'effacer devant l'arrivée du fer.

La grotte sépulcrale à inhumation de Saint-Marc, près Aix, et la station en plein air de Saint-Antonin sont nettement de la pierre polie, tandis que nous sommes très disposés à faire entrer dans la période primitive du bronze la grotte sépulcrale à incinération de Onze-Heures, les stations en plein air de la Combe, de Sainte-Catherine, la nécropole de la Bastidonne (Trets), la station de la Grande Bastide (Fuveau), les ossuaires de Sièges-Simiane avec poteries semblables à celles des Terramares [1], les deux tumuli du Cengle (Roques-Hautes), celui de la Blaque, entre Luynes et les Milles, et celui de Bouc, les deux peulvans de Vauvenargues [2].

A la belle époque du bronze se rattache le tumulus des bords de l'Arc (Pourrières) où fut trouvée, en 1850, la très belle épée avec bouterolle que nous avons fait connaître et qui pourrait bien être d'origine phénicienne ou grecque [3].

Le caractère et la distribution topographique des trouvailles

[1] Fouillés par M. Marion en 1897.

[2] Cf. H. de Gérin-Ricard. Statistique préhist. et protohist. des B.-du-R., 1899 ; Fournier et Repelin. Recherches sur le Préhistorique de la Basse-Provence, 1901, p. 53 et suivantes ; Chaillan. Le Cengle, p. 51 ; Michel Clerc, Les Phéniciens dans la région de Marseille, 1901, p. 32 et suiv.

[3] H. de Gérin Ricard. Statist. préhist., p. 30, et Monographie des communes de Peypin, Belcodène, etc., p. 4, et planche reproduite ici.

semble indiquer que les premiers habitants de la vallée de l'Arc, ceux de la pierre polie, étaient peu nombreux, habitaient des grottes et aussi des huttes, possédaient quelques animaux domestiques et inhumaient leurs morts dans les cavernes.

Leurs successeurs, à l'âge du bronze avec persistance de la pierre polie, n'habitent plus les grottes mais des villages de cabanes dans la plaine alluvionnaire où leurs troupeaux trouvaient de plantureux herbages [1]. Ils ne quittaient cette position que dans les moments de danger pour s'enfermer dans les *castella* de la montagne ; ils joignaient aux produits de la chasse et de la pêche ceux de l'élevage du bétail et de l'agriculture, très peu répandue sinon inconnue des chasseurs néolithiques de Saint-Marc et du Colombier. Enfin, ils incineraient leurs morts et déposaient ensuite leurs restes, logés dans de petites urnes en terre, avec un assez riche mobilier funéraire, dans des grottes (Baume de Onze-Heures et de Saint-Zacharie) dans des cimetières (La Bastidonne, Trets) ou dans des tumuli.

Les Ligures des Apenins, dont nous parlent les textes comme misérables, vêtus de peaux de bêtes, couchant sous les arbres ou dans des grottes, devaient ressembler par leur genre de vie aux Segobrigiens qui occupaient les environs de Marseille avant la fondation de cette ville, aux néolithiques robenhausiens de l'Huveaune et de l'Arc.

Dans les couches archéologiques qui se succèdent du robenhausien à la conquête romaine, il n'existe, en effet, aucun hiatus où l'on puisse emplacer l'archéologie ligure. La coexistance dans les *oppida* des instruments de silex, des poteries archaïques avec des haches polies, des armes, des objets en bronze, des monnaies marseillaises et gauloises et de la poterie peinte ou vernie nous dispose à considérer cette industrie variée comme à peu près contemporaine.

[1] La Station de Sainte-Catherine les Trets occupait plus de 3 hectares.

Voilà qui remanierait considérablement les chronologies préhistoriques en ce qui touche au S.-E. de la France et disposerait à rapprocher de nous, jusqu'au VIe et même jusqu'au IVe siècle, l'âge du fer avec survivance du silex, fixé par les préhistoriens au Xe siècle avant notre ère[1].

L'industrie de l'époque préromaine est caractérisée sur les bords de l'Arc par des haches et des silex, des poteries et divers accessoires de parure.

Haches, ciseaux et herminettes en jade, obsidienne serpentine, ou roches serpentineuses. — Elles sont abondantes et plutôt de petites dimensions (de 0,03 à 0,21 de longueur) et à un seul tranchant. Presque toutes triangulaires, aucune n'est percée, comme dans le type danois, ou munie d'une coche ou gouttière pour coïncer l'emmanchage.

Silex. — Les instruments sont petits, très perfectionnés par d'atroites retouches et comprennent des couteaux prismatiques à arête double, des racloirs, des grattoirs, de fins burins, des flèches à pédoncule et à ailerons, des tranchets ou flèches à tranchant transversal.

Poteries. — Presque tous les fragments de vases recueillis appartiennent à des types moyens ou petits. Ils sont la plupart sans ornements; quelques-uns présentent des chevrons. Tous sont d'une pâte assez grossière mélangée de mica ou de grains de carbonate de chaux, sauf quelques spécimens d'une fine poterie tournée et ornée de cercles concentriques qui paraît avoir été importée[2]. Mamelonnées ou percées, les anses n'offrent pas un type particulier.

Parures. — Elles étaient formées de colliers de coquilles, de perles phalliques en serpentine ou en pierre dure, de perles ayant la forme d'un disque percé, taillées dans de la pierre

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, la contemporaineté de l'usage des instruments en silex et en pierre polie, avec le bronze, le fer et les monnaies a été démontrée par les travaux de M. Vasseur, op. cit.

[2] Notre collection.

ou des coquilles, de pendeloques en quartz et en ade et de dents d'animaux percées.

Divers accessoires. — Polissoirs, percuteurs, nuclei et petites sphères appelées billes des dolmens.

Objets en bronze. — Tous proviennent des environs de Trets. Pointes et traits de flèche, épée et sa bouterolle (pl. II et III), des haches pleines (Fuveau et Puyloubier) et une pièce, trouvée par M. Maneille à la grotte de Onze-Heures, dont il est assez difficile de s'expliquer l'usage et que je ne crois pas avoir été une clochette. Cet objet a la forme et les dimensions d'un dé à coudre d'enfant ou d'un bout de canne avec deux trous près de ses bords pour le passage d'une clavette. Diamètre 1cm, haut 0,015.

Sculptures. — Les plus curieux spécimens de sculpture sur pierre à l'époque du bronze sont pour la vallée de l'Arc en dehors des deux statues de Velaux dont nous parlerons plus loin, des stèles funéraires gravées que nous pensons être plus anciennes et qui ont été signalées, par nous, pour la première fois, en janvier 1900[1].

Avant de les décrire et de les commenter il convient de parler de petits ornements semblables découverts jadis à Orgon (Bouches-du-Rhône).

En 1876, le Comité des travaux historiques recevait une note sur sept pierres sculptées trouvées à Orgon et déposées au musée Calvet à Avignon[2]. C'était à l'époque les seuls monuments du genre que l'on connaissait en Provence ; une découverte faite depuis à Trets permet maintenant de revenir sur ces pierres et d'éclaircir divers points demeurés obscurs :

1° Que représentent les gravures qui ornent ces petits monuments ? Ont-elles une signification ?

2° Quelle était la raison d'être de ces monuments? De quels faifs perpétuaient-ils le souvenir ?

[1] Bull. d'Archéol. du comité des travaux historiques, février 1900.

[2] Cette note de M. Ed. Flouest a été insérée, avec figures, dans le Bull. des Soc. Sav., vol. IV, 6e série, 1876, p. 206 et suiv.

3° En connaît-on de semblables en Provence ?

4° A quelle époque de l'histoire ou de la préhistoire remontent-ils ? Peut-on les dater ?

Nous tacherons de répondre à ces diverses questions :

1° Comme signification M. Flouest a vu dans ces sculptures des préoccupations hiératiques de l'artiste qu'il attribue au mysticisme des nombres chez les Gaulois. La plupart de ces dessins se rapportent selon lui à *un seul* type représentant une enceinte en creux avec une ouverture *et* une levée centrale ou quille, deux levées latérales et des chevrons gravés sur tous les reliefs. Or, ces sculptures se rapportent à *deux* types bien distincts : l'un figurant une enceinte quadrangulaire en relief avec un passage -- un détroit — dans le bas ; l'autre, un encadrement d'où se détache dans le haut une quille, le tout en relief. La quille n'est associée au détroit sur aucune de ces pierres contrairement à ce qu'indique la figure 2 du mémoire de M. Flouest et aussi un essai malheureux de restauration (fig. 4) tenté dans le même travail.

A propos de cette reconstitution, il est bon de remarquer que son auteur, tout en reconnaissant qu'aucun des sept fragments qu'il décrit ne peut se raccorder à un autre — ils appartiennent chacun à des monuments distincts — essaye d'en assembler deux, obtenant ainsi un dessin qui n'a aucun sens.

Nous estimons que point n'était besoin de recourir à ce moyen puisque un de ces monuments (celui figuré le premier dans l'étude précitée et qui porte le numéro 2 de la planche IV ci-jointe) est à peu près entier [3].

La signification de ces hiérogliphes s'explique, croyons-nous, tout *naturellement* : il faut y voir la désignation du sexe de la personne ensevelie au pied de la stèle. Nous croyons cette observation concluante et pour qu'on puisse en

[3] C'est en parlant de cette pierre que M. F. dit : « Je ne puis cependant méconnaitre que la pierre B. ne se prête pas aussi aisément que les autres à la reconstitution proposée. »

bien juger, nous avons groupé ci-après au bas de la page 71 les trois stèles d'hommes (fig. 1 à 3) caractérisées chacune par un phallus (appelé quille par M. F.) et nous avons disposé, à la page 72, les quatre stèles de femme (fig 4 à 7) où un passage ou détroit pratiqué dans la partie inférieure de l'enceinte indique la cteïs [1].

Quant aux lignes chevronnées de nombre inégal qui se voient sur les côtés de six de ces monuments, on en est réduit à des hypothèses, et en l'état il nous est impossible d'en fournir une explication satisfaisante.

En effet, si dans la figure 1 on peut croire que l'artiste a voulu indiquer le système pileux du pubis, les autres pierres ne se prêtent pas à cette supposition et l'on peut se demander si ces lignes n'indiquent pas l'âge du défunt, ou bien le rang qu'il occupait dans la hiérarchie de sa tribu ou encore la génération à laquelle il appartenait dans la généalogie de sa famille, mais il est plus probable que nous sommes ici en présence de gravures purement décoratives [2].

2° Quelle était la raison d'être de ces monuments ? De quels faits perpétuaient-ils le souvenir ? Suivant M. Flouest, ils caractériseraient un culte : Ce serait des stèles religieuses.

M. Gilles ne partage pas cette manière de voir et pense qu'on devait les porter comme des talismans sur la poitrine pendues au cou pendant les cérémonies [3] ; or, complètes, ces

[1] Dans l'Aveyron et le Tarn, M. l'abbé Hermet a découvert à la tête de tombes, attribuées par leurs dispositions seulement à l'époque du fer, des menhirs, statues sexués. Cf. aussi H. Schliemann, *Ilios*. Paris, 1885, p. 564.

[2] Parmi les belles découvertes effectuées à Suze par M. de Morgan nous avons remarqué des briques émaillées de l'époque élamite (IXe siècle avant notre ère) qui offrent des carrés disposés en damier et des plaquettes non émaillées (de 700 à 630 avant J.-C.) à plusieurs rangs de chevrons qui rappelent les stèles de Trets. Toutefois, ce système de dessins géométriques se rencontre dans tant de civilisations d'âges et aussi peut-être d'origines diverses, qu'il est impossible pour le moment d'en tirer des déductions satisfaisantes.

[3] Le *Pays d'Arles*. I. Gilles. Toren, Paris, 1890, p. 315-17.

pierres devaient peser plus de 30 k.!! Il faudrait donc supposer un grand fanatisme de ces suppliciés de l'adoration pour admettre de telles pratiques.

Pour obtenir quelques éclaircissements sur leur utilisation, nous avons d'abord recouru au *Catalogue manuscrit des antiquités Gauloises* du musée Calvet qui désigne ainsi ces pierres sous le numéro 139 :

« Sept fragments de figures gauloises en bas-reliefs sur « pierre, dans le style égyptien. Trouvées dans la montagne « d'Orgon en 1838 et données par M. Renaux, architecte du « département de Vaucluse en 1842 et 1849. Hauteurs de 0m08 « 0m30 [1]. »

C était vague comme indication de lieu ; mais une enquête faite sur place nous a appris qu'elles provenaient de la montagne du Grand-Couvent où une chapelle toute moderne a été reconstruite sur l'emplacement d'une plus ancienne autour de laquelle on a trouvé aussi des sépultures romaines et un autel au dieu gaulois Taran [2]. En interrogeant le sol, nous n'avons pu nous convaincre que d'une seule chose à savoir que cet emplacement avait été choisi comme nécropole à une époque très reculée et qu'on avait continué à y enterrer jusque sous le Bas-Empire.

Cette constatation générale ne serait pas suffisante pour indiquer clairement que les stèles d'Orgon étaient des monuments funéraires, si une découverte — dont nous allons parler — n'était venue expliquer le problème en indiquant que ces pierres gravées n'avaient pas d'autre destination.

3° Existe-t-il d'autres monuments de ce genre en Proveuce?

Oui Il en a été découvert à Trets, au quartier de la Bastidonne, sur le plateau d'un petit côteau (la planche IV ci-jointe

[1] Ces dimensions comme celles indiquées dans le Bulletin des Sociétés Savantes sont inexactes 1876. La hauteur de ces monuments varie entre 0,15 et 0,35.

[2] Mém. de l'Acad. de Vaucluse. t. VI, 1887, p. 61.

figure ces fragments de monuments que nous avons donné déjà en photogravure dans notre Statistique Préhistorique et Protohistorique des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes [1]).

4° A quelle époque de l'histoire ou de la préhistoire remontent-ils ? Peut-on les dater ?

Si le plateau d'Orgon, avec ses mélanges d'époques et les remaniements qu'il a subi, ne peut nous fournir le moyen de répondre à cette question, le côteau de la Bastidonne à Trets, nous a permis de faire des constatations concluantes. En effet, en opérant des défoncements pour planter la vigne on a mis à jour les débris de plus de 15 stèles gravées, mélangées à de nombreux ossements humains incinérés, logés dans des vases en poterie de dimensions moyennes et sans ornements, tous brisés. On a, en outre, recueilli là 60 haches en pierre polie, des polissoirs en grès, des coquilles percées, de ces petites sphères calcaires qui ont été appelées billes des dolmens, de nombreux petits couteaux et des tranchets triangulaires en silex du type de Sainte-Catherine de Trets. Sur le sol de ce cimetière qui mesure environ 35^{m} sur 20^{m}; nous avons recueilli divers spécimens de ces objets mais M. Maneille, de Trets, possède la plupart des documents fournis par ce plateau, y compris les fragments de stèles.

Dans la même commune, la grotte sépulcrale à incinération du Baou de Onze-Heures a fourni des silex, une hache et des poteries du même type, mais on y a aussi trouvé quelques objets en bronze [2].

L'absence de ce métal à la Bastidonne ne me paraît pas

[1] Mém. de la Soc. de Stat. de Marseille, 1899, t. II, p. 254-55, et planche I. En 1899, j'avais cru pouvoir rapporter les fragments des stèles de Trets aux débris d'un dolmen à gravures comme ceux du Mané-Lud et de Gavrinis à cause des poteries, haches polies et « billes de dolmens » qui les accompagnaient. De plus, je ne connaissais à cette époque ni les stèles d'Orgon ni celles du musée de Grenade.

[2] H. de Gérin-Ricard. Statist. Préhist. déjà citée pages 31 et 32.

une raison suffisante pour faire remonter l'âge de cette nécropole au néolithique moyen ; nous croyons au contraire que le synchronisme est patent entre l'industrie des hommes de la Bastidonne et celle reconnue à la grotte de Onze-Heures qui appartient au commencement de l'âge du bronze.

La forme générale des stèles de Trets et d'Orgon, avant leur mutilation, devait être triangulaire. Dans les Alpes cette coutume de mettre à la tête des morts une pierre de cette forme semble s'être continuée jusqu'à la fin du bronze puisque dans les tombes, regardées comme Halstaltiennes de la vallée de l'Ubaye, M. le Dr Ollivier a constaté partout leur présence [1].

Quant à attribuer les monuments d'Orgon et de Trets à tel ou tel peuple, nous ne nous hasarderons pas à le faire parce que rien ne nous permet, même une simple supposition sur ce point, et c'est fort judicieusement que M. Alexandre Bertrand a fait remarquer avec sa haute compétence, au sujet des stèles d'Orgon qu'on ne pouvait, avec raison, les attribuer sans de nouvelles preuves aux Ibères ou aux Ligures [2].

Rien dans la numismatique gauloise, ne se rapproche du motif d'ornementation de ces stèles.

« Avec quels instruments ces populations primitives gra-
« vaient-elles des pierres aussi dures ? se demande M. I.
« Gilles. Le frottement n'est pas possible pour les reliefs et
« n'est pas toujours facile pour les creux ; ce travail est donc
« aussi incompréhensible que l'idée qu'il représente et pour
« l'un comme pour l'autre, nous n'avons qu'à constater notre
« ignorance [3] ».

Les stèles de Trets sont taillées dans un calcaire moins dur que celles d'Orgon, aussi les gravures sont-elles plus belles et les règles de la symétrie mieux observées dans la disposition

[1] Congr. Scientif. de Fr. tenu à Aix en 1867, t. II, p. 241-44.
[2] Rapport précédant la note de M. Flouest, déjà citée.
[3] Le Pays d'Arles, ouv. cité.

des motifs géométriques qui les ornent. C'est avec des burins, de silex et de serpentine dont on a recueilli des exemplaires à la Bastidonne et peut-être avec le concours du sable et de l'eau que ce travail de gravure a dû s'effectuer, en employant le frottement et même l'écrasement.

N'est-ce pas avec de tels instruments que les hommes de Trets découpaient des perles dans des pierres autrement dures et dans des coquilles, besogne plus difficile et plus délicate que celle nécessitée par les gravures dont il s'agit ?

M Flouest a dit que ces stèles avaient une origine commune avec les statues de Roque-Pertuse (Velaux)[1] Bouches-du-Rhône, ce en quoi nous sommes d'accord avec lui, mais il omet de dire ce qui l'a conduit à cette conclusion et donne dans son travail la reproduction d'une de ces statues vue de face. Or, si un rapprochemet peut se faire entre l'ornementation géométrique des stèles et les statues de Velaux, ce n'est que dans les (?) boucliers que celles-ci portent au dos.

Il est exact que ces statues étaient peintes puisque l'on aperçoit encore sur elles des traces de sanguine et aussi d'ocre jaune, devons-nous ajouter. Pour abonder dans le sens indiqué relativement à la parenté qu'on soupçonne entre les statues et les stèles, nous devons dire — ce qui n'avait point encore été remarqué — que quelques-unes des stèles d'Orgon (notamment le n° 3), et de Trets (n°s 3, 5 et 7) portent aussi des traces très apparentes de sanguine ; d'autres sont noircies par le feu comme si l'incinération des corps avait eu lieu contre elles et lorsqu'elles étaient déjà fichées en terre.

Remarque. — Toutes les stèles d'Orgon et de Trets sont ornées d'un seul côté , elles ont toutes été brisées intentionnellement par le milieu, mais on paraît s'être moins acharné sur celles d'Orgon que sur celles de Trets ; pas plus dans une localité que dans l'autre on ne peut rassembler les fragments, ce qui indique que les parties qui manquent ont dû être dis-

[1] Musée Borély, Marseille, n°s 429-430.

persées au loin par ceux qui ont violé les tombes ou voulu détruire un culte rendu aux morts qui reposaient sous ces stèles.

Nous ne pensons pas qu'il faille attribuer ces détériorations aux Romains de la Conquète, plutôt constructeurs que destructeurs. Ce fait a dû se produire au cours d'une des nombreuses invasions, venues du Nord avant cette époque et qui saccagèrent en Gaule nombre de cimetières.

Il ressort donc de l'article ci-dessus qu'en 1900[1] nos conclusions sur la destination, la signification et l'âge de ses sculptures étaient les suivantes :

Ces monuments sont des stèles funéraires.

Ils figurent le sexe du défunt.

Ils appartiennent à la période primitive du bronze.

Ces constatations nous paraissent pleinement confirmées par la découverte faite dans la province de Grenade (Espagne) de monuments analogues dont un surtout trouvé à Asquerose est identique à celui figuré sur notre planche IV (fig. 3)[2].

Deux autres stèles provenant d'Asquerose et de Molino del Rey sont aussi sexuées, mais comportent des figures humaines plus ou moins complètes.

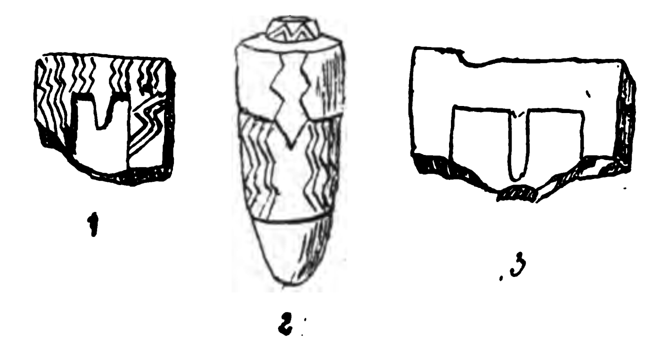
La découverte de ces stèles, qui sont au musée provincial de Grenade, paraît en outre dissiper les doutes qu'on avait jusqu'à maintenant sur la désignation du peuple qui avait produit ces sculptures doute qui faisait écrire à M. Alexandre Bertrand en 1876 (à propos des pierres d'Orgon) « qu'on ne pouvait avec raison les attribuer sans de nouvelles preuves aux Ibères ou aux Ligures ».

[1] H. de Gérin-Ricard, Note déposée aux archives du musée des antiquités nationales de Saint-Germain, et Rapport sur ladite note par M. S. Reinach. Bull. du Comité-d'archéologie, février 1900.

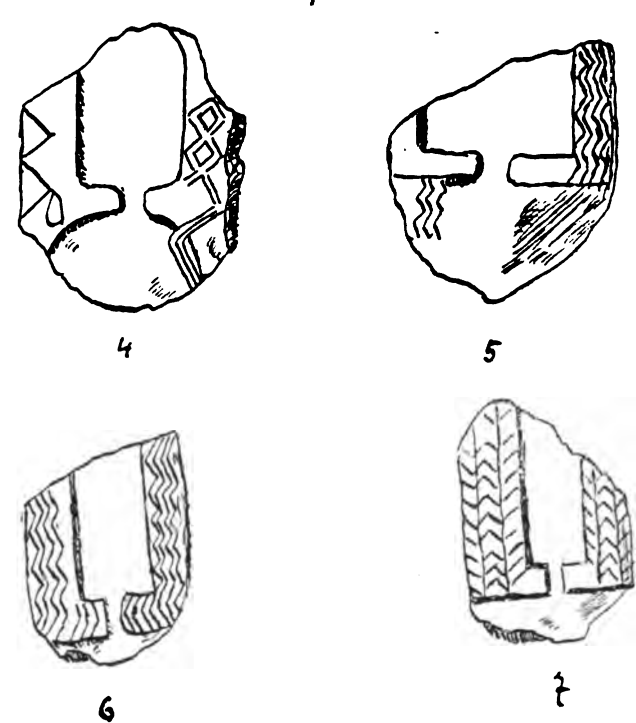
[2] Cette stèle offre de chaque côté de la quille un cercle qui pourrait disposer à y voir les yeux d'une figure humaine mais ces globulles, sont ici des parties de l'organe principal. Le doute ne nous paraît plus permis si l'on considère que les figures humaines des autres stèles espagnoles sont arrondies au sommet de la tête, tandis que la pierre en question est carrée.

Or, c'est à l'extrémité sud de l'Espagne, c'est-à-dire du pays des Ibères que l'on vient de trouver des monuments semblables à ceux de la Provence, qui, elle aussi, a été habitée par ce même peuple. De plus, il s'ensuit de ces rapprochements et de ces constations que, si, comme nous le pensons, les stèles d'Espagne et de Provence appartiennent à la période du bronze, les Ibères utilisaient ce métal avant la conquête ligure.

C'est à l'obligeance de M. Pierre Paris, le savant professeur à l'Université de Bordeaux, que nous devons la communication du dessin des stèles de Grenade qu'il a bien voulu accompagner de ces mots : « Je vous envoie l'image des trois seules stèles du type qui vous intéresse que j'ai rencontrées en Espagne. Il n'y en a qu'une qui ressemble vraiment aux vôtres ; mais ce qu'il y a de très curieux dans les vôtres, c'est qu'elles sont ornées de dessins tout à fait semblables à ceux qne j'ai retrouvés sur une multitude innombrable de tessons ibériques, non plus gravés, mais peints. » [1].



[1] Lettre du 3 mai 1903. M. P. Paris a depuis publié ces stèles dans son bel ouvrage : *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive.* Paris. Leroux, 1903, t. I, p. 85.



Description des gravures. — Stèles d'Orgon. — Pierres bombées en calcaire d'un grain assez serré, point trop dur et qui paraît avoir été tiré d'une couche de la localité où le néocomien domine. Epaisseurs de 0,06 à 0,10.

N° 1. Manque la moitié dans le haut 0,15×0,17.

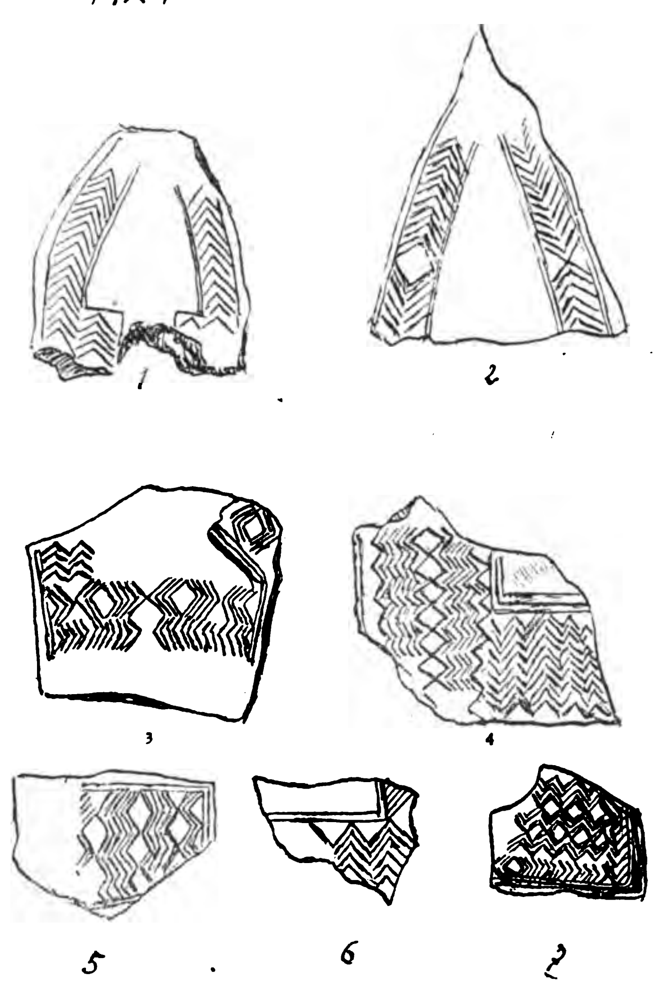
2. Presque entière, pierre cylindro-conique applatie, partie médiane évidée. Cette pierre a la forme d'un phallus 0,28×0,12.

3. Pierre quadrangulaire, la moitié manque dans le bas 0,18×0,27.

4. Pierre irrégulière dont il manque le tiers dans le haut 0,35×0,26.

5. Pierre ovoïde dont il manque la moitié dans le haut 0,35×0,29.

6. Pierre triangulaire dont il manque un tiers dans le haut 0,30×0,19.
7. Pierre triangulaire dont il manque un quart dans le haut 0,27×0,20.



Stèles de Trets. — Dalles plates en calcaire très fin et d'un blanc jaunâtre semblable à celui de la couche oligocène de

Saint-Zacharie dont la flore a été décrite par G. de Saporta et qui est distante de Trets de 7 kilomètres à vol d'oiseau. Epaisseurs de 0,03 à 0,08; hauteurs 0,10 à 0,30 ; largeurs 0,05 à 0,25.

Un seul de ses monuments est à peu près entier. C'est une stèle femelle (fig. 1).

CHAPITRE III
VOIES ANTIQUES

La Voie Aurelienne

La vallée de l'Arc a été de tout temps une voie naturelle de communication entre les bords du Rhône et le littoral. La route la plus directe de Rome à Arles et en Espagne l'empruntait dans presque toute sa longueur en passant par Aix: Aussi l'importance de cette vallée est manifeste pour l'étude des relations qui existaient entre l'Italie, l'Espagne et les diverses peuplades qui habitaient la Provence dans l'antiquité. Les Grecs de Marseille, qui, dès le VIe siècle avant notre ère, commençaient à se substituer aux Phéniciens dans le bassin occidental de la Méditerranée, ne manquèrent pas d'utiliser pour le service de leurs colonies des chemins ou frayés qui existaient peut-être depuis longtemps. Les commerçants massaliotes étaient d'ailleurs les fidèles alliés de Rome. Pour se ménager sa protection contre les tribus barbares du sud de la Celtique, ils s'étaient constitués en quelque sorte les hommes d affaires et les entrepreneurs de transport des armées romaines [1].

Dans ce but ils exécutèrent à la route littorale de nombreux redressements, ce qui lui permit de mieux desservir une plus grande étendue de territoire. Ils plantèrent, de huit stades en huit stades, des bornes pour indiquer les distances parcou-

[1] Lentheric, Le Rhône, t. I, p. 66.

rues [1] ; ils assurèrent ainsi la marche régulière des convois de la République ; et ce fut sur ce tracé, déjà très perfectionné que les Romains établirent peu de temps après, et d'une manière définitive, leurs deux grandes routes militaires du midi de la Gaule, la *via Domitia* et la *via Aurelia.*

La *via Aurelia* qui sortait de Rome par la porte Janicule (aujourd'hui Saint-Pancrace) conduisait à Arles, en suivant presque constamment le littoral, passait par Pise, Luna, Gênes, Menton, La Turbie, Nice, Fréjus, Le Muy, Vidauban, Le Luc, Cabasse, Brignoles, Tourves, Pourcieux, La Petite Pugère, Aix, et rejoignait à Arles la *via Domitia* qui conduisait en Espagne et qui fut construite vers 121 avant J.-C., par *Domitius Ahenobarbus.*

Le parcours de Rome à Arles était de sept cent quatre-vingt-dix-sept milles.

La *via Aurelia* fut commencée à Rome par le censeur *Aurelius Cotta* l'an 241 avant J.-C. [2] et conduite par lui jusque vers Vada Volaterrana, qui est à 175 mètres de Rome ; continuée de ce point jusqu'à Vada Sabata (Vado) par Aemilius Scaurus (109 avant J.-C.) elle fut poursuivie jusqu'au Var par l'empereur Auguste (an 12 de notre ère) et reliée sur la rive droite de cette rivière à la voie marseillaise qui gagnait Fréjus et ensuite Arles par un tronçon qui avait déjà été réparé par C. Domitius Ahenobarbus vers l'an 121 avant J.-C.

De Rome à Arles les différents tronçons de cette voie furent appelés voies *Aurelia*, *Emilia*, *Julia*, *Augusta* et *Domitia* du nom des personnages qui ordonnèrent son établissement. Mais bientôt elle n'eut plus que la désignation unique de *via Aurelia.*

[1] Polybe, t. III, CXXXIX.

[2] Nous pensons avec Nicolas Bergier et M. Bullock-Hall que l'homonyme de ce fonctionnaire qui exerçait 122 ans plus tard, en 119 avant J.-C., la charge de consul n'a rien à voir avec la route du littoral. (Les grands chemins de l'Empire Romain), M. Desjardins. Cf. aussi Wissowa, Encyclopédie, verb. *Aurelia* et *Aurelius.*

En Provence cette voie a conservé son nom sous la désignation de « camin Aurelian » ou par contraction « camin d'Aurian » [1] que par similitude euphonique a été écrit quelquefois « camin d'Orient » ou « d'Ourillan ». Comme nous l'indiquerons plus loin, les chartes du XIe siècle appellent cette route *via publica Aurelia* ou *via publica Aurea.*

Quant à la désignation de « camin Roumiou » dans laquelle on a voulu voir l'origine romaine de plusieurs chemins, il n'est pas inutile de rappeler que *roumiou* veut dire pélerin et non romain et que les pélerins du moyen-âge n'empruntaient pas seulement la *via Aurelia* pour se rendre d'un point de la Provence à Rome, mais aussi des voies secondaires qui sont nombreuses dans ce pays [2].

Enfin, au cours de nos pérégrinations il ne nous a jamais été donné d'entendre appeler la voie romaine *camin ferra*, chemin ferré, empierré par des scories de fer suivant l'explication qu'on en a donné et qui peut être exacte pour d'autres parties de la Gaule.

Les textes et les fouilles archéologiques faites en Italie, nous apprennent quelles étaient les différentes couches de maçonnerie établies dans une tranchée d'un mètre de profondeur pour la construction des routes romaines :

Empierrement ou dalles polygonales ou lit de scories 0,40 (**summa crusta**)
Ciment fragts de poterie et tuiles, **pillonées (comme les aires)** 0,20 à 30 (**nucleus**)
Béton de pierres concassées, cailloux et ciment 0,30 (rudus)
Grosses pierres larges et plates / Bain de mortier de chaux et sable 0,04 } (statumen)

soit plus de 1m d'épaisseur.

[1] Ce chemin est appelé *via Aurelia* et *via Aurea* dans la charte n° 238 (année 1056) du Cartul. de Saint-Victor et *Camino Aureliano* dans une charte de 1298.

[2] Cf. Mistral. Dict. provençal-français, verbo, roumiou.

En Provence, rien de semblable parce que cela aurait été inutile sur un sol généralement rocailleux ; seule la couche supérieure formée de pierrailles ou de scories existe.

Quelques rares exceptions peuvent être notées pour la traversée des villes et des passages marécageux.

On trouvera ici pour la première fois la description *détaillée*[1] des tronçons ci-après de la voie Aurelienne :

1° De Tourves (ad Turrem) à Saint-Jean de Bernasse (Pissavis) ;

2° D'Aix (Aquæ Sextiæ) à Marseille ;

3° De Marseille au pont Flavien, de Saint-Chamas, par Calcaria (Saint-Pierre).

Pour demeurer dans les limites du cadre, que nous nous sommes imposé, nous prendrons la *via Aurelia* peu avant son entrée dans la vallée de l'Arc et au point où elle traverse le *Cauron*[2] sur un pont antique situé entre Saint-Maximin et Tourves, nous la suivrons jusqu'à Aix et, de cette ville, à l'ancienne station de Pisavis.

On trouvera à la suite la nomenclature et le tracé de ces embranchements principaux et des voies secondaires qui se greffent sur elle ou la traversent.

Tout auprès du pont sur lequel la route nationale de Paris à Antibes franchit le torrent du Cauron existe, au sud, un pont antique appartenant à la *via Aurelia*. Il est distant de 3 k. 700 m. de Tourves (la station « Ad Turrem ») où a été trouvé une borne milliaire de l'an 59 portant :

[1] L'échelle employée pour les cartes de MM. Desjardins, Lenthéric, et pour celle du Corpus I. L. est trop réduite pour pouvoir être utilisée pour l'échelonnement des milliaires, des monuments et des établissements divers qui se dressaient sur les bords de la *via Aurelia*.

[2] Ce nom a été porté par plusieurs torrents du sud-est : Le Caulon alias Cauron à Apt, Le Coulon (Basses-Alpes) appelé Cala au XII° siècle (Saint-Victor), 778). Un diplôme de Conrad du 18 août 951, publié par M. L. Blancard, mentionne le fleuve Cellon, situé à l'est de Trets ; c'est ou le Cauron ou le ruisseau de Seillons. Dans les Alpes les cours d'eau appelés Cellon ou Sellon et Avon sont aussi nombreux que les Gardon en Languedoc et les Gaves dans les Pyrennées. (Repert. statt XXXVII, p. 89).

N° 1. NERO CLAVDIVS
DIvI - CLAVDI - F.
GERMANICI CAESAR
NEP. TI - CAESARIS AVG
PRON - DIVI AVG - ABNE
CAESAR AVG - GERMANICVS
PONTIF MAX - TR - POT - IIII
IMP - IIII COS - III P - P -
RESTITVIT

Nero Claudius, divi Claudii filius, Germanici Cœsaris nepos, Tiberii Cœsaris Augusti pronepos, divi Augusti ab nepos, Cœsar Augustus, Germanicus, pontifex maximus, tribunicia protestate III, imperator IIII, cousul III, pater patriæ restituit.

Cette inscription qui n'a été vue que par M. de Villefosse et M. l'abbé Thédenat [1] est en tout semblable à celle que l'on lit sur plusieurs monuments du même genre découverts dans le Var le long de la voie Aurélienne et notamment à Brignoles, au Luc, près de Fréjus, et non loin du pont de Lépide sur l'Argens.

La longueur inaccoutumée du texte, qui reproduit toute la généalogie de Néron a fait penser que ces bornes se rapportaient à la grande rectification de la via Aurelia faite sous Néron entre Fréjus et Tourves, œuvre considérable dont on aura voulu perpétuer le souvenir par des inscriptions d'une longueur peu ordinaire [2].

Ce milliaire et ceux qui suivent nous apprennent que la voie fut réparée, dans les environs de Pourcieux, par Claude en l'an 44; près de Tourves, par l'empereur Néron en 59, enfin qu'Antonin le Pieux y effectua de grands travaux de réfection en l'an 142 dans la partie qui mène d'Aix à Pissavis et vers l'an 146 pour la portion qui avoisine Rousset. Incontestablement, elle fut réparée un plus grand nombre de fois, mais les

[1] C. I. L. XII, 5475.
[2] *Anbenas*, Mém. de la Soc. d'Etud. de Draguignan, XVI, p. II.

ouvrages ne devaient alors porter que sur de petites étendues et comprendre seulement des travaux de peu d'importance et purement d'entretien.

De Tourves au Cauron, la voie Aurélienne s'écartait peu du tracé de la route actuelle, mais aussitôt après, au lieu de traverser, comme cette dernière, en tranchée le côteau de la Batelière, elle le contourne au nord ou jusqu'au point où se trouve la ferme de Martelle, et se dirige ensuite presque en ligne droite, suivant une direction est-ouest jusqu'à sa rencontre avec la route de Marseille à Barjols qu'elle traverse à 50 mètres au nord du monument médieval appelé le Saint-Pilon [1], puis elle descend pendant 100 mètres jusque dans le lit du *Réal Vieux* qu elle franchissait jadis sur un pont dont on aperçoit les culées à droite du gué actuel et remonte à l'ouest une côte, en chemin creux. Dans cette partie encaissée sa largeur n'est que de 3^{m}65. Un peu plus loin elle a 4 mètres. Avant d'être au haut de la montée, elle s'élargit jusqu'à 10 et 11 mètres, bordée au sud par de grosses pierres alignees. Elle suit alors plane et droite, le sommet d'un côteau où nous avons recueilli des fragments de tablettes en marbre blanc. A gauche et à environ 150 mètres au sud de la voie on aperçoit trois vieilles bastides du moyen-âge, puis avant de commencer la descente sur Pourcieux on rencontre à quelques mètres au nord de la voie, sur un petit plâteau creux le puits antique dit de la Vieille ou de la Veille [2] où l'on abreuve les troupeaux et non loin duquel on recueillit un fragment d'inscription [3].

[1] Ce monument en pierre indique selon les uns l'endroit où fut découvert le corps de Sainte-Magdeleine « dans un tombeau en tuiles, non loin de la voie Aurélienne »; selon d'autres, le lieu où les anges la transportaient journellement de la Sainte-Baume. (Albanès. Hist. du Couvent royal de Saint-Maximin, p. 24 et suiv,, 1880).

[2] Tout près de Pourrières, un puits antique dans le voisinage des vestiges d'une villa, porte la même désignation.

[3] Voir ci-après chap. IV.

Passant entre la masse imposante et boisée des Monts Auréliens qui se dressent au sud et la colline aussi très verdoyante du Collet Redon et du Défends qui se dégage de cette chaîne vers le nord et supporte un *oppidum* voisin du *castrum Rodenas* des chartes (où l'on place avec vraisemblance le Saint-Maximin préromain, mais qui a été aussi pris à tort pour la station de Tegulata [1], par Valkenaër), la voie Aurélienne descend sur les Molières, traversant l'Arc presque à sa source (où nous avons recueilli un racloir en silex et le talon d'une hache néolithique), puis encore deux fois à gué sur cette pente assez accentuée. Le dernier de ces passages est recouvert de grandes dalles irrégulières.

C'est avant la fin de cette descente et sur le bord sud de la voie que l'on trouve le fac-simile [2] de la borne milliaire découverte sur cet emplacement en 1858 et dont l'original a été transporté dans le cloître du couvent des Dominicains, à Saint-Maximin.

Voici la copie que nous avons prise de ce monument, le 9 juin 1901 en compagnie de M. Fernand Cortez :

N° **2**. TI - CLΛ(u)DIVS - DRVSI - F -
CAESAR - AVG GERM -
PONT - MAX
TRIB POTEST - III COS - III
IMP - V - P - P - REFECIT

Tiberius Claudius Drusi filius Cæsar Augustus Germanicus pontifex maximus, tribunicia potestate III, consul III, imperator V pater patriæ refecit [3].

[1] FAILLON, *mon. inéd.*, t. I, p. 427.

[2] Cette reproduction en pierre haute de 2m50, présente au-dessous de l'inscription milliaire la mention « FAC SIMILE, 1858 » en petits et mauvais caractères.

[3] M. de Villefosse puis M. l'abbé Thédenat ont vu cette inscription et ont été les premiers à la faire connaître (Bull. mon., 1858, p. 167; Bull. des Antiq., 1879, p. 230). Boustetten (p. 31) la vit aussi. Rostan et Albanès en prirent des estampages. Elle a été donnée, d'après les publications précédentes, par le C. I. L., XII, n° 5476, et par le Gentleman magazine, 1858, p. 64.

Tibère Claude, fils de Drusus César Auguste Germanicus, souverain pontife dans la troisième année de sa puissance tribunitienne, consul pour la troisième fois, imperator pour la cinquième, père de la Patrie a refait [la voie].

Les caractères sont bien gravés et ont 0,10 à la première ligne ; 0,09 à la deuxième ; 0,08 à la troisième et à la quatrième et 0,07 à la cinquième. La colonne mesure 1,92 de haut et 2,40, si l'on comprend le socle, qui est carré. Circ : $1^{m}92$.

Les titres que prend ici l'empereur Claude nous apprennent que le monument fut érigé aux environs de l'an 44 et que cette portion de la via Aurelia fut réparée ou refaite en cette année.

La voie continue sa descente dans les bois et passe bientôt devant une ancienne tuilerie, où elle traverse en écharpe, vers l'ouest un champ où le sol de la voie vient d'être défriché pour une plantation de vignes. Ce travail a nécessité l'enlèvement de grandes pierres dont cette portion était pavée. Les divers tas qui ont été faits de ces matériaux indiqueront pendant longtemps encore le tracé de la route.

Plus loin, à 150 mètres au sud d'une tuilerie en exploitation, on retrouve le sol de la voie, qui traverse ensuite en biais la route d'Aix à Antibes à la borne hectométrique 9 k. 2 qui compte de la limite des départements du Var et des Bouches-du-Rhône, puis elle borde au nord la route actuelle, se confond avec elle [1] et passe ensuite au nord du château de Pourcieux tout près de celui-là, traversant en écharpe l'emplacement du village actuel, passant entre l'église et la route nationale, pour s'infléchir un peu à droite au point où existe un oratoire.

Laissant ensuite à 150 mètres au sud le passage à niveau de la voie ferrée sur la route, elle traversait sur un parcours de 400 mètres des champs cultivés, où elle n'est plus apparente,

[1] Un des ponts de la route actuelle entre Pourcieux et les Molières est antique, mais pour le constater, il faut passer sous son arche qui a été élargie des deux côtés à notre époque.

pour se confondre sur 300 mètres environ avec la voie actuelle, qu'elle quitte pour se rejeter sur la droite, 600 mètres avant la bifurcation de la route de Marseille en Italie. Elle suit alors, droite et très apparente la crête d'un côteau passe, auprès d'une cabanne, entre deux puits, dont l'un paraît être antique et où sont deux grandes dalles de pierre taillée, puis descend sur Sacaron [1] où elle reprend le tracé actuel qu'elle quitte un kilomètre plus loin, au commencement d'une petite descente pour suivre paralellement sur 1500 mètres la route nationale à une distance variant entre 100 et 150 mètres et au nord de celle-là.

Cette portion, qui longe la rive gauche de l'Arc est aussi très apparente et malgré quelques passages rognés par les défrichements, elle a toute sa largeur (7 à 8^{m}) sur plusieurs points [2].

Se rapprochant insensiblement de l'Arc, elle passe à 6 mètres au nord du monument dit de Marius et 100 mètres plus loin traversait la rivière soit sur un pont dont il ne subsiste aucun vestige, parce qu'il a dû être remplacé par le pont actuel, soit au moyen d'un gué facilement praticable et établi sur des fonds de roche à quelques mètres en aval du pont [3].

Elle passait tout à fait contre la façade de la Pugerette ou Petite Pugère (l'ancienne station de Tegulata [4]) gravissait sur la gauche une bosse de terre, traversée aujourd'hui en tran-

[1] Ancienne auberge de roulage, aujourd'hui ferme avec fontaine. Voir pour l'étymologie de ce nom de lieu chap. I, p. 20. A Sacaron la via Aurélia traversait le ruisseau de Magnier sur un pont de la route actuelle. C'est tout près de là, dans le sud, que se trouvait la villa avec temple des Eyssalettes. Dans la cour de Sacaron, on voit un tronçon de colonne cannelée et creuse en pierre d'Arles avec un cartouche fruste en relief.

[2] Comme celui qui est entre Sacaron et Pourcieux, ce tronçon est utilisé comme chemin de servitude pour les terres. A une centaine de mètres avant d'arriver au célèbre monument de Pourrières, nous avons ramassé le talon d'une hache en pierre polie enfoncée dans le macadam de la via. C'est la deuxième hache néolitique qu'elle nous donnait.

[3] M. Lentheric lui fait suivre à tort la rive gauche.

[4] Tegulata. Voir chap. VI.

chée par la route et suivait aussitôt après et d'une façon certaine le tracé actuel jusqu'à la Grande Pugère, où, après avoir traversé le jardin de cette ancienne et importante hôtellerie — au sud du bâtiment principal, elle franchissait le Gros Vallat de Puyloubier, anciennement appelé Guatiarella — sur un pont dont les culées subsistent à 15 mètres en aval de son remplaçant.

Cette appellation de Pugère vient de *péagère*, c'est-à-dire lieu où était établi un péage. Le nom porté par deux domaines rappellent ce péage, l'un appelé *la Grande Pugère*, l'autre *la Pugerette*. Le diminutif employé pour désigner cette dernière propriété provient de ce que ses constructions sont moins importantes et qu'elle a dépendu pendant longtemps de l'autre. Aussi ne s'agit-il pas ici de deux péages, mais d'un seul, car il est difficile d'admettre qu'on ait établi deux péages sur la même voie (la via Aurelia) à 1200 mètres l'un de l'autre.

C'est à la Grande Pugère que devait se trouver ce bureau d'origine romaine et non comtale, croyons-nous, puisque deux textes du moyen-âge que nous avons extrait des archives des Bouches-du-Rhône (Cours des Comptes, série B., reg. 18, fol. 118 et reg. 19, fol. 138) indiquent que ce bureau de perception ne fonctionnait plus au XV[e] siècle à la bastide *La Peagiera vulgariter indicatum* dont les confronts correspondent bien à ceux de la Grande Pugère.

Ces deux actes se rapportent, le premier, à une donation faite le 3 avril 1471 par le roi René à Bonfils de Brancas de ladite bastide et terres situées entre les territoires de Peynier, de Trets et de Puyloubier; l'autre, à une confirmation de cette donation du 10 février 1481.

De plus, les cartulaires des XI[e], XIII[e] siècles et les nombreuses nomenclatures de péages qui existent aux archives départementales ne font pas mention de ce péage. En Provence, le péage médieval était d'ailleurs toujours établi à l'abord des villes, des ponts ou bacs pour la traversée de cours d'eau

importants ou encore dans des gorges ou sur des défilés, comme aux Pennes et l'on ne connaît pour cette époque aucun exemple d'un bureau établi, comme celui de la Grande Pugère en pleine campagne, à plusieurs milles d'une agglomération.

Nous ajouterons à ces considérations sur l'origine probablement antique de ce péage que les limites du territoire de la cité romaine d'*Aquæ Sextiæ* passaient dans le voisinage de la Pugère où la présence d'un *fines* a été constatée en 1817. (Voir le présent chapitre et chapitre VII).

Gilles, se basant sur un passage de Soliers qui parle d'une deuxième trophée de Marius, distinct de celui de Pourrières, place ce monument dans le voisinage du jardin de la Pugère [1] et vraisemblablement sur l'un des pieds droits du pont antique que nous venons de signaler, lequel portait, suivant la *Statistique* [2], l'inscription :

N° **3**. MAR.. T.

Lue : *Marii tropeum.*

Jusqu'à preuve du contraire nous tenons pour douteux ce fragment d'inscription, vu cependant par les auteurs de la *Statistique*, mais, qui depuis n'a pu être retrouvé. Si tant est qu'il ait existé, il peut vouloir dire tout autre chose que ce qu'on y a vu. Les auteurs de la *Statistique* disent en effet : « Dans ces caractères nous avons cru reconnaître les lettres MAR...T. Ils sont trop maltraités pour que l'on puisse garantir l'exactitude de la lecture ; à plus forte raison il est impossible de restaurer et de déchiffrer l'inscription [3]. »

[1] Voir le passage de Soliers, chap. V.

[2] De plus la *Statistique* semble indiquer que cette pierre a été trouvée non pas à la Grande Pugère, qui est dans les Bouches-du-Rhône, mais près du monument de Marius qui est dans le Var. Cette inscription ne se rapporterait-elle pas au *fines* vu en 1817 à la Pugère par les membres de la Société de Statistique d'Aix ? On devrait alors lire [FI]N. AR[ELA]T. C'est l'opinion de M. C. Jullian et aussi la nôtre. (Rev. des Etud. anc. 1901).

[3] *Statistique*, t. II, p. 420. Sur des grosses pierres ayant pu appartenir à un pont. C. I. L., n° 562.

M. Gilles[1] pensait aussi qu'on pouvait rapporter à ce monument le trophée en pierre, du musée Borély, de Marseille, trouvé, dit le Catalogue, sur la route d'Aix à Toulon (route nationale n° 96). Or cette route ne passe pas par les Pugères, mais par La Barque, le Jas de Bassas, La Pomme.

De plus, et, en admettant que le trophée provienne de la Pugère il ne s'ensuit pas qu'on doive forcément le considérer comme ayant été élevé en souvenir de la victoire de Marius. Nous croyons au contraire avec M. Frœhner qu'il se rapporte aux victoires de Tibère, à cause des armes qu'il représente et qui appartiennent à des peuples différents, car, à côté du *torques* gaulois, on voit la trompette germanique et la bipenne des *Vindelici*. On peut en juger par la description suivante que nous empruntons à ce savant[2] :

[1] Voies romaines, p. 46.

[2] Catalogue des Antiquités romaines du Musée Borely. Marseille, n° 153, p. 62. Cette pierre mesure : haut. 0,82, larg. 0,50, épais. 0,29.



« Cippe rectangulaire, couvert de trophées d'armes en relief. Sur la face antérieure, on voit un *torque* gaulois posé sur le col d'une cuirasse qui simule la poitrine humaine et dans laquelle on a ciselé un semis de petits points triangu-

laires. Autour on a groupé deux épées dans leurs fourreaux et avec leurs baudriers munis de boucles ; un casque ; une roudacle macedoniennne dont le décor consiste en lignes courbes rayonnant autour de l'*umbo* ; deux trompettes de guerre ; deux javelots ; un bouclier concave, qui a pour épisème le foudre, et un autre, de forme hexagonale, décoré de rinceaux gravés.

« La face latérale droite a pour ornement, un carquois rempli de flèches ; une épée ; un poignard dont le manche se termine en tête d'aigle ; un arc et une bipenne ; une pelte d'amazonne, décorée d'un fleuron ; deux boucliers ovales, couverts de rinceaux.

« Sur la face latérale de gauche sont sculptés : un casque à panache ; une épée dans son fourreau et avec son baudrier orné de quatre franges, dont chacune se termine par une pendeloque façonnée en feuille de lierre ; un poignard, un javelot, une lance et deux boucliers, l'un concave, l'autre hexagonal. »

Dans tous les cas, ce monument appartient à la Via Aurelia et nous supposerions volontiers qu'il se dressait sur un de ses bords peu avant l'entrée de celle-ci dans la cité d'Aix [1].

Du pont antique de la Grande Pugère [2], arrivée au Gros Chêne c'est-à-dire 100 mètres plus loin, la voie Aurélienne tourne vers le Sud et descend paralellement au cours de la

[1] La route d'Aix à Toulon n'emprunte, en effet, la *via Aurelia* que de la porte d'Italie au pont du Tholonet.

[2] M. Lenthéric a placé Tegulata à la Grande Pugère, où les vestiges antiques sont des plus rares et où il n'existe ni argiles, ni vestiges d'atelier de tuilier pouvant justifier le nom de Tegulata. *Tegulata*, comme son nom l'indique et comme le pensaient Desjardins et Gilles, devait se trouver à la Petite Pugère ou Péagère (vulgo : La Pugerette) auprès du monument dit de Marius, où existait une fabrique de tuiles (voir chap. VI).

Nous avons vu à la Grande Pugère au Nord du groupe de bâtiments qui a été incendié et qui se trouve sur le côté Nord de la route diverses pierres d'appareil antique et une base de borne qui pourrait bien être celle d'un milliaire. Le premier mille de Tegulata à Aix finissait, en effet, dans le voisinage de la Grande Pugère.

Guatiarella puis à celui de l'Arc, passe à la Croix du Prieur, au Nord de la bastide Roccas atteint bientôt le bord de l'Arc qu'elle quitte au bout de 2 kilomètres dans le voisinage du Moulin de l'Arc où elle tourne brusquement vers le Nord pour se confondre sur 400 mètres avec la route de Trets à Rousset, mais elle abandonne bientôt cette voie et, suivant une direction Nord-Ouest, passe à la vieille bastide de Galinet laisssant à peu de distance à droite la source de la ferme de Cadenet. A l'entrée de la petite galerie de capture, d'où l'eau de cette source coule dans un bassin, on a retiré une pierre, transportée depuis à la ferme de Cadenet où elle sert de margelle à un puits ; cette pierre présente l'inscription suivante :

N° 4.	pro	[Pro] salute [i]mp(eratoris)
	SALVTEiMp	. . . . .
	P/EINE///	« Pour la conservation de
	. . . . . .	l'empereur. . . . . »

Cette pierre en calcaire jaunâtre mesure 0,85 × 0,32 × 0,15, Les caractères sont mauvais et peu profondément gravés, hauteur des lettres : 0,035 à 0,04. L'inscription qui n'a jamais comporté que deux lignes et dont tous les caractères sont apparents, sauf peut être une lettre disparue à la fin de la première ligne est encadrée d'une moulure et surmontée d'un fronton, accosté de deux volutes évidées, comme pour recevoir des appliques en marbre, en bronze, en poterie ou en stuc. Elle a été lue par M. Espérandieu[1] sur un dessin qui lui en a été adressé et ce serait d'après lui un autel élevé pour la conservation de l'empereur.

Nous ne partageons pas cette opinion, parce que nous pensons que ce monument est moderne et ainsi que nous allons le voir du XVII[e] siècle, comme paraît déjà l'indiquer la présence de volutes et le texte qui peut se lire en français SALVT M(E) PEINE.

D'autre part, les caractères sont d'une mauvaise époque et

[1] Revue épigraphique, 1901, p. 151, n° 1388.

les trois mots qu'ils reproduisent peuvent aussi bien s'appliquer à une devise choisie par un des anciens propriétaire de Cadenet ou à un appel adressé au passant sur un fronton de chapelle ou sur un pied de croix.

Après avoir acquis la conviction que ce monument était incomplet nous sommes allés rechercher a la source d où il a été tiré s'il n'en existait pas d'autre fragment et nous avons été assez heureux pour découvrir bâtie sur le bord du bassin, auprès de la tuile qui conduit l'eau, une pierre, masquée par des herbes, et qui n'est autre que le morceau qui s'appliquait contre le fronton en forme de chapiteau à moulures rabattues qui surmonte l'inscription. Cette pierre qui mesure 0,33 X 0,30 est de la même nature que celle de l'inscription; il en manque un morceau à droite.

Les chiffres 1 et 6 qu'elle porte gravés se rapportent au commencement d'un millesime incomplet il est vrai par suite d'une fracture de la pierre sur le côté droit, mais l'emploi de chiffres arabes sur ce monument suffit pour lui refuser une origine antique.

De Galinet, la voie continue en ligne droite dans la direction de la chapelle de Saint-Privat, qui est entourée de quelques modestes vestiges romains, notamment de tombes en tuiles, passe aux Estagnols, reprend sa direction Est-Ouest pour se diriger sur l'emplacement du village de Rousset [1] en passant à l'ancienne chapelle de Ste-Catherine, qui est au Nord du village.

Comme on peut s'en rendre compte par un coup d'œil sur la carte, le tracé que nous proposons pour la portion de la via Aurelia comprise entre la Grande Pugère et Rousset s'écarte sensiblement de la route nationale en décrivant dans le Sud un contour qui allonge le parcours de 2 kilomètres.

[1] A la ferme du Défends (com^ne^ de Rousset), on remarque sur la fontaine du parc un petit autel votif anépigraphe (haut. 0,50, larg^r^ 0,25); le dessus présente un cercle et un point central en relief. Il n'a pas été trouvé sur les lieux, mais apporté vers 1890 de Saint-Chamas par M. Coutagne, ingénieur des poudres et salpêtres, propriétaire actuel dudit domaine.

La raison d'être de ce détour nous échappe, mais il ne serait pas impossible qu'il eût pour cause l'existence de l'embranchement dont nous parlerons plus loin et qui se détachant à Sacaron de la voie la rejoignait peu après Rousset en passant au-dessous de Pourrières, à Saint-Pancrace de Puyloubier et à Richaume, en décrivant par rapport à la route actuelle une courbe dans le Nord au pied des contreforts de Sainte-Victoire. Le thalweg et les coteaux étaient ainsi desservis par la voie et par son embranchement.

D'autre part, comme dans la saison d'été les sources ne sont ni nombreuses ni abondantes entre la Pugère et Rousset peut-être a-t-on jugé utile, pour l'abreuvage de la cavalerie et des troupeaux, de ne pas s'écarter de l'Arc, qui en outre a toujours eu dans cette partie des moulins importants qu'il était indispensable de desservir.

Enfin on se rapprochait ainsi de Trets, le *vicus* ou *pagus* le plus considérable de la plaine.

Quoiqu'il en soit des raisons qui ont pu faire adopter ce tracé aux ingénieurs romains, nous pensons pouvoir en justifier l'exactitude en invoquant 1° la tradition recueillie sur place; 2° l'état actuel de ce tronçon de 9 km 1/2 qui sert de *carreïrade* pour les troupeaux et mesure 10 m. de largeur; 3° les nombreuses sépultures, les inscriptions, les urnes en verre, les médailles et les vestiges de constructions relevées entre les bastides Roccas, Courtot et Audric et à Saint-Privat comme aux Estagnols[1], alors qu'on n'a rien trouvé de semblable dans le voisinage de la route actuelle; 4° un texte du cartulaire de Saint-Victor qui appelle, en 1110, ce chemin la *voie publique* et qui nous apprend qu'elle passait par Saint-Privat[2]; 5° une charte inédite du XIe siècle[3].

[1] Voir chap. IV, p.

[2] Charte n° 1097.... castri de Rosset sub via publica que vadit ad Sanctum Privatum.....

[3] Estimant que dans un travail du genre de celui-ci on ne saurait trop multiplier les textes du moyen-âge qui font mention des voies antiques de

Nous pourrions ajouter à cela que la voie Aurélienne offre entre Fréjus et Aix d'autres exemples de déviation de la ligne droite aussi importants que celui que nous signalons notamment entre Le Luc et Brignoles [1].

Dans ce tracé, nous avons avec nous la *Statistique* [2] qui dit que, de la Grande Pugère à Rousset, la voie s'écarte peu de l'Arc et le longe en partie ; M. Desjardins, Allmer et Gibert [3]

premier ordre, surtout lorsque ces textes sont inédits, nous donnons ci-après deux citations prises dans des chartes de Saint-Vic.or qui ne figurent pas dans les deux cartulaires de cette abbaye et qui se rapportent à la *via Aurelia*.

« Rotbaldus et uxor sua Dalmatia concedunt in dote huic ecclesiæ de vinea culta semodiatam unam quæ est in territorio ville Tricis silicet in cluso qui dicitur Grada super ipsam villam, et in alio loco in ipso territorio ad poium qui vocatur Baldises concedunt et unum campum de terra culta modiatarum trium, qui determinantur consortibus et ex una parte semita antiqua que dicitur via Aurelia et ex alia supra scriptum montem.

Rotbaldus, etc. simul donant unam semodiatam vinæ quæ est in territorio ubi ipsa habetur ecclesia juxta rivulum qui Baicia dicitur ». (Consécration par Pons de l'église S[t]-Etienne de Pourrières en 1053. Arch. des B.-du-Rh. S[t]-Victor. liasse H. 32).

Une reconnaissance de l'an 1298, passée en faveur du prieuré des Bénédictins par trois habitants de St-Maximin pour diverses terres dont une sur la voie Aurélienne, porte: « *unam terram sitam ad vallem Parasezam confrontatam cum camino Aureliano* ».

Une seconde charte, à la même date et classée dans la même liasse n° 25, comprenant une série plue nombreuse d'actes de reconnaissance mentionne une *terram in valle Perasosa*, *confrontatam cum via qua itur Turribus*. Cette terre est à côté de celle citée plus haut. En ce qui touche à l'identification du lieu, notre confrère M. Fernand Cortez, de St-Maximin, si versé dans la topographie et la toponymie de sa région, a bien voulu nous écrire :

« Ces deux terres sc trouvaient au point de jonction ou mieux de séparation de la voie Aurélienne et du vieux chemin de Tourves au bas de cette vallée *Perasosa* qui se prolongeait vers le midi, le long des côteaux, et au couchant de la Batelière et de la Viguerie.

En 1354, je trouve « *al val Perisosa* » ; en 1391, *ferigoleria cum curte peyreria in valle Perassosa*, *confrontat cum itinere Aurelhano*. Aux cadastres de 1638 et 1661 Perasoza est provençalisé en *Peyresouan* ou *Peyresone* Il n'en est plus fait mention postérieurement ».

[1] Cf. l'étude de M. Aube sur les voies romaines du département du Var. Cong. Scient. Aix 1867. p. 274.

[2] II. p. 309 et 1039.

[3] Rev. epigr. 1892. p. 914. Dans cette note Allmer indique que la voie passait par St-Privat.

et seulement contre nous M. Lenthéric, qui fait passer son tracé sur la rive gauche de l'Arc, où il place du reste à tort la Grande Pugère[1].

Enfin comme dernier argument, non sans valeur, nous rappellerons la découverte faite en 1889, dans la commune de Rousset, d'une borne milliaire aujourd'hui à Favary[2].

N° **5.** IMP - CAES - T - AEL
HADRIANVS - AN
TONINVS - AVG - PIVS
PONT - MAX - TRIB - PoT
VIIII - IMP - II - COS - IIII
P - P - RESTITVIT
VII

Imperator Caesar Tiberius Aelius Hadrianus Antoninus Augustus pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIIII, imperator II, consul IIII, pater patriæ restituit - (millia passum) VII.

Cette colonne, en calcaire coquiller à pecten, a été creusée pour servir de sarcophage[3]; elle est aujourd'hui plantée à l'extrémité du parc de l'habitation de Favary. Son diamètre est de 0,60, sa hauteur apparente 1m80. Les caractères de l'inscription sont irréguliers et mesurent de 0,08 à 0,12.

[1] La Provence maritime ancienne et moderne. Carte n° 1 et le Rhône-carte p. 55.

[2] Cette borne décrite par Chaillan. (Trets et sa Vallée p, 23 et Le Cengle p. 68. V. aussi Bull épigraph. 1892), a été probablement transportée au prieuré de Favary pour servir de sarcophage, car la voie Aurélienne passe à 2 kilom. de là et c'est avec raison que Chaillan suppose qu'elle a été déplacée. Mais cet auteur la fait provenir des Roussettes, tandis que nous plaçons le lieu probable de sa découverte presque dans le village de Rousset, du côté de Ste-Catherine et cela à cause du chiffre qu'elle porte et qui indique croyons-nous la distance séparant Tegulata de Rousset et non celle qui existe entre Aix et les Roussettes.

[3] Cette transformation des bornes milliaires en sarcophage a déjà été observée à Paris où l'on trouva 1877, dans l'ancien cimetière St-Marcel, un milliaire creusé sur le côté du cylindre opposé à l'inscription. (LONGPÉRIER. Acad. des Inscrip. et Bell. Let. 27 avril 1877. et DESJARDINS. Géog. de la Gaule IV. 188 et planche).

Ce milliaire d'Antonin et non d'Hadrien qui remonte à l'an 146, avec ceux de Campdumy et de la Torse, porte à 3 le nombre de ces pierres trouvées entre Fréjus et Aix qui offrent des indications de distance.

Celui de Campdumy porte le chiffre XXXIII et correspond exactement à la distance qui sépare Fréjus du point où a été trouvé ce milliaire, alors que les itinéraires indiquent XXXIX milles[1].

Dans tous les cas, nous retiendrons que, dans la basse Provence, le numérotage des bornes allait de l'Est à l'Ouest, ce qui est rationnel, puisque toutes les routes de l'Empire partaient de Rome[2]. Nous venons de le voir à propos du milliaire de Campdumy dont la distance compte à partir de Fréjus, tête de la 5e section de la Via Aurelia.

La tête de la 6e section devait être à Tegulata (La Petite Pugère) mutation qui se trouve exactement à sept milles de Rousset, où nous plaçons la borne Favary.

Si l'on suppose, au contraire, comme Gibert et Allmer[3], que ce monument provient du VIIe mille en comptant d'Aix, c'est-à-dire en allant de l'Occident à l'Orient, c'est à une distance beaucoup plus grande du lieu où il se trouve qu'il faut chercher sa place, qui ne peut être alors qu'à 600 mètres environ à l'Ouest de la ferme dite la Denise, distante de Favary de près de 4 kilomètres; mais, nous le répétons, ce moyen est en contradiction avec la système vicinal romain et avec l'enseignement que l'on peut tirer du chiffre, qui figure

[1] AUDE op. cit. Congr. d'Aix 1866 et BULLOCK HALL. The Romans on the Riviera 1905 p. 182 et 283. Comme ces auteurs, nous pensons que les milliaires sont pour l'étude des routes romaines des guides plus sûrs que ne le sont les copies que nous possédons de l'itinéraire d'Antonin et de la carte Peutinger.

[2] On a dit et répété que les distances étaient comptées du milliaire doré dressé devant le Capitole. L'étude des voies romaines a démontré que ces distances étaient calculées à partir de l'enceinte extérieure de la ville.

[3] Revue épigraph. 1892, p. 914 et Bull. du Comité de trav. historiq. 1891 p. 311.

sur le milliaire de Campdumy et de ceux portés par les bornes connues entre Aix et Arles.

De Rousset, où elle passait à la chapelle du cimetière et tout près de l'église actuelle, la voie gagnait l'antique auberge de la Galinière, dont nous parlerons plus loin à propos d'un sarcophage. Non loin de la ferme dite *la Jourdane*, elle retrouvait sur la droite l'embranchement qui s'était détaché d'elle à Sacaron[1].

S'allongeant ensuite au pied du Cengle presqu'en ligne droite de la Galinière jusqu'en face Dufort (commune du Tholonet), c'est-à-dire pendant 6 kilomètres, elle passe à la Denise, à 500 mètres au Nord de l'église de Châteauneuf, traverse, entre une descente et une montée, un ravin sur un pont dont il subsiste des vestiges, pour gagner le bois des Roussettes. La voie, au point où elle rencontre les deux ruisseaux de Fonsainte et de Brancaï, se trouve a plus d'un kilomètre au Sud de Beaurecueil, puis elle continue en chemin creux jusqu'auprès de la petite ferme Amalbert, où elle monte vers un pont sur le torrent, emprunte le chemin de Beaurecueil, qu'elle quitte peu après, pour se diriger sur la Morée et la chapelle de Saint-Marc[2] qui se trouvent au dessous d'elle et au Sud.

La ferme de la Morée s'appuie sur un mur en équerre en petit appareil de moellons smillés, flanqué de fortes et courtes ancônes de même appareil. Ce mur romain, qui a un développement de 18 mètres au Sud et de 10 mètres à l'Est, mesure 4 mètres de hauteur. Ses ancônes sont très rappro-

[1] La partie de la Voie aurélienne comprise entre les rives du Cauron et Rousset, dont le développement esr de 27 k^m^ environ n'a jamais été décrite d'une façon aussi détaillée que ci-dessus.

Pour la portion qui lui fait suite, c'est-à-dire de Rousset à Aix, Gilles, Numa Coste, puis Chaillan s'en sont occupés ; le tracé indiqué par eux est aussi le nôtre. Sauf pour Beaurecueil où Gilles fait passer la voie, qui, en réalité, passe a plus de 1000^m^ au Sud de ce village.

[2] Voir pour cette chapelle Chap. IV. et pour les vestiges romains qui l'entourent Chap. IX, trouvaille n° 10.

chées — de 2 en 2 mètres — comme pour contenir une forte poussée que n'explique pas le role actuel de mur de soutènement rempli par cette construction, édifiée évidemment pour contenir les eaux d'une source sulfureuse froide, qui coule en partie devant la ferme de la Morée et dont une branche a été canalisée jusqu'au château de la Saurine, qui n'a rien de romain, en syphonant sous l'Arc. On aperçoit, du reste, encore à l'Ouest du mur les traces d'un aqueduc souterrain.

Nous sommes bien ici, comme l'a supposé Chaillan [1], en présence d'un établissement de thermes, d'une piscine romaine alimentée par des eaux dont la nature spéciale n'avait pas encore été remarquée et qui devait être très fréquentée par les voyageurs empruntant la Voie aurélienne.

Les disposions de ce *balnearium*, dans le voisinage duquel nous avons reconnu une *figlina* dont il est parlé plus loin, rappellent celles de plusieurs établissements de ce genre découverts en Algérie [2] et nous nous refusons à y voir, comme le pensait Gilles [3], les vestiges d'une mutation ou d'une auberge.

Descendant de la barre qui domine la chapelle de Saint-Marc-la Morée par la ferme de l'Espérance, la Voie aurélienne rejoint aux Fourques (les fourches patibulaires) le chemin dont nous parlerons au § 2, et se confond avec la route actuelle jusqu'à Aix, où elle pénètre par la porte d'Italie.

N° 6. En 1621 on découvrit un peu au-dessous de la porte d'Italie, autrefois porte de Saint-Jean, c'est-à-dire du côté de la Torse, probablement a 100 mètres environ à l'Ouest de ce ruisseau et au bord de la route actuelle, là où les mesures nous indiquent la fin du XVIIe mille en comptantde Tegulata, une moitié de borne milliaire brisée dans le sens vertical.

Peiresc fit transporter ce monument chez lui; on ne sait ce

[1] Le Cengle p. 62.

[2] Cf, notamment. Mém. de la Soc, archéol. de Constantine. T. 33 (1899) p. 242 et pl. II et l'admirable ouvrage de M. Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie* 1901, t. I. p. 270 et suiv.

[3] Voies romaines p. 52.

qu'il est devenu depuis, mais un dessin de l'érudit provençal nous en a conservé le texte [1]. Ce texte est à restituer comme suit :

IMP. CA]ES. T. AEL
HADRI]ANVS. ANTO
[NINVS]AVG. PIVS
[PONT. M]AX TRIB
[PO]T. II COS. II
[REST]ITVIT
[XVI]I

Imperator Cæsar Tiberius AElius
Hadrianus Antoninus, Augustus
pius pontifex maximus tribunitia
potestate II, consul II restituit
[millia passum] XVII

Ce milliaire qui porte, par les chiffres de la puissance tribunicienne et du consulat, la même date que les bornes trouvées entre Aix et Pissavis (an 137), indique qu'une importante réparation fut faite au cours de cette année à la *via*. Depuis les environs de Rousset jusque vers Saint-Jean de Bernasse (Pissavis).

Dans la ville d'Aix, la voie se dirigeait sur le palais du prétoire ou Capitole de la Colonie, qui occupait l'emplacement du palais de justice actuel, s'infléchissait vers l'Ouest dans la direction de la rue Saint-Laurent [2], pour suivre la rue Gaston-de-Saporta, où elle était plus large que la voie actuelle, puisqu'elle comprenait aussi, le sol d'une rue très étroite qui longe la rue Gaston-de-Saporta à l'Ouest ; elle sortait de la ville non loin de Saint-Sauveur et se rejetait ensuite presqu'à angle droit à l'Ouest, pour aboutir au grand

[1] Bib. nat. m' latin 8958, f°- 18 et 19 « lapis miliaris sub urbis Aquensibus 1621. Viam aureliam juxta sacellum D. Petri Augustinianorum, extra portam Sti Johannis, translatus in ædes meas ». Cf. aussi C. I. L. XII n° 5477.

[2] M. de Ribbe. Cong. Scientif. d'Aix. 1867. p. 290 et Lafaye Mém. de la Sté des Antiq. de Fr. T. XLV. p. 37.

carrefour qui est dans le voisinage du couvent du Saint-Sacrement et où convergeaient plusieurs routes.

Prenant de ce point la route de Berre, jusqu'à l'antique chapelle Saint-Mitre, elle se dirigeait ensuite sur Eguilles, en laissant à gauche le hameau des Figons [1].

Après les *Logissons*, la voie suit la route actuelle au Nord et en contre bas pendant plus de 300 mètres jusqu'à *Coulony* et se confond ensuite avec elle jusqu'à la ferme dite *Les Crottes*, dans le territoire de Lançon, c'est-à-dire sur un parcours de plus de 16 kilomètres qui suit une direction Est-Ouest [2].

A partir de la bastide du *Loup*, les accotements sont formés de grandes dalles; puis plus loin, avant d'arriver aux *Quatre Termes*, la route est bordée à gauche de blocs levés.

Aux Quatre Termes, à l'angle d'un chemin, existe une pierre levée en molasse, vue par Toulouzan vers 1820 et qui à l'époque était surmontée d'une croix ; elle sert aujourd'hui de poteau indicateur, mesure 1,70 × 0,55 × 0,22 et porte une vieille inscription SCana, qu'il faut lire Saint-Canat, village où conduit ce chemin.

Peu avant d'arriver à la bastide du Loup, à droite de la

[1] De la chapelle Saint-Mitre, l'abbé Chaylan (Voie Aurélienne aux Figons 1895) lui fait emprunter un chemin qui passe par les Mourgues, allongeant ainsi sans nécessité le trajet d'Aix à Pissavis d'un mille et n'invoquant en faveur de son tracé, que l'existence d'une borne qu'il prend pour un milliaire et qui n'est comme nous le verrons dans le Chap. VII, qu'un texte de bornage. Nous adoptons plus volontiers le tracé de Desjardins, Toulouzan et Gilles.

[2] Cette portion de la via Aurelia entre Eiguilles et Les Camaïsses est citée dans la Charte 238 du cartul. de Saint-Victor de l'an 1056 relative à une donation faite à l'église de Saint-Martin de Triolantis que l'on voit encore à une certaine distance au Sud de la voie.

« Donamus ecclesiam Sti-Martini quem vulgo vocatur Trivulantis. Et est ipsa ecclesia in Comitatu Aquense sub castrum quem vocatur Agulia cum terris etc.,... confronts : de uno latus casal maximum a via *publica Aurelia* et de uno latus ad fonte Isimberto ; et est ipsa terra de in stangnum infra terminum, et descendit à Pirtuso Jenoario, a *via publica Aurea*. Et ipsos podios qui sunt inter terminos. etc... 1 champ près de l'Eglise Saint-Martin appelé fons de Isimberto. 2 champs au lieu dit ad Stagnulos.

route et à l'angle d'un chemin de traverse, nous avons remarqué une pierre de molasse (1,40 X 0,35 X 0,35) couchée et portant gravé en creux sur sa face un T dans un fer à cheval de 0,16 de haut. Sur les deux côtés de la pierre se voient les lettres AG. Ce doit être là une borne de propriété qui ne peut pas remonter à une très haute antiquité, car la barre médiane de A est brisée ; quant au fer à cheval et au T ou *tau*, nous l'avons aussi rencontré, gravé après coup, sur la borne milliaire qui est à l'Ouest de Cazeneuve et dont il sera parlé.

Avant les Crottes, il a été reconnu trois milliaires[1] en place dont un aux Crottes mêmes, sans inscription et renversé, marquant le xve mille d'Aix.

Les deux autres que l'on voit dans le voisinage de la ferme Caseneuve (xiie et xiiie milles) sont évidemment les mêmes que ceux publiés par le Corpus I. L[2] parmi les *miliarii falsi*.

N^os **7** et **8**. Ce recueil donne comme ci-après les textes d'après Bouche et Veran.

N° 312. Suivant Bouche :	Suivant Veran :
VIAM AVRELIAM	VIAM AVR
VS ANTONINVS	ELIAN
	VS
	ANTONINUS

N° 313. Borne comme la précédente, sur le grand chemin d'Aix à Salon appelé Aurelian, au territoire de Lançon (Bouche).

MARC AVR ANTO
N. MARC AVREL ANT F
(LAPIDE ET CEM TO)

Or, contrairement à l'opinion du *Corpus*, ces milliaires ne sont pas faux, mais la lecture en a été falsifiée. Toulouzan vit en effet ces bornes vers 1820; leurs inscriptions étaient

[1] Toulouzan (*Sur la valeur du mille romain*) en indique un quatrième *cubique* correspondant au xie mille en comptant d'Aix et servant de piedestal à une croix, sur lequel il avait lu : M P. puis un cinquième anépigraphe et entier, couché au xvie mille qui se trouve à l'Ouest des Crottes.

[2] T. XII. N°s 312 et 313, et Gilles, Voies rom. p. 63.

tellement frustes qu'il ne put y lire que les inscriptions numérales X[II] et MPXIII. Mais il y a mieux, pour prouver leur existence, le savant Peiresc, si digne de foi a reproduit[1] deux inscriptions milliaires que nous croyons pouvoir identifier avec les deux qui nous occupent[2]. Voici ces deux textes restitués par M. de Ricci :

	a)	b)
N°s **9** et **10**.	imp. caes. t. ael.	imp CAEs. t. ael.
	hadrianus an	haDRiAnus
	TONINVs aug. pius	antonINus aug
	poNT. Max. trib	pius. . . . . . .
	POT. II. cos. i I	. . . .
	P p. RESTIT uit	. . . .
	 III	. . . .

M. Espérandieu a indiqué avec raison que ces deux bornes milliaires relatives à Antonin le Pieux étaient vraisemblablement placées sur la voie Aurelienne entre Aix et Arles.

Nous sommes en mesure de préciser davantage, en plaçant ces deux bornes avant et après la ferme Cazeneuve, au XIIe et XIIIe milles d'Aix ; ce sont les mêmes, mal lues par Bouche et par Veran aux XVIIe et XVIIIe siècles et retrouvées par Toulouzan deux siècles plus tard, mais qui à cette époque ne présentaient plus que des caractères effacés.

Comme preuve de ce que nous avançons nous nous contenterons de faire ressortir que Peiresc fait précéder les deux textes de cette indication de lieu « vers la grange de M. Casanova ».

[1] Man. inédit à la bib. de Carpentras (Lambert Catal. t. 3, p. 148 à 157) décrit par M. Seymour de Ricci dans la Revue Archéologique p. 425 - 40 — Cf. aussi Revue épigraphique 1900, p. 126.

[2] Soliers (f° 40 ms, bib. Marseille. Via Aurelia) parle aussi de ces milliaires dans le passage suivant déjà reproduit par M. Jullian (Bull. épigr. 1885) et par le C I L (t. XII) « Ea via quinque ulnas lata est sex et plerisque locis octo aut decem pedes eminet intus lapidibus et cemento compacta; suprema que sua superficie adeo artificiose glarea fluviali obducta est, ut pluvias quavis anni parte respuens sicca semper et integra fere remaneat ; in ea etiam quarto milliari a Salona, aquas versus extat etiam unum lapis seu potius pars columnæ, in qua inscriptio hodie ex professo interleta, qua ante annos aliquot live modo legebatur *via Aurelia.* »

C'est le château appelé encore aujourd'hui Caseneuve et, comme cette construction se trouve sur la via Aurelia et dans le territoire de Lançon, la démonstration nous paraît concluante

Nous proposons pour la dernière ligne de ce texte, c'est-à-dire pour les indications numérales, la restitution suivante, en nous aidant des indications de Toulouzan et du milliaire de Favaric donné ci-devant et qui nous paraît se rapporter à la fin de la même réparation de la *via*[1] que ceux de Cazeneuve : 1° parce qu'il est aussi d'Antonin le Pieux ; 2° parce que la nature de la pierre employée (calcaire coquiller des environs de Salon) est la même pour les 3 bornes[2] ; 3° parce que ces bornes portent ou portaient des inscriptions numérales permettant de les rattacher à la même série.

Au bas du milliaire *a*, nous pensons qu'on doit lire le chiffre [x]III et qu'on peut supposer, au bas du milliaire *b*, l'indication [XII], parce que ces chiffres correspondent aux distances réelles ; mais il nous a été impossible de retrouver ces deux bornes parmi les nombreuses constructions que comprend aujourd'hui le château de Cazeneuve, considérablement agrandi et plusieurs fois badigeonné depuis le temps de Peiresc, même depuis l'époque où Toulouzan prétend les avoir vues.

N° **11**. Par contre nous avons rencontré le long de la voie, passé Cazeneuve, deux autres milliaires en place. Le premier, à environ 1 kilomètre de cette habitation, planté sur la gauche de la route, pierre cylindrique en molasse (hauteur 2m05, diam. 0,58) très fruste, mais présentant encore les caractères suivants :

[1] Cette réparation dura au moins 5 ans, car les 2 milliaires de Lançon et celui de La Torse près Aix sont de l'an 137, tandis que celui de Favaric est de l'an 142.

[2] Pour la nature du calcaire des bornes de Cazeneuve, consulter Toulouzan « De la valeur du mille romain » ; pour celle de Favaric, voir notre description ci-devant.

. . . . AE
DR . A
P
EA
XV

et un fer à cheval gravé après coup, probablement au Moyen âge, signe ? héraldique que nous avons déjà rencontré le long de la *via*, à la Bastide du Loup.

L'inscription de cette borne, qui marquait le xve mille d'Aix, doit se lire comme suit :

imp. cAEs. t. ael.
haDRiAnus antoninus
aug. Pius pont. max, etc...
. . . .
XV

La seconde borne marque le xviie mille d'Aix ; elle est en place, plantée sur le côté droit de la voie, mais un peu penchée ; elle mesure encore 1^m80 et 0,60 de diamètre ; elle est, comme les autres, en molasse coquillière et très maltraitée par les agents atmosphériques, au point qu'on ne peut plus y lire la moindre lettre. On la rencontre à environ 1500 mètres après la ferme des Crottes.

Aux *Crottes*, la voie quitte la route actuelle, s'infléchit légèrement à gauche et se rend presque en ligne droite à *Saint-Jean de Bernasse* où Toulouzan, Desjardins et Gilles ont placé, avec raison, pensons-nous, la station de *Pissavis* [1], distante d'Aix de xix milles ou 28.148 m. 50 [2].

[1] La commission des Gaules a placé Pissavis aux Rocassiers qui est à 1 kilom. plus loin que Saint-Jean de Bernasse. Il est vrai qu'elle a fait suivre cette identification d'un point d'interrogation. De Pissavis la voie gagnait Arles par Tericia, qui était au nord de Mouriès, comme l'a indiqué M. le chanoine de Verclos, en rappellant les découvertes archéologiques faites en ce lieu. (Cf. Mém. du Congr. Scient. de Fr., Aix, 1867, p. 291). Sur ce parcours la voie sert de limite aux communes de Salon, d'Aureille, de Mouriès et d'Arles.

[2] Peutinger indique xviii milles ; Toulouzan et Gilles acceptent cette distance, mais en réalité elle est de xix.

En admettant que la voie Aurélienne était divisée en sections et que le numérotage des milliaires ou plutôt leurs inscriptions numériques devaient se compter de l'Italie vers la Gaule, en l'espèce, de l'est à l'ouest ; étant donné en outre que les distances indiquées se rapportaient toujours à la tête de la section pour recommencer de 1, en suivant, au point où la voie changeait de section, M. Bullock-Hall [1] a pu conclure que la 5[e] section de la voie avait pour tête de ligne Fréjus, et il indique à l'appui le milliaire de Campdumy (près Matavone aujourd'hui Cabasse) qui porte le chiffre XXXIII, lequel représente bien en milles romains la distance qui sépare ce point de Fréjus [2].

« That Forum Julii was the Caput of section 5 of the via Aurelia is proved by the numbering of the miles on a milestone originally found on the via Aurelia at Camp-Dumy... ».

Les deux bornes de Brignoles (qui est à 7 milles de Campdumy) se rapporteraient donc aux 40[e] et 41[e] milles [3].

La borne de Tourves; distante de celles de Brignoles de 10 kilomètres environ, correspondrait au 48[e] mille.

Le 51[e] serait après le passage du Cauron, dans le voisinage de la ferme dite *Martelle* ;

Le 53[e] près du pont du Réal-Vieux, non loin de Saint-Maximin ;

Le 54[e] presque en face la bastide de Berne ;

Le 55[e] à un demi-kilom. avant *Les Allées* ;

Le 56[e] au point des *Molières* où a été trouvée le milliaire décrit ci-devant ;

Le 57[e] entre les *Cabannes* et Pourcieux près du pont sur lequel la route actuelle franchit un petit ravin ;

Le 58[e] à 500 m. avant le passage à niveau de la voie ferrée ;

Le 59[e] à 300 m. avant la bifurcation de la route Trets-Marseille ;

[1] Op. cit., p. 182.

[2] Alors que Pentinger indique XXXIX milles et l'Itinéraire d'Antonin XXIV.

[3] Le 41[e] mille doit se placer entre Brignoles et la Gavotte.

Le 60e à 200 m. avant Sacaron, soit à la soudure de la via Aurelia et de la route actuelle ;

Le 61e à 200 m. après le point où la voie Aurélienne se sépare de nouveau de la route actuelle ;

Le 62e à la Pugerette ou Petite Pugère, l'ancienne Tegulata. C'est à ce point distant de 62 milles de Fréjus, tête de la 5e section, que la voie sortait du territoire d'Arles pour pénétrer dans celui de la colonie d'Aix. Là devait commencer la 6e section qui avait pour *caput* Tegulata.

Nous ouvrons, pour cette raison, une nouvelle série pour le numérotage des milliaires qui vont nous conduire au delà d'Aix.

La borne 1 devait se trouver dans le voisinage de la Grande Pugère où Chaillan indique un milliaire qu'il ne décrit pas et que nous n'avons pu retrouver [1].

Le 2e mille est à rechercher près de la Croix du Prieur, non loin de l'Arc ;

Le 3e entre les bastides Roccas et Audric (commune de Trets);

Le 4e tout au bord de l'Arc et près du pont sur lequel passe le chemin actuel de Trets à Rousset ;

Le 5e dans le voisinage de la ferme de Galinet ;

Le 6e près des Estagnols et de Saint-Privat de Rousset ;

Le 7e à Rousset (milliaire d'Antonin) ;

Le 8e dans le voisinage des Bannettes ;

Le 9e près la Galinière ;

Le 10e avant la Denise ;

Le 11e non loin d'un bastidon situé au point où la voie se rapproche le plus du chemin de Châteauneuf à Beaurecueil ;

Le 12e 1 kilom. avant la traversée du Bayou ;

Le 13e dans le voisinage de la bastide Dufort, et au sud de celle-là ;

Le 14e en face La Morée ;

Le 15e à la traversée du ruisseau qui descend des Artauds ;

[1] Trets et sa vallée. V. ci-devant où nous citons un fragment de borne.

Le 16e peu avant Fortis ;
Le 17e 200 m. passé le ruisseau de la Torse (milliaire d'Antonin) ;
Le 18e au palais de justice d'Aix ;
Le 19e au carrefour du Saint-Sacrement à Aix.

Ainsi qu'on le voit, la distance parcourue par la voie Aurélienne, de la Petite Pugère (Tegulata) à Aix (Aquæ Sextiæ) serait de XVIII milles, alors que Peutinger en porte XV et l'Itinéraire d'Antonin XVI.

Or, à vol d'oiseau et *en ligne droite* la distance entre ces deux points est de près de 16 milles.

Nous avons fait pareille constatation pour le tronçon d'Aix à Saint-Jean de Bernasse (Pissavis), où, comme nous allons l'indiquer, le trajet est de XIX milles contre XVIII, portés par la Table, tandis qu'à vol d'oiseau et *en ligne droite* nous trouvons une distance supérieure puisqu elle est assez exactement de 19 milles 1/2.

A Aix, au carrefour du Saint-Sacrement, où était, nous dit Toulouzan, la citadelle de Sextius et où se trouve une aire supportée par une roche que Peiresc appelle le Rocher du Dragon [1], le numérotage des bornes recommençait en tirant sur Eguilles et Pissavis. Aix était ainsi la tête de la 7e section.

Voici l'emplacement des milliaires existants ou disparus sur cette section [2] :

D'AIX A PISSAVIS

1er mille à Saint-Mitre ;
2e peu avant la traversée du canal ;
3e à la hauteur de Saint-Martin dans le voisinage de Verlaque ;
4e en face les Figons ;
5e 600 m. environ avant les Logissons ;

[1] A 1 kilom. environ au nord-ouest d'Aix.
[2] Cette nomenclure s'accorde avec les données d'Honoré Bouche, de Toulouzan et de Gilles.

6e après Eguilles, 500 m. avant Coulony ;
7e entre bastide de Jehan et celle de Baume, presqu'à égale distance ;
8e 450 m. avant Camaïsse ;
9e 1 kilom. avant bastide du Loup ;
10e 450 m. après bastide du Loup ;
11e à l'est des Quatre-Termes ;
12e milliaire déplacé en 1824 à 50 m. de l'autre sur la gauche, on y lit : X ; brisé en trois morceaux, deux disparus en 1824 ;
13e borne adossée à la ferme de Caseneuve ; M P, XIII. tronçon placé dans un mur au-dessous du chemin. Ces bornes marquant les 12e et 13e milles sont aujourd'hui introuvables ;
14e à la Guiramane ;
15e borne en place avant les Crottes ;
16e borne penchée entière après les Crottes ; inscription effacée ;
17e au changement de direction, 1 kilom. avant Gigery ;
18e presque à la traversée du canal de Craponne et à l'ouest ;
19e 300 ou 400 m. avant Saint-Jean de Bernasse (Pissavis).

A ce point commençait un autre numérotage des milliaires et Pissavis était ainsi la tête de la 8e section de la voie qui allait jusqu'à Arles. Comme preuve de ce que nous avançons et en attendant de pouvoir fournir une petite étude sur les cinq milliaires connus entre Pissavis et Tericias, nous relaterons ici que les indications de distance portées par trois d'entr'eux, jointes à nos recherches nous ont permis de reconnaître que ces bornes marquaient les 6e, 8e, 9e, 10e et 11e milles comptés de Pissavis.

Voie Aurélienne

Embranchement d'Aix à Marseille

Cet embranchement de la voie Aurélienne, intéresse la vallée de l'Arc pour plus des 2/3 de son parcours, à savoir depuis Aix jusqu'aux environs de Septèmes.

Les fondateurs de Massilia ne durent pas tarder à faire établir cette route qui reliait directement leur ville avec les cités saliennes d'Entremont, de Riez, et que devait emprunter leur trafic avec leurs clients du Verdon, les Reiens et les Vulgientes établis au Nord de la Durance. Plus tard, la fondation de la colonie romaine de Sextius (Aix) vint augmenter l'importance de cette voie

L'Itinéraire, la Table et la Commission des Gaules indiquent pour la distance qui sépare Aix de Marseille XVIII milles. C'est encore la distance à vol d'oiseau[1]. Car il est difficile d'admettre un parcours plus direct que celui suivi par la route nationale n° 8 que l'on pense généralement avoir remplacé la voie antique dont le sol aurait, du reste, été rencontré à la Malle[2] et à Luynes, sur le bord Ouest et en contre-bas, et dont le parcours est de 29 kilom., c'est-à-dire de 19 milles 1/2.

En 1750, un relevé de la distance existant entre Marseille et Aix donna comme résultat 19.698 pas géométriques sensiblement égaux au pas romain comme nous le rappelons au chap. IX.

Les auteurs de la *Statistique*, qui opéraient sur la carte inexacte de Cassini, portent XIX milles et font passer la voie par le hameau des Milles, ce qui allonge le parcours et ce qui est en opposition avec les découvertes archéologiques faites depuis l'impression dudit recueil. Nous venons de dire que le sol de la Via Aurelia avait été retrouvé non loin de Luynes à plus d'un mètre de profondeur et dans le voisinage (à l'Ouest) de la route actuelle. On découvrit aussi dans cette localité de

[1] Dont 12.098 d'Aix à Septèmes (Meynier. Les anciens chemins de Marseille 1866. p. 79).

[2] On a découvert à la Malle des tombeaux (Statistique), des monnaies dont une marseillaise (Saurel), des chapiteaux et des pierres d'appareil (Gilles. Supplem. aux Voies romaines. 1886. p. 41), un très beau dolium de type grec orné de moulures circulaires à trois boudins, à la panse, au col et vers le pied. Cet antique, aujourd'ui dans le parc du château, mesure plus de 1 mètre à la panse.

nombreux débris de moulins antiques en basalte Tandis que les Milles n'ont jamais rien fourni d'antique et c'est à tort que l'on a recherché l'étymologie du nom de ce hameau dans la présence supposée sur ce point d'une borne milliaire. Cette petite agglomératicn s'appelait autrefois le *Plan d'Aillane* et prit le nom des Milles depuis la deuxième moitié du XVIIe siècle, du nom patronymique d'une famille très nombreuse qui y habitait.

Cet embranchement de la *Via Aurelia* (XVIII M, d'après l'Itinéraire, XVIII M à vol d'oiseau, en réalité XIX M 1/2) se confond avec la route actuelle sur la plus grande partie de son parcours et sur cetains points la borde à l'Ouest et en contre-bas. Elle passait par les Aygalades où était le 4e mille[1], Saint-Antoine, Septèmes (le 7e mille)[2], Le Pin, La Malle et Luynes[3].

Comme sur toutes les voies marseillaises, il n'a jamais été découvert de milliaire sur cet embranchement de la via Aurelia, mais on peut retrouver dans les noms de lieu des indications se rapportant aux distances, comme *Quartuns*[4] ancien

[1] Un quartier des Aygalades était nommé *Quartuns* en 1219 *subtus viam qua itur Aquis, inter turrim Guilhelmi Rainaudi et locum qui appellatur Quartuns.*

[2] Appelé *Septimus, ecclesia de Septimo*, dans le cart. de St-Victor. I. p. 42, 95 et 284. Le 7e mille n'est pas au village actuel de Septèmes, qui est moderne, mais à environ 900 mètres avant d'y arriver et dans le territoire de cette commune, non loin de N.-D. de la Douane.

Suivant les Ponts et Chaussées, la distance actuelle de Marseille à Septèmes serait de 11.941 mètres; de Septèmes à Aix de 16.751 mètres. Au total 28.692 mètres.

[3] Du moulin de Bouc à Aix, M. Gilles (Deuxième supplément aux voies romaines) abandonne le tracé par la route actuelle et fait passer la via Aurelia par St-Anne de Bouc, le parc de Valabre, la chapelle de Font Cuberte, Bon Rencontre et le clos des Jésuites d'Aix ; mais il n'appuie ce tracé que sur l'existence de deux chapelles relativement modernes, puisqu'elles ne figurent sur aucun des cartulaires du XIe au XIIIe siècies, et sur quelques vestiges qui existent dans la campagne Delevaux, à Bouc, lesquels n'impliquent pas forcément le passage de la voie dans ces parages d'accès très difficile, sans compter que des vestiges de la Via Aurélia ont été rencontrés à Luynes et que M. Gilles lui-même rappelle cette découverte. (Voies rom. p. 168).

[4] Cartul. St-Vr. t. II. p. 321.

nom d'un quartier des Aygalades, *Septimus* dans le territoire de Septèmes.

Voie Aurélienne

De Marseille à Arles par Calcaria

Cette voie se détachait de celle de Marseille à Aix dont nous venons de parler au village de Septèmes dont l'emplacement actuel ne marque pas le 7e mille que l'on doit trouver de 800 à 1000 mètres avant le village, situé en fait à 8 milles environ de Marseille. De ce point, elle prenait à l'Ouest par Tubié, où un lieu dit *Pierre Fiche* marque probablement le VIIIe mille et où la route, connue sous le nom de chemin d'Eguilles, traverse le Plan de Campagne, laisse à gauche le château de Bouscaud, passe à un mille plus loin, c'est-à-dire exactement au IXe mille non loin de la ferme appelée *Nogan* qui rappelle peut-être la *villa Nono* citée dans un polyptique de l'an 814 comme existant dans ce quartier de Plan de Campagne [1].

La voie gravit ensuite une côte jusque dans le voisinage de la maison dite *Ma Mère* ; à peu de distance à l'Est de cette construction, elle quitte pendant 300 mètres environ le chemin actuel (qui sur ce point décrit une courbe), puis le rejoint pour descendre avec lui le vallon de la *Vieille Fourane*, le seul passage qui fasse communiquer la Plaine de Campagne avec celle de Calas, à travers la chaîne de collines Arbois-La Malle.

Au sortir de ce vallon, la voie se dirige en ligne droite, en passant non loin de *Boulard*, jusqu'à Calas, laissant ainsi à droite le village de Cabriès.

Quelques centaines de mètres après Calas, elle quitte encore la route et court parallèlement à elle à une distance variant entre 50 et 109 mètres à l'Ouest jusqu'à La Gremeuse près Saint-Pierre du Pin, c'est-à-dire pendant plus d'un kilomètre.

[1] Cartul. St-Vor. II. p. 633. Cf. Les voies rom. dans les B.-du-Rh. par M. C. Jullian. Bull. épigr. T. V. 1885 p. 25.

Cette partie de la voie, qui ne figure pas sur la carte de l'État-major, a une largeur de 6 mètres; elle est très reconnaissable et sert de chemin rural. Le temple antique de Calcarias aujourd'hui chapelle particulière, après avoir été prieuré sou-le titre de Saint-Pierre du Pin[1], se trouve sur le bord Sud de la voie, tandis qu'au Nord on rencontre dans le parc de la villa Sicard (ancienne propriété Désiré Michel) et à l'Est de celui-ci, dans un champ, de nombreuses et importantes substructions qui sont évidemment les restes de la *mutatio* de Calcaria.

A la Gremeuse la *via* rencontre le très ancien chemin de Berre à Bouc, Gardanne, etc., puis continue sur Saint-Pons (château et chapelle), où se trouve un pont sur l'Arc, qui doit être l'origine du nom de ce lieu.

Tout le monde est à peu près d'accord sur le tracé de la voie de Marseille à Calas[2]; mais, de ce point, les uns[3] lui font suivre une ligne droite idéale se dirigeant sur Calissane à travers les collines et les vallons d'Arbois, région très accidentée où il n'existe en réalité aucun chemin ancien qui puisse être identifié avec la voie Aurélienne; les autres, et notamment Desjardins, la font passer par Saint-Pierre du Pin et Saint-Pons et lui font rejoindre la route d'Aix à Istres dans le voisinage de la ferme de la Baronne (territoire de Ventabren). C'est aussi le tracé que nous adoptons.

La voie est, du reste, très reconnaissable jusqu'à Saint-Pierre-du-Pin et atteint l'Arc à Saint-Pons. Là se présente un sérieux obstacle pour gagner en ligne droite Calissane et de

[1] Voir au chapitre consacré à la Religion la nomenclature des vestiges antiques de ce temple.

[2] Il faut toutefois en excepter d'Anville qui, contre la tradition, la fait passer par les Pennes et Marignane ; ce qui n'est plus soutenable depuis que l'on sait que les environs de Marignane étaient formés de marécages qui ont subsisté jusqu'au moyen-âge. De plus, cette région n'a jamais fourni de vestiges antiques, alors qu'ils sont nombreux sur les bords de l'autre tracé. Enfin la distance de Marseille à Fos par les Pennes et Marignanne présente un trop grand écart avec celle portée par les itinéraires.

[3] Les auteurs de la *Statistique*.

là le pont Flavien de Saint-Chamas ; c'est la montagne de Ventabren dont le point culminant a 253 mètres. Pour contourner cet obstacle deux voies naturelles, suivies aujourd'hui par des routes, s'offrent ; la vallée de l'Arc, étranglée, sujette à des débordements de la rivière, peu sûre et dominée de tous côtés par des escarpements[1] passe au sud. L'autre voie celle qui contourne au Nord la montagne de Ventabren, est certainement le passage qu'empruntait la route romaine. La tradition, l'état des lieux, les vestiges archéologiques importants de Saint-Remy de Ventabren, de la Baronne, de la Font de Vicary, de l'Héritière, etc. l'opinion de Desjardins quoique timidement formulée nous paraissent de nature à justifier complètement le tracé que nous allons exposer et qui a en outre l'avantage de se rapprocher des distances portées par les documents itinéraires.

Après avoir franchi l'Arc à Saint-Pons, la via Aurelia se dirige en droite ligue sur la ferme de Bompar, c'est-à-dire vers le Nord qui est sa direction générale depuis Marseille ; mais à Bompar elle tourne brusquement à l'Ouest où elle se confond avec la route actuelle qui passe dans le voisinage de la chapelle détruite de Saint-Remy où se voyait une inscription[2] :

N° **12**.

/VITAR/
VIE/
II

Puis elle arrive à la Font de Vicary qui a fourni une inscrip-

[1] C'est par ce vallon que passe la route qui se dirige sur La Fare en suivant d'abord la rive gauche de l'Arc qu'elle traverse sous l'aqueduc de Roquefavour pour prendre la rive droite jusqu'au moulin du Pont où elle se soude à la route Aix-Istres.

Aucun vestige antique n'a été relevé sur les bords de ce chemin, que Gilles (Voies rom. p. 177) fait emprunter à la voie Aurelienne tout en indiquant comme embranchement secondaire le tracé adopté par Desjardins.

[2] Peiresc, cod. 8958, f° 253, signale cette inscription, que nous n'avons pu retrouver, comme étant au montant d'une petite porte de la chapelle. C. I. L. t. XII, n° 635.

tion sur marbre recueillie, nous dit Peiresc[1], dans les ruines d'untemple romain et qui parait être une épitaphe[2]; passe à la Fare, au très ancien logis de Regneris dont les abords ont fourni des monnaies romaines en or[3] et où nous avons remarqué des pierres taillées ou sculptées dans la cour et auprès du bassin du parc, notamment une auge de forme particulière et une pièce de fontaine disposée en chapiteau orné de quatre têtes grossièrement façonnées dont l'eau jailissait de la bouche.

De Regneris, la route actuelle, qui suit le tracé de la voie antique, se dirige en ligne droite sur Calissane, passe presqu'au pied des ruines du camp de Constantine et, laissant Merveille (Mastramela) à peu de distance à gauche, suit le littoral de l'étang de Berre jusqu'au pont Flavien de Saint-Chamas sur lequel elle passe pour franchir la Touloubre.

[1] Id. Cette inscription a été transportée à la bastide de la Baronne. Cf aussi *Stat.* II. 889 et C. I. L. XII, n° 73 *.

[2] Voir le chap. V consacré aux tombeaux.

[3] Stat. II., p. 1014.

LOCALITÉS	IDENTIFICATION DES STATIONS		DISTANCES			
	D'APRÈS DESJARDINS (Géog. de la Gaule IV, 43, 157, 159).	D'APRÈS NOUS	d'après l'Itinéraire d'Antonin	d'après la table de Peutinger	à vol d'oiseau	réelles d'après notre tracé
De ad Turrem	Tourves	Tourves				
à Tegulata.......	La Grande Pugère	La Petite Pugère [1]	XVI^mil ou 23704^m	XVI^mil ou 23704^m	18400^m	XIV^mil ou 20741^m
à Aquæ Sextiæ	Aix	Aix	XVI 23704	XV 22222	23704	XVIII 26667
à Massilia	Marseille	Marseille	XVIII 26667	XVIII	26667	XIX 1/2 28889
à Calcaria.......	Saint-Pons [2]	St-Pierre-du-Pin	XIIII 20751	XXX pour XIII	19889	XIIII 20751
à Fossis Marianis.....	Fos	Fos	XXXIIII 50371	XXXIII 48889		XXXVIII
à Arelate	Arles	Arles	XXXIII 48889	XXXIII 48889		XXX
D'Aquæ Sextiæ	Aix	Aix				
à Pissavis........	Saint-Jean de Bernasse	Saint-Jean de Bernasse		XVIII 26667	26667	XVIIII 28148
à Tericias........	entre la Crau et l'étang du Comte			XVIII 26667		

[1] M. Desjardins a confondu les deux Pugères : c'est évidemment la Petite Pugère qu'il voulait dire, puisque à la p. 157 (t. IV) il fait suivre cette indication de lieu de la mention « *pyramide de Marius* » monument qui est à la Petite Pugère.

[2] Calcaria a été placé à Calissane (Lenthéric) qui est à 30 milles de Marseille par Calas et à 26 milles par les Pennes ; à Calas (Statistique des B.-du-R.) qui est à 13 milles ; à Saint-Pons (Desjardins) qui est à 16 milles, tandis que Saint-Pierre-du-Pin est bien à 14 milles de Marseille et ce point à sur les autres l'avantage de présenter d'importants vestiges gallo-romains, des sources abondantes et un temple.

En résumé l'Itinéraire indique 32 milles de Tourves à Aix ; nous trouvons la même distance par notre tracé. D'Aix à Marseille nous trouvons 1 mille 1/2 de plus que lui, le nombre de milles qu'il indique étant celui que l'on trouve à vol d'oiseau entre ces deux villes et à travers un pays coupé de ravins et de collines.

Enfin de Marseille à Arles, nous trouvons 83 milles, suivant le relevé ci-dessous, alors que les Itinéraires donnent 80 et 81 milles. Cette différence de deux milles nous paraît sans grande importance et provient peut-être de l'ignorance dans laquelle nous sommes du point de départ à Marseille et de celui d'arrivée à Arles. A Marseille nos distances partent de la porte des Gaules (porte Galle) ; à Arles, de la place dite du Forum ; à Aix, du carrefour du Saint-Sacrement.

Le tronçon d'Aix à Pissavis compte d'après notre tracé un mille de plus que la Table de Peutinger, qui indique la distance à vol d'oiseau c'est-à-dire une ligne idéale dont la voie s'écarte sensiblement.

De Marseille à Calcaria (St-Pierre-du-Pin)	XIII	LXXXIII (83 milles)
De Calcaria à Calissane.	XVII	
De Calissanne à Fos.	XXII	
De Fos à Arles	XXX	

VOIES VICINALES

Indépendamment des *viæ militares* [1], il existait toute une série de routes transversales de moindre importance, *viæ vicinales* pavées ou non et entretenues par les municipes, par les *pagi* et les *vici* ou par les populations riveraines.

A ces chemins se rattachait un nombre considérable de passages d'exploitation rurale, *viæ agrariæ*, ni pavés, ni entretenus régulièrement et pour cette raison appelés chemins de terre, *viæ terrenæ*.

[1] Appelées successivement *viae regiae*, v. *regales*, v. *solemnes*, v. *publicae*, *aggeres publici*, etc. (Lenthéric, Le Rhône, t. 1, p. 138).

Toutes ces voies étaient encore à peu près praticables du temps de Charlemagne.

§ 1. — *De Pourcieux à Marseille*

Cette voie, appelée encore à Trets chemin des Marseillais, est celle qui conduit le plus directement de Marseille à l'antique marché de Trittia. Elle passe au sud, sur presque tout son parcours, de la route nationale n° 8 bis, de Marseille en Italie, mais elle est beaucoup plus directe que cette dernière parce qu'elle ne décrit aucun lacet.

Elle se détache de la via Aurélia à l'ouest de Pourcieux à 200 mètres après le passage à niveau de la voie ferrée, cotoie le pied des Monts Auréliens, passe dans le voisinage de la Neuve, de la vieille chapelle de Saint-Barthélemy et de l'antique villa de Roquefeuille qui appartiennent au territoire de Pourcieux (Var), entre peu après dans les Bouches-du-Rhône, touche aux bastides du Défend, de Bandel et arrive à Trets par le côté sud de cette ville[1] :

De Trets, elle se dirige droite et pavée sur le Plan de l'Escale, traversant un torrent sur un pont, plusieurs fois reconstruit (car cette voie utilisée, pendant de longs siècles, portait encore au XVIII° siècle le titre de « route royale de Marseille à la montagne par Saint-Maximin[2] »), et coupant, non loin de là, la route actuelle qu'elle traverse de nouveau dans le voisinage de Peynier entre Saint-Anne et la bastide Martin. Suivant ensuite le fond du vallon qui aboutit à Bringuier, elle franchit le plateau de Belcodène, ayant toujours à droite la route nationale ; elle entre alors dans la vallée du Merlançon, défile au-dessous de la ferme dite « le château de Belcodène », non loin de deux castella et après s'être greffée, sur la gauche, au vallon de l'*Homme-Mort*, avec un chemin antique venant

[1] Une charte de l'an 1098 (n° 224 du Cartul. Saint-Victor) parle de cette *via publica* qui passait aux chapelles de Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre de Roquefeuille.

[2] H, de Gérin-Ricard. Monogr. des communes de Peypin, etc., p. 8.

de *Lucretus Pagus* (près Roquevaire) et de *Gargaria Locus* (Saint-Jean de Garguier); elle passe à la Pomme, empruntant la route actuelle sur 300 mètres pour se rejeter à gauche dans la vallée du Merlançon, cours d'eau qu'elle traverse après avoir touché à Doria, à Valdonne et au Cerveau [1], lieux assez riches en vestiges gallo-romains et mérovingiens [2].

De la ferme de Garoute, elle attaque l'ascension du col du Terme et dévale ensuite sur Marseille en suivant le thalweg de la vallée du Jarret.

§ 2. — *De Trets à Aix par la rive gauche de l'Arc*

De Trets partait une autre voie secondaire qui desservait la rive gauche de l'Arc, tandis que sur la rive droite de cette rivière s'allongeait majestueusement la voie Aurélienne, les deux voies suivant une direction à peu près parallèle avec un écartement variant entre 1 et 3 kilomètres. Les étapes de son parcours sont l'ancien prieuré de Favaric où se trouve un autel mérovingien [3], Saint-Jean de Mélissane avec chapelle et vestiges d'une villa, La Barque, Bachasson où la route après avoir traversé l'Arc sur un ancien pont à quatre arches dont certaines parties, sur la rive gauche, sont antiques et qui se trouve à 40 mètres en aval du pont actuel construit en 1807, rejoint la via Aurélia dans le voisinage de la Morée, traversant en écharpe le champ de Bachasson et empruntant la route moderne à partir du moulin qui se trouve sur un des côtés de ce champ.

[1] Au Cerveau, non loin de la gare de Valdonne, cette voie est traversée par un très ancien chemin dont quelques tronçons sont pavés et bordés de sépultures gallo-romaines et qui se rend de Saint-Savournin à La Bourine par le Merlançon.

[2] H. de Gérin-Ricard, Monogr. des communes de Peypin, etc.
Idem. Plats d'argent contremarqués à l'époque mérovingienne. (Bull. archéologique du comité des travaux historiques 1901).

[3] Une charte de l'an 1050 (n° 114 du Cartul. Saint-Victor) cite cette *via publica* qui passait non loin de la Bastide Neuve de Fuveau et de l'Arc.

§ 3. — *De Sacaron à Rousset par Pourrières-Bas*

A l'ancienne auberge de Sacaron, une route encore utilisée comme chemin communal, se détachait de la voie Aurélienne du côté droit, traversait l'Arc près d'un vieux moulin, passait au quartier de Saint-Pierre (qui a fourni une urne en albâtre) au pied de Pourrières et au puits antique de la Vieille, situé à environ 1 kilomètre au sud-ouest de ce village où existent d'importantes substructions considérées par la tradition comme les restes de l'ancien Pourrières. Ce sont les fondations d'une villa gallo-romaine dont on aperçoit les vestiges à quelques mètres au sud du puits dans un chemin de traverse. Nous y avons remarqué une portion de dalle très épaisse en porphyre vert clair moucheté [1], comme il n'en a jamais été rencontré dans notre région [2].

Le chemin continue de là, sur Saint-Pons, ancienne chapelle transformée en ferme, passe à la chapelle de Saint-Pancrace [3] dans le voisinage de laquelle était une *villa*, puis au-dessous de *miss l'Astier* et de Maupagne où elle se rejette au sud, longeant le pied du Cengle, par *Richeaume*, *Près-Bois*, *Pascon*, le *Bon Lazare* où il rejoint peu après la voie Aurélienne à l'ouest des *Bannettes.*

Le parcours fait par ce chemin est sensiblement le même comme distance que celui fait par la via Aurelia du point où ce chemin s'en détache à celui où il la rejoint. Par ces deux chemins la distance de Sacaron aux Bannettes est de 10 milles environ.

Ce chemin, appelé *via vetus ad Porrerias*, est cité dans

[1] Dans le village de Pourrières, qui n'a pas une origine romaine, nous avons aussi remarqué sur le pas de la porte d'une maison située devant le puits du château seigneurial, une marche d'escalier du même porphyre, qui provient peut-être du puits de la Vieille.

[2] Le garde communal Gouirand, qui nous accompagnait dans cette visite, a transporté ce curieux échantillon minéralogique dans son bastidon situé non loin de là, près Beauvoisin alias Malvoisin.

[3] Voir plus loin, chap. IV,

plusieurs chartes de l'an 1045 [1] qui indiquent bien que ce chemin passe par Saint-Pons de Puyloubier.

Le même cartulaire cite, dans des actes de 1010 à 1024 [2], deux *viæ publicæ*, qui limitaient à la *Cayranne*, près Rousset, un champ dont les autres confronts étaient l'Arc et les terres de Sainte-Marie de Sane. L'un de ces chemins est évidemment celui qui se rend de Rousset à Aix par Bachasson en empruntant la rive droite de l'Arc ; l'autre peut s'identifier avec la route de Rousset à Trets.

§ 4. — *De Septèmes à Aix par Simiane et Gardanne*

Une voie se détachait de la via Aurelia (tronçon de Marseille à Aix) dans le voisinage de la Malle, passait au-dessous de Notre-Dame de Sousquière, au pied du castellum du Baou-Roux, à la très ancienne chapelle de Saint-Jean de Sièges, à Simiane, et se rendait de là à Aix en passant par la ferme du Safre, Saint-Pierre (le Gardanne romain) et l'*Oppidum* de Meyreuil.

Nous avons trouvé mention de ce chemin, qui passait sous le mont Rapaciosus, dans les chartes du commencement du XIe siècle [3].

§ 5. — *Traverses aux voies indiquées ci-dessus*

Le nombre de ces traverses est assez grand et il est quelquefois malaisé de les distinguer des chemins du Moyen-Age. Aussi n'indiquerons nous et très sommairement que celles qui relient des centres antiques et offrent des parcours assez longs :

1° De Marseille à Mastramela par Saint-Antoine, Les Pennes, La Tuilière de Pas-des-Lanciers, Rognac, la ferme Notre-Dame, La Garanne, Calissanne.

[1] Cartul. Saint-Victor, nos 115, 224, 289.
[2] Cartul. Saint-Victor, nos 225, 226, 227.
[3] Cartul. Saint-Victor, nos 250, 259 et 1077.

2° De Bompar (ferme située sur la via Aurelia de Marseille à Fos et Arles) à Eguilles, Saint-Cannat, Lambesc.

3° D'Aix à Istres, se greffe à la via Aurelia à Bompar.

4° De Saint-Zacharie à la Durance par Savart, Saint-Jean du Puy, Trets, La Petite Pugère (Tegulata), Pourrières, Le Pain de Munition, Rians.

CHAPITRE IV
LA RELIGION

Dieux, Temples, Autels

Quand on fait l'histoire religieuse de la vallée de l'Arc, on est surpris tout d'abord par la succession ou la coexistence, sur un même sol, de divinités nombreuses d'origine et de caractère des plus différents.

Le phénomène s'explique naturellement par la position géographique de la vallée. Placée en pays ligure entre l'influence grecque et gauloise, elle garde les superstitions locales, tandis qu'elle reçoit des Massaliotes les dieux helléniques et orientaux.

Située sur le terrain des premiers agissements de Rome dans les Gaules, longée de plus dans sa longueur par la grande voie Aurélienne, la vallée de l'Arc ne pouvait se soustraire à l'action religieuse des Romains.

Si les dieux mythologiques furent acceptés, il n'en fut pas de même des empereurs déifiés ; nous ne rencontrons nulle part de traces d'un culte officiel qui ne pouvait d'ailleurs avoir aucun succès auprès des populations rurales de l'Arc.

Les circonstances de lieu, qui avaient favorisé l'introduction du paganisme gréco-romain dans la vallée de l'Arc, servirent aussi à l'importation hâtive du Christianisme.

La nouvelle religion introduite dès la fin du premier siècle ne fit, il est vrai, que d'insensibles progrès jusqu'au IVe siècle. La cause de cette défaveur n'est autre que celle de l'opposition aux dieux officiels de Rome, le caractère des riverains de l'Arc.

Les paysans adonnés à de vieilles superstitions locales, idolâtres de la nature, devaient être nécessairement réfractaires à une religion récente, universaliste et surnaturelle.

Les apôtres du nouveau culte n'eurent pas à combattre les druides dont l'influence semble avoir été circonscrite au nord de la Loire et du Rhône, ils étaient inconnus en Narbonnaise. César ne paraît les avoir rencontrés qu'en dehors des limites de la Province. Quant aux dieux franchement gaulois Teutates, Taran, Cernunos, ils ne se trouvent qu'au nord de la Durance.

Les différents cultes dont on peut suivre les traces dans cette partie de la basse Provence se révèlent par les sépultures, amulettes, monuments, et par la toponymie des montagnes et des sources ainsi que par la survivance de pratiques païennes.

Les divinités que nous connaissons peuvent se diviser en trois groupes : celto-ligures, gréco-romaines, chrétiennes [1].

I. Groupe celto-ligure

Comme dieux topiques, l'Arc supérieur nous a conservé le souvenir de VINTUR ou d'un nom approchant, porté dans l'Antiquité par la montagne Sainte-Victoire [2] et celui du dieu CELEUS de la montagne du Cengle, ainsi appelée dans une charte du XIe siècle, désignation qui a été heureusement rapprochée par M. Cam. Jullian d'une inscription découverte par M. Chaillan auprès de la chapelle de *Salavon* ou Saint-Andéol, dans le voisinage de la *villa* avec temple des Eyssalettes [3] et qui porte :

[1] Ce classement par origine bien que sujet à des réserves et si peu étanche qu'il soit, nous a paru plus rationel qu'un catalogue chronologique, presque impossible dans un pays où les cultes d'origines diverses sont restés enchevêtrés et coexistants jusqu'à l'établissement officiel du christianisme.

[2] C. JULLIAN. Revue des Etudes Anciennes, 1899, p. 56, et Rev. Epigr., 1890, p. 50, et M. CLERC, *Annales de la Soc. d'Et. Prov.*, 1re année, p. 278.

[3] C. JULLIAN. Revue des Etudes Anciennes, 1900, t. VII.

N° **13**.	CELLNO	*Cellno* (peut-être pour *Celleno*)
	PLACIDVS	*Placidus filius*
	ADVETISSON	*Advetissoni*
	I - V - S - L - M	*Votum solvit libens merito.*

Cette pierre qui a été transportée dans notre cabinet, fut découverte il y a une trentaine d'années (lettre du propriétaire, M. Hesse, 2 août 1901).

Les caractères profondément gravés ont 0m05, 0m08 et 0m07 de hauteur.

C'est une belle pierre avec moulure de 0m95 de haut, 0m45 de largeur et 0m45 d'épaisseur, portant un trou au-dessous pour la fixer au moyen d'un tenon.

Un troisième dieu topique, Acilus ou Aciludeus (?) nous est connu par une inscription découverte entre les fermes de Courtot et de Roccas, (commune de Trets) au bord de la Voie Aurelienne dans la propriété Durand [1].

N° **14**.	ACILVdEO	j'ai lu : ACI.....AE
	TOMERAcUS	EVAIIEC
	VALERIANVS	VALERI.:.S
	V. S. L. M.	V. S. L. M.

Bloc cubique en molasse de 0m50 de côté, rayé par la charrue, très fruste, caractères irréguliers peu profonds, gravés à la pointe de 0m04 à 0m05 de hauteur.

ACI...[de]AE ?EVANEC...VALERI[V]S V[otum] S[olvit] L[ibens] M[erito].

Au cours d'une visite, faite en juillet 1901, à la maisonnette Durand, nous avons remarqué à l'intérieur un fragment de colonne en grès et au dehors un chapiteau toscan aussi en grès qui proviennent peut-être d'un petit temple en hemicycle dont les substructions apparaissent tout contre la bastide Roccas et à l'ouest de celui-ci. Cinquante mètres plus à l'ouest se trouve un clapier avec nombreux fragments de poterie

[1] Bull. Epigr. II, 126 et C. I. L., XII, 5798.

gallo-romaine. C'est là qu'a été trouvée l'inscription, transporté depuis à Trets chez M. l'abbé Chaillan.

N[os] **15** et **16**. Dans la commune de Lançon, au quartier de Lalisson on a trouvé un petit autel ($0^m25 \times 0^m25 \times 0^m15$) en calcaire du pays, portant entre deux moulures l'inscription :

GENIO
A'C(C)ORO

Genio Accoro.

Ce monument, décrit pour la première fois par M. Lafaye [1], se trouve dans la collection de M[lle] d'Aubergue, d'Aix, où nous l'avons vu, à côté d'un autre petit autel en calcaire de la localité ayant la forme d'un dé ($0^m25 \times 0^m25 \times 0^m25$) et portant entre deux moulures les caractères ci-après d'une exécution barbare :

AC
CO
RO

qu'il faut lire *Accoro*. Ce cippe a été trouvé dans la même région que le premier, à Rognes, quartier de Tournefort [2], ce qui porte à croire que le Génie Accor, dont le nom n'a jamais été rencontré ailleurs, était une petite divinité locale, dont aucun cours d'eau, aucune montagne, aucun lieu habité, ne semble avoir conservé le nom.

Ces deux autels sont les seuls parmi ceux découverts dans les communes de l'Arc qui se rapportent au culte d'un Génie. Les Génies sont considérés comme des divinités locales franchement romaines, qui à cause de leur caractère italien ne furent jamais très populaires en Gaule ; mais en l'espèce il se pourrait qu'Accoro, dont le nom n'a pas une dessinence romaine, fut une divinité locale affublée après coup du titre de Génie.

[1] Bull. Epigr., 1890, p. 50.

[2] Lafaye. Bull. Epigr., II, 126, Saurel, Congr. archéol., 1876, et C. I. L., XII, 5783.

N° **17**. Sur le bord N. de la Via Aurelia, au pied de la colline du Défends, entre Saint-Maximin et Pourcieux, M. L. Roustan, trouva auprès du puits de la Vieille une inscription en grande partie effacée et sur laquelle M. Robert put encore lire d'après une estampage [1] :

ANOTE (nom du décicant)
ARINI ?? (GI)ARIN(O) ou (GI)ARINI

Giarinus, nom romanisé d'un dieu gaulois local est connu par l'inscription d'Orgnon, aujourd'hui au musée Borely. *Giaria* est un nom de femme gallo-romain (Narbonne) [2].

N° **18**. Un dieu bien gaulois, Belinus ou Belenus, que l'on pense être une variété d'Appolon avait ici un autel dont nous avons été le premier à faire connaître l'inscription :

Q(var)TV(s)	Q(uartu(s)
BELINO	Belino
PRO SE ET	Pro se et
SVOS	Suos

Petit autel en grès $0^{m}32$, $0^{m}26$, $0^{m}19$, avec moulures, caractère de basse époque, peu profondément gravés. Les S semblables à des Z retournés. Trouvé à Gréasque, au quartier du Pradeau, vers 1880, il fait partie du cabinet de l'abbé Bonifay, curé de Saint-François d'Assise, à Marseille [3]. Le petit autel a été très atteint dans la première ligne de son inscription par les fréquents passages de la charrue dans la couche de terre qui le recouvrait.

Le culte de ce dieu était répandu à Aquilée, à Tivoli, à l'île Loryle ; moins connu en Gaule on a pourtant retrouvé son nom à Narbonne, à Nimes, à Clermont, à Toulouse [4].

[1] Bull. Arbhéol., 1886, p. 357, et C. I. L., XII, n° 5749 a,

[2] Jullian. Bull. Epigr., v, 11, et vi, 168. où toutes les publications antérieures sont notées. Bargès. Notice sur un autel antique, p. 29. Frœhner. Catalog. des Antiq. du musée de Marseille, p. 27, C. I. L., t. XII, p. 332, 809.

[3] H. de Gérin-Ricard. Monogr. de la commune de Gréasque, 1899 et 1900, p. 58, et Rev. des Etudes Anciennes, t. II, avril-juin 1900, et Rev. Epigraphique, 1900, p. 131.

[4] Desjardins, t. II. p. 508.

N° **19**. Un autel [1] trouvé à Mauran (commune de Berre) présentait l'inscription suivante :

SILVANO
. . . . SIBI
VOTVM

A Silvain, le dieu forestier des Gaulois, protecteur des bûcherons et des troupeaux [2], de nombreux autels furent élevés dans le Sud-Est de la Gaule. Le musée d'Avignon n'en possède pas moins de six, tous de provenance locale [3].

Les amulettes phalliques des colliers néolithiques, les stèles sexuées de la Bastidonne à Trets (v. chap. II), les phallus en poterie et en métal recueillis dans la vallée et dans les oppida[4], ceux sculptés sur pierre, les statuettes en jade découvertes dans l'oppidum de Constantine, les croissants en pierre, les haches votives, la massue figurée sur des monuments [5] fournissent autant de documents pour l'histoire des cultes primitifs rendus à la fécondité et à la vie, à la Lune, à la force.

Le culte des morts apparaît dans les rites employés aux ensevelissements et celui du Soleil dans la perpétuation jusqu'à notre époque des fêtes du solstice d'été (à Saint-Jean) célébrées par des libations et des feux de joie.

Enfin, doit-on voir des dieux dans les deux si curieuses statues sans têtes de Velaux, aujourd'hui au Château Borély, représentant des personnages accroupis les jambes croisées dans une attitude bouddhique et portant au dos des boucliers (?) ornés de dessins géométriques dont il a été parlé plus haut (chap. II) retenus par des courroies ou *armillæ* aux bras [6] ?

[1] Gilles, Voies romaines, p. 167.
[2] H. de Gérin-Ricard. La Louveterie, Paris, 1900, p. 1.
[3] Espérandieu. Catalog. musée Calvet, n°s 82 à 87.
[4] Bosq frères. Mém. sur les anciennes fabriques de poterie... manusc. aux archives de la Société de Statistique, 1835.
[5] Ces statuettes qui font penser à la Venus de Menton sont citées dans la Monographie de l'Etang de Berre, manusc. de la Soc. de Stat., 1845.
[6] L'histoire et la bibliographie de ces monuments a été faite au chap. II.

La chose ne nous paraît pas impossible étant donné que la Gaule a fourni nombre de statuettes en pierre dans la même attitude qui ont été étudiées par M. Alexandre Bertrand et sont considérées comme des divinités [1].

La plupart de ces images sont sans tête et cette mutilation est presqu'une preuve du culte qui leur était rendu jadis par les vaincus [2].

A une période voisine mais postérieure de celle des statues de Velaux semblent appartenir les curieux bas-reliefs trouvés dans l'oppidum d'Entremont, près Aix, et attribués aux Gaulois [3], puis en dernier lieu aux Ligures [4]. Ces sculptures qui sont au musée d'Aix et dont des moulages se voient au musée de Saint-Germain, ont été reproduites plusieurs fois et ont donné lieu à de nombreuses descriptions [5]. Aussi pensons-nous qu'il est inutile de revenir sur ces monuments si ce n'est pour indiquer qu'ils sont à rapprocher, à cause des onze têtes humaines presque aussi grandes que nature et empreintes des apparences de la mort qui ornent les faces latérales de ces dés de pierre, des deux monuments suivants découverts en Provence :

I. — Dalle en grès-houiller ($2^m25 \times 0^m50 \times 0^m35$) trouvée à Valbonne, près Hyères, en 1864, par M. le duc de Luynes sur laquelle sont représentées cinq têtes humaines. La gravure

[1] Cf. aussi G. Chauvet. Statues antiques, etc., de la Charente, 1901.

[2] M. S. Reinach (musée Saint-Germain, bronzes, p. 25 et 191) est de cet avis. M. C. Jullian pense au contraire que ces statues représentent des hommes assis en cette posture calme et familière chère aux Gaulois dans leurs moments de repos. (Rev. hist. de Prov., 1901, 409). C'était aussi l'opinion de Gilles, l'inventeur de ces statues.

[3] M. Desjardins croyait ces bas reliefs gaulois à cause de la présence d'une longue épée portée par un cavalier et aussi parce que les têtes humaines rappellent celles que les Gaulois suspendaient au cou de leurs chevaux (T. II, p. 112).

[4] Bullock Hall, 1898, p. 53 et 54.

[5] Statist., t. II, p. 257. Atlas, pl. XII. Rouard. Bas-reliefs gaulois. Bordier et Charton, t. I, p. 46. Cf. aussi Gibert. Catalog. du musée d'Aix. p. 206. Desjardins, t. I, planche II. C. Jullian, *Gallia*, 1892, p. 25.

très grossière, semblable à celles que les enfants s'amusent à faire sur les murs, représente un homme vu de face, les bras pendants de chaque côté, avec deux têtes au bout de chaque main [1].

II. — Statue en pierre, au musée d'Avignon, découverte à Noves (Bouches-du-Rhône) et cataloguée comme gauloise sous le n° 51.

La très curieuse pièce de sculpture en calcaire provençal, cataloguée au musée Calvet sous le nom d'Ours de Noves, représente en réalité un lion, comme le font bien voir sa crinière en touffes imbriquées, ses griffes bien différentes des pieds d'un plantigrade et sa queue ramenée en avant sur le côté droit de la base.

On le découvrit en 1849 à Noves, village sur la rive gauche de la Durance, à 8 kilomètres d'Avignon. Il était enfoui à 2 m. 50 de profondeur au milieu de débris de poteries antiques.

Ce lion de 1 m. 18 de haut, étrangement assis dans une attitude symbolique de triomphe, pose ses griffes antérieures sur *deux têtes coupées*, dont *les cheveux sont rasés*, la barbe étalée à l'orientale, le front couronné d'un bandeau ou diadème, et qui sont dressées de face sur les griffes postérieures comme un socle. La gueule de la bête broie des restes humains réduits, par une cassure ancienne, à un bras orné d'un bracelet gaulois et à quelques amorces de membres perdus.

L'exécution barbare est d'un réalisme primitif. Les saillies des côtes et des muscles sont indiquées par de profondes rainures. L'effet cadavérique des têtes coupées est bien rendu par les yeux clos et les joues enfoncées.

Cette œuvre étrange, destinée à produire une impression de

[1] Gory. Congrès Scientif. de Fr., Aix, t. II, p. 244, et Notice sur des fouilles exécutées à la chapelle Saint-Michel de Valbonne (Var), Paris, 1868. 12 p. et 6 planches. Un moulage de cette dalle est au musée de Saint-Germain. Dr Jaubert. Hyères avant l'histoire, 1878, p. 77.

force et de terreur, n'a rien de grec ni de romain. Le moyen âge, en Provence, ne produisit rien d'analogue. L'art gothique n'y supplanta que fort tard l'imitation de l'art romain et resta sévère. Le lion de Noves n'a aucune espèce de parenté avec les lions accroupis aux porches romans de Saint-Trophime d'Arles, de l'église de Saint-Gilles ou des Saintes-Maries de la mer. D'ailleurs l'archaïsme de la conception et de l'exécution, les circonstances de la découverte à 2 m. 50 de profondeur au milieu de débris, de patères, de coupes, d'amphores et d'autres poteries témoignent assez d'une haute antiquité. La facture rappelle celle des bas-reliefs aux têtes coupées d'Entremont près d'Aix-en-Provence, et l'usage de ce genre de trophée nous reporte à l'époque gauloise, où les têtes des ennemis étaient imprégnées d'huile de cèdre et étalées publiquement en témoignage de valeur guerrière. Le dessin incorrect de la bête et sa tête aplatie rappellent les lions figurés sur de très vieilles poteries grecques. Plusieurs situles en bronze de Bologne et de la haute Italie sont décorées de lions ayant à la gueule des membres humains.

Ces rapprochements autorisent à croire que le lion de Noves est un très rare et très précieux échantillon d'un art local, bien antérieur à l'occupation romaine.

C'est probablement un ancêtre antique de la fameuse Tarasque représentée, anciennement et aujourd'hui encore, sous la forme d'une bête monstrueuse ayant à la gueule des membres humains. Sur le territoire même de Noves se trouve un lieu dit jadis : *Tarasconetum*, et aujourd'hui : Mas de Tarascon. Peut-être notre lion était-il l'idole de ce lieu et la figure de cette bête dont il est parlé dans la légende de Sainte-Marthe, comme prélevant sur le pays un tribut de victimes humaines dont la sainte l'affranchit. C'est l'opinion de M. Gilles, qui toute sa vie s'est passionnément occupé d'archéologie provençale.

Dans cette hypothèse, la tradition locale aurait conservé le souvenir de la destruction d'un culte et d'une divinité san-



Bas-Relief découvert a Entremont, prés Aix en 1877

guinaires, dont nous aurions la représentation symbolique dans le lion de Noves[1].

Nous avons remarqué une grande analogie dans la forme et la technique des traits qui indiquent les muscles de la partie lombaire de cette bête et ceux des statues de Velaux. Enfin, il faut ajouter à la description ci-dessus que le lion de Noves est pourvu d'un phallus.

Entremont n'a pas fourni que les sculptures du Ier ou du IIe siècle avant notre ère qui sont au musée d'Aix, mais un autre bas-relief de même style, découvert le 25 janvier 1877 par un des propriétaires du plateau qui effectüait une plantation d'amandiers.

Cette pièce est actuellement dans la collection de Mlle d'Aubergue, à Aix. Comme ce bas-relief a été à peine signalé par une note de M. de Monclar[2], nous allons le décrire.

Pierre tendre, de couleur blanche à 0^m43 de haut, 0^m32 de large ; l'épaisseur n'a que 0^m17 ; mais, comme il s'agit d'un débris, elle devait être beaucoup plus considérable, représentant quatre têtes humaines sans cou, disposées deux par deux ; elles sont presque de grandeur naturelle, leur relief est beaucoup mieux accentué et plus grand que celui des têtes qu'offrent les trois dés du musée d'Aix, peut-être parce que les premières, dit M. d'Aubergue (qui supposait non sans raison que ce fragment et les trois pierres du musée avaient dû appartenir au même monument), avaient été sculptées sur la partie la plus haute du trophée. Si cela était, l'artiste barbare qui a exécuté ce travail avait donc une certaine connaissance des règles de la perspective ?

Ce cordon de tête, dont nous n'avons qu'une fraction, devait servir de frise et cette frise représentait à profusion les signes sanglants de la victoire remportée sur les ennemis. Probable-

[1] Extrait du Livre d'Or du musée Calvet.

[2] Bull. des Ant. de Fr., 1883. et M. d'Aubergue. La Provence artistique du 5 nov. 1882.

ment de la victoire des Gaulois sur les Ligures Saliens d'Entremont. Ces têtes figurent peut-être les portraits des chefs des tribus ligures vaincues.

II. — Groupe greco-romain

Marseille grecque vénérait dans ses temples Athena (Minerve), Diane d'Ephèse et Apollon, les monuments de l'Arc se rapportent aux cultes de Trittia, fille de Minerve, de Diane, de Venus (?), d'Hermès (Mercure) ..

A environ 500 mètres au sud de Sacaron où passe la voie Aurélienne se dresse dans la plaine de Pourrières un petit côteau boisé de pins et de chênes de haute futaie. Au sommet de cette élévation existait une vieille chapelle en ruines appelée Saint-Andéol et plus anciennement *Salavon* dans laquelle Castellan avait remarqué une grande pièce de marbre blanc à deux cartouches avec cadres surmontés d'une guirlande de laurier entourée de bandelettes, qui a été réédifiée depuis quelques années pour servir de sépulture à la famille Roccas. En suivant toujours la même direction et après avoir descendu le revers de ce côteau on arrive au quartier des Eyssalettes où s'élevait jadis une opulente *villa* avec temple. C'est là qu'au cours de travaux de culture, on découvrit, en 1885, au milieu de vestiges antiques dont nous donnerons l'énumération plus loin, une fort belle statue grecque en marbre de Paros, représentant une Vénus Anadyomène le bas du corps entouré d'une draperie et qui devait avoir, avec la tête qui manque aujourd'hui ainsi qu'une partie des bras, 1^{m}40 de haut. A droite est un petit dauphin, attribut des Vénus marines. M. Sagnier[2] dans son excellente étude sur cette statue, à laquelle nous renvoyons pour les détails concernant la critique artistique de l'œuvre, dit qu'à de suprêmes beautés, elle réunit quelques imperfections dont il ne faut pas

[0] Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, t. IX. Dissert. sur les plaines d'Aix et de Trets.

[2] Mém. de l'Acad. de Vaucluse, t. V, 1886, p. 248.

trop se plaindre, car sans cela et sans son état de mutilation ce ne serait pas le musée Calvet qui la posséderait, mais les galeries de Paris, de Londres ou de Berlin.

Cette *Vénus Aphrodite* ne serait probablement pas une copie, mais une œuvre originale qui se rapprocherait un peu d'une Vénus au bain ou sortant du bain qui se trouve au musée de Dresde.

Les vestiges du temple où se dressait cette Vénus sont caractérisés par deux colonnes en granit gris qui soutenaient peut-être le portique [1], par cinq colonnes en pierre de $0^{m}35$ de diamètre et de $2^{m}50$ de haut avec leurs chapiteaux qui étaient à moulures et qui devaient supporter la toiture [2], un chapiteau corinthien en pierre et un autre carré à moulures en marbre rose de Roquefeuil, le bord d'une vasque de 1 mètre en grès coquiller de Pélissanne, des fragments de stuc et d'un pavé en mosaïque en marbres de diverses couleurs, avec cubes en verre bleu, des marbres de revêtement intérieur dont quelques uns moulurés et dont l'épaisseur varie de 5 à 25 millimètres. Le marbre rose de Roquefeuil, dont les carrières sont proches, y est très abondant, les marbres jaunes et violets d'Italie assez rares ; ceux de couleur grise (blanc et noir), rouge vin du Numidie et le porphyre vert antique se rencontrent assez souvent.

Devant la maisonnette du propriétaire des Eyssalettes, où se trouve la plupart de ces vestiges et aussi plusieurs blocs (grès blanc et pierre froide) dont un à double entaille et un fond d'auge ou baignoire ($2^{m} \times 0^{m}50$) en béton [3], on voit une dalle

[1] Ces deux colonnes ont été utilisées comme chasse-roues dans les fermes voisines de Pinchinat et de Sacaron. On voit aussi à Pinchinat, sur l'aire, une pierre mi-sphérique percée qui provient des Eyssalettes.

[2] Une de ces colonnes entière avec son chapiteau a été transportée par M. Pazery, adjoint de Pourrières, devant sa maison de campagne, dite bastide Aloir, non loin des Hermentaires. Gilles (Voies romaines) en indique cinq ou six en *marbre*, et Chaillan (Trets et sa vallée) vingt, ce chiffre nous paraît un peu fort.

[3] Au-dessous de la maisonette, le long d'une rive, un aqueduc à parement

ėn marbre de la région (brèche de Saint-Antonin) ayant un peu moins de 1 mètre carré et offrant des incrustations de plaques lozangiformes et triangulaires en marbre blanc et jaune[1].

Il est difficile de dire si cette dalle était utilisée comme table, comme pavé, comme revêtement intérieur ou même comme *tabula lusoria*.

Le culte rendu à des divinités grecques aux Eyssalettes est aussi affirmé par la découverte faite en ce lieu d'un Hermès en marbre blanc et de deux têtes de jeunes filles coiffées d'un béguin adossées comme des têtes de Janus, aussi en marbre, melées à des fragments de la même matière appartenant à des bras de statues.

La nymphe TRITTIA *alias* TRITEA, divinité sous la protection de laquelle la colonie marseillaise de Trets semble avoir été placée à son origine ne serait pas comme on l'avait cru d'abord une déesse topique puisque son culte est attesté en Provence par deux monuments trouvés à une assez grande distance de Trets.

N° **20**. Son nom se voyait autrefois, assure le chanoine Castellan, sur une inscription placée dans la voûte de l'église de Trets, qui aurait disparu sous un badigeon[2]. Or, ce texte est faux, comme celui de Pausanias cité par le même auteur, mais il existe de réelles preuves du culte dont Trittia était l'objet dans la basse Provence, c'est-à-dire dans la zône d'influence massaliote, à Carnoules et à Pierrefeu.

en moellons smillés est apparent sur 20 m.; il se prolonge ensuite au bord sud du bois de Saint Andéol où le fermier l'a retrouvé sur divers points en cultivant le sol. On rencontre fréquemment dans le voisinage de cet ouvrage de petits cylindres creux en poterie de 0m10 à 0m15 de longueur et de 0m03 à 0m06 de diamètre dans le vide, utilisés dans les thermes pour conduire à travers les cloisons, de l'air chaud dans le sudarium. Le musée d'Aix possède des spécimens de ce genre d'objet dont nous avons aussi recueili des exemplaires à Fontblanche (commune de Vitrolles).

[1] Les grands triangles ont 0m21 de base ; les petits 0m08.

[2] Castellan, *op. cit.*, p. 57. Pausanias. Archaic. c. 22.

N° **21**. A Carnoules, sous la chaire de la vieille église de Notre-Dame de Eyssia, on lit sur une grande pierre [1]:

TRITTIAE
L. IVL.
CERTI . F
MA (R ou N) TINUS
V. S. L. M.

N° **22**. Le musée de Toulon possède un beau cippe en pierre ($1^m25 \times 0^m60 \times 0^m40$) provenant de l'autel de la chapelle de Saint-Jean, de Pierrefeu [2], qui porte :

TRITTIAE
M. VIBIVS
LONGVS
·V. S. L. M.

Trittiæ Marcus Vibius [3] Longus, votum solvit libens merito.

Beaux caractères du Ier siècle ; hauteur des lettres : 0^m10.

La famille des *Vibii* était une des plus considérables de la République et de l'Empire. On a relevé son nom sur des inscriptions à Paris, à Pérouse, à Terracine, etc. Elle a fourni des consuls, des empereurs, des préfets de la cavalerie, des préfets d'Egypte ; plusieurs de ses membres possédèrent des richesses immenses [4].

Toulouzan et Négrel (Stat., t. II, p. 233) croyaient que cette pierre avait été arrachée de l'église de Trets et transportée à Pierrefeu, mais il n'en est rien.

La statue des Eyssalettes, interprêtée comme Vénus Anadyomène personnifierait-elle l'image de *Trittia*, néreïde fille de Minerve Tritogenia ? Il est difficile de se prononcer mais

[1] C. I. L., t. XII, 255. Achard, Descript. de la Prov., p. 410.

[2] La description en a été donnée par M. Héron de Villefosse. C. I. L., t. XII, 316. Peiresc, cod. 8958, f° 151 et demo 153. Spon. Miscel., p. 108. Blanc, add., p. 293, n° 406. Papon, t. I, p. 96, d'après Spon. Villen. Stat. t. II, p. 233 ; Orelli, 2060.

[3] Vibius paraît une contraction du cognomen Vibianus relevé sur une lampe découverte à Tegulata. (V. chap. VI).

[4] Mém. de la Soc. Acad. de Sens, t. XVIII, p. 81. M. Revel.

utile de faire remarquer que la présence du dauphin, comme attribut de la nymphe, autorise un peu cette hypothèse.

N° **23**. C'est à cause du milieu franchement Salien où a été trouvé ce petit autel et à cause de l'influence marseillaise constatée à Entremont que nous plaçons dans ce groupe l'inscription romaine ci-après, dédiée à Diane, hautement vénérée à Massalia et dont l'image était si répandue par les monnaies à son type parmi les tribus celto-ligures des environs :

DIANAE
V. S. L. M.
P / '/'/ VS [1]

L'influence religieuse que les Grecs exercèrent dans la Vallée de l'Arc est affirmée par les différents cultes que nous venons d'énumérer, par le nom d'Olympe donné à la montagne à double sommet qui domine Trets et par l'existence supposée d'un Dianium à Saint-Jean de Trets [2].

A l'inverse de ce qui se passe de nos jours dans les contrées encore fermées à la civilisation chrétienne, le commissionnaire paraît avoir précédé ici le missionnaire. Par la diffusion des monnaies et des produits grecs, les marchands phocéens aidèrent puissamment à l'adoption de quelques-unes de leurs divinités par les tribus ligures de l'Arc.

Culte d'Hercule

N° **24**. On voit dans la collection d'Aubergue, à Aix, un autel trouvé à La Fare portant :

HERCVLIS

Très belles lettres. Cet autel cité par Allmer [3] n'a pas été décrit. C'est un cippe en pierre de Calissane 0,36×0,19×0,10, hauteur des lettres : 0,04.

Allmer a lu *Herculi* s[*acrum*]. « Consacré à Hercule ».

[1] Quicherat. Rev. des Soc. Sav., série 5, t. II, 1870, p. 146, et C. I. L., t. XII, n° 495. Moulage par l'abbé Boyer.

[2] Stat., t. II, p. 233.

[3] Rev. Epigr., 1894, p. 320. D'après une copie de M. l'abbé Chaillan.

La commune de La Fare a fourni un deuxième autel en pierre du pays (0,34×0,17×0,12) dont la face représente une tête d'homme de face très grossièrement façonnée et assez semblable aux dessins enfantins ; les oreilles sont très accusées. Les deux côtés de ce monument, qui est anépigraphe, sont occupés par des marteaux de tailleur de pierre.

Ces sculptures en relief doivent être l'œuvre du dévot, probablement un carrier ou un lapicide des carrières de Calissanne, qui a élevé ce monument à la divinité gauloise figurée sur la face du cippe [1].

Les deux instruments que l'on voit sur les côtés sont, croyons-nous, plutôt des hachettes à tailler la molasse que des marteaux proprement dits, car leur fer est cintré comme celui des marteaux dont on se sert encore en Provence pour frapper les faux.

III. Groupe romain

CULTE DE JUNON

N° **25**. Autel à Junon [2] :

I
IVNON
EX VISV
TREBIALVCILLA

Junoni ex visu Trebia Lucilla [3].

[1] A moins qu'il faille voir dans ce petit monument le tombeau d'un carrier dont le portrait aurait été figuré par un confrère qui se serait improvisé sculpteur pour la circonstance. Cette tête reposant sur un espèce de socle est à rapprocher du bas-relief avec caractères grecs de Montsalier (Basses-Alpes), publié et possédé par l'un de nous. (Cf. compte rendu des séances de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, 8 mai 1903, et Revue des Etudes Anciennes, 1903, où nous avons figuré cet autel de La Fare).

[2] C. I. L., t. XII, n° 496, d'après Millin. mag. encyclop.. 1807, p. 177, Villeneuve, Stat., t. II, p, 420, Ladoucette et Castellan, Mém. des Ant., t. IX, p. XII et 41, Tiran, ibid., t. XV, 1840, p. 45. Estrangin, d'après les précédents, Etudes sur Arles, p. 268. Tiran et Chaillan (Le Cengle) ont omis la troisième ligne.

[3] Une impératrice Annia Lucilla a porté le même *cognomen* que la personne qui a érigé ce monument. Le musée d'Aix (n° 177) possède un frag-

Cippe en grès de l'endroit. Hauteur totale : 1,60 ; largeur au pied : 0,52 ; au milieu : 0,42 ; épaisseur : 0,39.

Beaux caractères de 0,09 à la première ligne, 0,075 à la deuxième et 0,06 à la troisième.

A la dernière ligne, les lettres BIA sont très légèrement mutilées.

Ce monument, qui fut découvert à la fin du XVIII[e] siècle dans la propriété de M[me] de Verayon, se dresse aujourd'hui presque sur le lieu de sa découverte, devant la ferme de l'Avocat, au-dessous du village de Puyloubier.

La formule *ex-visu* indique que la déesse avait apparue à Trebia soit en songe, soit dans une circonstance toute particulière ; elle est rare en Provence et ne se rencontre pas sur un autre autel à la même déesse érigé en face de l'embouchure de l'Arc. C'est un bloc octogonal de marbre blanc mesurant 1,13 de hauteur, circonférence : 1,52, qui sert de bénitier dans l'église Saint-Mitre, non loin des Martigues, et sur lequel on lit :

N° 26.

IVNONI
VERRIUS CRE
ET
... MILIA ATTIC ...

M. Robert Mowat a lu : Junoni Verrius Cre(scens) et Æmilia Atticilla [1].

Le *cognomen* Crescens a été porté par un potier dont la marque figure sur des lampes de Vaison que Dressel attribue au règne d'Auguste [2].

L'U et l'S de Verrius sont entrelacés. Sur la face opposée à

ment de vase avec empreinte portant Primigenii (opus servi Domitiæ) Publii filiæ Lucillæ. Domitia Lucilla, femme d'Annius Verus fut la mère de l'empereur Marc Aurèle.

[1] Stat., t. II, p. 294. Voies romaines, p. 193. Rouard, Mém. Acad. d'Aix. 1845, p. 423, Saurel, Cong. archéol., 1876, p. 244, et C. I. L., t. XII, n° 653.

[2] Cf. Catalog. du musée Calvet, par Espérandieu, n° 308, et C. I. L., t. XV, p. 783.

l'inscription est gravée ou sculptée, paraît-il, une branche de laurier, mais le bénitier est aujourd'hui bâti contre le mur de l'église.

CULTE DE SATURNE

Nos **27** et **28**. Au hameau de Saint-Pierre du Pin, près Callas (commune de Cabriès), le long d'un embranchement de la Via Aurelia dans des décombres appartenant à un établissement romain avec temple, on découvrit, outre une longue inscription chrétienne que nous donnons plus loin, deux fragments de textes portant [1] :

1° SATVRN (beaux caractères sur pierre froide).

2° CCIC (pierre arrondie ayant pu appartenir à une colonne).

Le hameau de Saint-Pierre est un petit centre agricole, milieu qui convenait parfaitement au culte de Saturne. Cette divinité semble avoir donné son nom à un village situé à l'est de Cabriès, aujourd'hui Saint-Savournin, après avoir été christianisé du nom de Sanctus Saturninus au moyen-âge [2], mais il se peut que le petit fragment d'inscription découvert à Saint-Pierre se rapporte à un nom propre et non à la divinité.

CULTE DU BONUS EVENTUS

No **29**. Voici comment M. Camille Jullian [3], avec la compétence qu'on lui connaît, rend compte du monument suivant :

« Gilles (Voies rom., p. 44) et M. Chaillan (Trets et sa Vallée, p. 22) avaient mentionné, *d'après* un manuscrit des frères Bosq conservé à la Société de Statistique de Marseille, un « autel dédié au BONVS EVENTVS ». J'avais prié notre confrère M. de Gérin Ricard, secrétaire de cette Société, de

[1] Le Blant. Inscript. Chrét., t. II, p. 49, Gilles, Voies rom., p. 173, et C. I. L., t. XII, nos 631 et 5790.

[2] H. de Gérin-Ricard. Monograph. de la commune de Saint-Savournin. Rev. Historiq. de Provence, 1902, p. 63 et 131.

[3] Rev. des Etudes Anciennes. Bordeaux, 1900, t. II, p. 235.

rechercher ce manuscrit[1] : il l'a retrouvé, copié, et j'y lis, en effet, entre autres choses :

« Le 8 novembre 1827, M. Julien nous fit présent d'un monument qu'il avait trouvé dans une de ses campagnes à la Pugerette, près du monument de Marius (c'est-à-dire à la Petite Pugère, commune de Pourrières). Ce monument est un autel antique que nos anciens Gaulois avaient élevé en l'honneur du dieu *Bonus Eventus.*

« Il est de 0,37 de hauteur, 0,24 de largeur ; sa forme est oblongue ; au-dessus est un creux pour y placer une cassolette à brûler des parfums ; les moulures sont à la base et à l'extrémité. Au milieu est une niche de 0,14 de hauteur, en forme cintrée, et 0,12 de largeur, où le dieu est placé[2].

« Cette divinité est représentée tenant de la main gauche une coupe, et de la droite probablement des épis qu'il *(sic)* pose sur un autel de forme ronde ; ce qui empêche de bien connaître ce qu'il tient de cette main, c'est que cette partie est un peu fruste.

« Un génie est gravé de chaque côté de l'autel : le génie de gauche porte une coupe, et le génie de droite des épis de blé.

« Deux lettres sont à la base de l'autel, N et D, ainsi qu'une hache et une massue. »

De plus, M. de Gérin-Ricard a bien voulu s'informer auprès des héritiers des frères Bosq et des acquéreurs de leur collection. Et il a fini par retrouver le monument au musée marseillais du Château Borély, où il est parvenu il y a quelques années[3]. Il m'écrit :

[1] Arch. de la Société. Archéologie et numismatique. Le manuscrit est daté du 9 février 1834. Ce mémoire signale aussi, comme faites dans le même quartier, des découvertes de nombreuses monnaies des empereurs, d'une côte de maille, de deux fibules dont une avec trace de dorure, représentant un lièvre courant et d'un cachet en métal figurant un écureuil mangeant un fruit.

[2] Cet autel est en grès de la localité, sa facture est grossière.

[3] Ne se trouve pas dans le catalogue *Frœhner*, rédigé avant son arrivée.

« Le dieu est en bas-relief au fond de la niche, il présente deux lignes en sautoir sur la poitrine ; les génies, gravés au trait, sur les côtés ; la quatrième face ne présente rien. Au bas de la niche, j'ai lu : N D, entre une massue et une *ascia*.

« S'agit-il du *Bonus Eventus*[1], comme le voulaient les deux frères Bosq ? Faut-il lire, comme ils le proposaient, *numini dedicatum ?* ou plutôt N... D(eo) ? N'est-ce pas peut-être l'image de quelque dieu local, domestique ou familial, ayant emprunté le costume et les attributs à une divinité classique ? Je ne me prononce pas. — Mais voilà en tout cas un nouveau monument religieux restitué à cette Voie Aurélienne, où la vie dévote a été si intense et si variée à l'époque gallo-romaine, avant de s'ouvrir, la première des routes gauloises au christianisme naissant. »

Culte des Déesses-Mères et des Eaux

N° **30**. Dans sa nomenclature de monuments, Peiresc (cod. 8958, f° 254), avant de donner l'inscription de Ventabren qui fait ici l'objet du numéro 31, place un texte, dont il n'indique pas la provenance. Toutefois nous le reproduisons ici, parce qu'il appartient incontestablement à la région et, étant donné le rang qu'il occupe dans le manuscrit, il nous paraît possible de le considérer comme originaire des environs de Ventabren, peut-être de la source appelée Font de Vicary, riche en débris gallo-romains [2]. Tout près de là existe la terre, avec habitation, de Peiresc. Qui sait si le savant antiquaire n'avait pas ce monument chez lui ? Cela expliquerait pourquoi, il n'aurait pas indiqué sur ses notes le lieu où se trouvait la pierre :

[1] Le Bonus Eventus est avant tout un dieu des champs veillant à la bonne issue des moissons. Sur ses représentations, voir en particulier Pline H. N., t. XXXIV, p. 77. *Simulacrum Boni Eventus, dextra pateram, sinistra spicam ac papavera tenens.*

[2] Cf. chap. VII.

MATRIS
L. IVL. EVPR (epes?)
v. s. l. M [1]

Cet autel était-il dédié aux déesses-mères de l'Arc ? Cela est possible, car nous sommes dans le pays des mères de l'Huveaune et de l'Almaha (matribus Ubelnabus et matribus Almahabus), au sujet desquelles M. Jullian a rappelé que ces génies bien-aimés du peuple romain étaient des divinités champêtres, fatidiques, dispensatrices de l'abondance qui représentaient les forces productives de la nature ; elles sont semblables aux nymphes du panthéon romain [2].

CULTE D'APOLLON

N° **31**. Touchant le culte de ce dieu qui se partageait avec Diane l'honneur de figurer sur les monnaies marseillaises, nous ne possédons qu'un texte conservé par Peiresc (cod. 8958, f° 253) et reproduit par le C. I. L., t. XII, n° 633, qui aurait été lu sur une borne appelée *lou Vautaïre* dans le territoire de Ventabren.

Le nom du dieu ne devait même pas être certain, puisqu'il est indiqué en partie en pointillé sur le dessin qu'on en possède :

APOLLINI
T. AELIVS
GLAPHY(R)
L. M

A moins que le pointillé indique des lettres mutilées mais point complètement disparues. Dans le cas contraire on pourrait aussi bien conjecturer:

B(ELL)IN(O), dont le culte a été reconnu, dans la région, à Gréasque.

Le gentilice *Glaphyr* indique l'origine grecque du dédicant.

[1] C. I. L., t. XII, n° 634.
[2] C. Jullian. Les inscriptions de l'Huveaune, Bull. épigr., t. V, p. 76.

CULTE DU *Liber pater*

Nos 32 et **33**. A Gardanne, dans l'ancienne chapelle des Pénitents de la Trinité, dédiée à Saint-Valentin et construite en 1619 sur l'emplacement d'une chapelle romane du même nom, dont il est parlé dans des actes de 1098, 1135 et du XIIIe siècle, se trouve un autel votif en grès, haut de 1 mètre (largeur : 0,50 ; épaisseur: 0,30) qui sert de socle à un bénitier. Ce monument, décrit par nous pour la première fois [1], est en bon état et présente à sa partie supérieure un trou à libations de forme circulaire ; il porte sur la face antérieure une inscription encore inédite, gravée en caractères d'une bonne époque, peut-être du IIe siècle :

T
LIBERO PARI
SEX - IVL
SERENI - LIB
BACCYLVS

Ce monument paraît avoir été érigé par le même dévot qui a consacré à Jupiter un autel votif, qui porte [2] :

IOVI O. M.
SEX IVL(IVS)S(E)REN
LIB. BACCHYVS

Cette dernière inscription est dans une chapelle abandonnée à Puyricard, près d'Aix, en compagnie d'une autre qui fait mention de *Sextus Julius Se(renus)*, de la tribu *Voltinia*.

Enfin, à Saint-Canadet, non loin de Puyricard, une autre épitaphe se rapporte peut-être à cette même famille des *Sex. Jul*, *Volt.* [3].

Le nom de *Baccylus*, qui se lit sur l'autel de Gardanne, est

[1] H. de Gérin-Ricard. *L'autel païen de Gardanne.* Sémaphore du 26 octobre 1897 et Bull. archéolog. du ministère de l'Instruction publique, juillet 1900.
[2] C. I. L., t. XII, n° 499.
[3] Cf. Cam. Jullian. Inscr. de la vallée de l'Huveaune, dans Bull. épigr., t. VI, 1886, p. 176 ; C. I. L., t. XII, n° 522.

pour *Bacchylus* surnom d'origine grecque fort connu [1]; l'omission de l'*h* dans les noms propres de provenance hellénique est un fait des plus courants en Gaule comme ailleurs [2].

Cette inscription est intéressante pour l'histoire de la Gaule du Sud. Elle nous montre le développement, dans les centres ruraux, du culte de *Liber pater*, dont nous possédions déjà quelques indices dans la Provence [3]. Elle nous fait connaître un second monument élevé par ce *Bacchylus*, dont on possédait déjà une dédicace à Jupiter, trouvée près d'Aix [4], et elle permet de redresser la lecture de cette dernière inscription (on lisait *Bacchyus,* qu'il faut corriger en *Bacchylus*). Enfin, il est possible que ce Bacchylus ait dû son surnom à quelque vocation particulière à *Liber pater*, comme le Phœbicius d'Ausone [5] qui était voué à Apollon.

Cette inscription est la première trouvée sur le territoire de Gardanne, localité du voisinage de la colonie d'Aix, à laquelle Bacchylus appartenait sans aucun doute.

On donnait à Bacchus le patronage des jeunes gens, lorsqu'on l'honorait sous le titre de Liber Pater. « A toi Liber appartient une jeunesse éternelle, dieu toujours enfant, toi qui brille au ciel de la plus grande beauté [6]. »

Culte de Mercure

N° **34**. Nous avons dit précédemment qu'une statue d'Hermès, le Mercure grec était vénérée dans l'Arc supérieur, aux Eyssalettes (Pourrières), mais, si l'on s'en rapporte à Pitton, c'est à ce dieu qu'aurait été aussi dédié le temple complètement disparu d'Eguilles, d'où proviendrait l'inscription [7], aujourd'hui au musée d'Aix, qui porte :

[1] C. I. L., t. xii, n° 3831.
[2] » 954.
[3] » 250.
[4] » 499.
[5] » t. xvi, n° 11.
[6] Hippocrate, t. iv, p. 365 (édit. Littré).
[7] N° 108 du catalogue de Gilbert, p. 67.

MERCVRIO
V S
PRISCILLA

Mercurio votum solvit Priscilla.

Pitton dit, en effet, que cette inscription votive « est au coin de la maison du prieur Bourilly et, comme la plupart de ces pierres ont été apportées de l'endroit tirant vers le lieu d'Aiguilles que Soleri (J. R. de Soliers) nomme *Aqualiculas*, les petites eaux ou le petit Aix, il y a apparence que le temple de Mercure estoit en ces quartiers. »

L'inscription est sur une plaque encadrée d'une moulure ; hauteur : 0,45 ; largeur : 0,60. Beaux caractères.

Le culte de Mercure, le plus grand et le plus répandu, nous dit César, des dieux gaulois, est à peine représenté dans le val de l'Arc, par une petite inscription romaine du musée d'Aix qui paraît être du IIe siècle.

Pas trace de culte au dieu cornu Cernunos, d'où l'on peut conclure que la conquête celte ou gauloise n'a pas modifié la religion des Ligures.

A l'absence de dieux franchement gaulois, s'ajoute aussi l'extrême rareté des monuments mégalithiques attribués aux Celtes qui paraissent n'avoir que peu séjournés dans la vallée de l'Arc.

Culte de Jupiter

Tout à côté, dans la vallée de l'Huveaune, à Saint-Zacharie, le culte de Jupiter est affirmé par un autel qui se voit dans la mairie [1] ; il est infiniment probable que le père des dieux fut aussi honoré sur les bords de l'Arc, mais les monuments lapidaires qui en font mention sont rares.

On a recueilli dans les environs de Trets une pendeloque en bronze représentant la tête de cette divinité.

Le document qui signale la découverte de cet objet nous apprend qu'on trouva à la même époque, dans les environs

[1] Cf. Bargès. L'autel de Saint-Zacharie. Jullian. Inscript. de l'Huveaune.

de Trets, une fibule ornée « d'une petite tête en bronze représentant le Soleil, vu de face avec une longue chevelure tel qu'il est représenté sur les médailles rhodiennes [1] ».

N° **35**. En 1625, Peiresc [2] remarqua contre l'église de Saint-Symphorien (commune de Lançon) un autel : long de 2 pans, large de 1 pan.

PRO VAL . SEXTI
///// FINITVMI
IOV . VOT . SOL
L . M .

. . . pro Valerius Sextius Mefinitus miles Jovi votum solvit libens merito.

Une des deux copies de Peiresc indique pour la deuxième ligne ME FINITVMI.

Joux, Javi et Javie sont des noms de lieu très répandus en Provence et qui rappellent Jovi, le père des dieux du panthéon romain. Nous avons remarqué que les lieux qui portent ce nom sont souvent le long de cours d'eau ou au point de jonction de plusieurs routes antiques [3].

N° **36**. Contre les murs de la même église (Saint-Symphorien de Lançon), Peiresc nota aussi un fragment d'autel (1 pan et 6 doigts de long et 1 pan de large) sur lequel le nom de la divinité manque :

VALERIA
ELEVTERIA
PARCIS VSM

. . . . . Valeria Eleuteria Parciis votum solvit merito.

Cette petite inscription est aujourd'hui placée sur une niche à droite de l'église, dehors ; elle est sur pierre et mesure 0,27

[1] Mém. des frères Bosq, déjà cité, 9 février 1834.

[2] Ms. 8957, p. 95-99, Bibl. nat. et C. I. L., XII, n°° 644 et 645, et Gilles, Voies rom., p, 215.

[3] Le Pont de Joux (commune d'Auriol) ; Joux (commune de Gemenos) dans les Bouches-du-Rhône ; La Javi (à Valensolle) et la commune de La Javie dans les Basses-Alpes.

de hauteur sur 0,20 de large. Ses caractères, profondément gravés ont 0,045 — 0,04 — et 0,035. Nous avons lu :

VALERIA
ELEVTERE
PARCISVSA



Autel au Bonus Eventus
Pourrières
(Voir page 137)

N° **37**. Une autre partie d'autel où manque également le nom du dieu, se voit sous l'Arc intérieur de la chapelle-ermi-

tage de Saint-Honorat de Roquefavour (commune de Ventabren)[1] :

AGATHoPVS
V. S. L. M.

. . . . . Agathopus votum solvit libens merito.



Autel au Liber Pater
Gardanne
(Voir page 141)

IV. **Monuments Chrétiens**

Pour arriver à classer les 97 églises et chapelles dont la nomenclature, dressée par commune, se trouve ci-après, nous

[1] Peiresc, cod. 8958, f° 93. — Bouche, I, 208. — Pitton, 649. — Verany, *Roquefavour*, 1882, p. 133. — C. I. L., XII, 636.

avons dû en éliminer d'abord 23 qui ne figurent sur aucune des listes d'églises dont la possession est confirmée, par des chartes du XIe siècle, à la métropole d'Aix, ou aux abbayes de Saint-Victor de Marseille et de Montmajour à qui appartenaient, à cette époque (abstraction faite de cinq ou six chapelles construites par les Templiers ou les Hospitaliers), tous les temples de la vallée de l'Arc.

Dans ce cas se trouvent les églises de Saint-Hermentaire, de Saint-Jaume et de Notre-Dame des Bois, près Pourrières ; de Sainte-Marie, Saint-André, Saint-Pierre et Saint-Victor, Sainte-Catherine, Bandel et Saint-Martin de Vidolles (Trets) ; de Puyloubier ; de Saint-Sauveur ; de Peynier ; de Châteauneuf-le-Rouge, du Tholonet, de Beaurecueil, de Saint-Marc de Jaumegarde, de Saint-Pons près d'Aix, de Cabriès, de Saint-Martin de Calas, de Saint-Honorat du Pin, de Notre-Dame et de Saint-Savournin de Cibour (Lançon), de Saint-Lambert et de la Nativité de Claps (Vauvenargues).

Sur les soixante-quatorze églises qui subsistent de cette élimination et dont l'existence au XIe siècle est indiscutable, beaucoup ont été construites peu avant cette époque, car il ne faut pas perdre de vue que c'est à ce moment que se multiplièrent les prieurés victorins grâce aux libéralités faites par les vicomtes de Marseille et autres grands seigneurs à la grande abbaye marseillaise. Aux terreurs de l'approche de la fin du monde annoncée pour l'an 1000 et aux ravages incessants des Sarrasins, avait succédé une période de calme très favorable au développement des fondations religieuses.

Aussi est-il vraisemblable que le 50 % des églises qui se dressaient dans la vallée de l'Arc au XIe siècle n'ont pas une origine plus ancienne. Le fait est certain pour celles de Saint-Michel de Trets, de Saint-Serf de Puyloubier, de Saint-Pierre de Peynier, de Notre-Dame de Sousquière (Bouc), de Saint-Jean d'Eguilles, de Fuveau-Roquehaute, dont on possède les actes de naissance par des inscriptions ou par des chartes parvenues jusqu'à nous.

Doivent être également écartées les églises construites dans les châteaux et villages fortifiés du x[e] et du xi[e] siècles[1] De ce nombre sont, celles de Saint-Trophime (Pourrières), de Saint-Pierre de Roquefeuille, de Saint-Victor de Pourcieux-le-Vieux, de Sainte-Marie de Puyloubier, de Saint-Michel de Fuveau, de Sainte-Marie de Trets, Meyreuil, de Bayle, Gardanne, Bouc, Saint-Pierre de Collongue, Mimet, Ventabren, La Fare, Haut-Calissane, Saint-Julien d'Eguilles, de Vauvenargues, de Velaux, les deux chapelles du château de Lançon. En tout vingt-cinq temples. Il nous en reste donc quarante-neuf qui peuvent prétendre à une origine peut-être plus ancienne.

Pour déterminer l'antiquité des églises, doit-on tenir grand compte de leur orientation ?

Sans doute des règlements, remontant à l'origine même de l'Eglise et fixés au v[e] siècle dans les constitutions apostoliques, prescrivaient que les temples chrétiens fussent disposés de façon que la porte regardât l'Occident et que l'abside présentât sa convexité à l'Orient.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que cette règle ait toujours été obligatoire, car nous savons par l'historien Socrate[2], par l'évêque de Nôle, Saint-Paulin[3], et par Eusèbe[4], qu'il y fut dérogé dès le I[er] siècle. Ces dérogations étaient peut-être des protestations contre certains hérétiques qui avaient imaginé de voir J.-C. dans le soleil.

Toujours est-il que tout système d'orientation peut trouver son modèle à Rome même parmi les plus anciennes églises. Ainsi Saint-Jean de Latran est orienté vers le sud, tandis que Saint-Pierre et Saint-Clément le sont vers l'ouest et Sainte-Marie du peuple vers le nord.

[1] Dans les églises enumérées ci-dessus plusieurs appartiennent à des châteaux, comme celles de Saint-Michel de Trets, de Fuveau-Roquehaute, de Cabriès, de Châteauneuf.

[2] Hist. eccl., v, 21.

[3] Epist., XII, adv. Leverum.

[4] Hist. eccl., x, 4.

Nous pouvons faire la même remarque pour les édifices chrétiens de Provence.

Ainsi nos cryptes, regardées avec raison comme antérieures à toute autre construction chrétienne, ne sont pas orientées.

La confession de Saint-Victor regarde le nord, tandis que la crypte de Saint-Maximin est tournée vers le sud et la crypte ancienne de Montmajour vers le nord-est.

Comme à Rome, nos plus anciennes églises tantôt sont orientées, tantôt ne le sont pas.

Citons parmi les premières : La Major et Saint-Victor à Marseille, Saint-Trophime, Saint-Honorat, Notre-Dame des Alyscamps, Montmajour à Arles, Saint-Sauveur à Aix, Notre-Dame des Doms à Avignon.

Citons parmi les dernières Notre-Dame de la Seds et le baptistère de Saint-Sauveur à Aix, les Accoules de Marseille.

Sur les 49 églises de la vallée de l'Arc, d'origine peut-être antique, 30 sont orientées. Ce sont :

A Pourrières : Saint-Jacques, Saint-Pierre, Saint-Etienne, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre de Roquefeuille, Saint-Andéol ;

A Puyloubier : Notre-Dame du Saut, Saint-Pancrace ;

A Trets : Saint-Jean-du-Puy, La Trinité ;

A Peynier : Saint-Jullien et Saint-Pierre ;

A Rousset : Sainte-Marie, Saint-Privat, Saint-Pierre et Sainte-Marie de Favaric ;

A Fuveau : Saint-Jean de Mélissane ;

A Meyreuil : Saint-Marc ;

A Mimet : Notre-Dame du Cyprès ;

A Cabriès : Saint-Raphaël et Saint-Pierre du Pin ;

A Gardanne : Sainte-Marie et Saint-Valentin ;

A Simiane, Saint-Jean de Sièges ;

A Vauvenargues : Saint-Etienne ;

A Lançon : l'église paroissiale, celle du cimetière, une des chapelles du château et l'église de Saint-Symphorien de Pommier (l'ancienne) ;

A Eguilles : l'église paroissiale et la chapelle ogivale du cimetière.

Plus quinze qui ont totalement disparu, leur orientation est donc inconnue, ce sont celles de Sainte-Cécile à Trets, Saint-Victor de Peynier, Saint-Pierre de Belcodène, Saint-Martin près Moxago, Sainte-Marie de Columnatas (Les Milles), Saint-Baudile, Saint-Michel et Saint-Pierre de Gardanne, Saint-Remy et Sainte-Catherine de Ventabren, Saint-Martin de Cabriès, Saint-Geniez, Saint-Etienne, Saint-Nazaire, Saint-Victor et Saint-Pierre de Berre.

Quelques-unes quoique orientées par suite d'une reconstruction peuvent avoir une origine antique ; comme Saint-Andéol et Saint-Barthélemy à Pourrières, Notre-Dame de Salto à Puyloubier, à Trets, Sainte-Trinité, à Rousset, Saint-Privat, Saint-Jean de Mélissane, Saint-Marc-la-Morée, Notre-Dame du Cyprès à Mimet.

Une dernière remarque relative au problème de l'orientation des églises primitives. Malgré l'horreur qu'inspiraient aux chrétiens les temples du paganisme, quelques-uns après avoir été désaffectés ont servi au nouveau culte ; nous en avons un exemple dans le val de l'Arc à Saint-Pierre du Pin et à Saint-Mitre des Champs, près Aix. Le cas est à notre avis beaucoup plus rare que ne l'ont cru certains auteurs qui voient partout de pareils changements. Les temples païens et les églises chrétiennes sont d'un caractère trop différent pour que les unes n'aient été que la continuation des autres. Le temple étant uniquement la demeure du dieu n'avait que des dimensions très réduites ; l'église, au contraire, lieu de réunion des fidèles avait des dimensions assez vastes pour les contenir tous.

Les églises non orientées sont celles de : Saint-Mitre des Champs, Saint-Jacques de Belcodène, Notre-Dame de Trébillane, Cabriès, Saint-Germain de Simiane, Saint-Honorat de Roquefavour, Notre-Dame de Calissane, Sainte-Eutropie de Velaux, la chapelle romane du cimetière d'Eguilles, etc.

Les vocables des églises nous fourniront peut-être un indice sur leur antiquité plus ou moins haute. Toutefois, sans les négliger, nous n'attachons qu'une importance secondaire à ces indications.

Les plus anciens vocables sont incontestablement ceux de Notre-Dame ou Sainte-Marie, de Saint-Pierre et de Saint-Jean ; des saints locaux eurent aussi leur faveur, Saint-Mitre, Saint-Symphorien, Saint-Honorat, Saint-Nazaire, Saint-Trophime, Saint-Césaire, Saint-Hermentaire.

Le christianisme consacra à la Sainte-Vierge l'emplacement d'anciens temples païens de Vénus ou de Diane, ceux de Jupiter, roi de l'Olympe, à Saint-Pierre, prince des apôtres ; on rechercha aussi des similitudes de noms, c'est ainsi que Saint-Marc fut substitué à Mars ; on remplaça souvent ce dieu de la guerre par des soldats : Saint-Victor, Saint-Martin.

Au culte aérien d'Apollon, on opposa Saint-Michel-Archange [1].

Voici le classement par vocables des 49 chapelles antérieures au XIe siècle :

Sainte-Marie, 7 ; Saint-Pierre, 6 ; Saint-Jean, 3 ; Saint-Jacques, Saint-Etienne, Saint-Victor et Saint-Martin, 3 ; puis viennent avec une église chacun, Sainte-Trinité, Saint-Andéol, Saint-Barthélemy, Saints-Pons, Pancrace, Geniès et Nazaire, Julien, Privat, Martin, Marc, Antonin, Baudile, Michel, Raphaël, Valentin, Germain, Honorat, Rémy, Cyr, Saintes-Catherine et Cécile.

En définitive, en s'aidant des cartulaires, de l'étude des vocables, de l'orientation et des caractères archéologiques des monuments, de la géographie antique en ce qui concerne le tracé des voies anciennes, en interrogeant les débris qui entourent nos chapelles et en tenant compte de celles qui sont

[1] En Provence beaucoup de châteaux forts couronnant des hauteurs étaient dédiés à Saint-Michel-Archange (Trets, Auriol, Velaux, etc)

situées auprès de sources ou de puits[1] de la longue liste qui va suivre nous ne retiendrons que les édifices suivants dont l'origine est antérieure au XIe siècle :

1° Chapelles ayant pu remplacer des temples païens :

Notre-Dame du Cyprès à Mimet ; Saint-Andéol (Pourrières) voisine de la villa avec temple des Eyssalettes ; Saint-Marc-la-Morée (Meyreuil) ; Saint-Martin de Triolantis (Eguilles) voisine du temple dit la « Bastide-forte » ; Saint-Symphorien de Lançon ; Saint-Pierre-du-Pin à Cabriès ; Saint-Mitre-des-Champs à Aix ; Saint-Etienne de Berre (Mauran).

2° Eglises ou chapelles mérovingiennes reconstruites au XIe siècle :

Paroissiale et Saint-Jean-du-Puy à Trets ; Saint-Jacques de Belcodène ; Notre-Dame de Trebillane à Cabriès ; Saint-Germain de Simiane ; Saint-Jean de Melissane (Fuveau) ; Saint-Pierre de Favaric à Rousset ; peut-être Saint-Honorat de Roquefavour ; Sainte-Marie de Venel (Simiane).

Toutes les paroisses de l'Arc ont toujours appartenu au diocèse d'Aix, à l'exception des églises de la vallée de Trets.

« Il est certain qu'au XIIe et au XIIIe siècles l'église d'Arles avait perdu son autorité sur cette portion de son ancien territoire et pue l'archevêché d'Aix n'en avait pas hérité. C'est ce que déclara en termes exprès le Concile d'Avignon en 1209, lorsque, reconnaissant que la vallée n'appartenait à aucun diocèse, il chargea le légat du Saint-Siège de faire donner les secours spirituels à une population devenue acéphale[2] ».

Ce ne fut que le 19 mars 1323 que par la volonté formelle du pape Léon XII, l'archevêque d'Aix reprit possession des églises de la vallée de Trets.

[1] La plupart des sanctuaires antiques avaient leur puits ou leur source sacrée.

[2] Albanès-Gallia nov. préface.

Temples païens

Dans les campagnes les temples antiques étaient de très petites dimensions, Ce genre d'édicule appelé « sacellum » était la demeure du dieu et non un lieu de réunion pour les dévots comme le sont les églises chrétiennes.

Ces édifices étaient rares et dans la région de l'Arc c'est à peine si l'on peut en citer neuf :

Notre-Dame du Cyprès (Mimet), Les Eyssalettes (Pourrières), Saint-Marc-la-Morée (Meyreuil), La Bastide-Forte (Eiguilles), Merveille-Mastromela (Berre), La Garanne (La Fare), Le Delubre (Vauvenargues), La Font-de-Vicari (Ventabren), Saint-Pierre-du-Pin et Saint-Mitre d'Aix.

Il ne reste plus que des vestiges de ces temples ruraux, (colonnes, cippes, mosaïques, substructions[1]) et pour se faire une idée de ce qu'ils devaient être, il faut s'en rapporter à ce qui reste du sacellum du Vernègues, dans la vallée voisine de la Touloubre, et aux gravures du xviiie siècles[2] qui reproduisent les ruines de l'édicule de la Font-de-Vicari [3] et de celui dit *La Bastide-Forte* tous deux disparus.

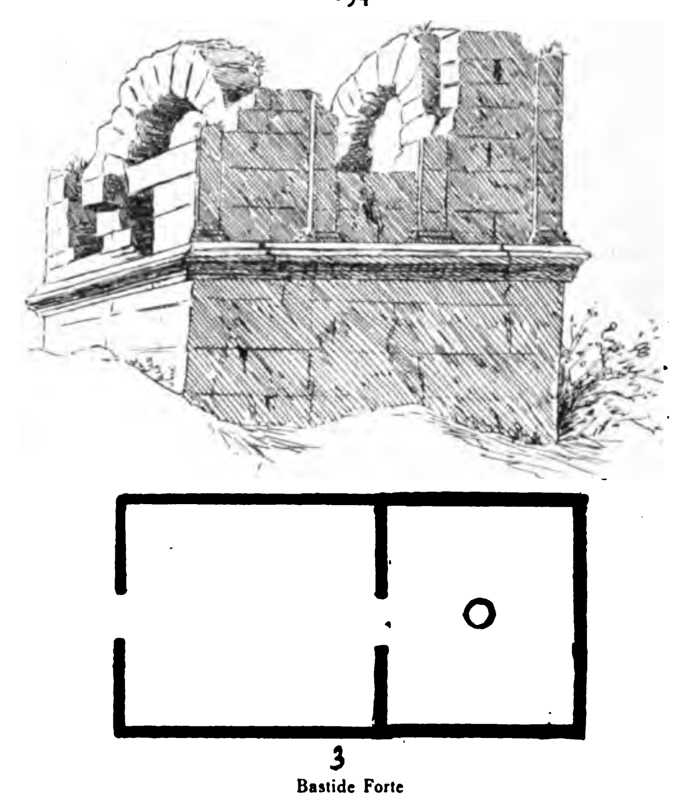


Font de Vicary

[1] Ces vestiges sont énumérés soit dans le présent chapitre soit dans le chapitre VII.

[2] Stat. II 889, en marge du plan d'Aix par Devoux 1762 ; Carte géograph., historiq, et chronologiq. de Provence gravée par Cousin en 1758.

[3] Pour la description de cet édifice voir chap. VII.



3
Bastide Forte

Le temple dit « *La Bastido Forte* », situé presque sur les limites des territoires d'Aix et d'Eguille, était quoiqu'on en ait dit à une certaine distance de la voie Aurélienne. Attribué par Bouche aux Druides à cause du nom d'un quartier voisin appelé *Drudas* ou *Adrudas* (qui signifie en provençal femme de mauvaise vie et peut-être aussi tout autre chose) cet édifice était, comme le pensait Pitton, romain. Les descriptions et les dessins que nous en possédons ne laissent aucun doute à cet égard.

Construit en pierres de grand appareil ($2^m50 \times 0,75$ et $2^m \times 0^m50$) cramponnées par des goujous de bronze, le temple, orienté N-S, comprenait une *cella* et un *pronaos* voutés.

A l'extérieur se voyaient des pilastres reposant sur la corniche du soubassement; quant au couronnement on ignore sa composition. Enfin le centre de la *cella* était occupé par un puits ou fosse circulaire de 2m20 de diamètre.

L'édifice entier mesurait à l'extérieur 16 mètres sur 8 mètres.

L'intérieur de la *cella* avait au nord et sud 5m20; sur les autres côtés 5 mètres, l'épaisseur des murs était de 1m50 et de 1m40.

Le *pronaos* mesurait à l'intérieur côtés nord et sud 6m60; côtés est et ouest 7m30 épaisseur des murs 0m70. Largeur des portes 2m20 [1].

Les proportions du monument permettent d'assigner aux deux salles une hauteur de 4m50.

Il ne reste plus aucun vestige de ce temple que Pitton croyait avoir été dédié à Mercure à cause sans doute de la découverte dans ces parages de l'inscription rapportée ci-devant sous le n° 34, tandis que les auteurs de la *Statisque* pensaient à un sauchaire de Vénus consacré à la débauche, comme leur paraissait l'indiquer le nom de *Drudas* conservé par le quartier.

Dans le domaine de Saint-Pierre du Pin nous avons remarqué des restes assez importants d'un temple païen, débris pro-

[1] Voici la bibliographie et l'iconographie complètes de ce temple :

H. Bouche. *Chorographie et hist. de Provence*. 1664. t. I. p. 69.

Pitton. *Histoire d'Aix*. 1666, p. 674.

Esprit Devoux. *Carte géogr., historique... de Proveuce*, 1758 (gravure en marge).

Id. *Nouveau plan de la ville d'Aix et l'ancien*, etc., 1762 (gravure en marge).

Album des Antiquités de la ville d'Aix, 1760, planche 16, bib. Méjanes n° 26523 du Catalogue.

Abbé Castellan. *Dissertation sur la religion des ancien provençaux*, 1819, mém. de l'Acad. d'Aix, t. I, p. 111.

Statistique des B.-du-R., 1824, t. II, p. 283, 304, 310, 420.

Gilles. *Voies romaines dans les B.-du-R.*, 1884, p. 59.

M. de Duranti la Calade. *Notice sur un temple antique qui existait autrefois aux environs d'Aix et qui était connu sous le nom de Bastide-Forte*. Aix, 1890, Makaire, 47 p. et plan.

bables de la *cella* rustique de la villa gallo-romaine qui bordait, en cet endroit, la voie Aurélienne sur une longueur de 600 à 800 mètres.

Ces restes se trouvent actuellement dans la chapelle du château et consistent en 3 fûts de colonne, dont deux ornent les bas-côtés du sanctuaire tandis que le troisième placé au centre sert à soutenir la voûte.

En dehors de la chapelle, à peu de distance de la porte d'entrée et en face se trouve un quatrième fût malheureusement brisé en deux morceaux, privé de son chapiteau, que nous avons trouvé dans le voisinage sous la route [1].

Les fûts du sanctuaire sont en marbre grisâtre, bleu turquin, des environs de Carare (Italie) et ont 2^{m} 70 de hauteur et 0^{m} 40 de diamètre.

Les deux autres fûts sont en granit rose de l'Esterel, très reconnaissable et ont 2^{m}52 de hauteur et 1^{m}45 de tour.

Les chapiteaux, tous à acanthes, sont en pierre tendre; leur style est lourd comme celui du roman; ils doivent être plus récents que les colonnes qu'ils surmontent et certainement pas antérieurs à l'épitaphe du VIe siècle trouvée dans ce temple et mentionnée ici au chapitre suivant.

Il y a eu certainement une chapelle médievale à Saint-Pierre-du-Pin, comme l'indiquent des pierres tombales à croix patée et autres ornements de cette époque [2].

Bien qu'il ne puisse pas y avoir de doute sur l'emploi des fûts mentionnés ci-dessus dans la construction de l'édifice

[1] Le propriétaire, M. Maurice Sicard, à qui nous avons signalé ce chapiteau qui paraît dans le fossé du chemin en face la chapelle, va le replacer sur sa colonne.

[2] Parmi les très nombreuses tombes que l'on a rencontré autour de la *villa* et de la chapelle et aussi au bord de la via Aurelia deux avaient pour chevet des pierres teudres carrées (0^{m}50 × 0^{m}40) : l'une de ces pierres présente une croix patée, l'autre une croix à huit pointes en relief qui n'out probcblement pas été taillées pour cet usage, mais qui devaient orner une des parties de l'église avant qu'elle ne tombât en ruines. Cet édifice n'a été relevé qu'en 1869 par M. Désiré Michel, alors propriétaire du domaine.

mérovingien, nous les croyons antérieurs à cette époque plutôt que contemporains.

Nous ne pouvons admettre qu'on ait fait venir de si loin des matériaux, marbre de Carare, granit de l'Esterel, dans un temps que caractérise sa pauvreté, surtout en Provence.

L'explication la plus simple, la seule admissible, est de voir en ces débris précieux, de provenance lointaine, un exemple de ces colonnes dont les Romains aimaient à embellir leurs plus petits temples.

Nomenclature des Eglises, Chapelles et Monuments chrétiens

Dans cet inventaire succinct nous adoptons l'ordre alphabétique par communes.

AIX

Au quartier des Milles : *Sainte-Marie de Colummatas* (1092) qui n'est autre que l'église *Calumpnadas*, citée dans la bulle de 1082 et appelée aussi de *Colonatis* en 1175 et 1186 ; elle a été détruite.

La chapelle de Saint-Pons, sur la rive gauche de l'Arc, n'est pas citée dans les nomenclatures anciennes et ne présente rien d'antique, elle a l'abside à l'ouest.

Au quartier de Luynes : L'église de *Saint-Martin ad aquam quæ dicitur Lodena*, citée dans les chartes de 1025 et de 1103, a été détruite. Les éditeurs du cartulaire de Saint-Victor placent cette chapelle disparue dans la commune de Bouc. L'abbé Constantin pense qu'elle était dans les environs de Luynes. Or la charte de l'an 1025 indique pour confronts à une terre qui se trouve dans le voisinage de cette église, au lieu dit le *Trelias*, la voie publique [de Marseille à Aix] et le ruisseau qui descend de la Cluse.

Nous pouvons l'identifier avec la ferme dite de Saint-Martin à Luynes, sur la route de Marseille et sur la rive gauche de la Luynes.

Saint-Mitre des Champs sur la route d'Eguilles, chapelle fort ancienne, agrandie en 1657. Un buste romain en pierre, représentant en grandeur naturelle un personnage drapé, privé de sa tête, y est vénéré depuis très longtemps comme représentant saint Mitre. Cette sculpture est dehors, à gauche de l'église, soutenu par deux colonnes en granit qui ont appartenu à un temple antique. En face de la chapelle existe une autre colonne antique ; une quatrième se voit engagée dans le

mur Est de l'édifice qui a son abside au Sud. Un puits antique est à l'Ouest de la chapelle.

Belcodène

L'ancienne église paroissiale de Belcodène, appelée aujourd'hui l'ermitage, n'offre rien d'intéressant parcequ'elle a été reconstruite au XVIIe siècle.

C'est une chapelle longue, étroite ($12^m \times 3^m50$) et assez basse dont le fond est appuyé à l'ancien presbytère ; elle est sous le vocable de saint Jacques, le mineur et de saint Pierre[1]. A l'est de cet ancien prieuré de Saint-Victor se trouve l'ancien cimetière.

Un temple chrétien s'élevait vers le VIe siècle sur ce même emplacement et c'est à ce monument qu'appartenaient les inscriptions et les marbres sculptés de l'époque mérovingienne, que nous allons décrire et dont la découverte est due à un frère ermite, appelé Philippe, qui les mit au jour de 1850 à 1860 en créant des jardins autour de la chapelle[2]. L'état de tous ces débris indique que ce temple fut saccagé et détruit probablement par les Sarrazins vers le VIIIe siècle.

Voici la nomenclature de ces restes antiques :

Une table d'autel en grès blanchâtre de $0^m90 \times 0^m64$, épaisseur 0^m08 en plusieurs fragments. Le devant présente une frise ornée d'un rinceau assez élégant ;

Deux chapiteaux en marbre blanc à feuilles d'acanthe ;

Un chapiteau en marbre blanc à feuilles d'acanthe, de laurier et d'olivier, peut-être même de palmier ;

Deux morceanx de sculptures sur pierre se rattachant probablement à des encadrements ; l'un comprend une rosace à six raies et des enlacements ; l'autre, une rosace du même genre et une volute ;

Un bénitier rond, creusé dans un bloc de grès rouge (brisé) ;

[1] Voir pour l'histoire de cette église qui appartenait à l'Abbaye de Saint-Victor. (*H. de Gerin-Ricard, Monogr. de Belcodène*, 1900 ; p. 40 à 45).

[2] La plupart de ces fragments sont entrés par nos soins au Musée Borely.

Un tronçon de pilier octogone calcaire jaunâtre et des débris de marbres blancs et de couleur.

M. Bargès, qui a figuré dans son ouvrage la plupart des débris d'architecture qui précèdent et toutes les inscriptions qui suivent, parle aussi de quatre sarcophages mérovingiens en grès blanc découverts en 1860, mais c'était peut-être des sépultures en lauses, car nous savons qu'il en a été trouvé sur ce point et que d'autre part les renseignements pris sur place ne nous ont pas fourni la preuve de la découverte de sarcophages monolithes dont on ne retrouve pas le moindre débris dans les environs de l'ermitage.

Inscriptions chrétiennes

N° **38**. — Cinq fragments d'une inscription sur marbre (plaque) :

A. — *a)* IVL ANNO X *b)* SEIIS
HANC MARMORE SAXO I IIADN
c) ? indicti ONE *d)* IGRAIII
? quarTAC *e)* ...EX...

Caractères très irréguliers et peu profondément gravés.

Cette inscription comme la suivante parait antérieure au VIIIe siècle [1].

Dans une dernière visite faite en juillet 1897, nous n'avons plus retrouvé les fragments *a* et *d*.

N° **39**. — **B.**

✝ ECCE DO...DNI QVE DVCIT. . . . . I HV PROPE
RATI VIRI : GA. . A PRO LVCTO. . . . . HIC TRISTIS
OVI LAGR. . . . PREC E. . . . . NVA TEMPLI
✝ HOC OPVS B. . . . DIVS PROPRIOSV. . . . NTROEVNTIB ꝫ
PAX : EGRE. . . . . . O PRIOA . . CARS. . PLI CONDIDIT

qui doit se lire suivant Albanès [2] :

[1] Ces fragments figurent sous le n° 5791 dans le Corpus... et sur « les inscriptions de l'Huveaune » de M. Cam. Jullian (n°s 21 à 24).

[2] Cf. Bull. archéol. 1898, c., JULLIAN. *Inscript. de Provence* et H. DE GÉRIN-RICARD. *Sémaphore* du 24 novembre 1897 et *Monographie de Belcodène*, p. 41.

+ *Ecce domus Domini, que ducit ad atria celi*
Cordibus afflicti hu properati viri :
Gaudia pro lucto referet letusque redibit :
Fuderit hic tristis qui lagrimando preces
Quatuor in titulis constat hac janua templi.
+ *Hoc opus Basilice istius Claudius proprio sumptu fecit.*
Pax introeuntibus, pax egredientibus... pars... templi condidit.

La découverte récente d'un nouveau fragment de cette inscription, modifie légèrement la reconstitution d'Albanès à l'avant dernière ligne. Nous pensons qu'il faut lire : + *Hoc opus B... Secondius proprio sumptu fecit, etc* [1].

Cette inscription chrétienne a été trouvée enfouie auprès de l'ancienne église paroissiale de Belcodène vers 1850. On n'a pu jusqu'à maintenant en découvrir que sept fragments ; le premier qui commence par les mots *Ecce domus* a été transporté au Musée Borely depuis plus de 20 ans. Il s'y trouvait donc lorsque M. Le Blant a dressé en 1894 le catalogue des Monuments chrétiens de ce Musée, aussi ne s'explique-t-on pas pourqnoi il ne figure pas dans ce travail.

M. l'abbé Bargès a reproduit, avec quelques fautes de lecture, six fragments qu'il interprète comme appartenant à six monuments différents et qu'il croit romains [2]. Cependant l'inspection des caractères, la nature du gré employé, les dimensions en hauteur de deux de ces fragments et l'épaisseur uniforme de tous prouvent surabondamment que ces débris appartiennent à ue seul monument.

Nous avons dit qu'un seul de ces débris se trouvait au château Borely, les autres y ont été envoyés par nos soins dernièrement.

Cette inscription figurait évidemment sur la porte du temple.

[1] Notice sur les antiquités de Belcodène. Paris 1883. Ern. Leroux.

[2] H. de Gérin-Ricard. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, séance du 8 février 1904.

BERRE

N. D. de Caderot, église *Santæ-Mariæ de Cadarosca* 1041, *Sancta-Mariæ de Berra,* en 1079, — dans le cimetière de Berre.

Saint-Geniès, église *Sancti-Genesii apud Cadaroscam*, en 1041, — détruite.

Le patron de cette église, greffier de la Cour de justice d'Arles, fut martyrisé dans cette ville vers la fin du IIIe siècle.

Saint-Nazaire, en 1041, — pour Saint-Cézaire, archevêque d'Arles 502-40, qui est aussi le patron de l'église paroissiale, citée en 1041.

Saint-Victor, citée en 1041, — chapelle détruite qui devait se trouver sur un monticule des salins qui porte encore son nom et où l'on construisit une batterie en 1591 [1].

Saint-Pierre. La charte n° 730 de Saint-Victor qui se rapporte à une donation de terre faite en l'an 1060 porte : terra qui est infra ecclesiam Sancti-Petri de Cadarosca et aquam que dicetur Ovitia — Saint-Etienne ; église antérieure au VIe siècle, elle possédait quatre dalles fort curieuses gravées selon toute apparence vers la fin du Ve siècle, ces pièces se trouvent dans la crypte de Saint-Maximin.

Deux ce ces plaques de marbre représentent des scènes bibliques fréquemment reproduites : Daniel dans la fosse aux lions et le sacrifice d'Abraham. La troisième plaque figure une orante. La quatrième porte un sujet unique : On y voit une jeune fille priant, les bras en croix, debout et voilée, c'est Marie comme l'indique l'inscription qui l'accompagne, reproduite par le Corpus sous le ne 649 :

N° **40**. « Locum non indicat PEIRESC. Dans l'église de Saint-Etienne au territoire de Berre (Spon). Nunc extat in crypta S. Maximī. Rostan et Leblanc ».

[1] Cf. N.-D. de Caderot de Berre, par Desvoyes 1884, p. 9.

MARIA VIRGO
MINESTER DE
TEMPVLO GEROSALE
(virgo oram)

Peiresc. Cod. 8957, f° 140, 105. Spon Cod. Paris L. 10810, f° 70. Faillon, mon. inéd. I. 777.

Rostan, notice sur église Saint-Maximin, 2e édit. 1859, p. 109. Leblanc II, 277, n. 542 A, tabl. 72, n. 433.

Cette chapelle qui s'élevait non loin des ruines de Mastramela est maintenant détruite; elle existait encore du temps de Peiresc qui releva sur ses murs des inscriptions païennes que nous avons rapportées ailleurs.

Au sujet de la dalle gravée qui porte MARIA VIRGO etc., M. Léopold Delisle, de l'Institut, a bien voulu nous communiquer la copie de la note consacrée par Spon à ce monument. « Présentement en l'église Saint-Etienne, terroir de Berre.

Celuy qui l'envoyoit (l'inscription) à M. de Peiresc croioit que c'étoit en Sicilien ancien, mais je trouve que c'est en latin corrompu pour dire : *Maria Virgo minister de templo Jerusalem.* Il y a dessous une image en bosse de sainte Marie-Magdeleine. »

Cette note est intéressante parce qu'elle nous fait connaître la provenance de ladite dalle et des trois autres qui l'accompagnaient, mais dont Spon ne parle pas parcequ'elles sont anépigraphes. Leur lieu d'origine (Berre) paraît avoir été ignoré de Faillon [1], d'Albanès [2] et de Rostan [3] qui ont étudié ces quatres sculptures dans la crypte de Saint-Maximin où ils pensaient qu'elles étaient depuis leur confection.

Bouc

L'église paroissiale de Saint-André est celle mentionnée dans la liste de 1095.

[1] Monuments inédits.
[2] Le couvent royal de Saint-Maximin, p. 25.
[3] Notice sur l'église de Saint-Maximin, 1886.

La chapelle de N.-D. de Sousquière où se trouvent une source et de beaux ombrages. (*Eccl. Sanctæ Mariæ subtus Chera et Sanctæ Mariæ de Sosqueriis in valle Seiæ* (*Sièges*), citée en 1030, *Sutzchira* en 1092 (Gall. Aix instr. p. 4). Cette chapelle était récemment construite en 1019 (Cf. cart. Sancti Vict. n° 1055). Dans la façade N.-O. de cette petite chapelle romane on remarque des matériaux antiques et notamment un fût de colonne en pierre et une meule en basalte.

La chapelle de l'Espérance ou de Nazareth est moderne.

CABRIÈS

Ecclesiam parochialem de Caprario alias Chabres, 1098. Eglise du XI[e] siècle dans le castrum, titulaire Saint-Raphaël; au X[e] siècle cette église ainsi que celle de Saint-Pierre-du-Pin appartenait à Montmajour [1]. L'existence d'une autre chapelle qui devait être dans le château et dont on ne retrouve rien sur le terrain et dans les documents, est attestée par une petite inscription médievale sur pierre blanche (0,25 × 0,35) qui est encastrée sur une fenêtre, en face de la poterne du château :

N° **41**. XII D(edi)c(atio) Kalend Martii S[ti] Cristofori [2]

+ XII + DC
KL MAR —
S. XPOFoRI

Chapelle ancienne de Saint-Raphaël dans le cimetière, peut être l'ancienne église paroissiale, est orientée au S.-E.

Chapelle détruite de Saint-Martin, sur le chemin de Calas; son abside est au N.

On y rencontre des débris gallo-romains.

Chapelle de Saint-Pierre au Pin (*Santi Petri de Pino*, ancien temple où a été trouvée l'inscription du VI[e] siècle, portée au ch. V, voir aussi ch. VII.

[1] M. DE MARIN DE CARRANRAIS. *L'abbaye de Montmajour*, documents n° I et Gallia Albanès instr. VII.

[2] C. JULLIAN ET H. DE GÉRIN-RICARD. Rev. des Etudes anciennes, t. IV, 1902, p. 236.

En 1118, apparaît une autre chapelle de *Sancti Honorati de Pino* (Cf. inst. VII Gallia Albanès).

La chapelle de N.-D. de Trebillanne, à *cella* primitive de petit appareil, le chevet est au nord.

En 1082 et 1175 elle est appelée *ecclesia de Tribulana.*

La date de sa fondation doit être placée entre le IVe et le Ve siècle. Les éditeurs du Cartulaire de Saint-Victor placent dans cette commune l'église disparue de Saint-Victor de Adoua, prieuré cité dans les chartes de 1032 à 1337.

CHATAEUNEUF-LE-ROUGE *ou* NEGREL

L'église paroissiale actuelle ne remonte qu'à 1700, mais elle en a remplacé une beaucoup plus ancienne et citée avec une chapelle prieurale : « *capellam Sanctæ Mariæ de Castro Novo cum parochilia ecclesia* », dans la bulle de 1135.

EGUILLES

Dans le cimetière, église ogivale, orientée, du castrum d'Eguilles, peut-être la même que l'église de Saint-Jullien donnée à Montmajour par Jean XXII. Saint-Jullien de Agulia appartenait à Montmajour en 1118 (Gall. instr. VII). Communiquant avec elle, l'église romane en ruine de Saint-Jean de Aculea seu Aiguilla, qui se trouve en contre-bas de la précédente, sert d'ossuaire ; on y voit l'inscription suivante qui est parfaitement en place et ne provient pas d'un autre édifice comme Gilles et l'abbé Constantin l'ont supposé [1].

N° 42. ANNO DOMINICÆ
INCARNATIONIS MLXXV
IND[t] VII HÆC AULA
DO DICATA POTET SUB
DIE XVIIII KLD FBR

L'église de Saint-Jean appartenait aussi à Montmajour. La Via Aurelia passe devant cette double église de Saint-Jean et de Saint-Jullien.

[1] Elle est gravée sur une grosse pierre et en parfait état de conservation.

A 300 mètres des Figons, au sud, sur le bord ouest du ravin se trouve le temple de la Bastide fuorto.

Enfin un prieuré en ruines, la chapelle de Saint-Martin de Triolantis, sise près de la ferme de ce nom. *Triolantis* était *Trivolancio vel Trulanz* en 1056 et *Trivulantis juxta Agulian* en 1079.

Le prieuré de Saint-Martin, cité pour la première fois en 1056, se trouve près de la Via Aurelia et de la source d'Isimbert [1], son abside est en cul de four.

Saint-Roch, chapelle du XVIIIe siècle, près du village, abside au nord.

FUVEAU

L'église de Saint-Michel-Archange, paroisse actuelle est moderne, mais a remplacé une église élevée sur la Roquehaute en 1001 et citée, avec la paroisse primitive élevée sur l'autre colline de Fuveau, dans la charte de 1098.

La chapelle de Saint-Michel, reconstruite après le IXe siècle perdit son titre d'église paroissiale au commencement du XIe siècle. Son abside est au sud.

La chapelle de Saint-Jean-de-Mélissane est orientée, sa *cella* est en cul de four, à moellons smillés, avec modillons du style de ceux de l'église de Trets.

Cette chapelle dont le cartulaire de Saint-Victor ne fait pas mention est située sur les bords de l'Arc et ses dépendances formaient un prieuré qui a successivement appartenu à Montmajour [2], aux Templiers, aux Hospitaliers et à l'abbaye de Saint-Victor.

[1] Cartul. Saint-Victor n° 238. Cette charte de l'an 1056 qui se rapporte à la donation de l'église et de trois pièces de terre dit : « *donamus ecclesiam Sancti Martini quem vulgo vocatur Trivulantis. Et est ipsa ecclesia in comitatu aquense, sub castrum quem vocatur Agulia cum terris, etc* », dont les confronts sont : *de uno latus casal Maximnm a via publica Aurelia et de uno latus ad fontem Isimberto* et *est ipsa terra de in stangnum infra terminum et descendit a Pirtuso Jenoario a via publica Anrea. Et ipsos podios qui sunt inter terminos, etc.*

[2] Santi-Johannis de Melisana 1118 (Gallia Albanes Aix instr. VII).

Comme vestiges antiques, nous avons noté :

A l'extérieur, 1° une pierre de grès circulaire et percée au centre appartenant à un manège romain et destinée à recevoir le pivot de l'engin, dont la gaîne ou le collier inférieur adhérait à la pierre par des scellements faits dans quatre petites entailles rectangulaires de 0m10 de longueur. Cette pierre d'un diamètre de 0m85 est semblable comme dispositions à celle de Saint-Pancrace (en provençal San Brancaï) de Puyloubier, et, comme sur elle, on chausse les enfants pour les préserver de la claudication ; 2° une pierre avec encadrement et trous de crampons pour recevoir une tablette de marbre.

A l'intérieur de la chapelle : 1° un fut de colonne antique en granit gris de 0m45 de diamètre; 2° un chapiteau en grès à triple rang de feuilles d'acanthes H. 0m30; 3° un autel pédiculé dont le support est formé par un dé en grès à arêtes rabattues et la table par une dalle en calcaire (1m10 × 0m65 × 0m15) sans ornements et sans traces de petites croix aux angles, mais présentant à gauche un trou carré de 0m08 de côté et de 0m03 de profondeur.

A 50 mètres à l'ouest de la chapelle se trouve les substruction d'une *villa* dont nous parlerons plus loin.

Gardanne

L'église paroissiale du XIIIe siècle occupe l'emplacement de l'église paroissiale de Saint-Pierre donnée par le vicomte de Marseille à Saint-Victor en 1022. Elle était dans l'enceinte du château. La chapelle de Saint-Baudile, prieuré détruit, cité en 1093. Les églises de Sainte-Marie et de Saint-Valentin. Les chapelles de Saint-Valentin, de Saint-Michel, de Saint-Pierre [1] citées en 1093 et 1098.

Gréasque

L'église paroissiale sous le titre de Saint-Pierre, rebâtie en 1770 et en 1846 est citée dans des chartes de 1035, 1084 et de

[1] Ce doit être Santi-Petri de Mols voir ce nom : Albanés Gallia, instr. VII.

1255; elle appartenait à l'abbaye de Saint-Victor[1]. Cette église nous paraît avoir été souvent confondue avec celle de Saint-Pierre de Belcodène.

La Fare

L'église détruite de la Transfiguration, dans le castrum, citée en 1170.

Lançon

Ecclesiam parochialem de Alanzo, 1082, chapelle du castrum dédiée à Saint-Cyr. Au v[e] siècle le culte rendu aux reliques de Saint-Cyr à Saint-Victor de Marseille se répandit en Provence.

Mais ce n'est pas à cette époque que remonterait l'église ou plutôt les deux églises du château de Lançon. Toutes deux ogivales ; l'une est appelée la prison et on y accède par la cour du château ; de l'autre il ne reste que le chevet et son sol sert aujourd'hui de terrasse.

Notre-Dame de Calissane, ancien prieuré donné aux Hospitaliers par Hugues des Baux en 1206. Cette chapelle appelée *Sanctæ-Mariæ de Calissana* et l'église du castrum de Calissana appartenait au x[e] siècle à Montmajour (V. charte de 1118. Instr. Albanés VII).

La plus ancienne église de Lançon est celle qui se trouve dans l'ancien cimetière ; elle est dédiée à Saint-Symphorien. Cette jolie construction romane, orientée, avec porte sur le côté au sud est recouverte en dalles de pierre et voisine d'un puits. Elle remonte au moins au x[e] siècle puisque en 956, elle dépendait de l'église de Saint-Symphorien d'Autun. Au pied de l'angle nord-ouest de cette église nous avons noté la présence d'une pierre ayant appartenu à un manège antique ; comme celles qui sont, aux chapelles de Saint-Jean de Mélissane à Fuveau et de Saint-Pancrace à Puyloubier, elle est l'objet de pratiques superstitieuses.

[1] H. de Gérin-Ricard. *Monogr. de Gréasque*, p. 59.

Notre-Dame, chapelle romane sur le chemin de Senequier et de Cazeneuve reconstruite au XVII[e] siècle, sous le titre de Santa-Mariæ, elle est citée, avec les églises de Saint-Cyr, de Saint-Laurent et de Saint-Symphorien, 1186. (Gall. Instr. Aix XIV).

Saint-Savournin de Cibour.

Sainte-Croix (*Santa-Crucis di Alansia*) appartient à Montmajour au XI[e] siècle. Saint-Symphorien de Pommier, succursale de la paroisse de Lançon : église moderne en ayant remplacé une plus ancienne dont on aperçoit les restes dans un passage qui conduit à l'écurie où existe un lintal mouluré antique. Dans la cour, petite inscription romaine rapportée ci-devant.

Le Tholonet

Il faut descendre jusqu'au synode de 1421 pour trouver une mention de l'*ecclesia de Tordonos*, sous le vocable de Saint-Sauveur, ou la Transfiguration.

Meyreuil

L'ancienne église paroissiale en ruines est citée dans la liste de 1098. Elle est placée au-dessus du village, dans l'enceinte du castrum ; elle était sous le vocable de Notre-Dame de la Rose.

La chapelle de Saint-Marc sur la rive droite de l'Arc, au-dessous de la voie Aurélienne, est une construction romane, orientée, à *cella* en cul de four, agrandie au XV[e] siècle, s'ouvrant au sud par une porte romane sur le côté.

Cette église était autrefois, comme celle de Trets recouverte en dalles de pierre, il en reste quelques-unes du côté est.

Ce genre de toiture ne se rencontre que dans nos plus anciennes chapelles (Notre-Dame des Alyscamps à Arles et Notre-Dame de Mirabeau).

La corniche est à modillons comme à Trets et à Saint-Jean de Melissane, mais sans sculptures.

MIMET

L'église paroissiale de la Transfiguration, orientée, ancienne église du castrum au XI[e] siècle, appartenait au chapitre métropolitain d'Aix. Elle est citée en 1020.

L'ancienne église paroissiale de Notre-Dame de la Nativité ou de Notre-Dame de Septembre, appelée dans les chartes *Notre-Dame del Cypresso.*

N° **43**. La Statistique cite une inscription fruste qui portait : C. C. AGUST... FIL... Cette pierre, qui en 1820 était encastrée dans les murs de l'ancienne église paroissiale (Notre-Dame du Cyprès), a été depuis employée avec d'autres appartenant aux ruines de cette église à construire la maison de la famille Samat dite Régalet, distante de 10 mètres de l'ancien temple. On ignore la place qu'elle occupe dans cette construction, et le badigeon qui la recouvre empêche de l'apercevoir. M. de Tamisier de Meyreuil, qui fut curé de Mimet pendant de longues années fit vers 1854 des recherches pour retrouver ce monument, mais sans plus de succès que nous.

La présence de cette inscription dans les murs de l'église de Notre-Dame du Cyprès et la position de cet édifice dont la porte s'ouvrait directement sur la voie antique qui va de Berre à Trets par Simiane[1], la Galinière et Mimet, laisse supposer qu'un temple païen a précédé ici l'édifice chrétien.

Le nom de la localité se prête à cette supposition, une de ses anciennes formes qui apparaît dans une charte de 1118 (cart. de Saint-Victor, n° 1101) est *Nimitis.*

Or *Nemetos*, nous apprend M. d'Arbois de Jubainville[2], signifie sacré, noble, c'est à la fois un nom de personne et de divinité gauloise. *Nem* veut aussi dire, ciel, d'où *Nemedei* et *Nemeton*, temple.

[1] Simiane est le nom moderne donné par un seigneur issu de la maison de Simiane des Basses-Alpes, au village voisin de Mimet qui était désigné autrefois par les noms de Venel et de Collongue qui formaient deux fiefs dont un seigneur de Simiane réunit plus tard la possession.

[2] Recherches sur l'origine et la propriété des noms gaulois 1890-91, p. 183.

Les ruines de cette église qui a les dimensions d'une modeste chapelle ($8^m \times 6$), se réduisent à quelques pans de murs presqu'à ras du sol, formant une simple nef à sanctuaire en hemicycle orientée du levant au couchant. On a dû la reconstruire plusieurs fois. Dédiée à Notre-Dame de Septembre, c'est-à-dire à la Nativité de la Sainte-Vierge, dont la fête se célèbre le 8 de ce mois, elle figure sous le titre de « *Notre-Dame de Cypresso* » dans une nomenclature d'églises du diocèse d'Aix en 1490 [1]. Ce nom lui venait d'un arbre de cette essence qui s'élevait à côté de l'église dans un ancien cimetière où l'on ensevelissait encore en 1720 [2].

Pierre Molina, curé-prieur de Mimet fit abattre cet arbre vers 1695 ; ce fut un casus belli entre lui et la communauté qui lui contesta le droit de vie ou de mort sur cet arbre que plusieurs siècles avaient respectés [3].

Des actes de 1700 appellent cette église l' « Ancienne paroisse ». A cette époque et depuis longtemps on n'y fesait plus aucun service et tout nous fait supposer qu'elle devait déjà tomber en ruines.

Peynier

L'église paroissiale de Saint-Julien, citée en 1079, a été reconstruite au XII[e] siècle.

La chapelle rurale de Saint-Pierre située à 500 mètres du village, dans le cimetière, elle porte le millésime 1111, date de la fin de sa construction, car elle est citée en 1098. C'était l'ancienne paroisse.

Saint-Sauveur, chapelle et monastère de l'abbaye de Saint-Victor appelés en 1156 et en 1173, monasterium et cella Sancti-Salvatoris.

[1] Not. Borrili, reg. déjà cité.

[2] Le cimetière actuel dit de Saint-Sébastien à cause de la chapelle de ce nom qui s'y trouve n'a été établi qu'en 1720 (délibérations), mais le quartier où il est situé portait déjà ce nom en 1600 (cadastre).

[3] Délibérations.

La chapelle détruite de Saint-Victor, citée dans la bulle de 1098.

Pourcieux

L'église paroissiale de Saint-Victor, citée en 1079 (cart. de Saint-Victor).

Saint-Martin, chapelle du xvii[e] siècle près de l'Arc.

Pourrières

L'église paroissiale à trois nefs ogivales édifiées au xiv[e] siècle, comme l'indique aux clefs de voûte l'écusson des Glandevès, a une origine beaucoup plus ancienne et les deux portes romanes qui existaient sur son mur sud et dont les clavaux présentent de curieux sigles de tâcherons devaient appartenir à l'église primitive. L'abside est à l'ouest. La possession de l'église primitive fut confirmée à l'abbaye de Saint-Victor par bulle du 6 août 1173. Cet instrument et une charte de 1098 [1] mentionnent l'église de Saint-Trophime et aussi celles de :

1° Saint-Jacques, existant encore au xii[e] siècle ;

2° Saint-Pierre, sur un petit coteau dit des moulins à vent. Elle est aujourd'hui détruite ; on y a trouvé une jolie urne funéraire en albâtre qui servait de bénitier. Cette église est citée pour la première fois en 1098.

3° Saint-Etienne [2], chapelle détruite qui se trouvait sous la Blaquière et qui fut consacrée en 1053 [3] ;

4° Saint-Barthélemy, chapelle en ruines, orientée, sise sur

[1] Cartulaire de Saint-Victor, n° 224.

[2] Saint-Etienne est le vocable d'églises très antiques du département des Bouches-du-Rhône. Grégoire de Tours mentionne trois églises à Marseille au vi[e] siècle : l'église épiscopale, la basilique de Saint-Victor et celle de Saint-Etienne dans laquelle eut lieu, en 581, l'entrevue du duc Gondulf et du recteur Dynamius. Cette basilique était, au dire de Grégoire, voisine de la ville. C'est l'église de Saint-Etienne du Plan, construite sur le Champ de Mars, aujourd'hui la plaine Saint-Michel, et remplacée par l'église de N.-D. du Mont, bâtie en 1586 sur ses ruines. (Cf. Longnon, Gaule au vi[e] siècle, p. 448).

[3] V. au chap. iii un texte se rapportant à cette église.

une des pentes du mont Aurélien, au-dessus de Roquefeuil, appelée Sanctus Bartholomeus de Rochafolio. On a découvert près de l'église des sépultures de l'âge de bronze ;

5° Dans le même quartier existait, en outre de Saint-Barthélemy, paroisse au XI[e] siècle, une chapelle de Saint-Pierre, située « prope via publica ». (Charte Saint-Victor, n° 122).

6° Saint-Andéol (nom ancien Salavon), ancienne chapelle restaurée, située sur un coteau entre Sacaron et Saint-Andéol, à proximité de la villa et du temple des Eyssallettes (inscriptions et bas-relief romains). Cette chapelle est citée dès l'an 1008, elle a été identifiée à tort avec le quartier Saint-André qui n'existe pas à Pourrières [1].

Il faut aussi mentionner Saint-Hermentaire, chapelle puis couvent dès le XIII[e] siècle, situé près d'une source et de sépultures romaines.

Saint-Jaume, chapelle détruite, dominant le quartier des Plaines, ainsi que deux chapelles qui n'appartiennent plus aujourd'hui au territoire de Pourrières : N.-D. des Bois, *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Bosco 1037,* sise sur les Agaux, commune d'Olières.

N.-D. de Salt ou du Saut, *ecclesia Sancta Mariæ de Salto, 1065, 1079 et 1173*, sise sur la commune de Puyloubier.

Puyloubier

L'église paroissiale, citée dans une charte de 1173, n'existe plus. Dans l'église moderne on conserve un bénitier roman.

Dans le village s'élevait aussi en 1271, l'église de Sainte-Marie également disparue. C'est probablement celle désignée en 1173 sous le titre de *Sanctæ Mariæ de Sane* [2]

[1] Cf. Index géographique du Cartulaire de Saint-Victor.

[2] La position de cette chapelle peut être approximativement déterminée par une donation de l'an 1024 (charte n° 225, cart. de Saint-Victor), relative à une terre au quartier de Cagnana vallis (la Cayranne, Rousset), confrontant de deux côtés la voie publique, du troisième l'Arc et du quatrième la terre de Sainte-Marie Sane.

Les chapelles rurales de :

Saint-Pons, donnée par Fulques, de Marseille, à Saint-Victor en 1056, appelée dans la bulle de 1079 *cella Sancti Pontii de Podio Luperio*, aujourd'hui ferme sur un mamelon. Elle est citée dès 1045.

Saint-Pancrace, en provençal *San-Brancaï*, ancienne église paroissiale, citée en 1045 et en 1048, donnée à Saint-Victor par Fulques en 1056. Nous avons noté dans le voisinage les vestiges d'une villa gallo-romaine dont il sera parlé.

L'église a été reconstruite ; seule, la cella mi-circulaire et orientée appartient au monument primitif.

Au nord de la chapelle on voit dehors une pierre dite de San-Brancaï ; on appuie les enfants que l'on chausse dans les quatre petits trous rectangulaires de scellement d'un manège gallo-romain, dont le pivot tournait dans l'excavation circulaire qui occupe le milieu de la pierre.

Saint-Serf, grotte, ermitage dans le flanc septentrional de la montagne de la Victoire, où Saint-Serf *servus*, *servulus*, originaire de Lyon serait venu se retirer. La tradition rapporte que la vertu de ce solitaire étant devenu célèbre, l'arien Euric, roi des Wisigoths le fit décapiter dans sa grotte, après lui avoir fait couper les oreilles. Les restes du martyr conservés dans cet ermitage devinrent un objet de culte pour l'église d'Aix.

N° **44**. Saint-Serf fut invoqué pour la guérison de la surdité et au XIe siècle on transforma la grotte en une église.

X. KAL. MADII. DEDICA
CIO. TEMPLI. ISTIVS
AMALRICVS. EPISCOPVS[1]

En février 1614, on retrouva l'inscription commémorative de cette église, que Peiresc nous a conservée. Haitze a attribué cette fondation à Amalric I, archevêque d'Aix (991-1018),

[1] Bibl. nat. ms. lat. 8958 f. 333, in Gallia Albanès p. 46 et 47.

mais il n'a pu le faire qu'en glissant dans le texte un M qui marquerait l'an mil, tandis que l'inscription n'a point de marque d'année.

Aussi Albanès rapporte cette dédicace à l'archevêque Amalric II (1032).

Cette église est citée dans la bulle de 1079 comme *cella.*

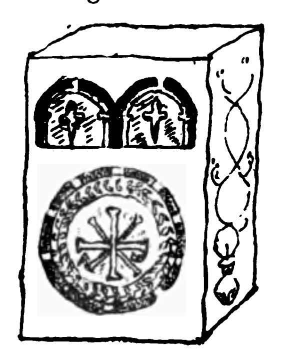
Rousset

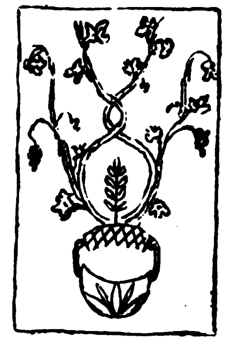
L'église paroissiale actuelle est moderne, mais l'ancienne paroisse *Sainte-Marie de Rousset*, citée dans la bulle de 1098 existe encore dans le cimetière, elle est orientée.

Les chapelles rurales de :

Saint-Privat de Rousset sur la voie Aurélienne, citée dans la bulle de 1079, doit avoir une origine très ancienne.

Saint-Pierre et Sainte-Marie de Favaric, cella citée en 1050, 1079, 1135 et 1173, autel mérovingien. Cette église a été souvent confondue par les éditeurs du cartulaire de Saint-Victor avec l'église *Sanctæ-Mariæ de Favars* (Var).





On a découvert il y a uue quarantaine d'années un autel primitif dans le domaine de Favaric, il a dû appartenir à l'église de Saint-Pierre et de Sainte-Marie. En toute hypothèse ce cippe païen transformé en autel chrétien est une preuve de l'existence d'une communauté de fidèles à Favaric dès les premiers siècles de l'ère nouvelle. D'ailleurs ce lieu présentait des conditions d'habitabilité particulière puisque seule la

rivière de l'Arc le sépare de l'ancienne voie Aurélienne, route de communication entre l'Italie et l'Espagne. D'ailleurs des substructions mises à jour par des travaux agricoles indiquent en cet endroit une ancienne agglomération.

Voici la description de l'autel de Favaric telle que la donne M. Flouest, dans le Bulletion de la Société nationale des Antiquaires de France (séance du 15 mars 1882)[1]. Parallélippède monolithe de $0^{m}76$ de haut et de $0^{m}40$ de côté, à quatre faces sculptées comme le sont celles des autels isolés au milieu du sanctuaire. L'ornementation a disparu sur deux faces par suite d'un travail de ravalement. La base reposait sur un stylobate, la feuillure entamant son bord supérieur pourraient même faire croire qu'elle s'y engageait, mais elle est due sans doute à des remaniements postérieurs.

L'autel trop bas pour y dire la messe exige un socle.

La table porte au centre un évidement carré, le tombeau ou loculus, de $0^{m}12$ de côté sur $0^{m}05$ de profondeur. Un épanelage sur les bords fournissait un plan oblique où s'appuyait la petite dalle de recouvrement.

L'ornementation de la face tournée vers les fidèles se compose de deux éléments distincts. Elle a été obtenue par ce procédé d'affouillement particulier à l'époque mérovingienne, qui sans modifier le plan de parement, ni procurer un bas-relief dans le vrai sens du mot, projette en saillie le motif ornemental. L'affouillement est interrompu de distance en distance pour ménager des languettes de soutènement aux parties les moins larges.

A la partie supérieure, deux petites arcades, de $0^{m}16$ de haut sur $0^{m}12$ de large, enfermaient chacune un sujet trop altéré pour qu'il puisse être reconnu; à plein cintre, de bonnes proportions, elles reposent sur des pilastres à chapiteau évasé.

Au-dessous est une rose ou grande roue à huit comparti-

[1] Nous la reproduisons sous une forme plus concise, mais sans omettre aucun détail.

ments pentagonaux en creux. Dans deux compartiments sont inscrits un A et un Ω, ce dernier à droite, le premier à gauche, en ligne horizontale et en relief. On peut voir dans cette roue une dégénérescence du monogramme du Christ et, par le grand écart existant entre elle et le type primordial, elle ne permet guère de faire remonter l'autel au delà du VII[e] siècle. Le sculpteur de ce chrisme abâtardi[1] semble n'avoir pas eu une notion nette de sa valeur réelle[2], mais s'être simplement préoccupé de trouver une figure géométrique.

L'autre face mieux travaillée offre un vase à large orifice, à anses évidées légères et assez élégamment contournées, à panse rebondie et parée de longues feuilles saillantes groupées en corolle. De ce vase s'élève un cep vigoureux de vigne, dont les rameaux très fortement accusés s'élancent jusqu'au sommet du dé et le recouvrent entièrement de gracieux festons[3].

Le dessin et l'exécution de ce cep attestent chez l'artiste une étude intelligente des beaux modèles si libéralement laissés en province par l'époque romaine et que le temps n'avait pas encore fait aussi rares qu'ils le sont devenus.

Dans ses études sur les chapelles romanes, notre ami M. Labande a figuré une pierre antique qui servait d'autel dans la chapelle de Saint-André de Couniaux. C'est un monument dont le faire et l'ornementation se rapprochent beaucoup des caractères de l'autel de Favaric[4].

On peut aussi rapprocher ce dernier d'un autel conservé à

[1] Cette forme géométrique quoique rare n'est pas sans exemple dans l'art chrétien du V[e] siècle et même du IV[e] siècle. (Voyez Bulletino Rossi). Elle est d'un travail plus soigné que ne semble le croire l'auteur de la description ci-dessus; on peut s'en rendre compte par notre reproduction très fidèle.

[2] Supposition gratuite, la forme géométrique du chrisme n'est pas nécessairement incompatible avec une parfaite conscience de sa signification chrétienne.

[3] Ce motif se retrouve sur les rinceaux du cadre d'un autel de Saint-Victor, qui présente aussi le chrisme. Ce monument serait suivant Le Blant du IV[e] siècle (n° 32 du catal. du Musée de Marseille).

[4] Labande. Etudes d'histoire et d'archéologie romane, Provence et Bas-Languedoc (Mémoires de l'Acad. de Vaucluse, t. II, 2[e] série 1902, p. 45.

la cathédrale d'Apt, composé d'un cippe surmontée d'une table.

Sainte-Catherine, de Rousset, ancienne chapelle dans le cimetière.

SAINT-ANTONIN

La *cella Santi-Antonio de Bayda* est mentionnée en 1064 ainsi que dans la bulle de 1079; elle subsiste encore à l'extrémité du parc du château.

Sainte-Marie-de-Baïle appartenait à Montmajour en 1118 [1].

L'église paroissiale est moderne.

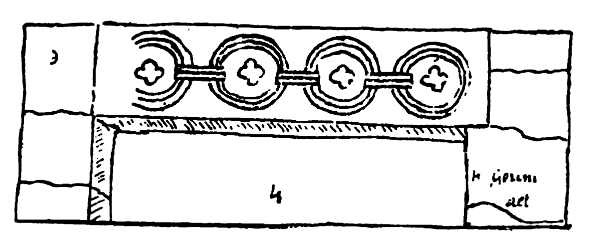
SAINT-MARC

Une chapelle qui existait sur ce terroir au XIIIe siècle a été détruite. On y a trouvé une colonne antique de granit transformée en oratoire. *Ecclesia Sancti-Maria in valle Veranica* en 1175 [2].

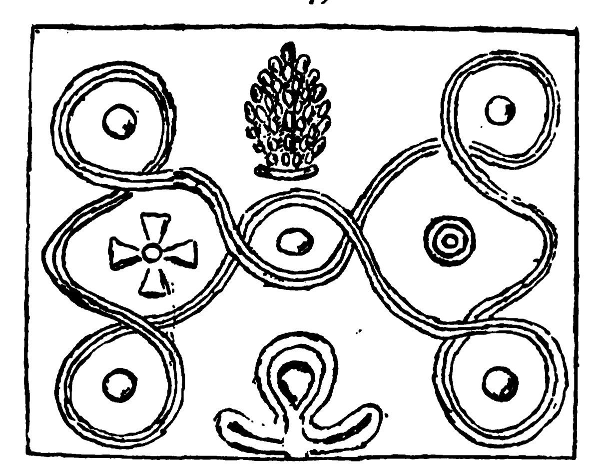
SIMIANE

Les églises de *Sainte-Marie de Venel* et de *Saint-Pierre de Collongue* données à Montmajour par Rambert, seigneur de Bouc, le 20 mars 973 passèrent en 1098 à Saint-Victor. Saint-Pierre seule existe encore et se trouve dans le voisinage du *castrum* de Collongue.

Nous reproduisons ci-dessous des sculptures mérovingiennes de l'ancienne église de Venel. Ces échantillons d'un art barbare comprennent :



[1] Albanès. Gall. chr. nov. instr. Aix. p. VII.
[2] Idem. Instr. XII.



1° Une frise qui sert de lintal à la porte d'un cabanon et mesure 0m60 sur 0m25 ;

2° Un entablement de 0m50 sur 0m70 avec enlacements, croix pattée, pomme de pin, etc.

L'église paroissiale est moderne.

La chapelle de Saint-Germain de Venel, mentionnée dans une charte de 1056 et dans la bulle de 1135 se trouve près des ruines de l'ancien château féodal de Venel et au voisinage d'une source ; son abside est au sud. Cet édifice, reconstruit plusieurs fois, possède un autel pédiculé du VIe ou du VIIe siècle, avec frise à rinceau, il ressemble à l'autel de Belcodène, mais a été enduit d'un affreux badigeon jaune. Cette pièce curieuse provient sans doute de l'église mérovingienne de N.-D. de Venel qui a été détruite.

Saint-Jean de Sièges (Segia, Seia, Sileia), construction romane en petit appareil, à *cella* semi-circulaire, a une porte sur le côté nord. C'est un prieuré donné à Saint-Victor en 1030 et appelé *ecclesia Sancti Johannis in valle Venellis ad castrum Boccum, apud via publica*. En 1135 elle est appelée *ecclesia Sancti Johannis de Segia*. Dans le mur nord de l'église, on remarque des tuiles romaines et un bloc en marbre blanc, encadré d'une moulure qui y est encastré. Au

sud de l'édifice, une construction contemporaine de la chapelle la continue perpendiculairement et comporte une série de petites cellules utilisées aujourd'hui comme granges. La chapelle elle-même sert actuellement d'étable.

TRETS

L'église paroissiale dont l'origine remonte peut-être au IVe siècle, construction romane orientée, aujourd'hui à trois nefs, celle de droite seule est ogivale, la plus ancienne est la nef gauche dont le chevet est orné à l'extérieur de modillons à tête d'homme ou d'animaux. Elle est citée en 1056, 1095, etc. Le prieuré fut donné à Saint-Victor par les vicomtes de Marseille en 1056.

L'église de *Saint-André* citée dans les chartes de 1114 et de 1213.

L'église de Notre-Dame (*ecclesia Santæ-Mariæ de Tretis* 1113), située dans le *castrum*.

Les églises de *Saint-Pierre et de Saint-Victor*, dont la possession fut confirmée à l'abbaye de Saint-Victor par une bulle de l'an 1113.

Les chapelles rurales suivantes :

Sainte-Cécile, donnée par Pons, évêque de Marseille, à Saint-Victor par la bulle de 1056;

Saint-Michel, fondée en 1051, son abside orientée est en cul-de-four, c'était la chapelle du château. L'inscription relative à sa consécration a été transportée dans l'église de Trets. Nous n'avons pas jugé utile de donner ici cette inscription qui a souvent été reproduite [1],

Saint-Jean du Puy, ermitage à 658m d'altitude, entre Trest et Saint-Zacharie. Les deux pays avaient des droits sur cet antique sanctuaire, puisqu'il appartient autant à la vallée de l'Huveaune qu'à celle de l'Arc. Cette chapelle est orientée.

1 Monographie du château de Saint-Marcel, par le marquis de Forbin d'Oppède. Recherches sur la vallée de Trets par l'abbé Chaillan.

On y voit deux colonnes antiques ainsi qu'une inscription médievale : HIC SVNT RELIQ. S. IOHAN. Le couvent de Saint-Jean a été occupé par les moines cassianites dès le ve siècle et réoccupé par eux après la dévastation de cette *cella* par les Sarrasins[1]. Le tertre de cet ermitage a fourni des antiquités qui ont disposé les auteurs de la Statisque à croire qu'il y avait eu là un temple consacré à Diane ; on y a trouvé depuis quelques drachmes marseillaises à la tête de Diane et au lion, quelques bronzes romains et de très élégantes poteries romaines estampées dont M. Victor Fabre de Saint-Zacharie possède de curieux échantillons reproduits dans une de nos publications.

La chapelle orientée de *Sainte-Catherine* qui n'est pas citée dans le cartulaire de Saint-Victor. Il y a en cet endroit des vestiges gallo-romains et un important atelier de taille néolithique.

Saint-Martin de Vidoles, chapelle romane, orientée à *cella* en cul-de-four, prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, appelé Sancti-Martini de Vidolas dans la bulle d'Anastase du 30 décembre 1153 et Vidolis dans la charte de la Major du 25 mai 1163, et non *Insol*, *Insolis*, *Insolas*, comme l'ont indiqué Villeneuve, Mortreuil et Saurel par suite d'une mauvaise lecture des instruments cités ci-dessus[2].

La chapelle de *Bandel*, prieuré du Temple.

Ventabren

L'ancienne église du castrum 1170, dédiée à la Sainte-Croix.

La chapelle en ruines de Saint-Remy et de Sainte-Catherine donnée à Montmajour par Jean XXII en 1326. C'est l'ancienne paroisse.

L'ermitage et la chapelle romane de Saint-Honorat de Roquefavour « *cella Rocca Frondosa* », donnée en 878 à l'abbaye de Lérins par Robert, archevêque d'Aix, elle passa à Mont-

[1] Cartul. de Saint-Victor n° 101.
[2] Cf. H. de Gérin-Ricard. *Belcodène*, 1900, p. 45.

majour en 963 (diplôme de Conrad et bulle de Léon VIII. Voir aussi privilège d'Othon IV à Montmajour 1210). Ce dernier document nous apprend qu'il y avait un monastère à Roquefavour.

La chapelle rurale de *Saint-Michel* est aujourd'hui complètement détruite, mais son souvenir s'est perpétué par le nom du quartier et son emplacement se reconnaît aux abondants vestiges antiques qui jonchent, sur un hectare environ, le sol d'un verger d'oliviers. Nous y avons rencontré des pierres taillées, un assez gros fragment de vase en verre épais, tessons de poterie campanienne, samienne sans dessins, *tegulæ*, *imbricæ*, *dolia*, moulins en basalte, etc,

Quant à l'autel à ? Apollon et à la longue épitaphe de basse époque mentionnés par Peiresc, ils ne s'y trouvent plus[1].

Ce sanctuaire, dont l'origine paraît être fort ancienne, se trouvait à 200m environ de l'Arc, sur sa rive droite, et le long du chemin antique de la Fare, au point ou celui-ci recoupe pour la quatrième fois, depuis le pont de Velaux, la route actuelle.

Velaux

L'église paroissiale de Saint-Trophime qui ne remonte qu'à 1610 est un ancien temple protestant. Au xe siècle, l'église paroissiale du *castrum*, aujourd'hui en ruines, appartenait à l'abbaye de Montmajour.

Nos **45** et **46**. Des démolitions de la chapelle du château-fort on a retiré deux fragments d'inscription que nous avons découverts à la maison dite « la Charmante », sur le chemin de Rognac :

1° bloc en grès de la localité, servant de marche d'escalier, de 0m50 de largeur, 0m30 de hauteur et 0m10 d'épaisseur ;

2° bloc en grès de la localité, au haut de l'escalier du jar-

[1] Voir au présent chap. cet autel et au chap. V l'épitaphe.

din de « la Charmante » formant le couronnement d'un mur, bloc de 0m35 de largeur, 0m30 de hauteur, 0m20 d'épaisseur.

1°	SI///ALVATOR ET ST GSET AMATOR.A OMO FVIT RECTOR	2°	E«II»IVSTV -OR-SI-FCV qVI DEACE mIChAEL
	...Stus Salvator et ...Sti G[ene]s [e] et amator a ?...[d]omo fuit rector		...E...M justsu ...or qui dedic [av] e (runt) ce.. [Sti] Michael [i]

Ces deux fragments, dont on ne peut pas tirer grand chose, appartiennent sans aucun doute, le premier à la consécration de l'église du château, le second à l'une de ces dédicaces si fréquentes du XIe au XIIIe siècle. Ce dernier nous apprend que la chapelle était dédiée à saint Michel Archange, au culte aérien, comme les chapelles des châteaux de Trets, d'Auriol, de Fuveau, etc.

On ne possède aucune monographie de Velaux et la liste de ses seigneurs est à faire. Dans ces conditions, il est difficile de retrouver le nom des fondateurs du château et de sa chapelle. Nous savons seulement que le castrum de Velaux existait au XIe siècle et qu'il fut habité par ses possesseurs jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Nous avons recherché, mais sans succès, le complément des deux inscriptions ci-dessus sur les maisons dont les matériaux ont été tirés des démolitions de la chapelle et aussi dans les trois portions de murs qui restent de cet édifice, aujourd'hui privé de sa toiture et qui était orienté.

Dans le territoire de Velaux, existent encore les ruines d'une très ancienne chapelle rurale, à abside en cul-de-four tournée au Nord. C'est l'ermitage de Sainte-Eutropie, perché sur un roc escarpé ccuronné par un *castellum* et qui fut un lieu de pélerinage local assez couru jusqu'au XVIIIe siècle.

VAUVENARGUES

L'église de *Saint-Sulpice*, donnée à Saint-Victor en 1004, dont l'emplacement est inconnu.

L'église de *Saint-Etienne*, citée en 1004 (confirmation de possession à Saint-Sauveur, bulle de 1082); c'est la paroissialle actuelle ; elle est orientée.

Saint-Lambert, au Sambuc, ancien prieuré (1327).

N.-D. de la Nativité à Claps.

CHAPITRE V

TOMBEAUX, MAUSOLÉES, NÉCROPOLES ET CÉNOTAPHES

Les sépultures reconnues le long des chemins et autour des demeures et des anciennes chapelles sont très nombreuses. Elles jalonnent les anciennes voies et permettent de les dater; elles marquent aussi l'emplacement des lieux anciennement habités.

Malheureusement, le nombre de ces tombes fouillées méthodiquement ou dont le mobilier a été seulement noté est infiniment réduit au point qu'il serait prématuré de tirer un ensemble de conclusions sur l'époque exacte à laquelle elles remontent et d'esquisser une chronologie sur les différents modes de sépultures reconnus.

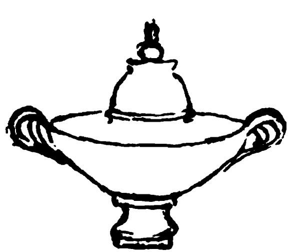
Toutefois, en rapprochant le résultat de nos fouilles personnelles — les seules dont nous soyons certains — avec les découvertes dont on possède des relations, nous allons tenter un classement qui comprendra : les sépultures par incinération avec urnes, sarcopharges en plomb et inscriptions funéraires; celles de l'inhumation avec sarcophages en marbre, avec ou sans inscriptions; puis, les tombes en briques et celles en dalles ou lauses, etc. ; nous renverrons au chapitre II pour ce qui se rapporte aux sépultures pré-romaines. Enfin les mausolées et les cénotaphes présumés feront l'objet d'un article à part.

I. Urnes à ustion.

La plaine de Trets-Pourrières a fourni un certain nombre d'urnes, les unes en verre du type lagenne (vase globuliforme de $0^{m}30$ environ à la panse) dont un spécimen bien conservé, avec ses anses et son couvercle, se voit au Musée d'archéolo-

gie de Marseille et renferme encore des ossements calcinés [1] Les autres en albâtre oriental ou taillées dans cette matière appelée marbre-onyx.

Les trois urnes de cette nature trouvées, la première dans la chapelle démolie de Saint-Pierre (quartier des Moulins à Pourrières) où elle servait jadis de bénitier[2], la deuxième dans le voisinage du château de Roquefeuille (Pourrières), la troisième sur un petit coteau du quartier de la Bastidonne (Trets)[3] se rapportent à deux types, deux sont en tout semblables aux urnes cinéraires du Musée Calvet d'Avignon (n° 493 A du catalogue) qui ont été trouvées avec une bague en or et aussi avec une des urnes d'Aix trouvées en 1781-86 dans la tour de l'Horloge.



Elles sont d'une forme élégante, unies et ornées seulement d'anses à doubles branches ; elles se composent de trois pièces : le couvercle, le corps et le pied. Celle de la Bastidonne se distingue des deux autres parcequ'elle est cylindrique et de forme plus allongée ; elle renfermait des os calcinés et, au dessous d'elle, on trouva une bague et une médaille d'Honorius [4].

A la Fare, sur la rive droite de l'Arc et près du pont, on a trouvé plusieurs centaines de vases en poterie et d'autres en plomb de forme cylindrique contenant avec des cendres et des ossements des médailles impériales[5]. C'est, avec celui des Pen-

1 Sans n° de catalogue trouvée à Trets.

2 Cette urne, qui est privée de son couvercle et de son pied, se voit au dit quartier dans la maison de M. Moutte, distillateur.

3 M. André, de Trets, il y a une quinzaine d'années, découvrit cette urne, entourée d'une caisse en plomb, dans une petite exclavation pratiquée dans un banc de grès et qui était recouverte d'une dalle ; elle a été depuis transportée à Aix.

4 CHAILLAN. Trets et sa vallée, p. 35.

5 Statistique II, p. 427. 884 et 905.

nes, les seuls cimetières de l'ustion qui aient été signalés dans la région de l'Arc.

Aux Pennes, c'est dans l'ancienne propriété de M. Lefèvre, payeur du département que l'on découvrit vers 1829, en ouvrant la route départementale des Martigues, un grand nombre d'urnes en plomb avec cendres et monnaies romaines de Domitien à Constance.

II. **Inscriptions funéraires**

Il nous reste à parler d'une sépulture non encore signalée et découverte en 1888 tout auprès du château de Calissane, au nord de ce bâtiment et de l'autre côté de la grande route. Elle se composait d'une urne cylindrique avec son couvercle en pierre de l'endroit (haut. 0,46, diam. exter. 0,58; dans le vide 0,45, profondeur de l'évidement 0,25, épaisseur du couvercle 0,10). A l'intérieur se trouvait une lagenne en verre entière de 0,23 de hauteur et de 0,25 de diamètre à la panse contenant des ossements calcinés et les fragments d'une ampoule en verre à parfum qui présente encore sur ses parois la trace d'un liquide jaunâtre.

N° **47**. Auprès de cette urne, on trouva couchée une dalle à sommet arrondi en calcaire de la localité (haut. 1,30; larg. 0,72; épais. 0,35), portant en mauvais caractères de 0,04[1] l'épitaphe de la dame romaine dont les cendres sont dans l'urne :

LONGINA. T. TIGORN.
NI . F

Longina T. Tigornni f[ilia]

L'urne ne contenait aucun bijou, aucune médaille.

Ce n'est pas la première découverte de ce genre qui a été faite à Calissane. M. Negrel Féraud y vit vers le commence-

[1] On aperçoit encore sur la pierre le tracé du réglage fait par le lapicide avant la gravure des lettres. Cette épitaphe et l'urne se voient, en compagnie d'une amphore de type grec et d'un moulin romain en basalte trouvés aussi dans le domaine, sur la terrasse du château de Calissane.

ment du XIXe siècle une urne en pierre nouvellement extraite, renfermant des cendres et des médailles impériales. Cette urne était couverte et scellée avec trois crampons de fer[1].

Dans l'inscription de Calissane, le *cognomen* Tigornni rappelle le nom d'un *pagus* helvète, *Tigornini*.

N° **48**. Enfin, le 9 novembre 1902, nous avons découvert au hameau de Saint-Estève (commune de Berre) la portion supérieure d'une stèle funéraire.

Cette pierre, qui est cintrée dans le haut et incomplète seulement dans le bas, mesure : hauteur 0,35, largeur et épaisseur 0,50, elle présente en beaux caractères de 0,10 de hauteur l'inscription suivante :

ALBANA
.:/ ATVEDI
Albana ...àtuedi [*fil.*]

Il ne manque que la première lettre du *cognomen* de la défunte. Ce monument a la forme de celui de Calissane et, comme lui, ne présente pas les lettres D. M. (Diis manibus).

Cette pierre se trouve dehors, à droite de la porte de la remise de M. Perrin, propriétaire à Saint-Estève qui nous a dit l'avoir apportée des ruines de Capdeuil, l'antique Mastramela.

N° **49**. *Cabriès*. En 1897, les ouvriers occupés à la démolition d'une maison pouvant avoir deux siècles d'existence, placée presque au pied de la pente sud du mamelon sur lequel le village féodal de Cabriès est construit[2], rencontrèrent dans les décombres deux morceaux de marbre blanc portant des caractères[3] :

[1] Stat. II, p. 1015.
[2] Sur l'emplacement de cette ancienne maison, qui se trouve en dehors de l'enceinte fortifiée de Cabriès et en contre-bas, on a construit en 1898 une assez coquette maisonnette voisine d'un calvaire.
[3] Cf. pour cette inscription et pour la suivante H. DE GÉRIN-RICARD. *Inscriptions de Cabriès*, Revue des Etudes Anciennes 1902.

Ces deux fragments, qui se raccordent, et que l'on peut voir chez M. Antoine Durand, régisseur du château de la Malle, à qui l'on en doit la conservation, sont incomplets des quatre côtés et mesurent ensemble : hauteur, 19 centimètres ; longueur, 30 centimètres. Les caractères sont très beaux et du Ier siècle ; ils ont 7 centimètres à la première ligne et 6 centimètres à la seconde.

La belle inscription monumentale votive à laquelle appartenaient ces deux débris était gravée sur une table de 7 centimètres d'épaisseur.

1re ligne. — MO peut appartenir à [...*i*]MO soit *Jovi Optimo Maximo*, soit un qualificatif funéraire comme *opti*MO, *carissi*MO ou *pientissi*MO.

2e ligne. — Le signe II, indice d'une dignité obtenue pour la deuxième fois, précède une lettre qui, bien qu'incomplète, ne peut être qu'un P (je ne crois pas qu'on puisse y voir un F ou une R)[1] ; à la suite se lit NOV.

La 3e ligne n'offre que la partie supérieure d'un E ou d'un F[2] précédé d'une ligne courbe appartenant probablement à un O.

Assez communes dans les villes comme Nimes, Arles, les inscriptions monumentales sur marbre de cette époque sont rares dans les campagnes des environs d'Aix, au point que c'est peut-être la première fois qu'on constate leur existence.

Le village actuel de Cabriès n'a rien de romain[3], mais les plaines qui l'entourent et la vallée fertile qui va de ce pays à l'Arc sont parsemées de substructions et de débris gallo-romains, et il est situé sur la route romaine d'Arles à Mar-

1 [Je songeais cependant à R*e*NOV*atis* ou R*e*NOV*atum* plutôt qu'à P*r(ovincia)*NOV*a* ???. — C. J.]

2 [Il m'a semblé lire, sur l'estampage, le haut d'un D plutôt que d'un E ou d'un F. Avant, je n'aperçois rien de bien net. — C. J.]

3 On remarque aussi à ce quartier des murs enduits de béton. C'est parmi ces ruines qu'on aurait trouvé, il y a une dizaine d'années, un petit Faune en marbre blanc qui est malheurensement perdu.

seille, ce qui fait l'importance des découvertes qu'on peut y faire, — qu'on y fera avec un peu de constance,

N° **50**. Au 200 mètres au N.-O. du hameau des Patelles, où les fragments de vaisselle samienne et de poterie grise sont assez abondants[1], une inscription funéraire sert de pierre d'angle à la margelle d'un puits avec noria.

C'est une pierre, en calcaire de la localité, qui mesure : hauteur, 45 centimètres ; largeur, 38 centimètres ; épaisseur, 25 centimètres. Le monument est complet, mais la face de l'inscription, gravée en caractères médiocres de 4 centimètres de hauteur, a été envahi par une végétation cryptogamique qui en rend la lecture très difficile :

M A O ı / / / · CO	*Magn*[*ae*[2]] *co-*
N I V G I P I E N	*niu*[*gi*] *pien-*
T I S S I M A E · M	*tissim*(*a*)*e M...*
M A T E R I I N U S M	*Mat*[*e*]*r*[*ni*]*nus? M(aritus) ??*
\ O R M X X	[*ann*]*orum* XX
I P O S V I / /	*pos*[*uit*] ? ?

A la suite de la note [3] par laquelle nous avons fait connaître ces deux inscriptions, M. C. Jullian a bien voulu écrire : « Il me paraît résulter de toutes les indications données par M. de Gérin-Ricard que Cabriès et son territoire, situés presque à mi-chemin d'Aix et de Marseille, devaient être le centre d'une de ces peuplades ligures ou celto-ligures dont l'association forma la grande cité des Salyens. — Toute la ligne de Cabriès à Marseille est jalonnée de ruines ou d'indications anciennes : et, le plus près de Cabriès, c'est la célèbre dédicace des Pennes à la Mère des Dieux, signalée d'abord par Symeoni (*Les*

[1] L'établissement récent d'un réservoir à eau au sommet du village, dans la cour du château féodal, a permis de constater que le rocher n'est recouvert que par une couehe de décombres de 70 centimètres, qui n'a pas fourni le moindre fragment de poterie romaine.

[2] Chose étrange ! le surnom de Magna ne se trouve en Narbonnaise, que sur le territoire d'Arles, *Corpus* XII, 599, 684.

[3] Revue des Etudes Anciennes, 1902, tome IV, p. 255.

Illustres Observations, p. 16; *Corpus*, XII, 405), et vainement cherchée ces dernières années par Albanès, par Laugier, par moi-même et par M. de Gérin-Ricard, inscription cependant que je ne puis croire perdue. Le joli travail à faire, pourvu qu'on s'abstienne des rêveries archéologiques de notre cher et combattif I. Gilles, si l'on veut explorer ces vieilles routes de Marseille à Aix et à Arles, et les explorer à la fois *sur place* et *dans les chartes*. Que de fois Albanès et moi avons pensé à ce travail, et que d'utiles leçons m'ont laissées nos graves causeries sur ces chemins historiques, les plus vieux, les plus usés, les plus riches en souvenirs de la Gaule entière, et peut-être de tout l'Occident ! »

N° **51**. *Cabriès*. Le recueil de Peiresc[1] contient le dessin d'un cippe prismatique en marbre à trois faces dont une anépigraphe, rencontrée « ex agro castri de Cabries ».

LIAM . VIVVS SIBI . FECIT RECENTI ZE SES (ascia)		VERGINIAE PATERNAE VENINIA MAR CELLA . FILLIAE PIENTISSIMÆ FECIT (ascia)

1° ..... *liam vivus sibi fecit recenti se..... (ascia)*

2° *Verginiæ Paternæ Veninia Marcella filliæ pientissimæ fecit (ascia).*

Il est difficile de dater ces deux inscriptions, dont la forme des caractères nous est inconnue, l'inscription étant perdue.

N° **52**. *Pourrières*. Epitaphe retaillée en forme de carreau engagée à la renverse dans le mur d'une maison de la place du Four, qui a été recouverte d'un épais crépi vers 1892[2].

[1] Bib. nation. ms latin 8958, f° 71. Cette inscription a été attribuée sans doute à tort par Hirschfeld XII. 182 au vicus Cabris prope S[t] Vallier situs.

[2] Aimer. Rev. épigr. 1892, p. 171 et Chaillan, Trets et sa vallée p. 27 et 29.

.... LIO
.... NN .... *Corne LIO ou Ati LIO*
.... EX *que vixit a NN os...*
...ENTO .... *EX*
testam ENTO

Il n'est pas possible de tirer grand chose de ce fragment et si nous proposons d'y lire à la première ligne Cornelio ou Atilio c'est parce que ces noms patriciens figurent sur une inscription de Saint-Maximin, chef-lieu du canton dont Pourrières dépend[1]. La seconde ligne indiquait l'âge du défunt; à la troisième se lisait le nom de l'héritier qui avait élevé le tombeau en exécution du testament.

N° **53**. *Fuveau.* Fragment avec moulure de la fin d'une épitaphe à la Grande-Bastide, sur le coin est du cabanon de Mme Célestin Barthélemy, caractères de 0,04 :

. . . .
EX TESTA (mento)
C V (ravit)

N° **54**. *Aix.* M. Emile Vieil a découvert depuis peu au quartier de Saint-Pons sur les bords de l'Arc la portion d'un cippe funéraire en marbre blanc avec moulures en haut et en bas portant :

D.....
MA...

[1] N° 54. La lecture de cette inscription donnée par le C. I. L, (XII n° 5748) d'après MM. Robert et Rostan est bonne. Toutefois dans une visite faite le 9 juin 1901, nous avons conçu quelques doutes sur l'interprétation de la fin de la 2e ligne, où on a lu : OP (tatæ).

Voici notre lecture :

(S)EX ATILIO OPTAT(O)
(C)ORNELIAE OPIE
SECUNDIONI
(SE)X ATILIUS FIRMIAN(us)
PARENTIBV(S)

La pierre mesure 0,65 sur 0,50 de hauteur; elle sert toujours de mangeoire dans une écurie du quartier de la Juiverie. L'inscription est encadrée d'une moulure. Seule la 3e ligne est complète.

commencement de la formule *Diis manibus*, dans un entablement entouré de rinceaux d'un joli effet.

La face latérale du cippe est garnie par un arbre qui paraît être plutôt un laurier qu'un olivier sur lequel quatre colombes becquettent des fruits. M. Vieil a fait don de ce fragment au musée d'Aix où se trouvait depuis longtemps l'autre portion du cippe dont on ignorait la provenance et qui avait appartenu au célèbre Peiresc puis au président de Fauris Saint-Vincent[1].

L'obligeant conservateur du musée, M. Pontier, a rapproché les deux fragments qui s'adaptent en tous points.

On connaît donc maintenant, grâce à la découverte de M. Vieil, la provenance de ce monument funéraire, trouvé sur le passage de notre tracé de la voie Aurélienne.

Ce cippe, à peu près entier, mesure hauteur 0m68, largeur 0m49, épaisseur 0m32. On lit sur sa face la formule :

DIS
MANIBVS

qui occupe toute la partie réservée à l'inscription et qui est entourée par des sculptures. Aucun nom propre n'a jamais figuré sur ce tombeau.



[1] GIBERT. Catalog. du Musée d'Aix, 1882, p. 92, n° 130.

Une demande de renseignements adressée par nous à M. Pontier au sujet de ce cippe, a produit un heureux résultat en fournissant à ce distingué collègue l'occasion de faire sur cet objet une communication à l'Académie d'Aix[1]. Dans cette note, l'auteur a fait remarquer (ce qui nous avait déjà frappé) l'association de la formule païenne *Diis manibus* aux sculpture du côté du cippe qui appartiennent au symbolisme chrétien.

Cette particularité a été déjà rencontrée quelquefois et notamment sur une inscription d'Aubagne, chrétienne seulement par les poissons et l'ancre qui l'accompagnent.

Le tombeau de Saint-Pons serait donc du II[e] ou du III[e] siècle et paraît avoir été acheté tout fait à un marbrier, sculptant des monuments chrétiens, par un païen qui n'y regarda pas de trop près et se contenta de faire graver dans le cartouche la formule caractéristique de sa religion[2].

N° **55**. *Belcodène*. Bloc de granit verdâtre 0,65×0,57× 0,10, sur lequel on lit en caractères mal gravés :

. . . .

FILIO PIENTISSIMO
VIVI POSVER
MINORI AN XX

[Parentes] filio pientissimo vivi posuer(unt), minori an(nis) viginti.

La formule *minori anno XX* doit être rare et suffit à rendre ce monument intéressant, bien que le nom du défunt et de ses parents manque et que l'inscription soit mutilée de la moitié. Le droit romain fait, en effet, mention d'une classe de mineurs de vingt ans, qui n'avaient pas le droit d'affranchir leurs esclaves, à moins de cas exceptionnels, lorsqu'il s'agissait notamment du père et de la mère (loi Aelia Sentia)[3].

[1] Séance du 10 février 1903.
[2] Cf. H. de Gérin-Ricard. Bull. d'archéologie du Comité des travaux historiques, 1903.
[3] C. Jullian. Inscriptions de l'Huveaune. Bull. épigr. 1885, p. 120, C. I. L

Cette inscription a été donnée par M. Trabaud au musée Borely.

N° **56**. *Le Tholonet.* Soliers [1] cite l'inscription suivante comme découverte dans la campagne Michel entre Aix et Le Tholonet :

L. VIRILIO . LF
VOLT . GRATINIAN
EQVITI R /

(Diis manibus) Lucio Virilio Lucii fil. Voltiniæ Gratiniano equiti.

N° **57**. Un fragment d'inscription signalé par Gilles [2] comme existant près de Simiane, à Sièges et portant

L. VIRILIO L. F.

pourrait bien appartenir à l'inscription ci-dessus. En juin 1902 nous avons recherché vainement ce débris, aidé par M. Ant. Durand par qui Gilles en avait eu connaissance.

S'il s'agit de deux inscriptions différentes, il faut admettre qu'elles se rapportent au même personnage, qui pouvait parfaitement posséder, dans la colonie d'Aix, des domaines au Tholonet et du côté de Gardanne.

N° **58**. *Vitrolles.* A la ferme de la Cadière appartenant à Madame Arnaud, contre le montant d'une porte, pierre de 0m45 de haut sur 0m37 de large, incomplète du côté gauche et peut-être aussi dans le haut :

	(Diis manibus)
VIIAE MF	*Avitae me... (vel similis)*
NIISSIMA	*(pie)ntissima*
SERVATA	*Servata*
ANNOR XXV	*annorum XXV*

XII. 626 et p. 816 ; H. de Gérin-Ricard, *monographie de Belcodène*, 1900. p. 38, Frœhner, catalog. du musée de Marseille N° 115. Cette inscription est sur un bloc de granit verdâtre et non sur du granit rouge d'Egypte comme l'indique par erreur ce catalogue.

[1] Manuscrit, p. 83 de l'exempl. de la bib. de Marseille, reprod. par C. I. L. XII. N° 528 après Pitton, p. 663 ; Mur. 870, 4, Herzog, p. 370.

[2] Deuxième supplément aux Voies romaines, 1886.

hauteur des lettres 0,06. Dans les A, les M et les N les barres médianes ne rejoignent pas les hastes des lettres, les T n'ont pas de barre transversale. Les alentours de cette ferme, qui est située dans un vallon fertile, arrosé par le ruisseau de la Cadière ou de Merlaçon, présente sur plusieurs hectares des fragments de poteries romaines, des marbres et des substructions étudiés par l'un de nous[1].

Le nom de Servata a déjà été rencontré dans le Midi, notamment à Vezenobres, Arles, Vaison, Saint-Clément près Sommières, Nîmes, Narbonne[2].

Cette inscription a été donnée au Musée de Marseille par un de nous.

Ventabren. Au mois de décembre 1902, les ouvriers employés à l'établissement d'un nouveau chemin d'intérêt commun devant conduire de Ventabren à la route de La Fare à Aix, découvrirent, en effectuant une tranchée de 2 mètres de profondeur, à travers champs, deux épitaphes.

Prévenus de cette découverte par M. l'abbé Lesbros, curé de Ventabren, nous nous sommes aussitôt rendus sur les lieux et avons pu constater que ces inscriptions trouvées à quelques centaines de mètres au nord et au-dessous du village de Ventabren et à 500 mètres environ au sud du quartier dit la Font de Vicary (Fons Vicarii), qui a fourni de nombreux vestiges romains, reposaient sur un encaissement formé de blocs de grès de moyen appareil (0,30 × 0,50) entourant un vide de 0,40 × 0,60 × 0,60, dans lequel on ne trouve que des cendres et des débris de charbon. Certaines de ces pierres présentent encore des traces de feu.

L'appareil de l'encaissement était noyé dans une couche de plus de 0,20 d'épaisseur, faite d'un mortier de chaux très blanc. Au-dessus on trouva renversées les deux pierres à inscriptions

[1] ARNAUD D'AGNEL. Communication au Comité des travaux historiques, novembre 1902.

[2] Catalog. du musée d'Avignon par M. ESPÉRANDIEU, n° 32, 125, 170 et C. I. L. XII, 2557, 2760, etc.

dont il va être parlé. La forme de ces pierres indique qu'elles devaient être plantées.

Toutes les pierres de cette construction sont en grès blanchâtre de la région et proviennent probablement des carrières voisines de Coudoux, dont la pierre est moins blanche que celle dite de Calissane.

Inscriptions. — N° **59**. Pierre haute de 0,80, large de 0,40, épaisseur 0,30. Monument entier, caractères bien gravés de 0,04 de hauteur; espace de 0,15 au-dessus de l'inscription. Pas de trou à libations au-dessus du cippe.

ΟΥΕΝΙΤΟΟΥΤΑ
ΚΟΥΑ ΔΡΟΥΝΙΑ

Le parfait état de conservation de cette inscription ne laisse pas le moindre doute pour sa lecture.

Le C. I. G. ne fournit aucun exemple des deux noms propres de femme qui figurent sur cette épitaphe dont les caractères paraissent se rattacher à la deuxième époque de l'épigraphie grecque[1].

Le premier nom doit se lire, suivant MM. d'Arbois de Jubainville et Jullian, Ουενιτοουτα en caractères latins *Venitouta*, nom celtique formé de deux radicaux fort connus (*veni* qui signifie parent et *touta* qui veut dire tribu). Le second Κουαδρουνια est synonime de *Quadrunia* forme ligure de *Petrunia* dérivé de *petur* forme du nombre quatre[2].

Les textes grecs sont des plus rares dans la vallée de l'Arc et c'est le second que nous fournit cette région[3].

[1] Cf. S. Reinach. *Traité d'épigraphie grecque*. 1885, p. 204.

[2] Cf. H. de Gérin et Arnaud d'Agnel; d'Arbois de Jubainville et C. Jullian. (Comptes rendus des séances de l'Acad. des inscript. et bell. lett. 1903, p. 58 et 108.

[3] Le musée d'Aix ne possède qu'une seule inscription de cette provenance; c'est une dédicace à Heros fils de Lysandre qui ne comprend que deux mots. N° 97 du catalogue du musée.

Marseille, elle-même, n'est pas très riche en monuments épigraphiques grecs. Le château Borely ne compte que six textes funéraires d'origine locale. N°° 97, 101, 105, 124, 126, 127 du catalog. de Frœhner.

N° **60**. Pierre haute de 0,50 ; largeur dans le haut 0,35, dans le bas 0,20 ; épaisseur 0,31. Le côté droit manque et il a pu disparaître ainsi une ou deux lettres par ligne. Caractères bien gravés de 0,04. Pas de trou à libations. Espace de 0,07 au-dessus de l'inscription.

VECTIT
BIRACI

qui doit se lire VECTIT (US) BIRACI (F.)

Vectitus Biraci filius

Vectitus a déjà été rencontré à Marseille[1] ; quant au cognomen gaulois *Biraci*, pour *Biracillus*, on en connaît un exemple par un vase du musée de Nîmes qui porte BIRACLI[2].

Les deux épitaphes de Ventabren sont probablement contemporaines.

Sur le lieu de la découverte, nous avons remarqué parmi les pierres provenant de la démolition du tombeau un bloc de 0,60 de long sur 0,35 de large offrant une moulure à trois traits de gouge et un autre bloc de 0,50 de haut, 0,30 de large et 0,35 d'épaisseur portant les traces de trois caractères très effacés.

N° **61**. \F\

A une dizaine de mètres à l'est dans le talus en déblai de la route nous avons noté un amas de cendres et de bois carbonisé surmonté de pierres en grès.

Nous nous trouvons ici en présence des inscriptions d'un tombeau du Ier siècle avant notre ère, vestiges qui ont dû être apportés à cet endroit d'un point assez rapproché lors de la découverte de la sépulture elle-même — effectuée à une épo-

[1] C. I. L. n° 466.
MEMORIAE
Q. VECTICI
NEON + SVEC
TICIA ENCAR
PIA ALVMNO
DULCiSSIMO
ViXiT A. MVIII - D. XIII.

[2] Ce nom a été lu BIRACtiLI. C. I. L. n° 5686, 132, d'après M. Aurès.

que indéterminée — pour servir de matériaux à la construction d'un four à briques dont M. Vasseur vient de reconnaître l'existence.

La commune de *Ventabren*, dont le nom a désinence gauloise évoque déjà une haute antiquité[1] a fourni plusieurs textes épigraphiques, tous latins, mais reproduisant des noms grecs comme *Agathopus* et T. Aelius *Glaphyr* un dévot d'Apollon[2].

Le territoire de Ventabren situé entre la cité grecque de Marseille et la colonie romaine d'Aix était traversé par la voie Aurélienne (tronçon de Marseille à Arles) ; sa population a dû être de tous temps assez importante si l'on en juge par l'étendue des trois *castella* que l'on remarque dans son voisinage, ceux de Roquefavour, de Meynes et de Sainte-Eutropie distants à peine de 1 kilomètre à vol d'oiseau les uns des autres.

Enfin c'est presque sur les limites de cette commune et de celle de Velaux que furent découvertes en 1860 les si curieuses statues en pierre, aujourd'hui au musée Borely à Marseille, représentant des personnages accroupis, statues que M. Salomon Reinach incline à rapporter au v[e] siècle avant notre ère et qu'il a très heureusement rapproché d'une statue découverte dernièrement à Grézan (Gard)[3].

N° **62**. *Berre*. Gilles (Voies romaines, p. 177) mentionne d'après la *Statistique* (II, p. 833 et 882) l'épitaphe suivante découverte par M. Negrel dans une pile à fouler le raisin du hameau de Mauran, non loin de l'emplacement présumé d'Astromela ou Mastromela :

D M
V. HELLENS
VAL HELENE
MATRI PIISSIME

Diis Manibus V(al) Hellenis Val(eriæ) Helene matri piisimæ.

[1] Le suffice *bren* d'après M. d'Arbois de Jubainville signifie mont. Ventabren est, en effet, sur le sommet d'une montagne.

[2] Cf. C. I. L., t. XII, n[os] 633, 634, 635 et 636.

[3] Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, année 1901, p. 281.

Peiresc (cod. 8957 f° 100) avait vu cette inscription dans la chapelle de Saint-Etienne à Berre et il relate que « outre celle là, il y en à d'autres dans le corps de la muraille maistresse de la dite chapelle qui ne se peuvent arracher ».[1] Le dessin de Peiresc indique un cippe à fronton triangulaire comblé par une rosace sculptée en relief. Cette épitaphe, aujourd'hui privée de son fronton est au hameau de Saint-Estève (dont le nom perpétue le souvenir de la chapelle de Saint-Etienne) dans une cuve qui est derrière la maison de M. Cosme Silvy.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES CHRÉTIENNES

N° **63**. A Saint-Pierre-du-Pin (commune de Cabriès) dans les ruines d'un temple antique dont la description figure au chapitre consacré à la Religion, on trouva au commencement du XVIII° siècle l'inscription suivante qui occupe une table de marbre de 0,80 × 0,52, placée aujourd'hui dans la chapelle particulière qui a remplacé le temple :[2]

SLL / / I	. . . .
AMISISSE / / / MUS	*amisisse. . . mus*
ET CVPIT DIGNIS DIV SERVIRE	*et cupit dignis diu servire*
S CINERIBVS	*cineribus*
NOMEN DVLCE LeCToR SI FORTE	*nomen dulce lector si forte*
DEFVNCTAE REQVIRES	*defunctæ requires*
ACAPITE PER LITTERAS DE	*acapite per litteras de*
ORSVM L'EGENDO COGNOSCIS	*orsum legendo cognoscis*
TERDENOS VITAE AEVIIAM	*terdenos vitæ ævi jam*
DVXERAT ANNoS	*duxerat annos*
CVM PIA IVBENTE DEO ANIMA	*cum pia jubente deo anima*
MIGRAVIT AD ASTRA	*migravit ad astra*
DIE - V - KAL - NOVEMB ^	*die V. Kalendis. novembris*
MESSALA	*Messala*
VC - CONS ^	*vc - consul*

Hauteur des lettres de 0,02 à 0,04 sauf les O qui ont quelquefois moins de 0,01 et les A qui ont parfois 0,015. Sigles abréviatifs ou séparatifs aux 4°, 8°, 13°, 14° et 15° lignes. A la 8° ligne on lit *legendo* et non *elegendo* comme Gilles l'a indiqué.

[1] Cod. 8958, f° 222. Cf. aussi C. I. L., XII, 650.
[2] C. I. L. XII, Le Blant, inscript. chrét., II, 49.

Il faut diviser en deux parts les anciens monuments funéraires c'est-à-dire distinguer les épitaphes en prose des inscriptions métriques. Les premières libres dans leur expression ne disent rien au delà de ce que l'on veut faire entendre ; les autres qu'entraîne la forme sont envahies à la fois par les souvenirs mythologiques et par une sorte d'hyperbole chrétienne.

Un grand nombre parlent du Tenare, des Parques, du Styx, de l'Olympe, des champs Elysées; d'autres redisent sous toutes les formes, cette pensée familière aux païens que *le mort est parmi les astres*[1].

L'indication du consulat de Messala, date cette inscription de 506.

N° **64**. Parmi les inscriptions de Ventabren, Peirẹsc et Spon[2] font figurer une épitaphe chrétienne, certainement postérieure à la précédente et peut être du VIIe ou du VIIIe siècle qui n'est rapportée ni dans le Corpus I. L. ni dans les monuments chrétiens de M. Le Blant.

Lecture de Peiresc

IN HOC EPITAPHIO (ligne douteuse)
CONTINET s TEST
AMENTVM .
MAGNI XPI COLITE
ODVLFI ALMI
QVI OLIM PR /// BITE
RINEVO NVNC VEROMA
NET CVM XPO
QVE BONATV NT FE
/// IT QVE MALADETE
RVIT
V KL DS FEBRVARI
MIGRAVIT AD XPM
QVITQVIT HOC LEGIT
ORET PRO IPSVM

Lecture de Spon

IN HOC EPITAPHIO
CONTINET . TEST
AMENTVM ;
MAGNI XPI COLAE. TE
ODVLFI ALMI
QVI OLIM PRESBITE
R IN EVO NVNC VERO MA
NET CVM XPO
QVE BONA SVNT FE
CIT QVE MALA DETE
RVIT V KL DS FEBROARI
MIGRAVIT AD XPM
QVIDQVIS HOC LEGIT
ORET PRO IPSVM

[1] Le Blant, Inscript. t. I, n°s 197, 212 et t. II, n°s 555. 590, 591, 624, 628, 631, 642, 653 ; Gruter 901, 14 ; Bonada Anthologie II, 110 ; Eckhel, Doctrina numorum veterum VII, p. 81, etc.

[2] Peiresc, ms. 8958, f° 253 ; Spon, ms. 10810, f° 70 v°.

Voici la lecture que nous proposons:

In hoc epitaphio continet testamentum magni Christi colite(?) Odulfi Almi qui olim presbiter in evo nunc vero manet cum Christo que bona..... fecit que mala deteruit V Kalendis februari migravit ad Christum quid quid hoc legit oret pro ipsum.

La formule *hic requiescit* va se compliquant lorsque les temps s'avancent. Celle, *in hoc epitaphio* est moins répandue et probablement plus récente que le *in hoc tumulo requiescit bonæ memoriæ*, qui se montre à partir de 492 et semble compléter et clore la série des formules tumulaires de l'époque mérovingienne.

Les épitaphes datées seulement de l'indiction ne remontent sur notre sol qu'à l'an 491 [1].

L'épitaphe de Ventabren se voyait suivant Spon à la chapelle de Saint-Michel, sur les bords de l'Arc, dans le voisinage de laquelle Peiresc releva divers textes païens rapportés dans notre étude. Il ne subsiste aujourd'hui plus rien de cet édifice.

III. **Sarcophages en plomb**

L'usage des sarcophages de plomb à Marseille et dans le Midi est une coutume d'origine plutôt phénicienne que grecque [2].

N° **65**. La vallée de l'Arc a fourni trois découvertes de sarcophages en plomb. La plus ancienne fut faite à la Galinière (Rousset). Soliers en parle et d'après lui Bouche [3]. Par eux nous savons que le couvercle présentait une inscription :

Peiresc qui a eu sous les yeux ce couvercle de sarcophage en plomb dans lequel était contenue une urne en verre pleine

[1] Le Blant, *Inscript. chrét.* i.

[2] C. Jullian. Rev. des Etud. anc., 1900, p. 137, et Rev. historiq. de Prov. 1901, p. 408. Cf. aussi Répertoire des Travaux de la Soc. de statistiq. de Marseille, 1866, p. 113, et Catalog. Frœhner 883 - 5.

[3] Bouche I. p. 424.

de cendres, nous apprend que sa découverte eut lieu en 1560 et en donne le dessin indiquant un disque de 0m20 de diamètre[1], sur lequel on lit :

CN. M̊L O
D.D.M.

Peiresc a lu *C. N. Mitulo d*[*ono*] *d*[*ata*] *m*[*erito*].

On trouva aussi au quartier de Mauran (Berre) un cercueil de ce métal[2] et à la Petite-Pugère (Tegulata) des ouvriers employés, en 1889, à une plantation d'érables le long de la route de Paris à Antibes, qui se confond sur ce point avec la via Aurelia, mirent à découvert un cercueil en plomb qui était presque à fleur de terre dans le fossé nord de la route. Ce cercueil renfermait des cendres, une ampoule en verre et une lampe en poterie portant l'estampille VIBIANI. Il fut impossible de se rendre compte si ce sarcophage portait ou non une inscription, ses morceaux ayant été aussitôt vendus pour la fonte. Il convient d'ajouter que ce méfait ne resta pas impuni. Les ouvriers poursuivis à la requête des Ponts et Chaussées pour vol d'objets trouvés sur une propriété du domaine, furent condamnés par le tribunal d'Aix à plusieurs mois de prison. Des exemples aussi salutaires que celui-là sont trop rares pour que l'on ne saisisse pas l'occasion de les signaler.

IV. Sarcophages en marbre et bas-relief en pierre

Le plus ancien sarcophage chrétien du monde entier serait celui découvert de nos jours à N.-D. de la Gayole (Var), à 16 kilomètres à vol d'oiseau des sources de l'Arc ; il remonterait au commencement du IIe siècle[3].

[1] Bibl. Nat., manuscr. latin, 8958, f° 213 : Apud D. Seguirand Aquis in lamina plumbea, seu operculo una tumbea, in qua urna vitrea cineribus plena reperta est. In agro de la Galinière. Anno Dom. 1560.

La sœur de Peiresc, Suzanne de Fabri, avait épousé Henri de Seguiran, premier président de la Cour des Comptes de Provence.

[2] GILLES. Voies rom., p. 177.

[3] ALBANÈS. Gallia nov. Aix. p. 46.

Ceux fournis par la vallée de l'Arc, et que nous croyons païens, ne remontent probablement pas à une époque plus reculée. Car, si les chrétiens n'ont jamais incinéré les corps de leurs morts, ils ne furent pas les seuls à pratiquer l'inhumation du Ier au IIIe siècle, date extrême de l'emploi de l'incinération puisque les découvertes archéologiques du Sud-Est ont établi que les Grecs de Marseille et les Gallo-Romains païens commencèrent à abandonner la crémation pour l'inhumation dès le siècle d'Auguste.

Cela suffit à expliquer la présence dans nos contrées de sarcophages païens du Ier au IIIe et même jusqu'au IVe siècle.

Trets. La partie ancienne de l'église paroissiale de Trets, dans son mur nord, présente à l'extérieur la frise en marbre blanc d'un couvercle de sarcophage païen qui mesure 2m×0,60 ×0,25 de largeur.

Au milieu, deux génies font supports à un cartouche qui ne paraît jamais avoir reçu l'inscription pour laquelle il a été prévu. Des deux côtés sont deux bustes entre deux génies; puis à gauche, trois personnages et un seul à l'extrémité droite. L'un des deux bustes, celui de droite, paraît tenir un *volumen*.

Le genre d'ornementation de ce sarcophage était courant au IIIe siècle; le musée d'Avignon en possède un specimen presque identique[1]. Ils proviennent probablement tous deux des ateliers d'Arles.

Pourrières. Le musée d'Aix possède, sous les nos 289-91 de son catalogue, trois fragments appartenant à la frise d'un sarcophage en marbre blanc qui fut trouvé à la Pugerette ou Petite-Péagère, dans le voisinage du monument dit de Marius, là où fut la station de Tegulata.

A. Panneau quadrandulaire (0,58×0,72) ornée de strigiles — comme le sarcophage de Tauroentum — et flanqué, à gau-

[1] Galerie du Moyen-Age, n° 122.

che d'un arbre, à droite d'une colonne cannelée en hélice soutenant un archivolte dont l'attache existe encore[1].

B. Fragment de 0^{m}55 de haut avec figure d'homme debout en tunique courte, reposant sa tête sur sa main. Les jambes qui étaient croisées sont mutilées.

C. Fragment de 0^{m}19 de haut représentant seulement la tête et les épaules d'une figure drapée, de face, qui paraît être une femme.

Ces trois fragments ont été l'objet d'une restauration fautive. reproduite en marge du plan d'Aix, de Devoux (1762) et dans « Les Monuments de la France », de M. de la Borde (1816-38). Gilles (Voies romaines) pensait qu'ils appartenaient à un sarcophage chrétien du IVe siècle, à cause de la présence d'une colombe, qui, en fait, n'existe pas sur le monument lui-même, mais seulement sur les reproductions citées plus haut.

Puis, on s'expliquerait difficilement la présence d'un sarcophage chrétien dans ce lieu où il n'y a jamais eu ni église, ni chapelle.

Saint-Jean de Bernasse (Pissavis) près Lançon. La margelle du puits qui est à côté de la chapélle est formée par une portion de sarcophage à deux places en marbre blanc épais de 0^{m}10. Le panneau de tête, qui mesure 1^{m}10 de largeur sur 0,77 de hauteur, présente des imbrications en demi-cercle ou écailles rondes qui entourent un cartouche occupé par le dieu Pan, debout, les jambes croisées, la main gauche appuyée sur un bâton, tenant de la main droite une flûte de Pan sur sa poitrine, de chaque côté, un arbre ; à ses pieds, à gauche un chien.

Le commencement d'un des côtés du sarcophage présente un homme marchant, drapé et chaussé de sandales ; la tête

[1] On voit à Aix, dans la collection de Mlle d'Aubergue, un fragment de sarcophage en marbre blanc dont le panneau central est aussi orné de strigilles et flanqué de deux personnages debout.

manque. Ces personnages, qui ont 0m52 de hauteur sont sculptés avec art.

Rousset. Cette localité a fourni un petit tombeau carré en marbre blanc orné de bas-reliefs [1].

Dans la même commune, au quartier de la Galinière on a aussi découvert un petit sarcophage en marbre blanc avec figures d'enfants sur les angles et qui était orné de bas-reliefs de très bon goût [2].

Rousset et la Galinière sont, comme Tegulata, sur le passage de la *via Aurelia* le long de laquelle tous les cercueils de plomb cités plus haut ont été découverts.

On ne sait ce que sont devenus les deux sarcophahes d'enfant de Rousset. Leur découverte remonte à plus d'un siècle [3].

Berre. Un sarcophage, creusé dans un fût de colonne, a été trouvé à Capdeuil où on suppose que fut Mastromela [4].

Simiane. Dans un cimetière gallo-romain qui se trouve à la sortie du village de Simiane, sur le chemin qui conduit à Venel, le sieur Mora, maçon, mit au jour un tombeau avec dé en pierre formant oreiller et présentant des bas-reliefs. Le cadavre était étendu sur un lit de béton, recouvert de tuiles plates enchassées du côté de la tête dans un dé en pierre qui porte d'un côté un chasseur luttant contre un ours avec épieu effilé : les mouvements du personnage et surtout ceux de l'ours, qui est d'une exécution parfaite, sont remarquablement saisis quoique appartenant à une basse époque ; au dessous est un second personnage couché (probablement le chassenr tué

[1] *Statistique*, t. II, p. 420.

[2] *Statistique*. t. II, p. 1030.

[3] Le premier, acquis par M. de Panisse qui le transporta au château Borely (*Stat.* II, p. 420), n'existe plus dans ce musée.

[4] H. Augier. Notice snr les divers genres de sépulture, 1878, p. 10. Nous avons retrouvé ce sarcophage à Mauran où il sert d'abreuvoir près d'un puits. Il mesure dans le ereux 1m95 sur 0,56 et présente un chevet ponr la tête dn défunt. Il est en pierre de Calissane.

par l'ours) ; du côté opposé, est une fleur de lotus d'une exécution médiocre [1].

Nous pensons avec M. Gilles, que le personnage représenté est plutôt un chasseur qu'un belluaire, car l'ours ainsi que le cerf existaient encore à l'état sauvage dans nos régions au XIVe et même au XVe siècles. Le fait est établi par des statuts des archevêques d'Arles et par d'autres documents. M. Gilles s'est rendu acquéreur de cette pierre.

Cimetières Gallo-Romains

Tandis que les cités de Marseille, d'Aix et d'Arles possédaient des nécropoles dont l'origine remonte très haut, le peuple des campagnes enterrait ses morts un peu partout mais de préférence sur le bord des chemins ou dans le voisinage de nos plus antiques chapelles dont quelques-unes ont pu remplacer des temples païens.

Les cimetières proprement dits sont plutôt rares dans la région de l'Arc. Aucun n'égale en richesse ceux des Baux et de Fos (Bouches-du-Rhône) [2]. Ils ont, il est vrai, été découverts au hasard des défoncements agricoles et n'ont pas donné lieu à la moindre fouille scientifique. Aussi, devrons-nous nous borner à faire connaître leur emplacement et à indiquer que toutes les tombes que l'on rencontre, à une profondeur s'écartant peu de 0,10 à 0,60, sont faites au moyen de ces grandes tuiles plates à rebords (*tegulæ*), dont on se servait aussi pour recouvrir les habitations, appelées à tort par les cultivateurs de nos jours, briques sarazines (0,47×0,40). Le corps reposait sur le côté interne de quatre de ces tuiles ajoutées bout à bout; il était recouvert par deux rang de tuiles se rejoignant en dos d'âne ayant la forme d'un V renversé. Pour empêcher que la terre ne pénètre dans ces tombes triangulaires, on disposait

[1] Gilles. *Voies romaines*, p. 256.

[2] L'Arc ne présente aucun exemple de ces tombes creusées dans la molasse, si communes au Vernègues, ainsi qu'au nord et à l'ouest de l'étang de Berre.

sur leurs joints des tuiles rondes ou faîtières (*imbricæ*), d'autres fois des pierres plates. Accidentellement, nous avons aussi constaté l'emploi de briques massives, plus épaisses d'un côté que de l'autre et qui pour cette raison étaient normalement destinées à la construction de voûtes.

Bien peu de ces tombeaux contiennent des monnaies. Leur orientation est des plus variée. Au bord des voies les pieds du défunt et jamais la tête touchent aux accotements du chemin, comme si on s'était préoccupé de donner au mort une posture qui lui permît de voir les passants ou d'être vu par eux.

Nous avons constaté l'existence de cimetières gallo-romains dans les endroits ci-après :

1° La *Bastide-Blanche* (commune de Pourcieux), dans un bosquet de chênes verts, à une centaine de mètres au sud de la construction appelée le Châlet, le cimetière est traversé par un chemin qui conduit à Pourcieux et dont l'établissement a nécessité la destruction de plusieurs tombes [1]. On en voit quelques-unes dans les talus déblayés dont l'orientation est N-O-S-E.

2° Dans le domaine de *Roquefeuille* (commune de Pourrières) au-dessous de l'antique chapelle de Saint-Barthélemy et sur les bords du chemin marseillais qui passe à Valdonne, Belcodène, Peynier et se soude à la voie Aurélienne entre Roquefeuille et Pourcieux. Comme objets intéressants, ce cimetière a fourni quelques jolis bracelets en bronze à dessins géométriques, gravés au burin, dont M. Joseph Maneille, de Trets, possède des specimens.

3° A la *Petite-Pugère* ou Péagère (Tegulata), non loin des vestiges de la pyramide de Marius, on a, à différentes époques, en plantant des vignes, mis à jour un assez grand nombre de sépultures en tuiles dont quelques-unes orientées E-O.

[1] On a recueilli dans ces tombes des lampes en poterie, des vestiges d'armes et quelques bronzes des empereurs. (Renseignement fourni sur place par M. Giraud, menuisier à Pourcieux).

Ce cimetière a fourni quelques monnaies de la République et de l'Empire qui sont, en partie, entre les mains de M. Léon Jullien, propriétaire de la Grande-Pugère [1]. Nous avons dit plus haut que deux sarcophages, l'un en marbre et l'autre en plomb, avaient été trouvés dans ce quartier.

4° A l'est de Fuveau et avant d'arriver à Château-l'Arc, au quartier du Castellas près Bellevue, la *Statistique* nous apprend qu'on découvrit de nombreux tombeaux en tuiles, quelques sarcophages en plomb, et avec eux des monnaies romaines du haut et du bas-empire. On y aurait trouvé plus récemment un ex-voto représentant un masque ou figure en terre cuite [2].

5° Au-dessous du cimetière actuel de la commune de Velaux, dans des graviers exploités pour les routes, on a reconnu une nécropole gallo-romaine qui a fourni une fibule et un poids de tisserand [3]. Sur place, nous avons appris que ces sépultures, dont plusieurs s'aperçoivent encore dans le haut de la carrière, avaient fourni des vases et des monnaies. Au même quartier, appelé Saint-Martin, existe des vestiges de constructions antiques dont il sera fait mention au chap. VII.

6° A Simiane, existe aussi de nombreuses tombes, au bord du chemin qui conduit à Venel.

7° Au Petit-Pommier (commune de Lançon), des recherches d'eau ont exhumé une quantité considérable de tombes en tuiles plates ne renfermant ni poteries ni médailles [4].

8° A l'embouchure de l'Arc, à Mauran, M. Estienne découvrit vers 1820, une grande quantité de tombeaux en briques, disposés sur plusieurs lignes parallèles de l'est à l'ouest, les pieds des cadavres du côté du soleil levant. Ces sépultures ont donné des médailles et des vases [5].

[1] M. Faudrin, professeur à l'Ecole d'agriculture de Valabre, possède aussi dans sa collection quelques monnaies de cette provenance.

[2] CHAILLAN. *Recherches sur Fuveau*, p. 4.

[3] GILLES. *Voies romaines*, p. 213.

[4] GILLES. *Voies romaines*, p. 214, 256.

[5] *Statistique*, chap. II, p. 882. Ces tombes constituent probablement la nécropole de Mastromela.

SÉPULTURES ISOLÉES PRÉSENTANT QUELQUES PARTICULARITÉS
(Epoque gallo-romaine)

Dans la chapelle ruinée de Salavon ou de Saint-Andéol (commune de Pourrières), entre la voie Aurélienne et la villa avec temple des Eyssalettes, on trouva, sous la Restauration, « une épée antique placée sur des ossements humains[1] ». Cette sépulture nous paraît la même que celle dont nous a entretenu le propriétaire de Saint-Andéol et qui renfermait, paraît-il, un crâne de dimensions peu communes[2].

A Sibour, sur le monticule de l'Escalette (commune de Lançon), on a découvert quelques tombes en tuiles dont une contenait une coupe en verre.

Sur la même commune, dans une des tombes gallo-romaines qui entourent la chapelle de Pommiers, M. le vicomte Lejeans, propriétaire, trouva deux anneaux de fer très massifs (le jonc des anneaux avait 0,03 d'épaisseur), reliés entr'eux par une chaîne, auxquels étaient passés les tibias du prisonnier ou de l'esclave fugitif.

A la Grande-Durane, près les Milles et sur les bords de la Jouyne, M. Emile Vieil, d'Aix, a découvert, il n'y a pas longtemps, une sépulture en *lauses* qui renfermait une vingtaine de petits bracelets en bronze, dont quelques-uns striés, étaient encore au bras de la jeune fille qui reposait dans ce tombeau. Nous avons vu les ossements et les bracelets chez M Vieil.

Nous ne connaissons pas sur les bords de l'Arc un seul *tumulus* gallo-romain bien caractérisé, mais une tombe découverte à Saint-Pons, vers 1875, par M. J.-B. Vaillant, d'Aix, se rapprocherait un peu de ce mode de sépulture. Ce tombeau, en tuiles plates, occupait le centre d'un petit tertre de 1 mètre d'élévation et de 4 mètres de diamètre, situé sur la rive droite de l'Arc et sur la rive gauche d'un petit ruisseau qui se jette dans la rivière à une centaine de mètres en aval. C'est en

[1] CASTELLAN. Op. cit., p. 56.
[2] Lettre de M. Roger Hesse du 2 août 1901.

construisant un « poste à feu » sur cette motte de terre que M. Vaillant rencontra à environ 0^m50 la tombe qui renfermait avec un squelette, une épée en fer, avec poignée en bronze et des agraffes du même métal.

Cimetières Francs

Les sépultures de la période franque (Barbares, Burgondes et Mérovingiens), aussi rares dans notre région que les sépultures gallo-romaines sont communes, n'ont jamais fait l'objet d'une étude spéciale. C'est pourquoi nous ne signalerons que deux cimetières sur lesquels nous avons pu faire nous-même des constatations concluantes.

Les tombes franques se distinguent des tombes romaines en ce qu'elles sont formées de dalles irrégulières en pierre (appelées lauses en Provence) au lieu de tuiles. On les rencontre presque à fleur de terre, rarement isolées et le plus souvent très raprochées les unes des autres. L'orientation dominante est nord-est.

L'assemblage des dalles est fait avec beaucoup moins de soin que dans les tombes en brique, la terre y a partout pénétré. Les sépultures d'enfants sont seulement marquées par une pierre posée verticalement et contre laquelle la tête appuyait.

Les deux cimetières ci-après ne se trouvent pas dans le voisinage immédiat d'antiques chapelles comme cela a lieu le plus souvent pour les groupes de sépultures romaines.

1. Au lieu dit *Camp-Redon*, petite plaine située entre l'Arc et le village de Pourcieux, divers propriétaires ont, à différentes époques, mis au jour des tombes en lauses ne renfermant ni médailles, ni poteries, mais des fragments de verre, des perles en verroterie et des scramasax en fer. M. Giraud, de Pourcieux, nous a montré une arme de ce type qu'il a recueillie lui-même dans une de ces tombes. La poignée, d'une forme assez particulière, devait être en bois ou en corne et ornée de viroles et de montants en cuivre qui ont pu être conservés.

2. *Belcodène.* A 300 mètres environ à l'est du *Castellas*, et sur le talus en déblai de droite du chemin vicinal qui relie le village de Belcodène à la route départementale n° 8 bis, plusieurs tombes en lauses ont été découvertes en 1890 [1]. L'une d'elles a fourni la lame d'un scramasax de 0,40 de longueur.

En janvier 1897, nous avons opéré la fouille de deux de ces tombes. L'une ne renfermait que des ossements, l'autre nous a fourni une de ces agraffes de ceinturon en fer si communes dans les sépultures franques, soudée par l'oxydation à l'anneau qui terminait l'autre extrémité de la ceinture en étoffe ou en cuir. Cette plaque, en forme de petit disque, se trouvait à la hauteur des dernières côtes du squelette, lequel était allongé la tête au nord.

Nous mentionnerons enfin, une sépulture en lauses, découverte en 1899 au *Camp-Saouna* [2], entre la voie Aurélienne et Saint-Andéol (commune de Pourrières), dans laquelle on a trouvé le fer d'une lance ou pique d'un type très primitif qui était aux côtés du squelette. Cette arme, que nous avons vue dans la collection de M. J. Maneille, de Trets, se compose d'une pointe cylindro-conique en fer de 0,25 de longueur, avec douille pour l'emmanchage.

[1] Elles ont été signalées par nous pour la première fois en 1899 (Monogr. de Belcodène, p. 35).

[2] *Saouna*, en provençal, signifie saigné, ensanglanté.

Mausolées et Cénotaphes

Au territoire de La Fare et sur les limites de cette commune et de celle de Berre, M. Roure père découvrit un mausolée, surmonté d'une colonne, renfermant des urnes funéraires, des ampoules en verre, des lampes et quantité de médailles[1]. Ces objets passèrent dans la collection de M. de Fauris Saint-Vincent.

C'est peut être dans la catégorie des cénotaphes qu'il faut comprendre, les pyramides de Pourrières et de la Penne dont il est si difficile de déterminer la destination et dont il va être parlé, mais le fait est certain pour le monument appelé l'Antique, l Antène, le mur de Marius que l'on rencontre sur la voie allant de Lançon à Pisavis, aujourd'hui Saint-Jean de Bernasse (commune de Pélissanne) et à 100 mètres de jonction de ce chemin avec la voie Aurélienne[2].

Cette construction qui mesure 10 mètres de haut et 2m45 d'épaisseur à la base est en partie creuse à l'intérieur et arrondie en dos d'âne au sommet par une voute en arrêtes à ressaut, comme celle de la Pennelle[3].

Ce monument qui, comme la pyramide de Pourrières, a sa

[1] *Statistique* II, p. 427 et 884. Cf. sur cette découverte. Statistique de La Fare par M. de la Boulie dans le Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille, t. XX, p. 372,

[2] Ce monument appartient à la Touloubre et non à l'Arc mais nous lui consacrons ici une note parce qu'il offre certaines analogies avec les pyramides dont nous allons parler et aussi parce que nous avions une hypothèse nouvelle à formuler sur sa destination.

[3] Gilles, Voies rom, p. 216. — Journal de Marseille de l'an XIII, p. 99 et Statistique II, p. 310 et 424. Les auteurs de la Statistique rapportent qu'ils virent beaucoup de monnaies romaines qui avaient été trouvées en ce lieu, mais ils déclarent ne pas ajouter foi au renseignement qu'on leur fournit sur place relativement au transfert fait à Arles de marbres dont un avec inscription arrachés au monument. On verra par ce qui suit qu'ils furent là trop sceptiques.

façade au nord du côté de la voie Aurélienne, qui passe à moins de 100 mètres de là, présente encore sur cette face à environ 1m60 de hauteur, l'emplacement du *titulum* en marbre dont il va être parlé.

« Si une pareille masse avait eu un développement plus considérable, ou en trouverait d'autres parties, mais il est incontestable qu'on est en présence d'un monument d'une nature particulière, car il est privé d'ouvertures et ne ressemble ni a un tombeau, ni à un arc de triomphe. Il est visible que les pierres qui formaient le revêtement ont été arrachées soit qu'elles aient servi à construire un autre édifice, soit pour tout autre raison[1]. »

Comme à Pourrières et à la Penne la tradition veut que ce soit le tombeau d'un général romain.

N° **66**. M. de Brac[2] indique que ce monument présentait une inscription jadis enlevée et portée à l'archevêché d'Arles. C'est encore ce que l'on dit dans le pays. Nous avons pensé qu'il serait possible de vérifier cette croyance en consultant les précieux manuscrits de l'abbé Bonnemant qui sont à la bibliothèque d'Arles et nous avons trouvé dans ce fonds la note suivante : « Parmi des inscriptions qui n'existent plus et que j'ai copiées d'après un portefeuille manuscrit de feu M. l'avocat Reybaud où sont rassemblées toutes les antiquités d'Arles qui subsistaient encore de son temps s'en trouve une sans indication de l'endroit où elle a été trouvée. »

Suivant Reybaud, d'Arles :

DIVO CLAVDIO
EX TESTAMENTO
L. VALERI
PLACIDI

[1] Numa Coste. *Saint-Jean de Bernasse*. Sémaphore du 19 août 1900. On croit que le revêtement était en marbre.

[2] Journal de Marseille de l'an XIII, p. 99.

Suivant Sauret, d'Arles :

DIVO CLAVDIO
EX TESTA/TO
L. VALERI
PLACIDI

Poussant plus loin nos recherches, nous avons appris par le Corpus[1] que cette inscription notée par Peiresc[2] comme existant dans le territoire de Lançon avait été publiée dans le *Mercure de France* en 1735 (p. 2578) puis transportée à l'évêché d'Arles vers 1737[3].

L'inscription porte d'après le dessin de Peiresc qui l'a vue au logis du sieur feu Michel de Nostradamus à Salon et qui reconnut qu'elle mesurait un pan et quart de tout côté :

DIVO CLAVDIO
EX TESTAMENTO
L. VALERI
PLACIDI

Enfin le manuscrit de Soliers[4] donne un dessin de cette inscription semblable à celui de Peiresc et le fait précéder de cette note : « In Alansone (Lançon) pago proximo hujus modi inscriptio in saxo legitur ». Ce passage, ignoré des auteurs du C. I. L. indique que Soliers qui écrivait vers 1564 a été le premier à relever l'inscription de Lançon.

Si le témoignage de M. de Brac, celui de l'auteur qui a écrit l'article du *Mercure de France*[5], la tradition jointe à la pré-

[1] C. I. L. XII, 641.
[2] N° 8957, f° 202 et 8958 f° 237.
[3] C'est aussi ce que dit le sieur Sauret. Cf, ms. Bonnemant 242, f° 56.
[4] Exempl. de la bib. de Marseille, f° 25.
[5] Cet article écrit en 1735 porte : « On a placé depuis quelques mois dans la galerie de Mgr l'Archévêque d'Arles un marbre blanc haut de un pied et

cieuse note de Peiresc et à celle de Soliers méritent créance, cette inscription proviendrait bien de l'Antique. Grâce à ces témoignages, rassemblés ici pour la première fois, on peut suivre les pérégrinations de ce texte arraché de l'Antique de Pissavis près Lançon, transporté chez Nostradamus à Salon qui est à peu de distance du monument et de là à l'archevêché d'Arles où nous perdons sa trace. Nos recherches au musée lapidaire et au palais archiepiscopal sont restées sans résultat. Ce qui ne doit pas surprendre puisque cette pierre était déjà perdue, comme le dit Bonnemant, avant la Révolution. Dans tous les cas il nous paraît difficile de douter maintenant que le monument de Saint-Jean de Bernasse ne fut un cénotaphe élevé à l'empereur Claude suivant la volonté formelle et posthume de Lucius Valerius Placidus. Après avoir rendu à ce monument une indication propre à éclaircir sa destination depuis longtemps méconnue, nous ajouterons comme commentaire à son « titulum » que lorsque Néron eut empoisonné Claude, son premier soin fut d'honorer la mémoire de celui qu'il venait de faire descendre dans le tombeau. Sur la proposition qu'il en fit, le Sénat décerna les honneurs divins à cet empereur qui à peine avait mérité le nom d'homme.

demi sur un pied de largeur et deux pouces d'épaisseur. On doit la conservation de ce marbre au célèbre Nostradamus qui le plaça à Salon dans sa maison d'où il fut transporté à Arles. »

Les Pyramides de Provence[1]

I. — Pourrières

Presque à l'extrémité de la plaine de Pourrières, qui s'étend dès environs d'Aix jusqu'à Pourcieux, là où le consul Caius Marius aurait anéanti les Ambrons et les Teutons, l'an 102 avant notre ère, se dressait jadis un des plus anciens monuments des Gaules, dont les ruines portent, sur les cartes du Ministère de la guerre, la désignation d'*arc de triomphe de Marius*, tandis que la tradition populaire y voit un tombeau.

Ce qui reste de l'édifice est peu fait pour attirer l'attention du passant et se prête encore moins aux investigations de celui qui cherche à interpréter sa forme primitive et à expliquer sa destination. Cependant la reconstitution du monument n'a pas arrêté l'ardeur des adeptes de l'archéologie, et nombreux sont les mémoires qui en traitent, mais, dans cette besogne, aucun des auteurs ne paraît avoir procédé par la méthode qui consiste à aller du connu à l'inconuu, en fouillant cette ruine ou en donnant au moins une description exacte de la partie qui émerge encore du sol.

Quant à la forme générale du monument, chose curieuse, tout le monde est d'accord ; à quelques variantes près, c'était une pyramide[2].

En ce qui concerne sa destination, la plupart des archéologues y ont vu un monument triomphal, à l'exception toutefois de feu le chanoine Castellan[3], dont l'opinion était qu'on

[1] Cf. H. de Gérin-Ricard : *Les Pyramides de Provence*, Bull. archéologique du Comité de trav. historiques, 1902. L'article ci-dessus est la reproduction presque littérale de cette notice.

[2] Bouche, Papon, Bouche jeune, Fauris Saint-Vincent. Statistique des Bouches-du-Rhône, Bosq frères, I. Gilles, N. Coste, W.-H. Bullock Hall.

[3] *Dissertations sur les plaines d'Aix et de Trets,* dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. IX, p. 48.

devait se trouver là en présence d'un tombeau construit au retour de la campagne d'Egypte par des légionnaires qui s'étaient inspirés du souvenir des gigantesques monuments qu'ils venaient de voir dans la vallée du Nil[1].

Or, cet arc n'est pas un arc, ce tombeau n'est point indiscutablement un tombeau. Je me propose, dans la présente note, de le démontrer en faisant connaître les résultats :

1° Des fouilles que je viens de faire effectuer autour et au-dessous de ce monument[2] ;

2° De l'étude minutieuse à laquelle je me suis livré sur ces vestiges et sur les textes et publications s'y rapportant ;

3° D'une comparaison avec un monument analogue encore existant.

1. — Le monument, dit *de Marius* occupe à peu près le milieu d'une parcelle triangulaire (n° 1019 du cadastre) de 951 mètres carrés, achetée par la commune de Pourrières (Var) suivant acte du 7 août 1824 (not. Rigaud, de Pourrières). Il est placé sur la rive gauche de l'Arc, entre la voie Aurélienne (qui, sur ce point, borde la rivière) et la route actuelle de Paris à Antibes, à 6 mètres au sud de la première et à 50 mètres au nord de la seconde[3]. Ses vestiges se composent d'un massif en blocage de 6m66×5m60, élevé de 0m70 au-dessus du sol et entouré, à 3 mètres de distance, par un mur de 0m90 d'épaisseur formant un rectangle de 11 mètres sur 12 mètres. Seul, un des angles de ce mur est apparent (côté N.-O.) et encore élevé de 0m40.

Les fouilles, commencées le 9 juillet 1901, ont consisté en :

[1] C'est aussi la thèse des auteurs de la *Statistique* à propos du monument de la Pennelle, près Marseille.

[2] Avant de procéder à ces fouilles, effectuées sans aucune subvention et dans le dessein d'éclaircir un des points les plus obscurs de l'archéologie locale, j'ai dû solliciter l'autorisation de la commune de Pourrières, propriétaire du monument.

[3] Jusqu'en 1889, l'arc de triomphe de Marius a figuré sur la carte de l'État-Major comme étant à la ferme de Sacaron, c'est-à-dire à 2 kilomètres à l'Est du point qu'il occupe réellement.

1° Une tranchée de 2 mètres de large et de 3 mètres de profondeur tout autour du monument ;

2° Une tranchée de 1 mètre de profondeur sur $0^{m}80$ de large à l'angle nord-ouest du mur de clôture (côté externe) ;

3° De petits sondages pour retrouver ledit mur dans tout son développement ;

4° Une tranchée au travers d'un mur parallèle au monument et situé en face de lui à 42 mètres au bord de l'Arc[1] ;

5° Un sondage à l'aiguille dirigé dans le milieu du massif central pour s'assurer qu'il ne renfermait aucune voûte, aucun vide.

Voici la coupe des terrains traversés par la principale tranchée, de 24 mètres de développement, terrains qui ne présentaient aucune trace de remaniements ou de fouilles au-dessous de $0^{m}60$:

Terre arable, $0^{m}70$; décombres, $0^{m}35$; terre jaune siliceuse, $0^{m}65$; sable jaune fin, $1^{m}05$.

Ce qui donne un total de $2^{m}75$ pour la tranchée principale.

Cette disposition était unforme sur les quatre côtés du monument.

Les fouilles n'ont donné que cinq fragments de poterie avec ornements en relief, dite *de Samos* ; le rebord festonné d'un plat en poterie commune ; quelques tuiles à rebords ; des débris de grands *dolia ;* un très petit fragment de tablette de marbre blanc-vert-rouge ; trois grandes dalles de pierre du pays qui gisaient sans ordre dans la terre, sur les côtés Sud et Est du monument, à $0^{m}60$ de profondeur[2].

La tranchée ouverte à l'extérieur du mur de clôture n'a rien donné. Quant à celle qui a été dirigée dans le mur qui est au Nord de la *via Aurelia*, dans la rive de l'Arc, elle a fourni un

[1] Ce mur appartient à un groupe de constructions dont les vestiges apparaissent, sur 40 mètres de longueur, dans la berge qui surplombe l'Arc.

[2] Ces dalles mesurent de $1^{m}40$ à $1^{m}60$ de longueur, de $0^{m}75$ à $0^{m}85$ de largeur et $0^{m}35$ à $0^{m}40$ d'épaisseur ; elles présentent, sur la tranche des trous, de $0^{m}07$ de profondeur, pour le scellement de crampons.

grand bronze d'Auguste, un moyen bronze de Constantin, un fragment de porphyre vert antique, des tessons de poteries samienne et à couverte noire, un grand nombre de tuiles à rebords[1].

Si ces recherches n'ont fourni aucune pièce intéressante se rattachant au monument lui-même, elles ont permis quelques constatations nouvelles sur le mode et la forme de ses substructions.

En m'aidant d'une boussole, j'ai reconnu que chaque côté du monument faisait face à un des quatre points cardinaux.

Le monument n'était pas carré, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais rectangulaire ; à sa base, il mesure exactement 6m66 sur ses façades Sud et Nord (cette dernière du côté de la voie Aurélienne) et 5m60 sur les côtés Est et Ouest. Ces dimensions sont les mêmes au ras du sol et au point de départ fondations, c'est-à-dire à 2m65 de profondeur.

Les fondations sont assises, non pas sur le ferme, c'est-à-dire sur les bancs de grès qui passent sous le monument et affleurent dans le lit de l'Arc, mais sur du sable jaune très fin, en un mot sur un terrain plutôt mouvant et aquifère, et sans le secours de pilotis. C'est ce qui explique les proportions du massif de maçonnerie qui mesure, ainsi que nous venons de le dire, 6m66 × 5m60 × 2m65, soit un parallélépipède de près de 100 mètres cubes.

Ce massif se compose d'un blocage, dont la partie inférieure seule (0m60) est récrépie avee un grossier, mais très solide mortier de chaux et de sable. Pareil soubassement avait sa raison d'être, étant donné le voisinage des eaux.

Sur le bloc qui constitue les fondations s'élèvent deux assises en retraite l'une sur l'autre.

Le musée d'Aix possède trois fragments de bas-reliefs en marbre blanc appartenant à un sarcophage, qui auraient été

[1] On avait déjà, sur ce point, recueilli diverses monnaies de l'empire et de grosses coulées de plomb fondu (I. Gilles, *Voies romaines*, p. 42).

découverts dans le voisinage de la pyramide de Pourrières; ils ne paraissent avoir rien de commun avec le monument.

2. — Le monument de Pourrières, dont la base ne renferme aucune chambre sépulcrale, ne paraît pas avoir été un tombeau ; c'est encore moins un arc de triomphe, ce genre d'édifice comportant au moins deux piliers et nous n'avons ici qu'une seule base.

C'était, selon toute vraisemblance, un monument commémoratif, procédant de l'obélisque ou plutôt de la pyramide, comme le veut la tradition. Mais quelles proportions et quels détails pouvait présenter ce cénotaphe ou ce trophée (?), élevé peut-être en souvenir de la victoire de Marius et probablement sur le lieu où s'accomplit ce mémorable fait d'armes[1] ?

Pour éclairer cette question, l'iconographie, les textes, la tradition vont être examinés.

Les documents iconographiques, déjà évoqués, n'apportent aucune lumière, parce qu'ils sont tous postérieurs à la destruction du monument et par conséquent confectionnés sur des indications se rapprochant plus ou moins de la réalité.

Une médaille fausse, fabriquée par les Padouans vers le milieu du XVIe siècle et signalée par Pitton, qui disait l'avoir vue chez le sieur Lautier, portait, au droit, une tête avec la légende fautive : C. MARIVS V COS et, au revers, un arc de triomphe carré avec des hommes enchaînés et des boucliers; comme légende : VICTORIA CIMBRICA[2].

J'ai recherché dans diverses collections un exemplaire de cette médaille et j'ai ainsi trouvé au musée Calvet une

[1] Cet endroit porte sur le cadastre actuel, qui date de 1821, la désignation de quartier du *Triomphe* que l'on retrouve sur les cadastres antérieurs, lesquels remontent non pas seulement à 1581, comme le croyait Gilles, mais jusqu'ê 1532. Grâce à l'obligeance de Me Dragon, notaire, j'ai pu constater que l'acte de l'achat fait, en 1824. par la commune des vestiges du monument ne donne aucune origine de propriété permettant de remonter aux titres anciens qui auraient pu apporter quelque lumière.

[2] *Dictionnaire de la ville d'Aix*, liv. 1, p, 52.

padouane (nos 1 et 2 de la vitrine des Padouanes) dont le revers diffère un peu de celle qu'à citée Pitton. Au droit : tête avec la légende C. MARIVS COS V ; revers : trophée d'armes supporté par une Victoire, ayant à ses pieds, à gauche un vaincu, à droite un casque; légende : VICTORIA CIMBRICIN.

Comme il est facile de s'en convaincre, ces fausses médailles n'ont rien à voir avec la bataille de Pourrières, mais elles se rapportent à la victoire remportée par le consul sur les Cimbres dans les *Champs Raudiens,* près de Verceil.

Quant au dessin, laissé par M. de Gaillard[3], de la tapisserie, aujourd'hui disparue, du château ee Pourrières (que le président Fauris de Saint-Vincent avait vue et qu'il pensait être une œuvre du xve siècle [4], il indique une pyramide ou plutôt un obélisque sur socle sans statues, tout comme la gravure qui ornait la pomme d'argent d'une canne que le seigneur de Pourrières remettait chaque année, comme emblème de commandement, au capitaine de ville[5]. L'eau-forte de M. de Gaillard comporte des personnages, ce qui permet de se faire une idée des proportions du monument, dont la hauteur peut être ainsi évaluée à 12 mètres. Enfin ce dessin indique un bas-relief encastré sur le panneau sud du stylobate représentant trois guerriers qui soutiennent un bouclier. Ce bas-relief est du côté opposé à la *via Aurelia*, puisque l'on aperçoit, au dernier plan de l'image, le château et le village de Pourrières.

En suivant l'ordre chronologique, on arrive à la gravure sur bois des en-têtes de laissez-passer communaux délivrés à l'occasion de la peste do 1720, dont un exemplaire existe

[3] Bibliothèque Méjanes, Album Saint-Vincent, eau-forte cotée CXLVII, dédiée à Mme de Glandevès, comtesse de Pourrières, née de Gaillard-Lonjumeau.

[4] *Notice sur les lieax de Provence où les Cimbres . . . . . sur les monuments etc.* (1814), p. 11. On pense que c'était une tapisserie d'Arras.

[5] Cette canne, qui se trouvait encore à la mairie de Pourrières en 1835, disparut peu aprés cette époque (*Arch. de la Soc. de statistique de Marseille.* Rapport des frères Bosq sur le monument de Marius, 1835).

encore à la mairie de Pourrières. Ce dessin, qui n'est autre que les armoiries adoptées par la commune dès la fin du XIV[e] siècle, nous dit Saint-Vincent, représente, dans un écusson, une pyramide agrémentée, à ses quatre angles, de statues de légionnaires casqués et munis de boucliers. Cette gravure est tout au plus de la fin du XVII[e] siècle. On voit, par les trois derniers documents cités, que la fantaisie gagne à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où le monument était encore debout[1].

[1] Les descriptions données par nos vieux historiens de Provence ne méritent aucune créance, parce que le monument était. à leur époque, dans le même état qu'aujourd'hui ; ils en étaient par conséquent, comme nous, réduis aux conjectures. En outre, la plupart n'ont vu que par les yeux de Bouche les vestiges dont ils parlent (cf. notamment Papon, Achard et Bouche le jeune). Il n'en est pas de même de l'antiquaire Soliers qui, selon toute probabilité, avait vu ce qui restait du monument, mais il se contente d'en indiquer l'emplacement et la destination. — Peiresc a dû voir le monument, mais ses manuscrits de la bibliothèque de Carpentras en font-ils mention ? Je l'ignore (à la Bibliothèque nationale rien). Quant au chanoine Castellan, d'Aix, qui écrivait au commencement du XIX[e] siècle, on serait tenté de croire qu'il ne connaissait le monument que par la description de Bouche à laquelle il se réfère. A la page 53 de son travail déjà cité, il dit : « *Cette pyramide assez semblable à celle de la Penne*, près d'Aubagne, a toute l'apparence d'un mausolée. Ainsi le petit carré renfermant le massif serait un champ sacré ou cimetière romaiu destiné à recevoir les urnes cinéraires de la famille du riche personnage qui reposait dans la pyramide ». On a vu que les fouilles que j'ai opérées dans cet espace n'ont pas donné ls moindre fragment d'urne ou de sarcophage, ni aucun objet pouvant indiquer des sépultures. De plus, Castellan indique que Bouche donne au t. I, p. 424, de sa *Chorographie de Provence*, la reproduction de la pyramide d'après l'ancienne tapisserie du château de Pourrières, alors que Bouche ne figure seulement que le plan de la ruine qui serait assez fidèle, si le dessinateur s'était assuré que la base de la pyramide était rectangulaire et non carrée.

Dans sa description très sommaire, Bouche, qui écrivait vers 1655, nous dit : « C'est ce qu'on appelle encore dans le pays le *Triomphe de Pourrières*... trophée ou autel sur lequel Marius fit, selon Plutarque, brûler les dépouilles des vaincus «. Il parle aussi par ouï-dire des quatre fameuses statues avec boucliers, Or, je ne pense pas que l'on puisse voir dans les restes de cette pyramide les vestige du bûcher sur lequel le consul offrit son grandiose sacrifice aux dieux. Les fouilles n'ont révélé ni accumulations de cendres, ni débris ayant subi l'action du feu, enfin aucune de ces traces de combustion que l'on constate dans les substructions de presque toutes les villas gallo-romaines de Provence, incendiées au cours des invasions.

De ces dessins, le plus récent est le seul qui comprend quatre statues de légionnaires.

Les anciens textes ne nous disent rien sur la forme du trophée de Pourrières [1].

La tradition, d'accord avec le plus ancien document iconographique connu (la tapisserie), indique une pyramide et invoque à l'appui de son dire la forme de la *Fontaine-Vieille* de Pourrières qu'elle soutient avoir été construite avec des pierres ayant appartenu au trophée et sur le même modèle que lui. Cela est fort possible et l'aspect sobre, le cachet non dépourvu d'élégance de ce petit monument — reproduction réduite, dit-on, de celui des bords de l'Arc — et bien fait pour disposer l'esprit de l'archéologue en faveur de la croyance populaire, déjà vieille, puisque notre plus ancien antiquaire local, Raymond de Soliers, rapporte que les pierres du trophée furent transportées à Pourrières et à Trets et qu'il ne restait plus de son temps que les fondations du monument [2].

Cette fontaine, dont les proportions n'avaient jamais été relevées, se compose d'une pyramide de 3m50 de haut à parement taillé en blocs de grès du pays; elle est sumontée d'une boule et assise sur un petit stylobate de 1m95 de côté sur 0m80 de hauteur. Le bassin qui l'entoure est de forme carrée, à bords droits formés par des grosses dalles dont la disposition rappelle le souvenir du mur de clôture du monument de l'Arc. Le bassin a 3m55 de côté, 0m60 de largeur entre la pyramide et les bords de la cuvette et 0m70 de profondeur. Le côté sud de

[1] Seul, Sidoine Apollinaire, le cite et l'appelle *tropæa* (*Narbo ad Consentium*, 23).

[2] « Marius victi hostis spoliis, ut hos agros provinciales memoria sua illustres reperet, victorum imperatorum more dua lapipea trophea extrui jussit, unum supra viam Aureliam in agro Porretensi; alterum ducentos passus ad hortum ubi hospitium Pegiera nuncupatum, sed solo æquatorum extant dumtaxat fundamenta, *translatis ad Trittas et Porreria oppida lapidibus*. Plura hujus Marianæ victoriæ monumenta juxta viam Aureliam extant a locorum denominatione Rubretum seu Rossetum, etc. » (*Chorographia Provinciæ*, manuscrit de la Bibliothèque de Marseille, fol. 38).

la pyramide présente, outre une pierre destinée à recevoir un écusson, deux inscriptions disposées l'une au-dessus de l'autre comme ci-dessous :

N° **67**.

1575 A
1631

La date de 1575 est probablement celle de la construction de la fontaine; celle de 1631 doit indiquer l'époque à laquelle elle a été réparée une première fais après cinquante-six ans d'existence. J'ai recherché les délibérations de la commune de 1574-1575, espérant y trouver une indication sur la construction de la fontaine, la provenance de ses matériaux et la raison pour laquelle la forme choisie avait été une pyramide; malheureusement, le plus ancien de ces recueils ne remonte qu'à 1576. Je n'ai pas été plus heureux en recherchant dans les minutes notariales de l'étude de Pourrières le prix fait de l'ouvrage en question[1]. C'est d'autant plus regrettable que cet acte nous aurait sans doute appris si la pyramide de l'Arc avait été décapité ou tronquée vers 1575 pour la construction de la Fontaine-Vieille, ou si l'on s'était contenté d'utiliser à ce moment des matériaux appartenant à un monument déjà en ruines. On arait pu ainsi contrôler l'assertion du président de Saint-Vincent[2]. « La pyramide était entière dans le xv[e] siècle; elle fut représentée sur une tapisserie qu'un seigneur de Pourrières, de la maison de Glandevès, fit faire à cette époque. » Or, l'érection de la fontaine date du siècle suivant, et c'est à cette même époque que Soliers écrivait : « Les pierres de la pyramide ont été transportées à Pourrières et à Trets ». Ces deux témoignages viennent donc appuyer la tradition.

3. *Restaurations proposées.* — Les frères Bosq supposaient une pyramide quadrangulaire sur un piédestal peu élevé, dont

[1] Les archives de cette étude sont, du reste, en cours de classement à la suite d'un déménagement, et la partie contemporaine seule se trouve classée.
[2] Op. cit. p. 11.

les angles auraient alterné avec ceux du piédestal; à chaque angle, une statue : trois légionnaires avec boucliers et Marius du côté de la façade. Sur le monument, les lettres C. M. (Caius Marius). Le monument aurait été recouvert par une toiture que supportaient quatre piliers séparés par quatre arcades reposant sur le mur de clôture : en un mot, une pyramide de petite dimension sous un arc de triomphe[1].

A l'encontre des frères Bosq, Gilles et M. Levenq, architecte, qui se sont servis des formules de Vitruve, émettent l'opinion que la pyramide était très élancée et assez semblable à un obélisque reposant sur un stylobate, entouré à sa base de gradins et atteignant une hauteur totale de 26 mètres ! Enfin ils ont maintenu dans leur dessin les statues de légionnaires inventées par le graveur des laissez-passer de 1720[2]. Il suffit de jeter un regard sur la planche qui accompagne ce travail pour voir combien cet essai de restauration satisfait peu l'opinion au point de vue archéologique ou simplement esthétique.

En supposant un stylobate (ce qui est peu vraisemblable[3], puique la base du monument présente trois assises en retraite qui semblent indiquer le départ de la pyramide presque au ras du sol) qui n'aurait pas eu, du reste, 6 mètres sur 6 mètres, mais seulement $5^{m}75$ sur $4^{m}70$, dimensions de la plus haute

[1] Bosq frères, *Rapport* déjà cité.

[2] Reproduction par I. Gilles (*Monuments triomphaux*, p. 44). Pour ma part, je ne crois pas à ces quatre statues, car de deux choses l'une : ou elles existeraient quelque part et seraient par conséquent connues, ou elles auraient été mutilées ou renversées sur place, et la fouille du monument aurait dû, dans ce cas, en exhumer quelque fragment.

[3] L'album d'eaux-fortes, très rare aujourd'hui, des « Antiquités de la ville d'Aix, dédié à Louis-Henri de Gaillard-Lonjumeau en 1760 » dont M. le baron Guillibert, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix, possède un exemplaire qu'il a bien voulu me communiquer, présente à la première feuille une reproduction des vestiges du monument de Pourrières. Ce dessin comporte un stylobate de 2 ou 3 mètres d'élévation, mais le croquis qui est bien postérieur à la description de Bouche ne nous paraît pas devoir être utilisé comme un document archéologique probant. Il convenait toutefois de le citer.

assise existante, et en admettant que la Fontaine-Vieille ait été la partie supérieure du monument, mes calculs ne m'ont donné, comme hauteur totale, que 16 mètres au maximum et 12 mètres au minimum, suivant que j'ai plus ou moins tenu compte des proportions de la fontaine ou des bases du monument de l'Arc.

Pour la raison donnée ci-dessus, l'existence d'un stylobate me paraît des plus douteuses. Le monument existant de la Penne que je vais comparer à celui de Pourrières n'en possède, du reste, pas.

II. — La Pennelle

A 12 kilomètres de Marseille, au Sud de la voie ferrée de Nice, on aperçoit, sur un coteau dominant l'Huveaune et le village de la Penne, une construction massive en forme de pyramide tronquée : c'est *la Pennelle.*

Ce sphinx de pierre, dans lequel on a vu tour à tour la sépulture d'un général romain mort pendant le siège de Marseille par Jules César[1] et un phare terrestre, une vigie[2] que Saurel, l'inventeur de cette thèse, la moins vraisemblable de toutes, rapproche de la Tour Magne de Nîmes, est incontestablement un monument antique.

La *Statistique* et Grosson l'attribuent aux Romains. Ce

[1] Cf. Grosson, *Antiquités de Marseille, Statistique des Bouches-du-Rhône,* et Saurel, *La Penelle et le général Penellus* (*Répet. de la Soc. de statistique de Marseille,* t. xxxiv, p. 178).

[2] Cette vigie aurait, dans tous les cas, été bien mal placée, puisqu'elle n'occupe pas le sommet du coteau, mais un de ses flancs.

Pour les auteurs de la *Statistique,* ce monument aurait été un mausolée construit dans le genre de celui de Caius Cestius, à Rome. De son côté, Saurel l'a comparé à la pyramide des environs d'Autun connue sous le nom de *Pierre de Couard,* tombeau pour les uns et monument triomphal élevé en l'honneur de Jules César pour les autres, qui fut fouillé à différentes époques sans donner aucun résultat. La forme de ce monument plus large que haut (60 pieds de hauteur sur 80 de base) n'autorise pas un rapprochement étroit avec la Pennelle ; cependant ces deux pyramides ont un air de famille (Cf. H, de Fontenay, *Autun et ses monuments*).

dernier parle sans preuve d'une inscription qui aurait été extraite de la partie Nord du monument où il existe une ouverture, mais il n'en dit rien de plus.

La Pennelle se compose d'une pyramide en blocage avec parement en moellons smillés de petit appareil, dont il reste sept assises en retrait l'une sur l'autre ; sa base est rectangulaire ($6^m 10 \times 5^m 35$), les grands côtés du rectangle en façade au Nord et au Sud. Hauteur totale : $7^m 90$ [1]. L'intérieur du monument est vide jusqu'à la cinquième assise et présente une chambre ovoïde à pôles aplatis, dont les parois sont en maçonnerie brute et non recrépis. Le plafond, sans voûte, presque plat, est formé d'un lit de petites pierres reposant sur une retraite. Ce creux, qui n'a *nullement l'apparence d'une chambre sépulcrale*, mesure $5^m 40$ de hauteur, $2^m 90$ de diamètre sur le sol et $3^m 60$ à mi-hauteur. L'épaisseur minima des murs de la pyramide au point où la chambre atteint son plus grand diamètre est de $0^m 90$.

Sur ses quatre faces extérieures, dont aucune n'est intacte, le monument présente les trous de l'échafaudage qui a servi pour sa construction. Le côté Ouest, le mieux conservé, présente un trou de $0^m 50$ de diamètre dans la cinquième assise, le côté Sud un large trou allant de la deuxième à la sixième assise, le côté Est une brèche comprenant les deuxième et troisième assises ; enfin, au Nord, un trou au ras du sol ne dépassant pas la première assise, ce dernier signalé par Grosson à la fin du XVIII[e] siècle. Ces trous ont été pratiqués à des époques indéterminées, probablement par des chercheurs de trésors. Aucun d'eux ne paraît avoir été laissé par les constructeurs pour servir d'entrée.

Comme constructions accessoires, la pyramide comporte, à son angle Nord-Est, un mur dont on aperçoit encore les

[1] La hauteur des assises est inégale ; elle est, en allant de bas en haut, de $1^m 10$, $1^m 40$, $1^m 20$, $0^m 95$, $0^m 75$, $0^m 95$, $1^m 55$. Les retraites ont, comme rentrées, $0^m 10$, $0^m 15$ et même $0^m 20$.

amorces jusqu'à la hauteur de la cinquième assise. Ce mur, dont les restes mesurent 4m20 de long, 1m30 d'épaisseur et plus de 1m50 de hauteur, ne constitue pas une construction parasite ; il a été élevé en même temps que la pyramide et présente le même parement qu'elle.

On voit aussi, à l'Est et à 3 mètres du pied du monument, un petit massif de maçonnerie de 2 mètres de long et, au Nord, les substructions d'un mur parallèle à la façade de la pyramide et distant d'elle de 3m20. Il ne serait pas impossible que ce mur appartînt à une clôture entourant le monument, comme à Pourrières, mais il est impossible d'en suivre les traces sur les autres côtés, la roche qui constitue le sol du coteau étant à nu presque partout.

La Pennelle est évidemment un monument antique. C'est l'opinion des auteurs de la *Statistique*, d'Albanès, de M. Camille Jullian ; c'était également celle de M. Saurel en 1872[1] ; aussi peut-on se demander pourquoi, dix ans plus tard et sans apporter aucun fait nouveau, il indique que la Penelle a été faussement attribuée aux Grecs ou aux Romains et que sa construction doit dater du XIIIe siècle[2].

Est-ce la présence de quelques débris de tuiles modernes, dont j'ai constaté moi-même l'existence dans la quatrième assise (côté Est) de la pyramide, qui a été cause de ce revirement ? Ce ne serait point du tout concluant, car il est facile de voir que ces tuiles sont fixées dans des trous bouchés au plâtre pour sceller les barreaux de bois d'une échelle installée pendant la peste de 1720, afin de permettre aux habitants de la Penne de faire le guet au haut de la pyramide et de signaler les voyageurs suspects qui fuyaient Marseille.

Un morceau de ces barreaux, scellé avec du plâtre et des tuiles, est encore visible dans la face Ouest du mur annexe à la pyramide.

[1] Saurel, ouvrage cité.
[2] Saurel, *Dictionnaire des communes des Bouches-du-Rhône* (1880), page 128.

Dans tous les cas, une charte de 1020 dit, en parlant de la Pennelle, que cette construction *antique* forme la limite orientale de la *villa Carvillani*[1]. Cette villa[2] avait été donnée, le 24 juin 840, par ***nobilissimo viro Sigofredo cum Erleuba uxore sua*** à l'abbaye de Saint-Victor[3], et la charte de 1020 n'est que la confirmation, par Guillaume II et Fulques, vicomtes de Marseille, de cette donation.

Donc, cette pyramide, qui était déjà antique au commencement du XIe siècle, ne peut dater du XIIIe siècle, comme le croyait Saurel.

Ainsi qu'on a pu le voir par la description qui précède, la pyramide de la Pennelle a plus d'un point de ressemblance avec celle de Pourrières : même orientation (les plus grands côtés du rectangle au Nord et au Sud), mêmes proportions, presque mêmes dimensions, blocage et mortier identiques, même parement[4].

Toutes deux placées sur le bord nord d'une voie antique longeant la rive gauche d'une rivière[5].

[1] *Cartulaire de Saint-Victor*, n° 27 : « Hoc est a parte orientali, ab ipsa ripa fluviali ubi videntur antiquitus fundati mauseoli, saxa ingentia adhuc in quadrum jacentia que composuit gentilis amentia ».

[2] Non loin de laquelle on a dû construire le château de Candolle. Les murs d'une remise, située au Sud de ce château sur un chemin, présentent des débris de grands dolia, de tuiles à rebords et des fragments de béton romain.

[3] *Cartulaire de Saint-Victor*, charte n° 28.

[4] Les moellons de la Pennelle sont un peu plus petits que ceux de Pourrières ; la nature de la pierre diffère. On a employé les matériaux qui existaient sur place : à la Penne, la pierre froide ; à Pourrières, les grès de l'Arc qui se prêtent mieux à la taille. Cette dernière raison peut expliquer pourquoi, si l'on en juge par la Fontaine-Vieille, la pyramide de Pourrières ne présentait pas, à l'extérieur, de retraites, les pierres de revêtement ayant pu être facilement taillées en faux-équerre sur leur côté de façade. Seul, le blocage intérieur du monument présentait des retraites, comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la coupe que j'ai publiée.

[5] La *via Aurelia* passe entre le monument de Pourrières et l'Arc ; le chemin marseillais de *Massilia* à *Albania* (Aubagne) et *Carcisis portus* (Cassis) passe entre la Pennelle et l'Huveaune. Ce chemin (qui ne doit pas être con-

Toutes deux élevées à l'extrémité Ouest de territoires appartenant à des cités et enclavés dans la province d'Arles — les territoires de Marseille et d'Aix — et, pour cette raison, voisines de bureaux de péage[1].

La pyramide de Pourrières était-elle en partie creuse comme celle de la Penne et munie, comme elle, à l'un de ses angles, d'un mur, peut-être en escalier, permettant d'en atteindre le sommet? C'est possible, mais rien, ni sur le terrain ni sur les documents, ne permet d'affirmer ou d'infirmer cette opinion.

Quant à la destination de la Pennelle, j'ai dit que je ne croyais pas à l'hypothèse d'une vigie; on aurait choisi pour cet usage le sommet du coteau, qui est peu éloigné, et non pas le flanc. Comme construction, une tour ou une pile avec escalier à l'intérieur ou à l'extérieur aurait demandé moins d'ouvrage en atteignant le même but. Enfin, pour accéder à son sommet, point n'était besoin d'élever le mur de $1^{m}30$ d'épaisseur qui occupe son angle Nord-Est, une échelle de bois ou une simple main courante de bois, de fer ou de corde étant suffisante pour l'escalade d'un monument en gradins.

Il me paraît difficile de voir des piles de bornage dans les deux monuments qui nous occupent; car, dans ce cas, on devrait en rencontrer d'autres dans la région. Il est plus ration-

fondu avec l'ancienne route royale de Marseille à Aubagne, laquelle suit la rive droite de l'Huveaune) empruntait la rive droite jusqu'au-dessous de Saint-Marcel, où elle traversait sur un pont antique, dont il reste les culées, pour suivre ensuite la rive gauche jusqu'à Aubagne.

[1] « La Penne faisait autrefois partie du territoire des Marseillais et en était la clef du côté d'Aubagne. Les anciens Marseillais y avaient bâti un fort et un bureau de péage » (*Statistique*. — Cf. aussi Albanès, *Gallia christ. noviss.*, préface). Quant à la maison péagère de Pourrières, située tout à côté du monument, son nom s'est perpétué dans celui de la Grande et de la Petite Pugère, et c'est là que les membres de la Société de statistique d'Aix constatèrent, en 1817, la présence d'un *fines* de la province d'Arles et du territoire d'Aix, disparu depuis (*Corpus inscript. latin.*, t. XII, n° 531 G).

Actuellement encore, la Pennelle sert de borne et appartient, moitié à la commune de la Penne, moitié au propriétaire du château de Candolle, M. Abeille.

nel de penser qu'ils existaient lors du bornage fait au 1er siècle et qu'ils ont été choisis par les ingénieurs impériaux comme points immuables pour les travaux de délimitation qu'ils effectuaient.

Pour la Pennelle, deux hypothèses restent à envisager : tombeau ou monument triomphal. Il est difficile de se prononcer pour l'une ou pour l'autre de ces destinations. On peut toutefois faire remarquer que les fouilles du monument de Pourrières semblent avoir démontré que la pyramide des bords de l'Arc n'était pas un tombeau. Dès lors, est-il possible d'assigner sans réserves le rôle de sépulture au monument de la Penne? Serait-il absurde de conjecturer qu'on se trouve en présence d'un monument commémoratif élevé par les Romains sur un point où ils auraient remporté une victoire qui leur livrait la « clef de Marseille du côté d'Aubagne », c'est-à-dire du côté de la terre?

Cet événement aurait pu précéder l'établissement de Sextius Calvinus à Aix (121 ans avant J.-C.), ou se rattacher aux opérations du siège de Marseille par Jules César (49 ans avant J.-C.), car c'est aux environs de ces deux faits importants que se place la lutte pour l'indépendance soutenue par les Ligures Saluvii contre les armées de la République.

Qu'un combat ait eu lieu dans le voisinage de la Penne entre les légionnaires de Rome et les Saluvii, clients des Massaliotes, la chose mérite d'autant plus d'être examinée que l'archéologie vient ici suppléer en partie au silence des textes.

« Tout auprès de la Pennelle, on a découvert une assez grande quantité de tombeaux et de médailles. Parmi les squelettes qui gisaient dans les tombeaux, certains avaient les pieds et la tête percés d'un clou : ce qui indique des supplices militaires ou peut-être des exemples de rigueur pris sur des vaincus[1].

[1] Masse, *Statistique d'Aubagne (Répert. des trav. de la Soc. de statistique de Marseille*, t. xxxiv, p. 192). Pareille constatation vient d'être faite dans le cimetière gallo-romain de Fos-sur-Mer (Cf. *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, t. xix, p. 221, H. Nicolas).

Enfin l'*oppidum* marseillais, dont parlent les auteurs de la *Statistique* comme une des clefs de la colonie grecque, ne constituait-il pas un foyer de résistance digne de provoquer l'assaut des conquérants[1] ?

CONCLUSIONS

1° Le monument de Pourrières ne paraît pas avoir été un tombeau.

2° Rien ne prouve que la pyramide de la Penne en fût un.

3° Ces monuments ne paraissent pas avoir été construits pour servir de vigies, parce que ni l'un ni l'autre ne dominent la région.

4° Ces deux vestiges de pyramides offrent entre eux de grandes analogies qui disposent à les considérer comme appartenant à la même époque.

5° Aucune des restaurations proposées jusqu'à ce jour pour le monument de Pourrières ne peut être tenue pour exacte.

[1] Ce fort, situé sur le plateau d'une des collines qui dominent la Penne au Sud-Est, est en tous points semblable aux *oppida* ligures qui couronnent la plupart des hauteurs de la Provence et dont l'établissement remonte peut-être à la vigoureuse campagne menée par Sextius Calvinus contre les Ligures, laquelle se termina par la fondation d'Aix, l'an 121 avant J.-C.

CHAPITRE VI

LA VIE AGRICOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

INDUSTRIE AGRICOLE. — Cette industrie de toutes la plus développée dans la si fertile vallée de l'Arc qu'il s'agisse de maintenant ou d'autrefois dut néanmoins atteindre après la conquête et notamment sous la période calme allant d'Auguste aux Antonin une extension considérable.

Les Néolithiques et les hommes du bronze, avec leur prédilection pour les plaines alluvionnaires s'étaient comme nous l'avons démontré, fixés de bonne heure dans nos parages, mais plus pasteurs qu'agriculteurs il est à supposer qu'ils ne demandaient à la culture du sol que les produits indispensables à l'existence de la tribu et rien ne permet de croire que longtemps avant l'établissement des Phocéens à Marseille les occupants de l'Arc aient cherché à produire des récoltes destinées a être échangées contre des produits manufacturés (2).

C'est incontestablement à la vallée de l'Arc, vaste jardin placé entre Massalia et Aquæ Sextiæ, que les habitants de ces deux cités durent demander la majeure partie des matières premières nécessaires à l'alimentation.

En attendant la vente sur les marchés des cités d'Aix, de Marseille, du *pagus* de Trets ou des *foræ* de Kierbon et de Lançon, les céréales étaient logées dans de grands silos ou dans des *dolia* disposés par série dans le sous-sol auprès de

(1) H. de Gérin-Ricard. Stat. préhist. et protohist., 1900.

(2) Des grains de blés calcinés ont été rencontrés à une certaine profondeur dans l'oppidum du Baou-Roux (renseignement fourni par M. le professeur Vasseur).

l'établissement agricole ou enfouies, isolément en plein champ, le vin placé dans des amphores disposées dans des celliers après avoir subi un genre de préparation que laisse deviner des découvertes faites à Arles-Trinquetaille et à Gréasque.

INDUSTRIE VINICOLE. — Le raisin pressé au moyen d'un engin (1) dont on retrouve des vestiges en assez grand nombre était cuvé dans les dolia, puis mis dans des amphores que l'on bouchait au moyen de disques en poterie entourés de chanvre (2). Les amphores étaient ensuite placées en cercle dans une espèce de *cella* au centre de laquelle on brûlait des plantes aromatiques qui faisait subir au vin un genre de fumigation destiné à en assurer la conservation (3).

Martial et Pline nous apprennent que les environs de Marseille fournissaient deux espèces de vin dont l'un appelé *succosum*, très épais et servant au coupage, était détestable (4).

« Tout ce que les collines de Marseille renferment de vins enfumés et vieillis par la cuisson, tu nous l'envoies, Munna. Tu expédie à tes infortunés amis, à travers les mers et par d'interminables chemins, ces poisons malfaisants, et à

(1) Ces presses se composaient d'un chevalement en bois, solidement enchassé dans des assises formées par de gros blocs de pierre taillés ; la disposition des entailles que l'on remarque sur ces blocs fait supposer plutôt un système de presse à levier avec contre-poids que l'emploi d'une vis.

On rencontre de ces pierres dans le voisinage de presque toutes les anciennes *villæ*, qu'elles soient coustruites dans la plaine ou sur les coteaux. Nous en avons noté à Berthoire et Saint-Andéol (Pourrières), à Luynes, près de l'Arc, à Peypin, à Pinchinier, aux Escassiers, et aux Roquettes (*La Bourine*), Saint Savournin, etc.

(2) L'amphore de Provence répondait à une mesure de capacité de 25 à 26 litres (Cf. H. de Gérin-Ricard. Monograph. de Peypin, etc., p. 9.)

(3) M. Penon (Cong. Scientif., Aix 1867, II, 268), a signalé la découverte à Arles au N. de Trinquetaille d'un cellier circulaire contre les parois duquel des amphores, disposées en cercle, étaient appuyées. Le milieu était occupé par un amas de cendres. Nous avons fait des constatations analogues à Gréasque.

(4) Pline XIV, VIII, 8. Strabon IV, I, 5. Martial. Epigr. LXXXII, v. 23 et et XXXVI, liv. 10.

de tels prix, qu'une pièce de Setia ou de Falerne leur revient moins cher. Si depuis longtemps tu ne viens plus à Rome, c'est dans la crainte d'y boire de ton vin. »

Le vin était transporté dans des outres en peaux de mouton.

La culture de la vigne devait déjà être assez prospère dans la vallée de l'Arc un siècle avant notre ère, puisque Plutarque nous parle des champs de vignes dont quelques uns furent entourés par des clôtures faites avec les ossements des Ambrons et des Teutons tués à la bataille de Pourrière (1). D'autre part, le grand nombre de débris d'amphores, vase éminement vinaire que l'on rencontre partout en Provence dans des établissements remontant à Auguste indique aussi la faveur dont jouissait dans la région la fabrication du vin.

Ce produit faisait à Marseille l'objet d'un commerce important. C'était un des marchés de la Narbonnaise qui, concurremment avec l'Italie, approvisionnait la partie de la Gaule où la vigne ne poussait pas.

M. Salomon Reinach, dans un remarquable travail paru récemment (2), parle longuement des vignes des environs de Marseille et du vin qu'elles produisaient. Cette étude renferme aussi d'intéressantes citations de textes se rapportant aux olives de la même région (3).

TRITURATION DES GRAINS. — Sur place, comme dans les cités, la mouture du grain, après s'être effectuée entre deux cailloux, une dalle et une molette, semble pendant longtemps et au moins pendant tout le cours de la domination romaine, avoir subi cinq étapes de perfectionnement. L'industrie de la minoterie, avant l'apparition des moulins à vent qu'on peut

(1) Vie de Marius IV, p. 242.

(2) La mévente des vins sous le haut empire romain. Rev. archéolog., t. XXXIX 1901, p. 367 à 372. Cf. aussi. P. Weise Beitrage Zur Ges chichte des romischen Weinbanes *in Gallien und an der Mosel*, Hambourg, 1901.

(3) Ciceron, de Rep. III, 6, 9 ; Strabon IV, p. 179 ; Justin XLIII, 4 ; Athénée IV, 36, p. 152 ; Diod., V, 26. Macrob, Somn. Scsip. II, 10, 8.

fixer au haut moyen-âge n'a, en effet, connu que trois systèmes que l'on retrouve dans la vallée de l'Arc :

1° L'emploi de grosses sphères, généralement en basalte (1), qui, roulées sur une surface plane ou concave, écrasait par leur seul poids le grain que l'on plaçait sur leur passage. L'oppidum d'Entremont a fourni de ces boules.

2° Le mortier et le pilon. Le récipient était en pierre dure ou en basalte, le concasseur en roche résistante, quelquefois de nature serpentineuse (2).

3° Les moulins à bras (*mola manuaria*), formés de deux meules circulaires. presque toujours en basalte, quelquefois en porphyre rouge, la dormante (*meta*) conique et terminée par un pivot en fer et la volante (*catillus*), concave s'emboitant sur l'autre et terminée par un trou en trémie où l'on versait le grain. Ce trou est traversé par une barre de fer scellée au plomb qui servait à imprimer le mouvement de rotation.

C'est comme, on le voit, le type ordinaire du moulin romain, qui présente peu de différence avec les nombreux spécimens découverts à Pompeï (3).

4° Les moulins à manège (*mola asinaria*), mus par un âne ou par des esclaves ; il reste des vestiges de ces engins sur divers points à Bellevue (Fuveau), aux Escassiers et à Pinchinier (*La Bourine*), à Saint-Savournin, etc.

(1) Cette roche ne se rencontre pas dans la vallée de l'Arc. Les auteurs de la *Statistique* disent que ces moulins étaient fabriqués par les Marseillais qui en tiraient la pierre des carrières de la Courtine, près d'Ollioules (Stat. II, p. 253) ; M. Vasseur, professeur de géologie, pense qu'il pouvait aussi en venir d'Auvergne.

(2) On peut voir dans la collection Maneille à Trets un spécimen de gros pilon en roche serpentineuse, pris à tort pour une massue. Cette pièce a pu servir de rouleau à écraser suivant le mode pratiqué de nos jours par les Indiens pour la trituration de la poudre de *Curry*.

(3) Nous avons remis deux moulins complets de ce type au Musée d'Archéologie du Château Borély,

L'aire sur laquelle tournait la meule était quelquefois en pierre plus souvent en un béton épais de plus de 0,20.

5° Les moulins à eau (*mola aquaria*) sont les derniers venus. La vallée de l'Arc possède, actuellement, d'assez nombreux moulins à eau dont plusieurs forts anciens ont, peut-être, une origine romaine ; la chose est certaine pour un d'entr' eux aujourd'hui, abandonné et qui se trouve au-dessous de Mimet, dans le voisinage d'une importante villa, avec temple et *figlina*. Ce moulin est précédé d'un petit lac qui a pu servir de vivier et qui avait été créé au moyen d'un barage établi sur un petit vallon pour capter les eaux qui dévalent du Puy-de-Mimet (1). Ce réservoir permettait au moulin de fonctionner encore quelque temps pendant la période de sécheresse en recueillant pendant l'été l'eau provenant des orages.

HUILE. — Dans les principaux produits agricoles de la région, l'huile vient s'ajouter aux céréales et au vin. Ce n'était point seulement à cette époque une matière utile à l'alimentation, mais un agent indispensable pour l'éclairage. On ne brûlait dans les lampes romaines que de l'huile que l'on emmagasinait dans des dolia, du même type que ceux utilisés pour le vin et pour les grains. Beaucoup de ces débris de vaisseaux offrent, dans leur fond, encore des traces du dépôt laissé par ce corps gras (2). D'autre part, nous ne sommes pas certains que la résine des pins ait été

(1) Cf. H. de Gérin-Ricard, monogr. de Mimet.

(2) Les fondateurs de Marseille trouvèrent dans l'olivier qui poussait çà et là à l'état sauvage un souvenir de leur pays d'origine et ils s'attachèrent à en améliorer les produits par une culture soignée ; ils apportèrent d'Ionie des variétés plus productives, la Cayonne par exemple.

C'est avec un rameau d'olivier que les députés de Marseille se rendirent au devant de César et les six cents vieillards qui composaient le Sénat de cette ville siégeaient vêtus de pourpre et couronnés d'olivier... Tamen ante furorem Indonitum, duramque viri deffectere mentem Pacifico sermone parant, hostemque propinquum Orant, Cecropiœ prœlata fronde Minerve. (Lucain. Pharsale III).

La méthode culturale qui consiste à tenir bas les oliviers, bien que déconseillée par Virgile, nous vient des Romains qui taillaient fréquemment

exploitée par les Gallo-Romains pour l'éclairage au moyen de torches.

Textiles. — Le *chanvre* et peut-être aussi le *lin* ont dû être cultivés de bonne heure, si l'on en juge par l'abondance des fusaïoles de pierre ou de poterie que l'on rencontre dans presque toutes les ruines romaines, les oppida et même dans les stations préhistoriques de la région, associées quelquefois à des poids de tisserands. L'industrie du filage et du tissage de ces textiles sur les bords de l'Arc nous paraît ainsi démontrée.

Marseille se servait du lin de la région pour tisser ses voiles et fabriquer des cordages.

Apiculture. — L'apiculture devait aussi fournir à la fabrication de l'hydromel et autres compositions la matière nécessaire. Car dans ces pays la floraison aromatique est abondante et variée et le voisinage des Grecs de Marseille devait rendre facile l'écoulement d'un tel produit, dont on ne peut se rendre compte de l'importance à cette époque que si l'on veut bien se souvenir que ni la canne à sucre ni la betterave n'étaient alors cultivées chez nous.

Arbres, Plantes. — Quant aux arbres fruitiers, bien qu'il soit difficile d'indiquer les espèces importées dans l'antiquité, il est probable que les Phocéens ont d'abord cherché à améliorer les espèces sauvages qui croissaient dans le pays : le poirier, le prunier, le figuier, le noisetier, l'azerolier, le pistachier, etc. (1).

Parmi les plantes potagères on peut citer les courges, les chicorées, les carottes, les choux ; comme fleurs, la rose, le jasmin et l'œillet (2).

l'arbre de Minerve dans le Latium et importèrent cette méthode dans la Narbonnaise. Dans ces temps antiques, comme aujourd'hui encore, les femmes et les enfants étaient charges de la cueillette des olives et de leur tranport au moulin. (Cf. l'excellent ouvrage de M. Eug. Guillaud, ingén. agron. L'*Olivier et le Mûrier*. Paris, 1899, p. 3).

(1) Stat. t. IV, p. 4.

(2) Ibid.

On a attribué aux Romains l'introduction en Provence, du frêne, du peuplier d'Italie, du noyer ; de nombreux arbres à fruits (coignassier de Crète, grenadier de Carthage, jujubier de Syrie, cerisier du Pont, amandier d'Asie, abricotier d'Arménie, pécher de Perse, citronnier), d'herbes succulentes et de fleurs très rares.

Mines et Carrières. — Les Romains ne paraissent pas avoir utilisé les nombreux gisements de charbon minéral que renferme la région (1), mais ils devaient exploiter une partie des bois pour la fabrication du charbon de bois. Les chartes indiquent que cette industrie était encore prospère au XIe siècle. Ils fabriquaient aussi de la chaux sur divers points et notamment à Calcaria (de calcis, chaux).

Animaux domestiques. — Un des principaux éléments de richesse du pays était incontestablement l'élevage du bétail. La vallée et ses pentes boisées nourrissaient jadis beaucoup de bestiaux. Nous avons dit déjà que les pasteurs de l'époque du bronze riches en moutons, en chèvres et en bœufs avaient habité ces parages. Il faut ajouter qu'ils connaissaient le parti qu'on pouvait tirer de la laine pour le vêtement et des laitages en ce qui touche à la confection de produits alimentaires. On a trouvé de cette époque des vases percés de trous de passoire pour l'écoulement du petit lait, propres à la fabrication de fromages ou de quelque produit analogue (2).

Les troupeaux, maintenant peu nombreux dans le pays depuis l'importation du bétail algérien étaient déjà en décroissance depuis les déboisements successifs et ininterrompus du moyen âge et surtout des XVIIe et XVIIIe siècles, mais sous l'ère romaine ils devaient avoir une importance tout autre.

D'autre part l'élevage du cheval, rare à l'époque du bronze dans la région, paraît avoir été au contraire assez abondant dans la période suivante.

(1) H. de Gérin-Ricard. *Mines et Mineurs.* (A l'impression).

(2) Cf. Bosq frères. *Répert. de la Soc. de Stat. de Marseille* et H. de Gérin-Ricard. *Stat. préhist des B.-du-R., du Var et des B.-Alpes,* p 27.

Pline (1) nous dit que les vaches, étaient petites mais donnaient beaucoup de lait ; les bœufs, aussi de petite taille, étaient forts et patients au travail. Les moutons, qui étaient de race gauloise, fournissaient deux espèces de laine, l'une longue et soyeuse qui servait à fabriquer des étoffes *(scutulatus textus);* l'autre grossière comme de la bourre, était utilisée pour les matelas (2).

Le bœuf servait au labour, le taureau aux sacrifices, le mouton et surtout le porc à l'alimentation (3). Ce sont encore aujourd'hui les viandes les plus utilisées dans nos campagnes du midi.

Les chèvres étaient nombreuses et comme de nos jours, causaient de grands dommages aux forêts et aux arbustes cultivés. Cet animal n'était pas sacrifié à Minerve parcequ'il nuisait aux oliviers. (4) Sa peau servait à la confection d'outres pour le transport du vin.

En résumé, l'Agriculture suivit une marche ascendante dans la voie des perfectionnements et de l'extension depuis l'arrivée des Grecs à Marseille jusque sous la période des Antonin où elle avait atteint un degré de prospérité dont on se fait difficiliment une idée et cette situation survécut à la domination romaine elle-même : Elle se prolongea sans grands changements, sous les rois Goths et Mérovingiens jusqu'au moment où les invasions la plongèrent dans une crise que vint aggraver les déprédations des sarrazins (VIII[e] — X[e] siècles).

Cette époque d'incendies, de destruction et de deuils fut des plus funestes aux champs, qui demeurèrent en grande partie en friche pendant près de trois siècles et ne commencèrent à être remis en valeur, pour ce qui concerne l'Arc,

(1) Lib. VIII, c. 45.
(2) Statistique IV, 10. La charcuterie gauloise était très réputée.
(3) Cf. Desjardins, 1, 461 à 464.
(4) Pline VIII, C. 51. Var. de rustica, t. II, c. 1.

qu'à partir du XIe siècle. Cette résurrection de notre agriculture eut pour ouvriers les colonies de moines de Saint-Victor, donataires des princes dont les ascendants avaient puissament contribué à l'expulsion des Arabes.

Exploitations minérales. — Les vestiges des monuments romains indiquent par la nature des matériaux employés à leur confection que les nombreuses carrières de grès de la vallée, notamment à Pourrières (grès gris), à la colline des Pauvres (Aix) et à Calissanne (1) (grès blanc dit pierre tendre), que celle de pierre froide de la Keyrié près Aix, de Belcodène et d'ailleurs, que les brèches de marbres de Saint-Antonin, du Tholonet, du Mont-Aurélien et de Saint-Jean du Puy furent découvertes par les Romains et activement exploitées par eux (2).

Ils tirèrent aussi du minérai de fer des Agaux et du massif de Regagnas, où l'on voit encore au lieu dit du *Fer à cheval* non loin de Kierbon les traces de leur travaux. Cette matière ne paraît pas avoir été traitée sur place, mais dans la vallée de Merlançon (3).

Nous n'avons rencontré auprès de l'Arc aucune trace de ces forges romaines si communes dans le centre et dans l'ouest de la France mais seulement l'indice de l'emploi de scories de fer dans le macadam de la vià Aurelia entre Saint-Maximin et Pourcieux. On peut en conclure que les cités de

(1) En Provence, la majeure partie des monuments anciens et modernes sont en pierres de Calissanne ou de la Couronne.

(2) Indépendamment de ces roches, les Romains tiraient d'Italie, des Alpes et même d'Afrique la matière première nécessaire à l'embelissement de leurs demeures, de leurs temples, etc. C'est ainsi qu'on trouve un peu partout des granits gris et rose, des porphyres verts antique, vert clair moucheté, rose de Bagnols (Var) et les marbres les plus variés comme couleurs : blanc veiné de noir (Italie) blanc-vert et rouge dit marbre cervelas (Italie) blanc et violet (brèche de Serravezza) ; jaune d'or antique (Italie ou Macédoine); rouge vin (Numidie). La pierre de Cassis si bien caractérisée par les organes qu'elle renferme a été aussi employée à cette époque en plaques semblables à nos tables de consoles (note collection).

(3) Cf. H. de Gérin-Ricard.. *Monog. de la Bourine*, p. 98.

Marseille (1) et d'Aix avaient en fait le monopole de cette industrie pour la fabrication sur une vaste échelle s'entend, car il est plus que probable que les *pagi* et certains établissements ruraux ou vicinaux avaient leurs forgerons pour la ferrure des chevaux, l'entretien des engins agricoles, etc.

Verreries. — L'art du verrier, si répandu en Provence au moyen âge, semble avoir été exercé antérieurement à cette époque tout au bord de l'Arc dans le voisinage de Pourcieux où les débris de verre antique sont nombreux et où les bois très abondants devaient fournir l'aliment nécessaire au fonctionnement de cet établissement qu'il ne faut pas confondre avec celui de date plus récente fondé par la famille de Ferry.

Les indices que nous avons sur ces fabriques sont des plus vagues. Une seule chose paraît certaine c'est l'extrême rareté de ces établissements dans les campagnes où le bois était cependant à proximité. Dans l'antiquité on semble, en effet, n'avoir fabriqué le verre que dans les villes posées au bord de voies d'eau et où se tenaient des foires. Arles et Avignon étaient dans ce cas.

On ne sait si Marseille grecque possédait des ateliers de verriers, mais ses habitants échangeaient des objets de verre, avec des armes, des poteries de luxe et des instruments aratoires contre des céréales, des bestiaux, du chanvre et probablement du vin récolté par les tribus saluviennes.

La Poterie. — De tous les produits appartenant au règne minéral, l'argile est incontestablement celui qui a été le plus utilisé. Les gisements de cette matière, indispensable à nos pères, sont abondants dans le pays. Nombreux aussi sont les débris d'objets manufacturés alors que les spécimens entiers sont assez rares.

Nous avons parlé au chap. II des types de vases néolithi-

(1) A Marseille, dans la couche archéologique de la Tourrette si riche en fragments grecs et greco-romains, les scories de fer et de cuivre sont très abondantes.

ques ou du bronze, ceux de l'époque grecque marseillaise, si l'on en excepte les poteries noires et celles décorées de peintures noires, rouges ou brunes sur brique (dites étrusques ou campaniennes), étaient assez semblables aux premiers (1) mais l'influence phocéenne est apparente dans la forme des vases, dans la plus grande finesse apportée à la pâte, dans les noms grecs des potiers

Les tribus primitives de l'Arc paraissent avoir fabriqué la poterie nécessaire à leurs usages, mais elle ne devait pas faire l'objet d'un commerce. Aussi pensons-nons que les premiers ateliers ayant un caractère commercial ont été fondés dans ce pays par des grecs de Marseille dont les noms de quelques uns sont parvenus jusqu'à nous et que la plupart de ces fabriques, comme nous l'avons constaté à la Pointe-Rouge près Marseille (2), ont continué à fonctionner jusqu'à la fin de la domination romaine.

Nous connaissons l'existence de cinq *figlinæ* dans la région de l'Arc. Deux ont été sigualées déjà (Trets et Puyloubier (3) les trois autres étaient inconnues (La Petite Pugère, La Morée, Mimet).

N^{os} **68, 69, 70.** — COMMUNE DE TRETS, lieu dit *Bandel* ou *Bandeau*. Auprès de cet ancien prieuré de l'ordre du Temple les frères Bosq constatèrent vers 1832 l'existence de bassins dont le fond contenait encore une couche d'argile, un four de potier avec cendres, de nombreux débris de fabrication de vases dont un en pâte fine et portant l'empreinte

(1) Vase du Trésor d'Auriol.

Cf. H. de Gérin-Ricard. Les potiers ligures de la Pointe Rouge. *Sémaph.* du 17 novembre 1898.

(2) Bosq frères d'Auriol ont fait les mêmes constatations pour les figlinœ d'Auriol et de Saint-Jean-de-Garguier où les noms de MENANDER, de NOMBO sout associés dans le produits à ceux de L. ROSCRI, CAIVS, L. VALERI SEVERI, C. ANTESSI PATERN...

(3) Bosq frères. *Recherches sur les anciennes fabriques de poterie et briqueterie des Bouches-du-Rhône*, manuscrit aux archives de la Société de Statistique de Marseille, mai 1838.

du nom IZEHω (1); ils recueillirent parmi ces débris des monnaies marseillaises en argent et en bronze et aussi des monnaies de Scipion Natique, d'Agrippa, de Galba, des Antonin, des tessons de poterie samienne à dessins en relief, une lampe avec l'inscription COMMVNIS et un fragment de poterie avec l'estampille tronquée ···CVRDVS ou ···EVRDVS, enfin deux jolies coupes en poterie samienne (2) sur pied « de « forme très déliée, tournées et dont le bassin en forme de « quart de sphère très évasé et d'un diamètre de 13 centi- « mètres était recouvert de dessins en bas relief représentant « des feuilles de *rupunculus*, plante abondante au printemps « dans la région et qui se mange en salade. »

La marque COMMVNIS n'a rien à voir avec la figlina de Bandel mais avec une fabrique des environs de Vaison qui a fourni plusieurs lampes portant cette estampille (3).

Bandel a aussi fourni des fragmeuts de poterie à sujets (génies, victoires, amours, oiseaux, lièvres, sangliers, chiens, chevaux et chars entourés de guirlandes, etc.) des fibules en bronze dont une ornée d'nne tête de Faune cornu et barbu. Dans le voisinage de cette *figlina*, les frères Bosq observèrent les vestiges d'une villa assez importante consistant en de fortes murailles et des seuils de portes avec pitons en fer et scellés pour la fermeture, comme à Mime (Fuveau) et à Valdonne, un tronçon de colonne creuse et cannelée, des meules en basalte pour le grain.

Commune de Puyloubier. — Auprès de la chapelle de Saint-Pancrace et au cours de défrichements effectués vers 1837 les

(1) *Id.*, Cf. aussi C. I. L. n° 5686-1115. IZEPO en lettres grecques.

(2) Lee frères Bosq attribuaient ces poteries aux Grecs et M. Chaillan a reproduit leur erreur au sujet d'une autre vase avec femmes, amours et satyres en relief trouve sur les bords de l'Arc à la Trouche. Ce quartier aurait aussi fourni des empreintes de lettres grecques sur des vases en argile blonde. (Trets et sa vallée).

(3) Musée Calvet. N° 307 du Catalog. Espérandieu. Cette marque serait contemporaine d'Auguste (Cf Dressel. C. I. L. XV, p. 783.)

frères Bosq constatèrent l'existence de bassins à préparer l'argile et de très nombreux débris de vases et de briques dont une de 4 centimèters 1/2 d'épaisseur avec l'empreinte :

N° **71**. — J. LVRI. PROCVLI (1).

Commune de Pourrières. — Tegulata. Auprès de cette mutation que nous plaçons sans aucune hésitation à la Petite Péagère (v. chapitre III), existait une fabrique de tuiles qui a dû donner son nom au quartier. Elle était placée tout auprès de la rivière et sur le bord opposé à celui où se trouvent les vestiges de la pyramide de Pourrières, au point où la voie Aurélienne traverse l'Arc.

En faisant opérer des défoncements dans le champ qui se trouve entre l'Arc et le chemin d'Olières, Mme Jullien, propriétaire, mit à jour de nombreuses substructions et des fourneaux accompagnés d'abondants débris de tuiles plates à rebords. Les fondations d'un bâtiment gallo-romain sont traversées par le chemin d'Olières et apparaissent au ras du sol. L'existence d'une fabrique à Tégulata est encore affirmée par l'abondance des cendres rencontrées dans ledit champ à peu de profondeur et dans lesquelles M. Gilles croyait voir les restes du bûcher où Marius fit brûler les dépouilles des vaincus (2).

On paraît avoir fabriqué dans cet atelier, non seulement des tuiles, mais des vases moyens et des amphores à pâte jaune ou rose avec une argile qui se trouve sur place (3).

Non loin, à Saint-Andéol, dans la maisonnette des Eyssaletes, nous avons vu sur une brique l'inscription en fer à cheval COPPINATALIS, lue C (aii), Oppi (i), Natalis

(1) Le C. I. L. reproduit comme suit sous le n° 5678 cette inscription : I. LVRE PROCUC C.

(2) Monuments triomphaux, 1873, p. 49.

(3) A quelques centaines de mètres en amont existe une vieille *tuilerie* qui n'est plus en activité mais qui utilisait autrefois le même banc d'argile. La continuation sur ce point de la même industrie à travers les temps modernes est intéressante à noter.

(fecit) (1), sur la anse d'une amphore, la marque de potier HC liés. D'autre part, il a été trouvé à Tegulata dans un sarcophage en plomb, une lampe en poterie portant l'estampille VIBIANI.

Commune de Meyreuil. — Entre la chapelle romane de Saint-Marc et la ferme de la Morée à 150 mètres environ au sud de la Voie Aurelienne, on vient (1901) de découvrir un petit atelier de potier romain qui était enfoui sous 1m50 environ de terres descendues du côteau; il comprend un bassin à délayer l'argile de 5m 3m et 1m et une aire ou séchoir. Les rebuts de fabrication y sont très-nombreux (tuiles rondes et à rebords, petits vases semblables à ceux de Tegulata). Il y a de l'eau et de l'argile sur place.

Commune de Mimet. — Près du pont placé au sommet du fer à cheval décrit par la route qui va de Mimet à Simiane, nous avons découvert, il y a quelques années, les restes d'un atelier de potier (restes de murs, lits de cendres et de bois carbonisé très abondants, tessons appartenant à des vases qui n'ont jamais servi et ont été brisés, par la cuisson ou par la destruction du hangar où ils étaient entreposés). Cet atelier placé près d'un ruisseau ou d'un banc d'argile qui apparaît aux Ecoles, occupe 15 mètres de façade sur la partie en déblais du chemin.

Cet atelier ne fabriquait que des vases minces et de forme élégante, quelquefois roses, mais le plus souvent gris foncé. On n'y trouve ni briques à rebords, ni dolia, ni amphores.

Les tessons que nous possédons se rattachent à sept formes différentes, savoir : type *olla*, avec anses plates, types à parois droites, type ovale, type dit à tulype, deux types globuliformes à goulot étroit avec ornementation circulaire composée de stries verticales courtes ou de lignes pointillées peut-être à la roulette. Ces dessins rappellent ceux des alcarazas actuels. Nous avons aussi à noter un type assez particulier

(1) Citée par Gilles Voies romaines.

d'urne cruciforme à col étroit et dont, la partie renflée est à parois plates formant des angles avec l'étranglement du col et celui du pied. De tous ces vases, un seul était apode et seul le type olla est pourvu d'anses.

La hauteur de ces vases varie entre 0,12 et 0,30, leur diamètre à la panse va de 0,08 à 0,25; leur ouverture est de 0,08 à 0,10. Epaisseur de 0,002 à 0,005.

La forme élégante de ces modèles, mais surtout leur ornementation formée de hachures, de points et d'un bourelet plat offrant des trous circulaires, rappellent certains vases trouvés dans les stafions du lac Morat. Aussi l'origine de cette fabrique pourrait-elle être préromaine, mais comme aucune monnaie, aucun objet ne nous permet de lui assigner une date, même approximative, nous en sommes réduits aux hypothèses et à conclure seulement que cette *figlina* nous paraît d'assez haute époque; ses produits, fabriqués au tour, présentent des caractères assez particuliers et que nous avons rarement rencontrés dans la région (1).

En résumé, on fabriquait dans la vallée de l'Arc de la poterie grossière (*tegulæ*, *imbricæ*, *dolia*, vases moyens) (2); l'atelier de Mimet est le seul que nous connaissons où l'on confectionnait l'article *demi-fin*.

Nous employons cette expression parceque les spécimens de vases en question sont encore loin de s'approcher de la finesse et de l'élégance des poteries importées par Marseille et que l'on rencontre dans les *oppida* et dans certaines *villa* du temps d'Auguste.

(1) La villa gallo-romaine de Peyret dont nous parlerons au chapitre VII et où ont été recueillis des bronzes romains se trouve dans le voisinage de cet atelier.

(2) Nous n'avons pas la certitude qu'on ait confectionné des amphores près de l'Arc; elles paraissent avoir fait l'objet d'un commerce de la part des Marseillais, qui possédaient des fabriques dans le voisinage de leur ville et notamment à la Pointe-Rouge. Nous avons été les premiers à faire connaître, par un article paru dans le *Sémaphore* du 17 novembre 1898, cet atelier, avec ses fours, etc.

MARQUES DE POTIERS RELEVÉES DANS LA VALLÉE DE L'ARC.

N^os **74** OFI BILIC *Officina Bilici* trouvée à Rousset (Peiresc ms. 8958, bib. nat., f° 213).

75 ATEI Aix-en-Provence (vaisselle dite samienne).

76 CECADI M. *Cecadi manu* » (vaiss. sam.)

77 VN MELISSI [*m*] *un* [*atiorum*] *Melissi* [*e*]*t Me-*
T. MELISSEI
lissei. (Chaillan. Rev. épigraph., t. III, p. 370 sur une anse d'amphore.)

78 GERMANISER (*ex officina Germani servi*, musée d'Aix, n° 1332

79 MNDI dans un cercle » 1334

80 OFCASI (ex officina Casii) 1336

81 OF SABIN (Officina Sabini) 1337

82 CIRES (Caius-Julius Restutus) 1341

83 EROS / C. VALE dans un cercle (Eros, esclave de Caius Valerius), Musée de Marseille, 1404

84 XANTHI. Les 5 dernières lettres accolées; dans 2 cercles concentriques, id. 1405

85 OFFI LIBERI, en creux et à rebours, 1410

86 FORTIS en relief au fond d'une lampe en terre rouge. Collection d'Aubergue.

87 NEVSTOMI en relief, dans un fer à cheval, brique grise, id.

88 SEVVO FIC + (sevv... ofic [ina) terre noirâtre, id. l'inscription disposée en cercle.

CHAPITRE VII

L'ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL
sous la domination romaine (du Ier au IVe siècle)

ETAT POLITIQUE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE. — Au moment où les Romains pénétrèrent pour la première fois dans la vallée de l'Arc ayant à leur tête le consul Sextius Calvinus (l'an 124 avant J.-C.); ils trouvèrent comme possesseurs du sol diverses tribus formées d'éléments ligures et celtes (1), mais surtout ligures, appartenant à la confédération des *Saluvii*, laquelle englobait tous les petits peuples fixés entre la Durance, le Var, la mer et le Rhône et dont la ville principale, peut être la capitale était à Entremont, c'est à dire à peu de distance au Nord de l'emplacement choisi peu de temps après par Sextius pour la construction de la cité d'Aix.

(1) D'après Pline, la Narbonnaise était la première province de l'empire par la fertilité de son sol, les mœurs de ses habitants, leur richesse. « Agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum, nulli provinciarum postferenda, baeviterque Italia verius quam provincia (Pline h. n. l. III, IV, 1) ».

Au temps de Pline, il y avait douze peuplades dans le département des Bouches-du-Rhône. Près de l'étang de Mastramela, les Avatiques dout la ville était Maritima. Au dessus des champs de pierre d'Hercule (la Crau) les Anatiliens et à l'intérieur les Desuviates et les Cavares. En revenant à la mer Tricorium puis dans l'intérieur, les Tricolles, les Vocontiens, les Ségovellaunes et les Allobroges; sur la côte les Phocéens de Marseille; près du promontoire de Zao et du port de Citharista, les Camatulliques, les Sueltères et au-dessus les Verrucins.

« Ultra, fossæ ex Rhodano C. Marii opere et nomine insignes : stagnum Mastramela : oppidum Maritima Avaticorum : superque campi lapidei Herculis prochorum memoria : regio Anatiliorum et intus Desuviatium, Cavarunque. Rursus a mari Tricorium, et intus Tricollorum, Vocontiorum et Segovellaunorum et Allobrogorum, As in ora Massilia Groecorum Phociensium foederata. Promontorium Zao. Citharista portus. Regio Camatullicorum, Dein Suelteri, supraque Verrucini. (Pline H. n. l. III, IV, 4).

Son roi, appelé Teutomal, fut vaincu en bataille rangée par le consul, qui, pour faire un exemple vendit à l'encan les habitants et obligea les vaincus à céder aux Marseillais une bande de 8 à 12 stades (1461 à 2220^{m} environ) de largeur sur le littoral depuis Marseille jusqu'à Nice. Cette bande s'arrêtait à une assez grande distance de la vallée de l'Arc.

La population rurale était alors répartie dans les différents *oppida* et *Castella* dont nous avons donné la liste et dans d'autres appartenant aux vallées de l'Huveaune, du Verdon et de la Durance.

Les tribus saluviennes fixées dans la vallée de l'Arc ou sur ses confins comprenaient :

Les Albiciens peut être dans la vallée de l'Huveaune (1) ;

Les Saluviens proprement dits dans l'Arc supérieur (de Pourcieux à Aix (2);

Les Cœnicenses dans l'Arc inférieur et la Touloubre (3).

Les Avaticiens sur les bords de l'étang de Berre (4);

Les Segobrigiens, fixés autour de Marseille et le long du littoral depuis les collines de la Nerthe jusque à Tauroentum bien avant l'arrivée des Grecs c'est-à-dire avant le VIe siècle (5);

Les Oxybiens, dans la vallée de l'Argens (6);

(1) La *Statistique* et M. Desjardins placent les Albiciens dans les environs d'Aubagne ; nous pensons de même, les Albiciens étaient, en effet, clients des Marseillais et il est à croire qu'ils étaient très voisins et non séparés par différentes peuplades comme le veut M. Hall qui place le pays des Albiciens du côté de Riez.

(2) Appelés *Salyes* (Strabon) *Saltues* (Vel. Paterculus) *Salluvii* (Tite Live), *Salii*, etc.

(3) Les *Cœnicences* cités par Pline (III. v. (IV) 6) et emplacés dans la vallée de la Touloubre et dans celle de l'Arc inférieur sont regardés comme appartenant au groupe ligurien et à la confédération des Saluvii (Desjard. II, p. 88 et 89).

(4) Leur capitale était *Maritima*, que Desjardins place sur l'étang de la Valduc.

(5) C'est cette tribu qui reçut les fondateurs de Marseille.

(6) Leur pays était séparé de la vallée de l'Arc par les collines de Saint-Maximin et de Pourcieux-Pourrières qui limitent à l'Est.

Les Tricoli dans le voisinage de Meyrargues, rive gauche de la Durance;

Les Sammagenses du même côté de la Durance et en aval des Tricoli, c'est-à-dire aux environs de La Roque d'Antheron ;

Les Deciates occupaient la Crau et les environs d'Arles, c'est-à-dire la rive gauche du Rhône depuis les environs de Tarascon jusqu'à la mer;

Les Saluviens avaient pour voisins au Nord de la Durance deux tribus appartenant à la confédération des Voconces ;

Les Vulgientes (1) qui tenaient avec les Cavares (Cavaillon) depuis Pertuis jusqu'à Avignon;

Les Ligures qui ont précédé de beaucoup en Provence les Grecs et les Celtes ou Gaulois puisque leur présence y est attestée dès le IXe siècle avant notre ère (2) furent en partie subjugués par les Gaulois vers l'an 280 avant notre ère. Aussi un siècle et demi plus tard, en 125 et 124 les actes capitolins distingue-t-ils : les Salyens celto ligures, des Voconces qui étaient Gaulois et des Ligures purs, ainsi que les Deciates, des Oxybiens (3).

Pline (4) et aussi Florus (13) appellent les *Saluvii*, ligures et placent ce peuple parmi les plus célèbres qui existent dans le voisinage des Alpes.

D'après Ptolémée, Arles faisait aussi partie du district des Salyes.

Strabon (IV 203) nous dit que les Salyes ou Saluvii sont presque toujours appelés Ligures et qu'ils habitent les environs de Marseille, des Alpes au Rhône et de la Durance à la mer (5).

(1) *Géog. de la Gaul.*, II, p. 56.

(2) C. I. L. . In^{os} 631, 632.

(3) Pline III, VII. Cf aussi Holder op, cit.

(4) Florus, I, II, C. IV.

(5) A Massilia régionem que inter Alpes et Rhodanum est, usque ad Druentiam, fluvium, Salyes incolunt ».

Herodote les appelle « Ligyes qui supra Massiliam incolunt » (1) et Denis d'Halicarnasse faisant mention des Ligures des Gaules dit : « Ligures moltas Italiæ partes habitant; Galliæ etiam quosdam incolunt » (2).

Diodore de Sicile (3), Strabon (4), Aristote, Plutarque et Polyen nous ont transmis sur les Ligures et leur genre de vie des renseignements précieux. Ils nous les dépeignent comme misérables et travaillant avec ardeur aidés par leurs femmes à des ouvrages pénibles pour obtenir une très petite récolte. Petit, maigre et nerveux mais très-agile et adroit, le Ligure se nourrit du produit de sa chasse et de quelques herbes qu'il cultive ; il est économe, sobre, dort à terre, quelquefois dans des cabannes, le plus souvent dans des grottes.

En Ligurie, les femmes sont ajoutent-ils, aussi fortes que les hommes (5) et ceux-là ont la force d'une bête féroce. « Aussi leur entend-on souvent dire qu'à la guerre le plus faible Ligure ayant appelé en combat singulier le Gaulois le plus grand et le plus fort ce dernier a toujours été vaincu et tué ; mais le Ligure est fourbe, perfide et intéressé, exerçant le brigandage. »

Vêtu d'une tunique de peau de bête fauve, sanglée par un

(1) V. 19.
(2) Dion, L. I, p. 9.
(3) I 5, C. 26.
(4) IV, VI 2 et VI, vi 4.
Ibi accolunt Ligures vitam re pecuaria fere sustentantes ac lacte et hordaces potu; pascuntur maritima et majori e parte montes. Sunt ibi silvæ frequentes ligna ad naves compingendas suppedidantes, etc. Hœc vero ligna illi ad emporium Genuam deportunt itenque pecora, pelles, mella eorumque loco oleum exportant et vinum Italicum ; apud ipsos enim parum vini nascitur, idque picem resipit et austerum est. Ibi sunt equi et muli qui appellantur Ginni (codd. Gygenii et tunicæ ac saga Ligustica.

Copiosum est apud eos lyngurium, quod nonmulli cognomimant electrum. In bellum equites proficiscuntur, gravis autem et levis armaturæ pedites sunt boni.

(5) Sur l'endurance des femmes ligures des environs de Marseille (voir un trait cité par la *Statist*, t. II et par Desjard. II, p. 110, tiré de Diodore de Sicile I. 4. C. 6.

ceinturon le Ligure est armé d'un bouclier à la gauloise et d'une épée de médiocre grandeur.

Plutarque nous apprend qu'au combat d'Aix, l'armée de Marius comprenaient un grand nombre d'auxiliaires lesquels provoquèrent le premier engagement contre les Barbares. Nul doute que les indigènes n'aient été d'un grand secours au Consul pendant cette campagne effectuée au cours des grandes chaleurs et dans un pays que les effectifs romains sinon les cadres connaissaient peu ou même pas.

Strabon indique que de son temps les Ligures vivaient aussi du produit de leurs troupeaux, de lait et de bière d'orge, et faisaient peu de vin qu'ils mélangeaient à de la poix.

Leur pays produisait aussi des chevaux; des mulets (*ginni*), des tuniques et des saies dites ligustiques; enfin du *lyngurium* ou électrum (1).

Le territoire très restreint de la cité grecque de Marseille dont l'étendue ne devait pas excéder de beaucoup les limites de la commune actuelle formait donc une enclave dans le pays des *Saluvii.*

Il est vrai que la carte de Peutinger fait porter l'indication géographique *Gretia* sur un ensemble de pays englobant tout le département des Bouches-du-Rhône, mais en fait le sol ne devait pas être possédé par les Grecs de Marseille car nous ne voyons dans cette assez grande étendue qu'une zône vague d'influence commerciale dans le genre de celles qui entourent nos colonies de l'Afrique.

Ce n'est qu'au temps de Strabon, c'est-à-dire au commencement du règne de Tibère que Marseille parait, comme l'a remarqué Desjardins (2), en pleine jouissance de ses *vectigalia*

(1) Strabon IV, iv. 2.

(2) T, iii, p. 56 et 61 et Strabon l. iv : ch. vi. 2.

Ligures terra marique latrocinia exercebant, tantà potentia proediti ut iter vin magnis exercitibus poteret. Et Romani bello per octoginta annos tracto vin obtinnerunt ut duodecim stadiorum amplitudine publica vià esset libera. Posterioribus autem temporibus universo Ligures subegerunt Romani et ipsi forman reipublicœ iis proescripserunt imposito tributo.

des Fosses Mariennes; il semble même qu'on lui ait rendu alors une partie du territoire des Saluviens dont se composait son *submœnium* et qu'elle avait dû à la munificence de César (1).

Pour l'Arc, la petite colonie marseillaise de *Mastromela* ou d'*Astromela* devait être dans une situation analogue à celle de la métropole et si les Massaliotes ont incontestablement étendus par leur trafic leur zône d'influence dans l'Arc, ils ne paraissent pas y avoir possédé une portion du sol.

Nous nous imaginons les Grecs de Marseille plus aptes à trafiquer sur les récoltes qu'à les produire. C'est ce qui se voit encore à Marseille de nos jours.

Les clans Saluviens conservèrent intacte leur propriété foncière en dépit de l'établissement du prœsidium d'Aix (122) et d'une révolte que le proconsul de la Province C. Cœcilius eut à réprimer en pays saluvien l'an 90 avant notre ère (2), mais 150 ans plus tard, c'est-à-dire au 1er siècle, cette ville ayant reçu le titre de colonie (3) les Romains lui attribuèrent un ensemble de terres qui fut délimitée par des bornes dont quelques unes ont subsisté, formant ainsi en faveur de la cité une enclave dans la province d'Arles. Ce domaine s'étendait dans l'Ouest, jusqu'aux Figons (commune d'Eguilles), au Sud jusqu'à Belcodène, dans l'Est, au moins jusqu'à Châteauneuf-le-Rouge (4).

(1) César. de bell. gal. I. 35. Principes vero esse carum, etc.

(2) Epitome de Tite Live LXXX C. *Cœcilius inııı Gallia Transalpina, Salluvios rebellantes vicit.*

(3) Arles reçut le titre de colonie sous César, Aix et Riez sous Auguste, Marseille était encore à cette époque cousidérée comme ville fédérée. Les habitants de ces quatre cités étaient comme la plupart de ceux de la Narbonnaise romanisés dès le 1er siècle.

(4) Il a été retrouvé huit exemplaires de ces textes de bornage qui portent en caractères du 1er siècle d'un côté FINES ARELAS (*fines Arelatensium*) et de l'autre FINES AQUENS (*fines Aquensium*). Cf. pour le lieu de leur découverte et autres renseignements 1° Valkenaër Géog. des Gaules I et II;

Du côté Nord, il est plus difficile d'indiquer des limites, mais dans aucun cas elles ne nous paraissent avoir dépassé de beaucoup la Durance.

Au Ier siècle, la vallée de l'Arc appartenait donc en partie à la cité d'Aix (1) et le surplus qui faisait partie de la province d'Arles était possedé par des ruraux autochtones et aussi par des patriciens ou des fonctionnaires romains qui s'étaient taillés, depuis la conquête, de beaux domaines dans la région et qui passaient sur ces terres au moins la saison d'été, intolérable à Aquœ Sextiæ à cause de la chaleur et à Arles ou à Fréjus à cause des moustiques.

A cette époque les Luculli habitent au pied de la chaîne de l'Etoile, à Saint-Savournin, les Lucillæ, à Puyloubier, des membres de la famille Cornelia à Saint-Maximin et peut être aussi à Pourrières, les Servata à Vitrolles, les Games à Cabriès, la famille équestre Gratiniana, au Tholonet, les Crescens et les Atticili près des Martigues, les Priscillæ à Entremont.

Les inscriptions de la région, nous font aussi connaître les noms de quelques habitants aisés dont certains sont gaulois comme les Trigorni, de Calissane; les Placidi fixés à Pourrières et à Pissavis; les Tomeraci Valeriani à Trets; les Vectiti Biracilli à Ventabren; d'autres sont grecs : tels les Euprepi, les Agathopi et les Glaphyr, de Ventabren; Bachylùs..., de Gardanne; les Eleuterii, de Lançon; les Helleni, de Berre.

2° la préface de la *Gallia Christ. noviss.* diocèse d'Aix d'ALBANÈS ; 3° les *inscriptions de l'Huveaune*, de M. C. JULLIAN : 4° M. OTTO HIRSCHFELD, C. I. L., t. XI ; 5° H. de GÉRIN-RICARD. *Monog. de Belcodene*, p. 36.

Quelques uns de ces monuments sur lesquels il nous paraît inutile de revenir pour le moment ont été signalés par SPON 165, BOUCHE I. 334 PAPON I, p. 90 et 165, DEVOUX plan d'Aix, MICHEL (de Loqui). Recherches sur les limites, etc.

(1) Aix étant devenue colonie, ses habitants dès lors citoyens romains, fnrent inscrits dans la tribu Voltinia. Elle eut quatre magistrats supérieurs, les deux premiers étaient dumvirs et les denx autres édiles

Cette population des campagnes était disséminée dans des *villæ* plus ou moins importantes dont beaucoup sont devenues l'origine de nos villages. En dehors de la cité d'Aix et du comptoir de Mastramela, l'Arc n'offrait qu'une agglomération d'une certaine importance : Trets qui, vraisemblablement, avait rang de *pagus* (1), si l'on tient compte de la prépondérance exercée par cette ville sur toute la région supérieure de l'Arc dès que les documents apparaissent, c'est-à-dire au xe siècle.

La VILLA comprenait, outre l'habitation du maître et de ses serviteurs, des terres assez vastes et des bois qui constituaient le domaine. C'est un peu ce que sera plus tard le fief du moyen âge, mais avec une vie agricole plus intense et une cohésion entre les habitants si non plus grande toute différente. La population du bourg médiéval devait vivre entre la crainte du seigneur et maître et celle du péril commun au chef et aux serfs.

Les liens de la *familia* d'un seigneur romain paraissent avoir eu un caractère plus patriarcal surtout dans une contrée où les privilèges de rang ont toujours été aussi atténués que le permettait l'état de progrès réalisé par époques.

La *familia* composait au maître, qui résidait ordinairement sur ses terres, une petite cour, comprenant les membres de sa famille, les clients, les affranchis, des serviteurs, des esclaves.

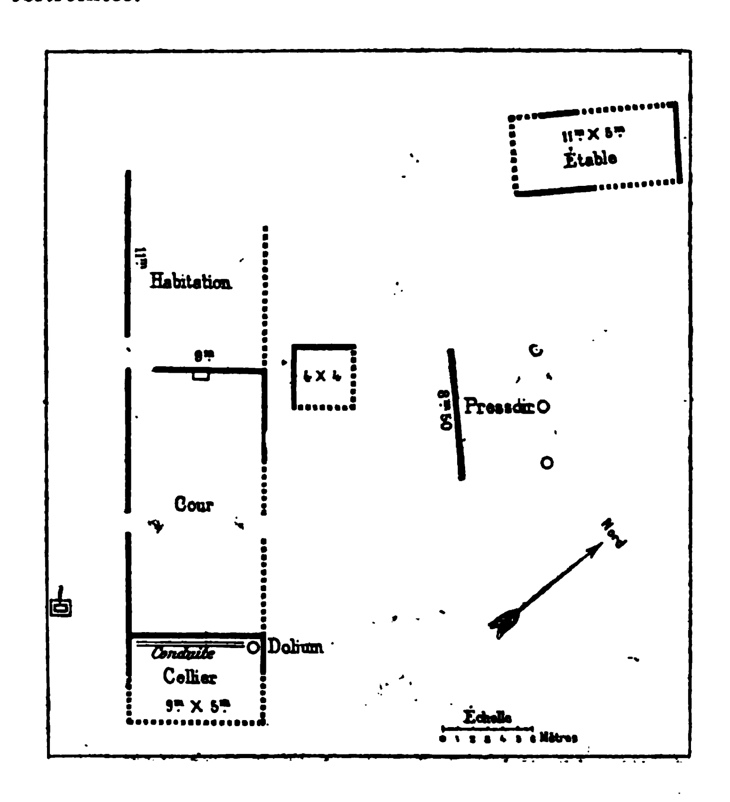
Tout ce monde n'avait pas, alors, à combattre les armes à la main les compétitions d'un propriétaire voisin, il avait pour objectif de contenter le chef et d'augmenter, par son travail, le bien-être commun, car le degré de richesse de la *villa* devait être profitable à tout le monde.

Le long de la *via Aurelia*, qui longeait les bords fertiles de l'Arc, il semblerait que les *villæ* devaient être riches et nom-

(1) Le territoire des colonies et des municipes était divisé en cantons (*pagi*) et en bourgs (*vici*) administrés par des maîtres (*magistri, pagani* ou *vicani*) nommés par les décurions...

breuses. Nombreuses elles l'étaient, mais la plupart appartenaient au genre *rustica*. C'est-à-dire que ces *villæ* n'étaient pas habitées par le maître du domaine mais seulement par des colons, *coloni*, sorte de fermiers à vie qui exploitaient pour le compte du possesseur du domaine.

Riches ces habitations ne pouvaient l'être, mais elles n'étaient pas complètement dépourvues de luxe puisqu'on y trouve encore des marbres et des enduits d'appartement, — généralement d'une couleur se rapprochant du carmin; on les distingue des habitations de maître qui sont plutôt rares, par le peu de recherche apporté dans le choix des matériaux employés à leur construction, par leurs proportions plus restreintes.



Dans le voisinage de la *villa rustica*, on ne rencontre ni l'inévitable petit temple ou *sacellum,* ni les bains qui accompagnent les riches demeures.

Les murs composés d'un blocage sont peu épais et laissent supposer que les constructions ne comprenaient qu'un rez-de-chaussée.

Le plan adopté pour ces établissements comprend, le plus souvent, l'habitation du colon, quadrilatère faisant face à un autre bâtiment servant de cellier pour les récoltes de vin logées dans des amphores et pour celles des grains. Entre ces deux corps, une assez vaste cour, dont les côtés étaient occupés par le moulin et le pressoir. D'autres bâtiments et notamment les étables pour les bœufs et les troupeaux se trouvaient séparés du groupe principal, mais par quelques mètres seulement (1).

La pierre de taille était employée pour le seuil des portes, le sol des habitations était en terre battue ou en beton; les déchets de cuisine y sont assez abondants et indiquent une chère variée, même dans les endroits éloignés de la mer. Nous y avons reconnu la présence d'huîtres (2) que fournissaient les étangs entre Marseille et Arles (3), de moules de pectens, du thon (4), du bœuf, du cheval, du mouton, du porc, oie, canard, poule, perdrix, lièvre, lapin, renard, des

(1) Nous donnons ci-dessus le relevé des constructions d'une *villa rustica* du 1er siècle, déblayée par nous au Cervo (Valdonne) sur un des coteaux qui s'élèvent entre la vallée de l'Arc et celle de l'Huveaune. Cf H. de Gérin-Ricard. *Monographie de Peypin*, 1900.

(2) Supra ostia Rhodani situs est lacus marinus quam Στομαλιμνην (id. est lacum prope ostia) vocant ; abundat ostreis, piscesque bonos gignit. (Stabon. Géogr. l. 4 ch. 1. 8).

(3) On les trouve par grandes quantités dans les environs d'Aix.

(4) Elien (XIII. 16), parle de la pêche que les Marseillais et les Ligures faisaient du thon à l'aide d'hameçons en fer. C'est sans doute l'étang de Berre qu'Aristote cite comme voisin de Marseille et rejetant de son sein une quantité prodigieuse de poissons. (de mirab. auscultа p. 1158.

escargots ayant subi l'action du feu, des dents de cervidès (1).

Des villas de ce genre ont été reconnues un peu partout; elles ont précédé la plupart de nos grosses bastides provençales ou de nos hameaux actuels. Il en subsiste des vestiges, notamment à :

Berthoire (2)
Les Hermentaires (3) } (Pourrières).
Tegulata (4)

(1) C'est à l'obligeance de M. le D[r] Siepi, préparateur du museum et conservateur du Jardin Zoologique de Marseille, que nous devons la détermination de la plupart de ces ossements, Presque tous ces os ont été brisés pour en extraire la moëlle. La présence du cheval — de petite taille — rencontrée parmi ces débris de cuisine est intéressante et n'a, croyons-nous, pas encore été constatée, mais elle n'a rien de surprenant chez les Ligures descendants probables des néolithiques hippophages.

(2) *Berthoire*, source abondante recouverte d'une voûte en dôme; fragments de dolia; devant la ferme, tronçon de colonne en grès utilisé comme auge sous une meule à aiguiser; dans le champ, pierres à entailles d'un pressoir qui était presque au milïeu d'une aire en béton romain de 4[m] × 4[m] avec rebord de 0.25 de hauteur, que le propriétaire vient de détruire. Les habitants disent que le nom de la ferme vient de ce que on aurait caché en ce lieu, à l'époque des persécutions, le corps d'une sainte appelée Berthoire.

(3) *Les Hermentaires.* Cet ancien couvent (XVI[me] et XVII[me] siècles) et sa chapelle (XIII[me] siècle) dédiée à un saint du diocèse : Hermentaire, évêque d'Antibes, a succédé à un établissement romain dont les substructions sont apparentes devant la façade du couvent, Au Nord du bâtiment dans un talus sépultures, ossements très nombreux mélangés à de la poterie romaine grise; on a aussi touché sur ce point des fondations antiques. Source, beaux ombrages,

(4) *Tegulata.* Voir ce que nous en avons dit au chap. VI. Indépendamment des vestiges y mentionnés. nous signalerons aussi de l'autre côté de l'Arc, près du monument dit de Marius, quatre pans de murs qui apparaissent dans la berge transversalement sur 40 [m] de longueur.

Bandel (1)
Kierbon (2) } (Trets).
La Grande Pugère (3)
Peynier (4).
Bellevue (5) (Fuveau).
La Grande Bastide (6). id.
Saint-Jean de Mélissane (7). id.

(1) *Bandel*. Voir ce que nous en avons dit au chap. VI.

(2) *Kierbon*, dans un vallon riant et fertile entouré de forêts, presque à la cîme de Regagnas. Abondants débris d'amphores, dolia, poterie samienne. Bloc de calcaire arrondi appélé «pierre à baptiser» dont la face supérieure présente un récipient ovale. Aux angles de la pierre quatre trous pour fixer probablement les montants d'un engin que nous n'avons pu déterminer. C'est entre Kierbon et Saint-Jean-de-Trets que se trouve le Foral (de fora, marché) cité dans la charte de 989 (mém. acad. de Marseille 1887). De gros anneaux de fer sont scellés sur des rochers, sans doute pour attacher les bêtes de some. On croit dans le pays qu'on y enchaînait les esclaves fautifs et qu'on les y abandonnait aux bêtes féroces dont les forêts étaient peuplées.

(3) La Grande Pugère. Voir ce que nous en avons dit au chap. III.

(4) Peynier. Au quartier d'Albissy, substructions, monnaies. (Stat. II 1033).

(5) Bellevue. Poterie gallo-romaine, massif de maçonnerie (2 ^{m} x 7 ^{m}) recouvert de béton dans un vallon non loin de la ferme des Rayols. C'est une portion d'aire à dépiquer ou le fond d'une cuve.

(6) La Grande Bastide de Fuveau. Ombrages, fragment d'inscription, source abondante conduite par un aqueduc souterrain jusqu'auprès de la villa de Saint-Jean de Mélissane.

(7) Saint-Jean de Mélissane. sur les bords de l'Arc rive gauche. Voir ce que nous avons dit sur cette chapelle au chap. IV. A quelques mètres à l'Est de la chapelle il existe des murs surplombant l'Arc qui appartiennent à une construction importante et à des dépendances dont on suit les fondations pendant 50 ^{m} et notamment au bord d'un chemin qui descend dans l'Arc, là git une colonne octogonale en pierre, sorte de socle carré à arrêtes rabattues mesurant 1 ^{m} 75 de hauteur et 0.25 de côté.

Au dessous, dans la berge de la rivière, existe un pan de mur à assises régulières, beaucoup de tuiles à rebords et deux aqueducs souterrains construits en dalles de pierre et en béton dont un mesure 0.60 de haut sur 0.30 de large et l'autre, dont nous avons déblayé l'entrée, 0.60 de haut sur 0.50 de large.

Favaric (1) (Rousset).
La Morée (2) Meyreuil).
Castan (3) Mimet).
Trebillane, Saint-Martin et les Patelles (Cabriès) (4).
Moxago (5), près Luynes.
Les Emeri (6) (La Fare).
Au Pont de Velaux.
Belcodène (7).

(1) *Favaric.* Quelques vestiges antiques épars autour de cet ancien prieuré disposent à croire qu'une habitation gallo-romaine a existé là. Nous avons noté une petite colonne en pierre dure ayant le calibre ou l'aspect de celles de Saint-Andiol, un fragment d'encadremeut en grès destiné a recevoir un entablement, un dé en basalte, le fond d'un grand dolium.

(2) *La Morée.* Voir chap. III et VI. Le quartier du Canet a fourni des monnaies romaines et un dolium.

(3) *Castan,* Tombeaux eu briques à rebords, substructions au milieu desquelles on trouva, il y a moins de dix ans, sept *dolia* la plupart entiers disposés sur un seul rang contre un mur. Ces ruines fournirent aussi un denier d'argent à l'effigie de Vespasien, des enduits intérieurs ornés de filets bleu sur blanc et un fragmeut de poterie vernissé à l'intérieur appartenant à une patelle de petite dimension à fond blanc décoré de raies bleues formant une étoile à six rais dans le fond. (Le denier et le fragment de patelle font aujourd'hui partie du cabinet de M. l'abbé Bonifay, curé de Saint-François, d'Assises à Marseille.

(4) *Les Patelles* (Cabriès). Vaisselle samienne et poterie grise, dolia, briques, substructions avec béton sur le côté Est des Patelles où a été trouvé un Faune en marbre blanc avec un bronze d'Antonin (inscription rapportée au chap. des tombeaux).

(5) *Moxagum,* placé à Robert par M. le chanoine Albanès, sur la rive gauche de la Luyne, formait uu fief qui a été abandonné vers le XII[me] siècle. En raison de l'absence de tout vestige romain en ce lieu, nous identifierions plus volontiers ce bourg disparu avec Saint-Martin qui est à peu de distance en amont et où les tombeaux sont nombreux. (Voir ce que nous avons dit de Saint-Martin de Luynes au chap. IV.)

(6) *Les Emerics.* Le vestige le plus intéressant trouvé en ce lieu est un pavé en mosaïque à dessins géométriques blancs et noirs.

(7) *Belcodène.* Les inscriptions, les poteries et les tombes trouvées en ce lieu ont été décrites par nous. Monographie de Belcodène 1900. Voir aussi chap. IV et V.

Beaurecueil (1).

Gardanne, Saint-Pierre (2).

Velaux Saint-Martin (3).

Nul doute qu'il en ait été édifié à Pourcieux, à Rousset, Gréasque, Simiane, Calas, les inscriptions ou les sépultures trouvées dans le voisinage de ces villages l'attestent suffisamment.

Moins nombreuses, les *villæ* résidences des propriétaires, se distinguent des précédentes par un luxe qui n'a rien d'excessif si on les compare aux riches demeures de l'Aquitaine ou même à celles plus voisines des bords de la Durance ; elles comprennent des murs en petit appareil ornés à l'intérieur de peintures de diverses couleurs, figurant souvent des fleurs blanches, jaunes et bleues avec feuilles vertes sur fond rouge (4). et l'emploi des marbres et des porphyres les plus variés et les plus recherchés (5). Le sol de ces villæ est le plus souvent formé de mosaïques blanches et noires à orne-

(1) *Beaurecueil.* Ce quartier, où les eaux sont abondantes, a fourni quelques vestiges dont le plus curieux est un chaton de bague en jaspe gris-bleu sur lequel est gravé un personnage debout devant un arbre sur le tronc duquel grimpe un écureuil. Ce bijou appartient à M[lle] d'Aubergue, d'Aix.

(2) Plaine Saint-Pierre à Gardanne. Ruines avec vases et médailles. (Stat. II p. 894).

(3) A Velaux, quartier Saint-Martin, dans la berge Ouest du cimetière actuel nous avons découvert une maison gallo-romaine de 12[me] de façade dont on aperçoit les murs latéraux et aussi celui du fond, hauts de 4[m], épais de 0[m]50. Le sol de l'habitation est formé par un béton sur cailloux et débris de briques de 0.10 d'épaisseur. A l'intérieur, presque entièrement comblé, on trouve des poteries, des cendres et de nombreux ossements humains, pêle et mêle. Ce local a dù servir d'ossuaire jusqu'à une époque récente.

Tout à côté, sur la face Sud du cimetière l'exploitation de la carrière a fait disparaître d'autres constructions et notamment une citerne en béton romain avec murs de 0.40 d'épaisseur dont plusieurs parties gisent encore au pied d'une tranchée.

(4) Collection d'Aubergue, à Aix. Fouilles de Meyreuil.

(5) Voir chap. VJ. Carrières.

ments géométriques auxquels s'ajoutent, quelquefois, des rosaces en petits cubes de verre bleû (1).

Le *saccelum* et la piscine sont là, cette dernière alimentée au moyen d'un aqueduc par l'eau d'une source (2) ou par celle d'un puits (3). La situation choisie est, généralement, heureuse en plaine ou sur un petit coteau, jamais sur un escarpement. Abritée des vents du Nord par une colline, un bois ou un épais rideau de cyprès, avec sa façade franchement au Midi, la villa avec les ombrages que devait lui procurer son voisinage de l'eau évoque une sensation de bien-être et de calme qui fait penser au bonheur champêtre, tel que Virgile le célèbre.

Nous connaissons de ces demeures à :

San Brancaï (Puyloubier) (4).

Puits de la Vieille (Pourrières) (5), à Roquefeuille.

Aux Eyssalettes id. (6).

Mime (Fuveau), (7).

(1) Les Eyssalettes, la Garanne et Mime.

(2) Les Eyssalettes, La Morée.

(3) Mime, Puits de la Vieille.

(4) *Saint-Pancrace*, en provençal San-Brancaï, derrière la ferme actuelle et au bord d'un ruisseau bordé de beaux ombrages qui parcourt un des domaines les plus fertiles de la plaine de Pourrières, nous avons noté des substructions et de nombreux débris gallo-romains (tuiles à rebords, dolia, meules en basalte, etc.). Devant la ferme, table ronde en marbre de Saint-Antonin semblable à celle des Eyssalettes, mais sans incrustations en marbre; gros cubes de pierre à rainure circulaire ; fut de colonne brisé en deux ; une pierre d'arceau et une autre colonne servent de chasse-roue entre la ferme et la chapelle de Saint-Pancrace dont nous avons parlé au chap. IV.

(5) *Puits de la Vieille.* Voir chap. III.

(6) *Salavon, Saint-Andéol ou les Eyssalettes.* (Voir chap. V).

(7) *Mime.* Entre la voie ferrée et la route de Gardanne à Trets, M. Barthélemy découvrit. il y a environ 12 ans, le sol d'une villa, qui était à environ 0.70 de profondeur. Ce sol est formé par un pavé en mosaïque blanc et noir à dessins géométriques ; le seuil en pierre froide des 3 portes qui donnaient accès dans l'habitation étaient encore en place. Ces portes étaient à deux battants puisque leur seuil présente encore dans son milieu le piton en fer où s'accrochait la crémone. Ces ruines ont fourni des fragments d'enduits intérieurs monochrômes, bleu, rouge, une grande quantité de tuiles,

Meyreuil, (1).
Peïret (Mimet) (2).
Vauxerre (Eguilles) (3).

briques, dont plusieurs triangulaires mais arrondies sur un côté destinées à élever des colonnes ou des hypocaustes, des fragments de vases de formes variées. On a aussi rencontré là une portion d'aqueduc et un puits à petite section, plaqué en pierres et qui était entièrement comblé. On en a retiré de la ferronnerie, trois œnochées en poterie et des bronzes romains des deux premiers siècles.

(1) *Meyreuil.* Substructions assez importantes qui ont fourni des peintures d'intérieur dont on peut voir des échantillons dans la collection d'Aubergue. Elles représentent des fleurs jaunes, blanches et bleues feuillées de vert sur fond rouge pompeïen, poterie samienne à dessins, monnaies impériales. Les vestiges de cette villa se trouvent dans le voisinage de la Bastide Michel Virgile, sur les limites de Meyreuil et de Gardanne.

(2) *Peyret ou Peïret.* Entre les ruines de la chapelle de N.-D. du Cyprès, mentionnée au chap. IV et les restes. de la figlina dot il est questio au chap. VI, on remarque, au milieu d'abondants tessons de poterie gallo-romaine, les vestiges d'une construction rectangulaire de 15^m sur 9^m, les grands côtés au levant et au couchant, munie d'une seule porte ouvrant à l'Est et qui mesure 2 ^{m} de largeur, Les murs extérieurs ont près de 1 ^{m} d'épaisseur. Les divisions intérieures comprennent un *hall* donnant accès à quatre pièces de dimensions inégales, deux de chaque côté. toutes de forme rectangulaires. Seule une cinquième pièce à l'extrémité Sud du bâtiment ne s'ouvre pas sur le *hall.* Un chemin que nous avons encore vu pavé sur 10 ^{m} de longueur, il y a peu d'années, longe la façade Est de la villa ; il passait aussi à la figlina et à la chapelle. M. de Tamisier, ancien curé de Mimet, avait recueilli dans ces ruines de nombreuses monnaies romaines dispersées depuis longtemps.

A propos de la chapelle voisine de N.-D. du Cyprès, nous avons cité (chap. IV) un fragment d'inscription recueilli dans les murs de cette chapelle mérovingienne qui semble avoir été construite en grande partie avec des matérianx provenant de la démolition de la villa voisine de Peïret.

Cette villa construite sur la rive gauche du ruisseau de Mimet qu'elle surplombait, avait à ses pieds un petit étang alimentant un moulin dont nous avons parlé au chap. VI et qu'on créa au moyen d'un barrage encore très visible sur le ruisseau.

(3) *Vauxerre ou Valserre,* sous Eguilles. Vestiges d'un grand établissement agricole, avec cuves en béton, mur en petit appareil, caves et voûtes comblées, ergastules, puits, vasques en pierre, tuyaux de plomb, fragments de colonnes, tuiles, poteries. Auprès de la ferme Marroi, M. N. Coste a trouvé une partie d'archivolte moulurée en marbre jaunâtre.

Saint-Pierre-du-Pin (Cabriès) (1)
La Garanne (Berre) (2).
Calissane (Lançon) (3).
Font-de-Vicari (Ventabren) (4).

Le quartier des Mourgues a aussi fourni des monnaies, des vestiges, notamment un tronçon de colonne avec chapiteau toscan et une figurine sur pierre conservée avec d'autres objets chez M. Marius Olivier fils, des Mourgues. Enfin, aux Figons, on a trouvé une tête en pierre représentant un un homme barbu, a moustaches tombantes et coiffé d'un tortil. La bouche est ouverte. Ce morceau de sculpture a été figuré par feu l'abbé Chaylan dans sa Voie Aurelienne aux Figons. Aix 1895.

(1) *Saint-Pierre du Pin. La Gremuse*, ancienne station de *Calcaria* sur la Voie Aurelienne, dont nous avons parlé aux chap. III, IV et V, temple, nombreux tombeaux, poterie gallo-romaine, substructions importantes au devant de l'ancien temple transformé aujourd'hui en chapelle et aussi à l'Est du parc qui entoure le château.

(2) *La Garanne*. Pans de murs, aires pavées, conduites en plomb, fort belle mosaïque trouvée par M. Roure et placée par lui à la porte d'un grenier à foin, débris de statues, briques en quart de cercle pour colonnes. On y voyait encore, en 1857. une urne en terre cuite, des pierres revêtues d'inscriptions à moitié effacées, des médailles en or « du diamètre d'une pièce de 20 fr. » (C. de la Boulie. Stat. de la Fare. Répert. de la Soc. de Stat. t. xx, p. 372), et Stat. II, 427 et 884).

A côté de la propriété Roure (La Fare), dans celle de L. Vincent (Berre), M. Négrel Féraud vit, vers 1829, un pavé en mosaïque dans de grandes ruines, conduites en plomb, etc.

(3) *Calissane*. Cette villa qui comprenait un très beau domaine était placé tout à côté de la source de la Durançole, petit ruisseau qui court parallèlement à l'Arc et se jette après un parcours de 4 kilomètres comme lui dans l'étang de Berre à Mauran là où fut Mastromela.

On a trouvé à Calissane, qui est situé au-dessous du camp de Constantine, des urnes funéraires dont nous avons parlé au chap. V.

(4) *Font de Vicari*. On a trouvé dans la plaine, au-dessous de Ventabren, à l'endroit dit : Fons-Vicarii, des restes de mosaïque de colonnes et d'autres vestiges. On y a découvert aussi de médailles à l'effigie de Domitien portant au revers l'autel Augustal, d'Antonin le Pieux et d'autres frappées à Nîmes au type du Palmier et du Crocodile avec tête d'Auguste et d'Agrippa (1). A la suite de ces découvertes, des archéologues concluent qu'à Fons-Vicarii se trouvaient un temple et quelques habitations autour de la maison d'un chef (brenn) et que se fut là le berceau de *Ventobrunum* demeure du chef, *Ventabrenum*, Les mosaïques et les colonues trouvées à Fons-Vicarii indiquent qu'il y a eu en ce lieu quelque importante villa, celle d'un *vicarius* pro-

(1) Ces monnaies ont été figurées sur la carte de Provence de Devoux. 1758.

Belle Ombre (Bouc) (1).

bablement. Il est difficile de dire si le *Vicarius* dont il s'agit ici, serait le *Vicarius imperii* ou le *Præfecti Vicarius*. Le préfet résidait à *Aquæ Sextiæ*, mais il ne serait pas étonnant qu'un de ces vicaires ait eu une maison de plaisance dans les environs.

S'il y avait eu un *vicus* et non une *villa*, pourquoi n'aurait-on alors trouvé que des médailles de Domitien et d'Antonin et non pas mêlées à elles, des monnaies d'autres princes ? De plus puisque le Ventabren des hauteurs ne commence qu'au XIme siècle, pourquoi du IIIme au Xme siècle aucun vestige chrétien, temple, chapelle, emblême, ne s'y rencontrerait*

Le géographe Esprit Devoux, cite en 1758, (carte géographique, historique chronologique de Provence avec les monuments des Grecs et des Romains qui prouvent la noblesse de ses habitants et leur origine), les ruines d'un temple découvert à Fons-Vicarii. A sa suite lee auteurs de la Stat. des B.-du-Rh. redisent le même fait ainsi que Gilles.

Que trouve-t-on à Fons-Vicarii ? Des médailies romaines, des fondations de maisons au nombre de 18 et des colonnes.

Le 15 octobre 1757, à propos d'objets trouvés à Fons-Vicarii, le seigneur de Ventabren institua une commission pour dresser le procès-verbal «étaient présents : Antonin Giraud, procureur jurisdictionnel ; Barthélemy Coussin, greffier ; Joseph Jauffret, Thomas Roux et Jean Aude (1). Voici le relevé des restes :

1° Des marches au nombre de trois ;

2° Dee carreaux en marbre noirâtre polis d'une seule face ;

3° Des murailles avec parements en petit appareil de pierres taillées de 3 à 4 pouces de diamètre ;

4° On remarqua enfin le bas d'une muraille de 2 pieds d'élévation qui semblait former sur des degrés, une chambre dont les murailles étaient peintes de diverses fleurs qui ont paru assez mal peintes et en dessous de ces fleurs il y avait des lignes tracées horizontalement en bleu, rouge, vert et jaune.. « Nous avons trouvé à côté de cet endroit un creux d'un carré-long dans le tuf y ayant aux 4 coins une urne, assez grande quantité de terre rougeâtre cuite, d'environ 3 pieds de hauteur. toutes un peu mutilées et rangées avec ordre ». Temple ou atrium, ces vestiges appartenaient incontestablement aux dépendances d'une assez riche villa dont nous avons donné un croquis au chap. IV.

(1) Villa avec bassin en béton, colonnes, statuettes brisées (tête de femme, deux torses, bas.relief avec sanglier, chapiteaux). Monnaie en or de Tibère.

---

(1) Verany, Ventabren et Roquefavour 1882, p. 201.

Fontblanche de la Tuilère (Vitrolles) (1).

Mastramela (Festus Avienus), *Astromela* (Pline), aujourd'hui Cap d'Œil. M. Cappeau, ancien viguier d'Istres, place cette ville à Istres (v. Achard, mot Istres), et démontre qu'elle n'a jamais existé aux Martigues comme le voulait d'Anville (2).

Mais Istres n'a jamais fourni aucune antiquité tandis qu'au Cap d'Œil, indépendamment des vestiges cités par Papon, MM. Toulouzan et Négrel notèrent la présence d'un aqueduc

(1) Sur les bords du ruisseau de la Cadière, qui prend sa source dans la colline de la Seds (l'appelation provençale *Cadière* est synonime du nom de Seds) existent des vestiges romains et notamment dans les propriétés de Fontblanche et de la Tuilière où la culture est aujourd'hui intense, comme elle dut l'être à l'époque gallo-romaine, C'est par là que d'Anville plaçait la mystérieuse Calcaria, mais il n'y existe aucune trace de voie antique et nous avons dit plus haut que ce point ne correspondait nullement aux Itinéraires. La Cadière semble avoir été le siège d'une importante exploitation agricole, comprenant, à Fontblanche, une habitation de maître ainsi qu'en témoigne l'abondance des fragments de marbres, une vasque et une superbe plaque de Pentelique rectangulaire légérement convexe sur ses deux faces, enfin des fragments malheureusement très réduits de futs de colonne en granit rose de l'Estérel, fictilœ, poterie samienne à dessins en reliet. A la Tuilière existaient des dépendances de cette villa caractérisées par des fragments d'amphores. de grands dolia, de tegulœ, de vases en terre grise et rouge ou jaune, des moulins à bras, une inscription funéraire rapportée au chap. V, et des fragments se rapportant à deux cippes dont un anépigraphe et l'autre n'offrant plus que la lettre I.

Ce que le voisinage de Fontblanche présente de plus intéressant est un immense réservoir, destiné à capter non les eaux de la rivière, mais les eaux torrentielles des collines avoisinantes. Ce vaste bassin couvre plus d'un hectare, mais il n'a qu'une profondeur de 1m15. Le fond en est formé tantôt naturellement par un conglomerat très dense, tantôt par un lit de béton de 0m20 à 0m30 d'épaisseur. Les parois latérales de la cuvette, légèrement convexes, n'ont qu'une faible inclinaison.

Le territoire de Vitrolles nous a aussi fourni un fronton en calcaire grossièrement sculpté au centre duquel se voit un taureau, dont la tête manque (0m19 à la base et 0m125 de hauteur). A l'emplacement où il a été trouvé s'élève un sanctuaire dédié à la Vierge qui a peut-être été précédé par un édicule païen.

(2) Stat. II, p. 295.

qui amenait les eaux de l'Arc; un reste de quai en grosses pierres de taille de Calissane de 1000 pas de longueur, qui part du Cap d'Œil sur les bords même de l'étang entre à angle droit dans les terres et traçant un demi cercle vient se terminer encore à l'étang (1), des substructions de remparts et d'habitations; les rues peuvent encore se distinguer dans les endroits où l'on a semé du blé et à la plus ou moins belle venue de cette plante; grande quantité de poteries et de briques; tombeaux en pierre; fûts de colonne et chapitaux à Merveille (2), ancien moulin qui tire peut-être son nom de *Mastramela*, *Mastrabela ;* grand nombre de médailles; des restes de bains.

Contrairement à l'opinion des auteurs de la *Statistique* qui pensent que Mastramela, dont le nom est certainement ligure, fut fondée par les Romains peu après la prise de Marseille par Jules César, nous croyons à l'origine marseillaise en tout cas préromaine de ce comptoir, à cause des monnaies et des poteries qu'on y rencontre.

Cette ville fut détruite et envahie vers la fin du v[e] siècle lors de l'invasion dirigée par Euric, roi des Wisigots et ses habitants se réfugièrent plus loin sur les bords de l'étang où ils fondèrent Istres et Berre, qui semblent avoir hérité de l'importance de Mastromela puisque sous Charlemagne le vicaire ou viguier du comte d'Arles résidait à Cadarosca (Berre) (3).

Le hameau de Mauran à l'embouchure de l'Arc (rive droite) a été bâti avec les pierres de taille d'Astromela (4) et

(1) Le port qu'il enfermait a été comblé par les alluvions de l'Arc et complètement asséché depuis un peu plus d'un siècle puisque en 1824 les anciens du pays se souvenaient d'y avoir vu les eaux de l'étang. Beaucoup de pierres ont été enlevées du quai, mais on ne perd jamais sa trace,

(2) Le nom de ce moulin et de la seigneurie dont il dépendait s'écrivait déjà *Merveille* en 1543. (Arch. départ. B. 44 f° 148 et B. 41 f° 48).

(3) Stat. II, p. 880 et 882.

(4) Dans une visite faite à Mauran et au hameau voisin de Saint-Estève, nous avons été surpris par le grand nombre de pierres d'œuvre que les habi-

M. Negrel-Féraud a trouvé dans un pile à fouler le raisin qui existe encore à Saint-Estève un cippe avec inscription que nous avons déjà rapporté au chapitre V. Au même hameau nous avons rencontré un fragment appartenant à une autre épitaphe décrite au chapitre IV.

En 1824, M. Etienne, propriétaire à Mauran, découvrit à Capdeuil de très-nombreux tombeaux en briques disposés sur plusieurs lignes parallèles de l'Est à l'Ouest (voir chapitre V).

A Merveille, 2 grosses meules en basalte, submergées sur les bords de l'étang et ayant 6 pieds de diamètre, attestent l'existcnee en ces lieux d'un moulin antique.

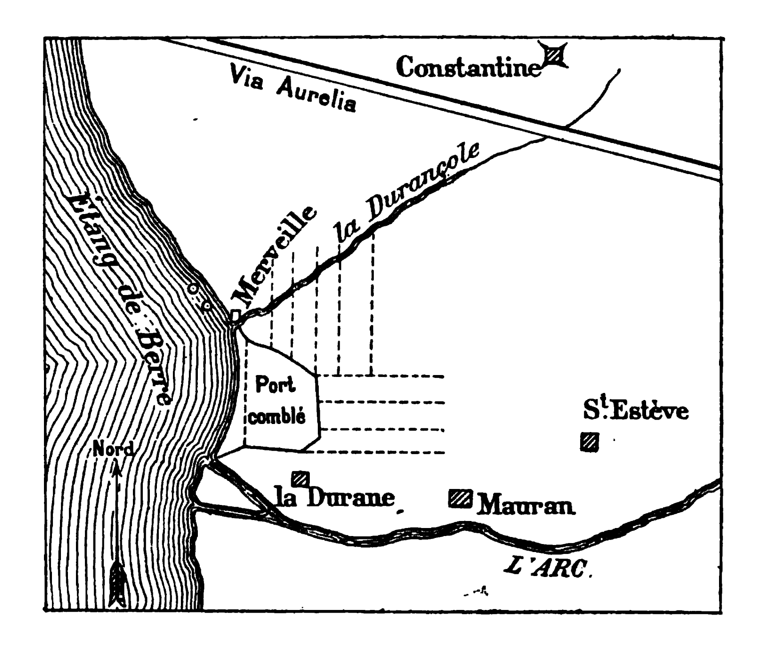
Mastramala comprenait, suivant Négrel-Féraud, deux quartiers : l'un à Mauran, près du port, où les rues se dirigeaient de l'Ouest à l'Est; l'autre, du côté de Merveille où les rues sont tracées du Sud au Nord.

Nous avons dit (chap. II) à propos de Constantine que cet oppidum pourrait bien être Mastramela dont le port et la ville commerciale aurait été au Cap d'Œil (1), entre Merveille qui est à l'embouchure de la Durançole et Mauran et la Durane qui sont aux embouchures de l'Arc. C'est là, du

tants continuent à apporter de Merveille et de Capedeuil ; nous avons noté plusieurs colonnes, des tambours, des socles, corniches, pierres de carines et un sarcophage creusé dans une colonne, le tout en pierre de Calissane.

(1) Ducange dit à propos de *Capdolium* ou *Capdulum domus feudi præcipua castrum, sic appelatum apud Aquitanos quasi Capitolium : Capdeulh.*

reste, que presque tout le monde place Mastramela (1).



Il y a vingi-cinq ans environ, le propriétaire de la Durane, M. Joseph Artaud, découvrit dans sa terre qui renferme une grande partie des constructions de *Capdolium*, bourg maritime de Mastramela un cippe en pierre de 1 mètre 15 de hauteur, 0,48 de largeur et 0,35 d'épaisseur que l'on peut voir encore à la Durane dans le vestibule de la maison de M. Bouès. Ce monument est anépigraphe mais présente sur

(1) Statistique II, p. 295, 880, 882 ; Desjardins, t. I, p. 193 ; Gilles, voie rom. ; Lenthéric, Le Rhône, I, p. 495, etc.

sa face principale trois personnages debout, les mains relevées à la hauteurs des épaules ; ils sont vêtus d'une *toga* et d'un *peplum*. Ils mesurent 0,42 de hauteur. Au dessous d'eux trois rangs imbriqués d'aspérités mi-sphériques (1).



(1) M. A. Saurel a donné dans la Provence à travers champs du 12 novembre 1880, un dessin assez médiocre de ce monument.

CHAPITRE VIII

MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS

(de l'an 400 à 850)

Il ne nous paraît pas utile de retracer, à propos d'un coin de la Provence, l'histoire générale du pays depuis la chute de l'empire romain jusqu'à fin du xe siècle.

Un érudit vient de le faire, pour la période allant de 855 à 933, dans un ouvrage de premier ordre (1) et nous ne saurions rien ajouter pour ce qui concerne cette époque, les premières chartes qui se rapportent à la région de l'Arc ne datant que du xe siècle et les vestiges archéologiques de la période franque y étant des plus rares.

Il semble, du reste, que dans cette partie de la Provence la vie sociale n'ait pas subi de grands changements depuis la domination romaine jusqu'à l'époque féodale qui paraît avoir commencé ici vers les débuts du xe siècle.

Mais si le genre de vie, les coutumes, les usages restèrent à peu près les mêmes du ive au ixe siècle, les habitants connurent des temps autrement troublés que ceux de la conquête romaine ou de l'invasion des Teutons.

Tour à tour, les Burgondes (en 450), les Wisigoths (en 466), les Francs et les Ostrogoths (en 511), les Saxons et les Lombards (577) font irruption dans ce pays, exterminent une

(1) Poupardin. Le *royaume* de Provence sous les *Carolingiens*, Paris 1901. Cf. aussi pour l'histoire de la Provence à cette époque Fritz Kiener Vefassung gestchirte der Provence. Leipzig, 1899.

grande partie de sa population, incendient ses théâtres, ses églises, ses villas, ses bourgs; les villes elles-mêmes ne résistent pas à ce flot destructeur.

Aix, capitale de la IIe Narbonnaise en 370, date de la *notice des dignités*, est devenu le siège d'un archevêché. Les cadres politiques sont alors les cadres de l'Eglise chrétienne. C'est le commencement du moyen âge, a dit Desjardins.

Mais d'un moyen âge encore plus ténébreux que *l'autre*, époque de ruines, de désastres et de deuils pendant laquelle les monuments ayant été détruits, les tombeaux violés et les vieilles chartes incendiées, il est impossible de retrouver même les noms des archevêques de la province d'Aix.

Quelques dates doivent êtres ici consignées pour marquer les étapes de la marche des temps et des gouvernements dans ce pays :

En 480 et 481, Euric, roi des Wisigoths, à qui le Sénat romain avait abandonné les provinces au delà des Alpes, prit Arles et Marseille. Il posséda bientôt toute la Gaule méridionale et l'Espagne. Arien zélé, il persécuta les populations orthodoxes de ses Etats et mourut à Arles en laissant le trône à son fils Alaric II, vaincu et tué par Clovis à Vouillé en 507.

» Arles notamment, devint, pendant la jeunesse d'Alaric, la proie des Bourguignons. On peut induire ce fait de la présence du métropolitain de la provincia Arelatensis Aeonius, au colloque religieux qui se tint vers 499, à Lyon, entre les évêques ariens et les évêques orthodoxes, en présence du roi Gondebaud. Peu de temps toutefois après cet évènement Arles était de nouveau occupé par les Wisigoths, et Saint Césaire, successenr d'Aeonius, paraissait au concile d'Agde en 506, en compagnie des autres prélats du royaume d'Alaric.

Arles attaqué en 508 et 510 par les Francs unis aux Bourguignons, fut défendu par les Ostrogoths, dont le roi était

tuteur d'Amalaric, fils et successeur d'Alaric. Il échappa ainsi aux convoitises bourguignonnes et reconnut dès ce moment l'autorité du grand Théoderic, qui en confia le gouvernement à Aram, l'un de ses ducs.

La durée de la domination ostrogothique à Arles n'est pas établie seulement par le concile qui s'y tint en 524 et auquel assistaient les évêques de Gaule, sujets de Théodoric; elle est aussi attestée par la présence aux synodes ostrogoths réunis à Carpentras en 527 et à Orange en 529. »

Le règne de Théodoric fut une époque de prospérité pour l'Italie et la Provence réunis sous un même sceptre.

« Vers 534, et du vivant même du roi d'Austrasie Théodoric, Théodebert, le fils de ce prince, s'empara sans doute momentanément de la métropole provençale, car Grégoire rapporte que *les Goths avaient envahi la ville d'Arles dont Théodebert détenait des otages.*

Lorsque la cession de la Provence par Vitigès, en 537, eut uni définitivement cette contrée à l'empire franc, Arles ne fut pas attribué au roi d'Austrasie; il fut compris dans le lot du roi de Paris Childebert, qui, en 546, demanda au souverain pontife le pallium pour Aurélien, évêque d'Arles.

Après 561, la civitas Arelatensium fit partie du royaume de Gontran. Ce prince eut à la défendre, en 566, contre les entreprises de son frère, Sigebert, puis en 585, contre les Wisigoths qui, pour se venger de la dévastation que l'armée du roi de Bourgogne, avait faite en Septimanie, envahirent et pillèrent une seconde fois la Provence arlésienne en 589. » (1).

Marseille suivit le sort de la province d'Arles de l'an 480 jusqu'à l'an 537, passant de la domination des Wisigoths à celle des Bourguignons, soumise enfin pendant trente ans aux Ostrogoths.

(1) Cf. Longnon. La Gaule au VIe siècle, p. 433, 434.

Lorsqu'en 537, la Provence fut cédée aux Francs par Vitigès, la civitas Massiliensium devint avec plusieurs autres cités voisines, une annexe du royaume de Paris, gouverné par Childebert.

« Plus tard, sous les fils de Clotaire Ier, Marseille fut partagée en deux parties, l'une obéissant à Sigebert, le roi d'Austrasie, l'autre soumise à Gontran, le roi de Bourgogne, sans que ce partage donne lieu de croire, avec M. Bonnell, que la civitas Massiliensium ait d'abord appartenu à Charibert.....

Après sa mort (575), et, grâce sans doute à la complicité du recteur Dynamius, Gontran s'empare de la partie austrasienne de Marseille, que Childebert II, le fils de Sigebert, parvient à recouvrer momentanément en 581 par l'adresse du duc Gondulf, puis définitivement en 584 par cession du roi de Bourgogne » (1).

En 577, les Lombards assiégèrent Aix et furent chassés par Louis le Débonnaire.

Par le traité de Verdun (813), la Provence échut à Lothaire, d'où elle passa à son fils Charles qui la réunit au Royaume de Bourgogne cisjurane.

En 817, Bertrand est préfet de la Province de Lyon; c'est le comte Warin qui lui succède dans cette charge. Plus tard, Charles le Chauve, nomme Boson, gouverneur de la Provence, mais celui-ci s'en fit élire roi en 879.

Entre 859 et 860, les Danois ou Normands saccagent Nîmes et Arles, pillent Valence, se fixent pour quelques temps en Camargue puis se retirent en Italie.

Après ces forfaits, l'histoire n'enregistre plus que les dernières incursions sarrazines.

LES SARAZINS

Du VIIe au IXe siècle, les Sarazins pillèrent et saccagèrent la Provence. Ils ne firent pas que passer mais résidèrent pendant longtemps dans la contrée.

(1) Longnon, opus. cit., p. 447, 448.

Les Provençaux paraissent même, à un certain moment, avoir conclu avec les Arabes une trève et même une alliance puisqu'on les vit combattre ensemble, les *Franciots* à l'époque de Charles Martel.

L'invasion sarasine de 739, endiguée par les Francs, fut une des plus funestes pour la Provence. Les monuments, les villes et les villages ne présentaient plus que des ruines; le reste, très réduit, de la population se retira sur les hauteurs et s'y fortifia et tout le pays resta sans culture et sans habitants.

« Ce fut dans ces circonstances malheureuses que finit la « race des Mérovingiens, dont la domination a laissé peu de « traces en Provence. Ces princes portèrent en général peu d'attention sur ce beau pays qui, déjà malheureux, par cette indifférence de ses souverains, fut encore exposé à l'ambitition des gouverneurs et aux ravages d'une multitude d'ennemis.

« Pendant le cours de cette époque de barbarie, les connaissances utiles se perdirent; l'industrie et le commerce furent anéantis; le pays se dépeupla, et il ne parut pas un seul homme dont le nom fut digne d'être consacré par la reconnaissance du peuple ou conservé avec quelque éclat dans les pages de notre histoire » (1).

De tous les peuples envahisseurs qui se sont rués sur la Provence, on ne trouve dans la vallée de l'Arc aucun vestige archéologique, aucune pièce qui puisse leur être attribuée avec certitude; seulement quelques tessons de poteries émaillées ou vernies regardées comme sarazines mais qui pourraient tout aussi bien appartenir à l'art barbare, s'y rencontrent de rares fois.

Pour prononcer, il faut attendre que des découvertes aient été faites dans une région plus riche que celle-ci en vestiges arabes, sur le littoral du Var, et qu'une étude minutieuse de ces vestiges nous ait mis en possession d'un travail sur l'archéologie sarazine en Provence. Ce serait là une œuvre utile et

(1) Stat. II. p. 107.

bien digne de la plume des nombreux savants que leur santé oblige à hiverner sur la côte d'Azur. Mais, pour l'instant, il s'agit de réunir des matériaux et c'est là que devraient porter les efforts des chercheurs locaux, des gens d'études qui résident dans la région et qui seuls peuvent préparer la venue de l'ouvrage attendu.

Edifices Militaires

Les cartulaires et les constatations archéologiques fournissent la preuve que les XIe et XIIe siècles inaugurèrent une période où les constructions religieuses et militaires se multiplièrent.....

L'âge de beaucoup de nos chapelles et de la plupart de nos châteaux-forts, embryons des villages actuels, ne remonte pas plus haut.

Les forteresses romanes des IXe et Xe siècles sont plutôt rares dans notre région et presque toutes ont disparu, tel le château Babon de Marseille, le palais des comtes de Provence à Aix et le castrum de Saint-Marcel dans la vallée de l'Huveaune dont il ne reste que quelques substructions rele vées avec soin par le propriétaire de ces ruines (1).

Toutefois, le *castellas* de Lançon, malgré son état de ruine offre des caractères qui permettent de le considérer peut-être comme contemporain des édifices que nous venons de citer. Ce château, assis sur le roc, constituait jadis une forteresse assez considérable dont les partis se sont longtemps disputés la possession, les armes à la main.

« A l'époque romane, il se composait d'une construction « carrée flanquée aux angles de quatre tours circulaires. Puis, « dans les siècles suivants, les farouches princes de la maison « des Baux en agrandirent le périmètre. La partie de cet ou- « vrage qui fait face au Nord-Est était défendue par des tours

(1) Mis DE FORBIN D'OPPÈDE. — Monographie de la terre de Saint-Marcel près Marseille (planche).

« carrées, reliées pai des arceaux formant machicoulis, sup-
« portés par un contrefort placé au centre de la courtine.
« Cette disposition se remarque encore à la nef romane de
« Saint-Sauveur d'Aix qui fut fortifiée, au palais des papes à
« Avignon, ainsi qu'aux constructions contemporaines de
« la Sainte-Chapelle de Paris. Certaines parties du mur
« d'enceinte *sont bâties en arète de poisson* » (1). Des fenêtres romanes se voient en différents endroits et l'on remarque des souterrains dont quelques-uns paraissent avoir servi de citernes.

Voilà tout ce que nous avons à faire remarquer sur l'architecture militaire de la vallée de l'Arc antérieurement au IX[e] siècle. C'est à la fois bien peu et bien vague, nous en en convenons, mais celà n'a rien de surprenant si l'on considère la rareté des vestiges laissés dans le Sud-Est par les Wisigoths, et les Francs Mérovingiens ou Carolingiens.

Architecture Civile

Nous avons fait mention, dans le chapitre consacré à la Religion, des quelques monuments religieux qui peuvent être attribués à cette période (églises de Venel, Saint-Jacques de Belcodène, Saint-Pierre-du-Pin, Saint-Mithre des Champs, etc.), au chapitre IV nous avons parlé de ses tombeaux, il nous reste à fournir un spécimen de son architecture civile.

C'est à Trets, dans une étroite ruelle connue sous le nom de rue des Juifs que nous avons trouvé cet échantillon intéressant autant que rare des habitations romanes. L'édifice qui sert aujourd'hui à héberger les pauvres de passage et qui pour cette destination fut laissé à la commune par M. Toussaint Féraud, se compose d'un étage sur rez-de-chaussée. Ses proportions sont longueur 12 mètres, profondeur 10 mètres, hauteur totale 8 mètres. Sa surface, exposée au Midi et formée de petits blocs rectangulaires, soigneusement appa-

(1) Numa-Coste. — Lançon. *Sémaphore*, 5 septembre 1897.

reillés, présente aux rez-de-chaussée deux portes avec claveaux de forme presque ogivale (1); la première mesure, $3^{m}30$, la deuxième $2,50^{m}$.

Le premier étage est éclairé par des fenêtres à plein cintre comprenant deux arceaux géminés, séparés par une colonnette; leur hauteur est de 2 mètres. On aperçoit encore trois groupes assez espacés de ces fenêtres, la plupart aveuglées.

Un premier cordon en relief court le long de la façade à la base de ces fenêtres, un deuxième les surmonte.

Cette maison, qui mériterait d'être classée comme monument historique, avait un plus grand développement du côté de l'Est.

Son intérieur se composait de 4 pièces au rez-de-chaussée; quant à l'étage, il a subi de trop nombreuses modifications pour que l'on puisse reconstituer son état primitf.

Ce devait être là la demeure d'un personnage de marque et comme Trets appartenait au domaine des vicomtes souverains de Marseille, il n'est pas impossible qu'elle ait servi de résidence au viguier que ces princes avaient à Trets sous les rois francs et dont il est fait mention dans deux arbitrages passés sous Louis le Débonnaire et sous Lothaire relativement aux possessions de l'abbaye de Saint-Sauveur de Marseille à Trets (2).

Cette viguerie était très importante et comprenait ce qu'on appela plus tard *la vallée de Trets* formée de vingt et un villages dont quelques-uns dans la vallée de l'Huveaune et d'autres dans le Var

La chose est d'autant plus possible que le castrum de Saint-Michel de Trets ne remonte qu'au commencement du XI[e] siècle et que l'imposant château féodal, siège de la « curtis de Trittis » des chartes, dont on voit encore des parties à l'extré-

(1) C'est l'ogive primitive et bien antérieure au style gothique.
(2) *Statistique*, t. II, p. 335.

mité est du village actuel ne paraît dater que du XIIe ou du XIIIe siècle (1).

La maison romane de Trets, dans laquelle la tradition voit un ancien couvent du Temple (2], ne remonte peut-être pas plus haut, mais comme elle se rattache par son style à l'école byzantine et qu'elle n'avait jamais été décrite, nous avons cru devoir la mentionner.

INSCRIPTIONS CAROLINGIENNES ET SCULPTURES MÉROVINGIENNES

N° **89**. *Saint-Savournin.* — Des démolitions de l'ancienne église on a extrait une inscription tombale très fruste et probablement incomplète du côté droit, gravée sur une pierre du pays mesurant 0,40 × 0,25. Les caractères on sont irréguliers : Les O sont en forme de lozanges et les A sont barrés en V.

On y a lu :

MÉMORIE | N...... | VIXIT AN(NOS.... ET OBIIT) | NATIVITATE
JESU CHRISTE (MILLÉSIME) | REGN(ANTE) KAR (OLO). (3).

Nous croyons cette lecture exacte dans les trois dernières lignes de l'inscription; quant aux deux premières nons proposons d'y voir, sans que pour cela notre interprétation soit définitive :

...... $\overline{\text{BE}}$ $\overline{\text{M}}$ AMEL (I) E T......
(MON) ETI VX(O)RI A

On obtient ainsi : *Bone memorie Amelıetœ (Mon)eti ? uxori a... que vixit annos* (nombre) *et obiit nativitatem. Jesu Christe* (millésime) *regnante Karolo.*

(1) Le donjon surtout caractérise bien cette époque. Il est identique à celui du château de Gréoulx (Basses-Alpes), édifié par les Templiers et dont l'âge est exactement fixé par les documents.

(2) Les Templiers possédaient à Trets un établissement rural au quartier de Bandel.

(3) M. Lafaye a lu dans les derniers mots *Regiona ar* (*elantes*). Inscription citée par M. C. Jullian et donnée avec quelques fautes de copie par I. Gilles. (Inscriptions de la vallée de l'Huveaune. Voies romaines et Corpus I. L.

A la bonne mémoire d'Améliette...... femme de Monet? ...., qui vécut tant d'années et mourut l'an de la nativité de Jésus-Christ (millésime) sous le règne de Charles.

Cette inscription serait donc carolingienne et daterait de 768 à 923 , elle établit l'ancienneté de l'église de Saint-Savournin, où elle a dû figurer dès sa confection; car à cette époque les monuments de ce genre n'existaient que dans des églises ou des châteaux; or, ici le château est à une certaine distance de l'ancienne chapelle et sa fondation est postérieure à la période carolingienne.

Les abréviations en caractères réduits qui figurent dans cette inscription nous rappellent celles de la plaque commémorative de consécration de la chapelle Saint-Michel de Trets, dans le château d'Arlulfe (1) qui date de l'an 1051.

La forme des T est typique; leur traverse est longue et profondément marquée, tandis que leur haste est à peine indiquée.

Le savant professeur du Collège de France, dont la haute compétence en épigraphie et l'attachement à nos monuments provençaux ne fait doute pour personne, nous a fait l'honneur d'écrire récemment pour cette étude le commentaire suivant. Nous l'en remercions bien vivement et sommes fier de constater que notre première lecture se rapproche de la sienne.

« L'inscription de Saint-Savournin a été signalée par « Saurel (2), qui ne réussit pas à la déchiffrer. M. Lafaye la « publia le premier en la croyant romaine : « C'est, dit-il,

(1) Monographie de la terre de Saint-Marcel par le Marquis de Forbin d'Oppède. L'inscription de Saint-Savournin offre une grande analogie, dans la formule et aussi dans le type de certaines lettres, avec une inscription chrétienne trouvée à Peiruis (Basses-Alpes) et donnée par M. V. Lieutaud comme étant du commencement du VI° siècle (V, la *Provence artistique et pittoresque*, n° 66, 1882).

(2) *Dictionnaire*, t. II, p. 412.

« l'épitaphe d'un personnage mort en pays étranger » (*ex* « *regione*) (1), Gilles la donna à son tour, sans réflexions (2). « M. Hirschfeld l'inséra, d'après la copie de M. Lafaye, « parmi les inscriptions romaines du *Corpus :* chose étrange ! « il accepta EX REGI *one*, et M. Mommsen proproposa « même de transformer NATIVITATE en NATIVIKA, « comme s'il s'agissait d'un soldat originaire d'un *vicus* d'une « *regio* romaine (3).

« J'avais vu l'inscription en 1884. J'avais en 1886 signalé « expressément, avec preuve à l'appui, qu'elle érait du VIII[e] « siècle au plus tôt (4). Je n'ai jamais pu comprendre pour- « quoi les éditeurs du *Corpus*, prévenus, n'ont pas tenu « compte de cette rectification dans leurs *additamenta* et on « laissé *regio* et *vikus* dans le texte ou l'index.

« Au sujet du texte même, je n'ai guère changé depuis 1884. « Je crois lire sur la photographie que vous avez fait l'amitié « de m'adresser :

MEMORIE
ITVXORI//A//// ligne douteuse.
VIXITANO////// dernière lettre douteuse.
NATIVITATEM je crois voir une partie de l'M.
REGN////////EKARO////

« Il doit manquer un bloc inscrit à droite, c'est-à-dire la « moitié de l'inscription.

« Il est probable qu'elle doit se lire *(Bonae?) memoriæ...* « *it uxori A.... Vixit an*(*n*)*o*[*s*].... [*Obiit anno post*] *nativi-* « *tatem* [*Christi*] *regn*[*ant*]*e Karo*[*lo...*

« Impossible donc de la placer avant la fin du huitième « siècle. C'est aussi l'avis de M. Prou, plus compétent que « moi en la matière.

(1) *Bulletin épigraphique*, t. I, p. 179.
(2) *Voies romaines*, p. 257.
(3) *Corpus*, XII, n° 617.
(4) *Bulletin épigraphique*. t. V, p. 130 et H. de Gérin-Ricard, monogr. des communes de Saint-Savournin et de La Bourine, 1902, p. 75-78.

« L'extrême rareté des inscriptions carolingiennes donne « une valeur particulière à cette inscription.

« Veuillez agréer, mon cher confrère, l'amicale assurance « de mon dévouement.

« Camille JULLIAN. »

N° **90**. *Ventabren*. — Au quartier de la Font-de-Vicary, chez le sieur Jauffret, on trouva parmi les ruines d'un temple romain dont il a été parlé au chapitre précédent une inscription de marbre, transportée depuis au château voisin de la Baronne, où les auteurs de la *Statistique* la virent vers 1820 (1)

ANNO XXVIII H
LVD (ovico?)
IMPERANTE M
IN DIE III.

C'est probablement un fragment d'épitaphe carolingienne dont la portion supérieure manque et que l'on peut rapprocher de celles de Saint-Savournin.

Le texte de Ventabren, donné par le Corpus parmi les inscriptions romaines, nous paraît dater du règne de Louis-le-Pieux (814-40), car les monnaies de ce prince frappées à Arles et à Marseille portent comme légende :

H. LVDOVICVS IMP. etc. (2).

Devoux (3) avait figuré cette inscription, lue par lui

ANO XXIII H. LVD
IMPERANTEM IN DIE III en marge de son plan de la ville d'Aix, avec cette indication : *Inscription antique de marbre blanc grec d'un gouverneur romain trouvée à Ventabren et placée dans le château de M. le baron de Gaillard.*

(1) Stat, II, 886, C.I.L. XII, n° 73*.

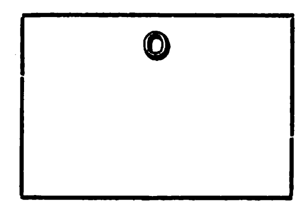
(2) Voir chapitre IX. Numismatique carolingienne.

(3) Nouveau plan de la ville d'Aix et l'ancien, etc... dédié à Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard, baron de Lonjumeau, sieur de Ventabren, La Bourdonnière et Valbonette, par Esprit Devoux, gravé par Cousin, 1757.

PELISANNE

Dans la curieuse chapelle de Saint-Jean de Bernasse (1) qui occupe l'emplacement de l'ancienne *Pissavis* des Itinéraires existe une intéressante ébauche de sculpture antique.

C'est une table en marbre longue de 1^m63, large de 0^m76 et épaisse de 0^m 09, qui est placée horizontalement au fond de l'abside derrière le maitre-autel. Cette table, encadrée par une moulure, présente sur son plat un médaillon de 0^m35 de diamètre placé à égale distance des petits côtés et presque tangeant à la moulure d'un des deux autres.



Dans ce médaillon, qui n'offre aucun encadrement on aperçoit une ébauche de sculpture représentant à mi-corps et de profil deux personnages drapés, et se faisant face qui soutiennent d'une main un objet énigmatique, sorte de croix aux bras infléchis, surmontée d'un disque percé de quatre trous inégalement disposés.



(1) Cet édifice, qui sert aujourd'hui de grenier à foin, est d'une architecture singulière. Le vaisseau constitué par une série d'arcs doubleaux en

Quelle était la destination de ce monument resté inachevé? A quelle époque peut-on le rattacher?

Voilà qui est assez malaisé à éclaircir. En effet, car si d'un côté la place qu'il occupe dans la chapelle — celle de l'autel primitif — et le procédé de sculpture employé (qui n'est autre que l'affouillement du marbre, système particulier à l'époque mérovingienne, qui sans modifier le plan de parement ni procurer un bas relief dans le vrai sens du mot projette néanmoins en saillie le motif ornemental) dispose à voir une table d'autel dans cette pièce d'archéologie, il y a lieu de remarquer l'absencc de toute ornementation à la frise et la non existence aux quatres augles des petites croix que l'on constate sur beaucoup d'autels des v[e], vi[e] et vii[e] siècles.

D'autre part, l'inscription et les sculptures trouvées dans les environs immédiats de la chapelle (1) sont païennes. De plus, l'antique Pissavis paraît avoir été abandonné par ses habitants dès les premières invasions du v[e] siècle. Dans ces conditions et étant donné les dimensions assez grandes de la table dont il s'agit, il n'y aurait rien de surprenant à ce que sa destination primitive fut tout autre que celle d'autel et peut être sommes-nous en présence d'un panneau de façade d'un sarcophage, nous n'osons dire de celui dont le panneau de tête sert de margelle au puits de la ferme, quoique l'épaisseur de la pièce et sa hauteur se prêtent à cette hypothèse que semble contredire pourtant le procédé particulier d'exécution employé pour le médaillon inachevé.

Orfèvrerie. — Nous croyons intéressant d'ajouter à ces courtes notes sur l'archéologie mérovingienne, qui je le répète nous a laissé si peu d'objets et qni est cependant, assez

ogives très-raprochés dont les vides sont comblés par des dalles juxtaposées. Notre ami Numa Coste (Sémaphors du 26 août 1900) a remarqué que cette disposition existait dans d'autres édifices de l'antiquité, notamment au Nymphée de Nîmes et aussi à l'église de Marignanne. Seulement à Saint-Jean de Bernasse les arcs au lieu de reposer sur des pilastres, descendent jusqu'au sol.

(1) Voir chapitre v.

riche, dans d'autres parties de la France, comme le démontre le beau travail de M. Barrière-Flavy (1), la mention d'une découverte récente signalée par nous et qui s'est produite dans le voisinage de la vallée de l'Arc, à Valdonne. Il s'agit de deux plats d'argent du VIe ou du VIIe siècles portant au revers de curieux poinçons avec monogrammes, buste d'homme et le nom d'ARBALDO (2).

(1) Les *Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du* V^e^ *au* VIIe *siècle.*

(2) Cf sur cette découverte,.. H. de Gérin-Ricard, Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques-1901. *Plats d'argent contremarqués à l'époque mérovingienne trouvés à Valdonne.*

CHAPITRE IX

NUMISMATIQUE ET MÉTROLOGIE

Numismatique

Dans un travail de ce genre, le parti que l'on peut tirer de l'étude de la numismatique locale est certes des plus important. Cette branche de l'archéologie est une source de premier ordre pour l'histoire, la géographie, la toponymie, l'économie financière et commerciale d'une région. Aussi, nous sommes-nous gardé de la négliger. Malheureusement, la plupart des collections publiques et particulières n'indiquent que très-rarement les provenances et il est quelquefois dangereux de faire état des souvenirs plus ou moins vagues, des renseignements imprécis, fournis par ler collectionneurs, quand au lieu de découverte de telle ou telle médaille.

Dans ces conditions, nous devrons nous contenter de mentionner les trésors ou les monnaies trouvées en nombre, à différentes époques, dans la vallée de l'Arc et dans les montagnes qui la séparent de l'Huveaune, de la Touloubre et de l'Argens, telles que nous les font connaître la bibliographie. Nous y ajouterons, toutefois, le fruit, de nos investigations personnelles et terminerons ce chapitre par une nomenclature sommaire des types de monnaies qui ont circulé dans ce pays aux époques préromaine, romaine, wisigothe, mérovingiennes et carolingienne et dont la localité a fourni des exemplaires isolés, c'est-à-dire, ne faisant pas partie d'un lot de numéraire constituant une trouvaille importante et méritant l'appellation de *trésor*.

« Quelque temps avant que les Phocéens vinssent en Pro-
« vence, on y connaissait une monnaie que l'on a tout lieu
« de croire n'avoir été que de matières les plus simples, ana-
« logue à la façon de vivre de ses habitants, à leur consti-
« tution politique; telle que des coquillages, des morceaux
« de bois grossièrement façonnés, du cuir, de petits os. A
« l'arrivée des Phocéens, la monnaie d'or et d'argent fut
« connue; la Provence s'en servit avant Rome [1] ».

Les maîtres actuels de la science numismatique française, MM. de Barthélemy et Babelon [2], n'admettant pas l'emploi d'objets de cette nature comme espèces prémonétaires, nous croyons inutile de résumer ici ce qui a été dit et écrit sur ces monnaies primitives, et nous prendrons pour point de départ les produits du monnayage des Grecs d'Asie et de Marseille qui, les premiers, ont introduit en Gaule l'usage d'espèces métalliques.

[1] Bouche jeune, op. cit. t. I, p. 92.

[2] M. de Barthélemy. *Manuel de numismatique ancienne*, 1890, p. 11.; et M. E. Babelon. Traités des monnaies grecques et romaines, 1901, t. I, p. 375-378, et 397.

I. — TROUVAILLES DE MONNAIES

NOTA. — *Les numéros entre parenthèses qui accompagnent la description des types sont ceux de l'atlas des monnaies grecques, marseillaises et gauloises de M. H. de la Tour.*

1) « En 1868 on découvrit, dans le territoire d'Eguilles, près le hameau de Figons dans le voisinage de l'ancienne retraite des Druides et dans le domaine du sieur Alexis, d'Aix, plusieurs pots de terre où était renfermée une très grande quantité de pièces d'argent marseillaises. Je les ai vues. » [1].

2) Le quartier de La Tronche, sur les bords de l'Arc, près Tegulata, a fourni des drachmes d'argent au taureau et au lion avec la légende ΜΑΣΣΑ(ΛΙΗΤΩΝ) [2].

3) Dans les ruines de la ville d'Albissy (près Peynier), on trouva quatre médailles d'argent dont une marseillaise et trois gauloises, représentant grossièrement au droit une tête de guerrier, au revers un cheval. M. Toulouzan, à qui appartenaient ces pièces les céda à M. Pons, professeur de rhétorique au collège de Toulon, vers 1824 [3].

4) En 1875, des ouvriers effectuant des plantations de garance à l'extrémité Ouest du domaine de Calissane, près du Cap d'Œil (Mastramela), rencontrèrent, avec des statuettes en poterie, un vase contenant 5 ou 6 kilos de pièces marseillaises en argent; le tout fut remis à M. Masson père, alors propriétaire de Calissane, qui distribua ces monnaies à des amis qu'il avait à Paris [4].

[1] Bouche le jeune. Essai historique sur la Provence, I, p. 89 (note).

[2] Trets et sa vallée. Chaillan.

[3] Stat. II, 1033.

[4] Renseignement fourni par M. Ferrat, de Velaux, témoin de la découverte, et confirmé par MM. Masson fils.

5) A peu de distance, dans les ruines de l'oppidum de Constantine, M. Verminck, propriétaire de Calissane, a recueilli plus de 20 monnaies marseillaises en argent et en bronze, appartenant toutes à des types qui sont représentés au Cabinet des Médailles de Marseille.

Nous avons recueilli nous mêmes à Constantine un bronze marseillais au type d'Apollon et du taureau et M. Faudrin, d'Aix, y a trouvé un bronze trempé dans de l'étain au type de Diane et du Lion.

Le *castellum* du Baou-Roux, à Bouc, vient de fournir à MM. Vasseur, Durand, Convert, et à nous-mêmes près de 100 monnaies, toutes antérieures à Jules César, savoir :

Argent : 4 oboles d'Asie-Mineure, rencontrées dans le trésor d'Auriol, du VIe siècle;
2 oboles marseillaises au premier type d'Apollon;
22 oboles marseillaises 2e et 3e types d'Apollon ou au type de Diane avec crabe ou rouelle au revers;
1 obole de Tarente avec tête de femme, et au revers le dieu Taras sur un dauphin;
1 denier romain de Tiberius Veturius (129 ans avant J.-C.)

Bronze : 62 bronzes marseillais aux types variés de Diane ou d'Apollon, avec taureau cornupète au revers;
1 monnaie des Volces Arécomices à la légende VOLC AREC (n° 2677);
1 monnaie de Palerme, tête de Cérès; revers, cheval devant un palmier;
1 monnaie de? Campanie, avec un taureau au revers [1] ;

95

[1] G. Vasseur, op. cit. p. 88, 1903.

7) M. d'Aubergue, au cours de fouilles effectuées, vers 1876, dans l'oppidum d'Entremont, près Aix, récolta :

1 bronze gaulois anépigraphe; tête barbare à gauche, coiffée d'un casque demi sphérique. R. cheval cabré. Cette pièce se rapproche d'une monnaie d'argent des Volces Arécomices, figurée dans l'atlas de M. de La Tour, sous le n° 2630.

1 bronze anépigraphe avec tête de femme à droite. R. quadrupède indéterminable.

1 bronze anépigraphe avec tête d'homme à droite. R. oiseau.

1 petit bronze marseillais avec tête de Minerve à gauche. R. birème avec ses avirons (n° 2071 de l'atlas de M. de La Tour).

8 bronzes marseillais au taureau aux types de Diane et d'Apollon.

10 pièces marseillaises en argent au 3e type d'Apollon et au revers à la roue.

3 drachmes marseillaises au 2e type de Diane, avec lion au revers.

8) La trouvaille incontestablement la plus importante, faite en Provence, est celle connue sous le nom de *Trésor d'Auriol*, qui eut lieu en 1867 dans la vallée de l'Huveaune au pied des collines qui séparent ce bassin de celui de l'Arc. Sur les monnaies qui le composaient, M. Blancard a publié des travaux qui font autorité et que nous ne pouvons que résumer ici trop brièvement [1].

Dans un vase en argile, en partie brisé et qui était recouvert par une pierre plate, on retrouva 2130 petites pièces d'argent comprenant surtout des oboles, quelques dioboles et des dichalques. Toutes sont anépigraphes, présentent d'un côté des types variés et de l'autre le carré de l'aire creuse. Leur

[1] Iconographie des monnaies du Trésor d'Auriol, mémoires de l'Académie de Marseille, 1870-71 ; suite et fin, 1897-99. Le Trésor d'Auriol et les dieux nègres de la Grèce. Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille, 1873.

frappe remonterait au commencement du VIe siècle avant notre ère et serait par conséquent antérieure de près de deux siècles à l'apparition du monnayage marseillais.

Sur ces 2130 pièces, la moitié provient des ateliers de l'île de Lesbos, un tiers des villes asiatiques sises au Nord et un sixième des ports situés au Sud de cette île, suivant le classement des types effectué par M. Blancard.

PIÈCES A DOUBLE TYPE

	Exemplaires
Tête de bélier. Croix incuse aux bras droits ou lozangés, relevée d'une croix droite de perles en relief (nos 374 et 376).	86
Tête de griffon. R. tête de lion dans un carré creux (n° 500).	7
Tête de lion. R. tête d'Hercule incuse dans un carré creux.	2
Protome de griffon. R. croix droite en relief.	1
Vase. R. œil (n° 279).	1
Tête de bélier. R. ancre dans un carré creux.	1
Tête de lion. R. 5 perles en croix dans une aire creuse	1

PIÈCES AU REVERS DU CARRÉ CREUX

	Exemplaires
Tête imberbe aux cheveux rasés, coiffée d'un casque en forme de bonnet garni sur le haut et le devant de cercles perlés et fixé à la nuque par des courroies (n° 95).	295
Id. (type moins traditionnel et plus artistique) (n° 138)	31
Tête de bélier (nos 356 et 387).	284
Partie antérieure d'un lion dévorant (nos 303 et 336)	199
Tête de face (n° 48).	170
Tête de lion (n° 292).	158
Protome de cheval ailé (nos 193, 200, 213, 215).	96
Tête veline (n.267).	91
Sanglier marin.	91
Partie antérieure d'un sanglier courant (n° 234).	66
Masque (n° 87).	65
Tête d'Apollon nègre (n° 37).	58
Tête nue et barbue de Mars (n° 24).	48
Hure (n° 244).	41
Tête imberbe, coiffée d'un casque à aigrette (n° 150)	40
Casque n° 188).	36
Tête d'Hercule (nos 25 et 29)	33
de Diane (n° 151).	30
nue et imberbe.	29
casquée, à la mentonnière haussée (n° 152)	30
de levrier (n° 472).	18
d'aigle.	14
d'oiseau.	8
de griffon.	8
de satyre aux oreilles de cheval de profil.	8
de léopard de face.	8
Œil (n° 86).	4

	Exemplaires		Exemplaires
Diota.	4	Tête de satyreaux oreilles de cheval, de face.	2
Tête de dauphin.	4	d'Hercule nègre.	1
Tête casquée avec corne de bélier (n° 94).	4	barbare casquée.	1
Pintade (n° 276).	4	barbare de femme avec boucles d'oreille.	1
Phoque (n° 468).	2	barbare coiffée de pétase.	1
Sèche.	2		
Tête de Bacchus indien (n° 33).	2		

9) Tourves, *ad Turrem* des Itinéraires, n'appartient pas à la vallée de l'Arc, mais ce village est très voisin et de toute ancienneté a communiqué avec le pays d'Aix par l'antique chemin devenu plus tard la *Via Aurelia*. Aussi nous croyons-nous autorisés à relater ici une importante trouvaille de monnaies d'argent qui eut lieu, en 1366, au bord de la voie Aurelienne entre le village de Tourves et le château.

Une relation de cette curieuse découverte a été consignée, à l'époque où elle eut lieu, dans les registres de la Cour des Comptes de Provence [1].

Ce texte, que nous avons publié in-extenso d'après l'original [2], nous apprend que le trésor, très important, puisqu'il fut évalué à ce que pouvaient porter vingt mules, fut découvert par des enfants dans une étroite fente du sol, par laquelle la monnaie coula comme l'eau d'une fontaine. Le dessin qui accompagne le texte nous permet de dire sans aucune hésitation que la trouvaille était composée de pièces marseillaises au 3e type d'Apollon [3]; au revers, à la roue avec les lettres MA entre les rayons.

La plupart de ces espèces étaient en argent fin et leur valeur, nous dit l'acte, correspondait à peu près à celle de cinq deniers provençaux (de 1366).

10) En juin 1771, découverte à Roquefeuil (Pourrières) de 40 marcs de médailles marseillaises en argent pur avec tête

[1] Arch. des Bouches-du-Rhône, série B., Reg. n° 4 *(Viridis)* f° 9.

[2] *Revue Numismatique*, 1903, p- 164, et communication à l'Acad. des Inscript. et B. L., le 10 mai 1903. Ce texte est cité par Bouches (T. II, p. 397) et par Papon. T. I, p. 648 (Communication de M. Aude).

[3] Le profil d'Apollon fut pris pour une tête de Sarrazin.

de Diane et le lion (Papon. Hist. gén. de Provence. 1777. T. I. p. 648).

ROMAINES

11) En 1813 on trouva à Lançon, entre Reynieris (qui avait déjà fourni des monnaies romaines en or) et Constantine, soixante pièces aux effigies de Vitellius, de Vespasien et de Titus.

Plus tard M. Juste Bonfillon en criblant la terre trouva des monnaies romaines en or. (*Stat.* II, 1014).

12) Dans une charte du 3 janvier 1475 [1] par laquelle le roi René donne à Urbain Chaussegros une bastide à la Morée, près Meyreuil (Merolio), il est dit qu'il y avait dans le domaine des bâtiments construits par les Romains dans les ruines desquels on avait trouvé des monnaies de Trajan et d'Antonin en argent et en cuivre.

« In quodam loco edificiorum antiquissimorum apparent per « gentiles factorum etiam ante adventum Salvatoris nostri, « ut ex inventione quarumdam peciarum nummorum tam « argenti fini quam cupri satis clare nobis apparuit per « traditionem illorum. In quarum altera parte sculpta erat « facies hominis et litteris antiquis scriptum in altero eo- « rum LAVS et GLORIA TRAJANO AVGVSTO et in aliis « LAVS et HONOR ANTONIO AVGVSTO. In alia vero « parte sculpta erat figura ydoli ad modum mulieris pannis « involute et tam a latere quam circum circa scripta S. C. « populusque romanus Quondam satis decoravi bastitam « edificari incepit... ».

13) A La Garanne (commune de Berre) où l'on rencontra des vestiges antiques dont nous avons parlé, diverses pièces en or romaines furent recueillies (M. de la Boulie. Stat. de la Fare. *Repert. de la Soc. de Stat.*, t. XX, p. 373).

BYZANTINES ET MÉROVINGIENNES

Il n'a été trouvé dans la région aucune réunion de monnaies de ces époques.

[1] Arch. des Bouches-du-Rhône. C. des Comptes. B. 18, f° 35.

CAROLINGIENNES

14) L'oratoire de Sainte-Madeleine de Roquefavour, dans la commune de Ventabren, aurait fourni, suivant les auteurs de la Statistique, des monnaies carolingiennes dont on ne précise pas les types.

Comme on a pu le remarquer dans la liste qui précède, il n'a pas été rencontré dans la vallée de l'Arc de trésors de monnaies romaines d'une grande importance, alors que ces trouvailles sont plutôt fréquentes dans les autres parties de la Gaule.

II. — Monnaies trouvées isolément dans la région de l'Arc

Grecques d'Asie

Nous ne reviendrons pas sur ces monnaies décrites au paragraphe précédent et que nous connaissons par la découverte d'Auriol.

Grecques Massaliotes

AR Tête de Diane, à gauche, les cheveux retenus par un lien. R/ crabe surmonté de la lettre M. (1er type de Diane) VIme siècle (nos 510 et 511).

AR Tête d'Apollon à droite, coiffé d'un bonnet avec la rouelle. R/ roue à 4 rayons avec moyeu bien accentué (1er type d'Apollon) (nos 516 et 524).

AR Tête d'Apollon à dr., avec corne sur le front et légende: ΛΑΚΥΔΩΝ. R/ roue à moyeu fortement accentué, 2me type d'Apollon (nos 534 et 535).

AR Tête d'Apollon à dr., légende: ΜΑΣΣΑ. R/ MA entre les rayons d'une roue (no 574),

AR Tête d'Apollon à gauche. R/ MA entre les rayons d'une roue, 3me type d'Apollon, (nos 687, 689, 695, 699).

AR Tête de Diane à droite, avec des branches d'olivier dans les cheveux, des pendants d'oreilles et un collier de perles. R/ ΜΑΣΣΑ, lion assemblé à dr. (nos 785, 786, 794 et 797).

AR Tête de Diane à dr., avec l'arc et le carquois, les cheveux relevés par derrière et couronnés de branches d'olivier, pendants d'oreille à une perle. R/ ΜΑΣΣΑ, lion assemblé à dr., à l'exergue : H H. (no 942).

AR Tête de Diane à dr., avec l'arc et le carquois, collier et pendants d'oreilles à 3 perles. R/ ΜΑΣΣΑ, lion rassemblé à droite. Dans le champ : K.

AR Buste de Diane à dr., diadème radié, pendants d'oreilles, bandelette pour collier, les cheveux relevés en crochets sur le côté de la tête ; sur l'épaule l'arc et le carquois, devant le monogramme : A A. R/ ΜΑΣΣΑ, lion marchant à dr., à l'exergue : Η Λ Δ. Devant le lion Δ (3[me] type de Diane).

AR Buste de Diane à dr., avec bandeau et collier. R/ ΜΑΣΣΑ, lion marchant à gauche la queue fouettant Dans le champ Λ, à l'exergue ΑΣ (n° 1064).

AR Buste de Diane à g., diadème, pendants d'oreilles et collier. R/ ΜΑΣΣΑ, lion à gauche, la patte antérieure droite relevée. Dans le champ A., à l'exergue ΓA. (n° 992).

AR Tête de Diane à dr., cheveux fixés avec torsades sur le front relevée à partir de l'oreille, pendants d'oreilles, collier de perles, arc et carquois. R/ ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, lion rassemblé à dr. Dans le champ, AI. (4[me] type de Diane) (n° 1356).

AR Buste de Diane à dr. diadème, pendants d'oreilles, collier, arc [et carquois. R/ ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, lion à dr.; devant le lion tantôt une palme · tantôt un A. (n[os] 944 et 1004).

AR Buste de Diane à dr. avec ses attributs, dans le champ B. R/ ΜΑΣΣΑ, lion à dr., la patte antérieure gauche relevée, dans le champ AP, à l'exergue HAH (5[me] type de Diane).

AR Tête de Minerve, casquée à droite, derrière A. R/ ΜΑΣΣΑ, aigle à droite, les ailes éployées. Devant une étoile. (n[os] 1462 et 1471).

BR Tête d'Apollon à g., couronnée de laurier, derrière un dauphin. R/ taureau cornupète à dr. au-dessous un épi en fer de flèche, à l'exergue ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ (n° 1495).

BR Tête d'Apollon laurée à g. Derrière un diota. R/ taureau cornupète à dr. au-desssus, diota posé horizontalement. A l'exergue ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.

BR Tête d'Apollon laurée à gauche. Derrière, un bucranium. R/ taureau cornupète à dr. Au-dessus une palme. A l'exergue ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.

BR Tête d'Apollon laurée à dr., derrière Σ. R/ ΜΑΣΣΑ, taureau cornupète à dr. A l'exergue ΣΕ.

BR Tête laurée d'Apollon à dr. R/ ΜΑΣΣΑ, taureau cornupète à dr.; à l'exergue: une palme.

BR Tête laurée d'Apollon à dr. R/ NM, dauphin et trident.

BR Tête de Minerve à dr. R/ trépied surmonté du cercle mantique accosté des lettres MA (nº 1914).

BR Tête de Minerve à dr. ΜΑΣ. R/ Minerve debout à gauche avec bouclier et lançant un javelot (nº 2035).

BR ΜΑΣ. Tête de Minerve à dr. R/ Caducée ailé (nº 2022).

BR Tête de Minerve à gauche. R/ birème (nº 2071).

Monnaies Gauloises et des Colonies Marseillaises

Nous n'avons pas la prétention de donner ici la nomenclature de toutes les monnaies de cette catégorie recueillies dans une région où les monnaies d'origines les plus diverses ont circulé, un tel travail serait presque impossible et son utilité n'est pas démontrée. Nous nous bornerons donc à signaler les types que l'on rencontre le plus fréquemment et ceux qui appartiennent ou paraissent appartenir au monnayage local.

Glanum (Saint-Remy).

AR Tête de Diane à gauche, épis dans les cheveux et boucles d'oreilles. R/ taureau bondissant à gauche; lég. ΓΛΑΝΙΚΩΝ au-dessus épi ou roseau. Dans le champ Π N. (nº 2247. de La Tour).

Samnagenses, tribu dont la ville principale suivant de Lagoy et Valkenaër serait Senas? (Senacium ou Senassium au moyen-âge).

AR Tête de Cérès ou d'Apollon à droite ΚΛΑΛ ΚΑΣΓΙΛΟ R/ ΣΑΜΝ-ΓΗΤ. taureau cornupète à droite (n° 2256).

Cœnicenses, tribu fixée dans l'Arc inférieur (Cœnus) ou se trouvait Mastramela.

AR Tête d'Apollon lauré à droite[1] R/ ΚΑΙΝΙΚΗΤΩΝ, lion rugissant à dr., dessous monograme (M) dans lequel de Saulcy a trouvé ΜΑΣΤΚΑΜΗΛΑ [2].

Le cabinet de Marseille possède quelques petits bronzes d'un type particulier au taureau cornupète et à la légende ΜΑΣ. La fabrication barbare de ces pièces indique qu'elles n'ont pas été frappées dans la métropole et probablement à Mastramela, mais Laugier n'ose l'affirmer.

(Il place à tort Mastramela à Miramas) [3].

Ces bronzes portent une tête d'homme barbare à droite avec les cheveux hérissés. Au revers un taureau ou un lion avec les lettres ΜΑΣ.

Ces grossières imitations des monnaies marseillaises sont classées au cabinet des médailles de Marseille dans la série se rapportant aux colonies marseillaises sous l'indication de Mastramela.

Une monnaie (? de bronze) avec une tête gauloise et au revers le taureau avec la légende ΜΑΣΜ a aussi été attribuée par MM. de Saulcy, de Lagoy, de la Saussaie et Laugier à Mastramela, où les Cænicenses et les Samnages paraissent avoir eu un atelier [4].

Une pièce de bronze trouvée à Berre : taureau cornupète ;

[1] M. Blancard (monnaies attribuées aux Fosses mariennes: mem. acad. de Marseille 1888-92), n'indique pas cette tête comme laurée, mais comme ornée dans la chevelure d'une petite corne !

[2] Cette pièce trouvée aux Martigues a été attribuée par son possesseur, le marquis de Lagoy, aux Cœnicenses qu'il place à Lançon. (Descript. de quelques mon. inéd. de Massalia. Aix 1834),

[3] Laugier. Congrès archéol. d'Arles 1876, p. 571-74.

[4] Laugier. op. cit. 570.

légende... ΑΣΣ. R/ Φ, qui rappelle les monnaies de Phlius a été attribué par M. Blancard à Fos où étaient les Fosses données aux Marseillais par le consul Marius [1].

Les monnaies des Volces Arecomices, d'Avignon, de Cabellio (Cavaillon), des Volces Tectosages ont été rencontrées dans les environs d'Aix qui ont aussi fourni un assez grand nombre d'imitations barbares de la monnaie de Nîmes au type d'Auguste et d'Agrippa avec revers au palmier et au crocodile.

Monnaies Romaines.

La plaine de Trets-Pourrières qui a fourni et continue à fournir tant de monnaies romaines, a livré plusieurs pièces consulaires d'argent et de bronze, notamment des deniers des familles Fonteia et Nasidia au revers à la galère [2].

L'époque impériale est encore plus largement représentée ; l'extrême variété des types et des revers nous empêche d'en fournir une nomenclature qui ferait, du reste, double emploi avec plusieurs divisions des remarquables travaux de M. Babelon [3] et du catalogue de M. Cohen [4].

Comme grands bronzes, nous avons à signaler le nombre considérable de ces pièces à l'effigie des empereurs Claude et Commode ramassées sur le sol de la Via Aurelia entre Saint-Maximin et Pourrières.

Une autre constatation intéressante est celle que nous avons faite relativement à la présence parmi les pans de murs des villas gallo-romaines de la vallée de grands bronzes d'Antonin (très abondants), de deniers d'Auguste (plutôt rares) et de pièces de Tibère (rares) [5].

[1] Mém. de l'Acad. de Marseille, 1888-92. p. 189.

[2] Cabinet de M. Léon Jullien, propriétaire de la Grande Pugère.

[3] Babelon., de l'Institut, conservateur du Cabinet de France. *Monnaies de la République Romaine*, 1885.

[4] *Monnaies de l'Empire Romain on description historique des monnaies. romaines.*

[5] Il en a été rencontré à Belle-Ombre (commune de Bouc) et à Lançon.

Enfin des bronzes constantiniens et des monnaies d'or de l'atelier d'Arlès se rencontrent quelques fois, mais les pièces d'argent de cette provenance sont assez rares. Les produits du monnayage arlésien sont aux effigies de Licinius I[er], Constantin I[er], Fausta, Hélène, Crispus, Constantin II, Constant I[er], Constance II, Magnence, Décence, Contantin III, Jovin, Avitus, Majorien, Julius Nepos.

L'atelier d'Arles, mentionné dans la *Notitia dignitatum*, fut créé par Constantin peu après l'an 313. Les monnaies de ce règne et de Licinius portent au revers PARL, SARL, TARL, QARL. Quelquefois les lettres latines, qui ici désignent les quatre fabriques, sont remplacées par les caractères grecs, A, B, Γ et Δ.

Dans certains cas, la marque de l'atelier ne comporte que les lettres A R.

« Les émissions, dit M. Babelon, sont différenciées par des « étoiles, des croissants, des points ou des lettres secrètes.

« Sous Gratien, une pièce porte OF. AR. S (*Officina Arelatensis secunda*) ; sur l'argent, ARPS signifie *Arelate pusulatum*. Avec Constantin III (407-11), M. Laugier signale une « innovation importante : sur certaines pièces, on trouve « encore S. M. AR. (*sacra moneta Arelatensis*), mais sur « d'autres les lettres AR sont gravées dans le champ, tandis « qu'à l'exergue on lit CONOB ou COMOB. Cette particularité « se prolonge jusque sous Julius Nepos, c'est-à-dire jusqu'à la « fin de l'Empire d'Occident et même pendant la période « mérovingienne » [1].

Ce serait là une imitation servile de la marque de l'atelier de Constantinople, employée aussi dans d'autres ateliers que celui d'Arles.

[1] Babelon. *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. 1, p. 996. Cf. aussi R. Mowat., *Rev. num.* 1895, p. 170, Cohen, *med. imp.* VII, p. 280, 282 et VIII, p. 109, 222, 223 et 239 ; marquis de Lagoy, *Rev. num*, 1860, p. 80 ; Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, p. XXIII.

M. Faudrin a bien voulu nous communiquer la liste suivante qui se rapporte aux monnaies impériales recueillies par lui dans la vallée de l'Arc :

Auguste (oppidum d'Entremont) argent et moyens bronzes.
Agrippa (Tegulata), moyens bronzes.
Tibère (Tegulata), moyens bronzes.
Caligula (Aix et Bouc), moyens bronzes.
Claude Ier (Simiane, Pourrières, Pourcieux, Aix), grands et moyens bronzes.
Neron (Tegulata et Bouc-Albertas), moyens bronzes.
Galba (Bouc), moyen bronze.
Vespasien (Aix, Berre), grand et moyen bronze.
Domitien (Belcodène, Tegulata, Aix), moyen bronze.
Trajan (Tegulata), petit bronze trempé dans l'étain (F.).
Trajan (Bouc, Albertas, Tegulata, et Aix), moyens et grands bronzes.
Hadrien (Aix, Tegulata, Bouc, Albertas), grands et moyens bronzes.
Sabine (Berre), moyen bronze.
Antonin le Pieux (Aix, Saint-Antonin), argent, grand et moyen bronze.
Faustine (Aix, Tegulata et Trets), moyens bronzes.
Marc Aurèle (Tegulata, Saint-Antonin, Berre), moyens bronzes.
Faustine II (Aix), moyen bronze.
Lucius Verus (Saint-Antonin), moyen bronze.
Lucille (Tegulata), moyen bronze.
Commode (Tegulata, Aix), bronzes et moyens bronzes.
Septime Sévère (Aix), moyen bronze.
Julia Domna (Tegulata), moyen bronze.
Sévère Alexandre (Tegulata, Aix), grand et moyen bronze.
Julia Mamalea (Aix), potin et grand-bronze.
Gordien III (Aix Pourrières), argent et billon ; grand et petit bronze.
Philippe Ier (Meyreuil, Aix, Tegulata), billon, grand et moyen bronze.
Trebonianus Gallus (Tegulata), petit bronze.
Gallien (Aix, Tegulata), potin.
Salonine (Tegulata), petit bronze.
Victorin (Tegulata), petit bronze.
Claude le Gothique (Tegulata), petit bronze.
Tacite (sommet de Sainte-Victoire), petit bronze.
Carin (Tegulata), petit bronze.
Dioclétien (Aix, La Fare), moyen et petit bronze.
Maximien-Hercule (Aix), moyen bronze.
Licinius II (Tegulata), petit bronze
Constantin II (Aix), petit bronze.
Constance (Gardanne), petit bronze.

Monnaies Mérovingiennes.

Les ateliers monétaires d'Arles et de Marseille ont répandu autour d'eux à l'époque mérovingienne des monnaies d'or et d'argent; celles de bronze sont très peu connnes. L'*aureus* ou sou d'or, assez commun à Marseille et dans les environs,

est rare dans les autres parties de la France où l'on a rencontré ses divisions : le 1/2 sou (très-rare) et le *triens* (assez répandu).

Les monnaies mérovingiennes de Marseille et d'Arles doivent se distinguer, suivant M. Prou [1], en pseudo-impériales et en royales :

I. Pseudo-impériales. — *Marseille*, aureus ou son d'or et triens ou tiers de sou aux effigies de Justin, de Maurice Tibère, de Focas (602-610) et d'Heraclius Ier (610-641). Toutes ces pièces portent au revers une croix accostée des lettres MA ou MAS.

Arles. Triens de Justin II, et sou d'or de Tibère-Constantin (578-582) avec croix au revers accostée des lettres AR.

II. Royales. — *Marseille*. Sous ou triens aux effigies de Clotaire II (†. 628), Dagobert Ier (629-34), Sigebert III (634-656), Childeric II (663-675), Dagobert II (675-678), Childebert III (665-711), ayant tous au revers une croix accostée des lettres MA; quelques-uns avec la légende MASSILIA au droit et au revers MASILIA CIVIT ou MASILIE CIVITATIS.

L'atelier de Marseille a fourni en outre quelques triens de monétaires et des deniers d'argent ayant au revers la légende MASILIA.

Arles. Demi-siliques de Théodebert Ier, au revers à la croix accostée des lettres AR; sous et triens de Théodebert II (†.612) dont le revers est occupé par les lettres AR dans le champ; à l'exergue CIVIT; Clotaire II (613-29) et Clovis II (639-57), au revers à la croix accostée des lettres AR.

Monnaies Carolingiennes.

La caractéristique du monnayage de cette époque est l'absence presque totale d'espèces en or.

Sous Charlemagne, Marseille a frappé beaucoup de deniers

[1] M. Maurice Prou. — Catalogue des monnaies mérovingiennes du Cabinet de France, p. XXII, XXIII, CIV et 297 à 341.

d'argent portant au droit KARO en caractères rétrogrades et
LVS
au revers une croix cantonnée des lettres MASS (Massilia) et aussi des pièces de bronze et d'argent dont la plupart proviennent de la trouvaille de Cimiez et portent les monogrammes d'Anténor, de Nymphidius ou Nemfidius, d'Ansebertus et de Metrano, patrices de Marseille.

Arles, Avignon et Aix frappèrent aussi des deniers d'argent sous les Carolingiens.

Atelier d'*Avignon*. Charlemagne, première période (771-781). denier à la légende CARO. R/ A VI
LVS NI. O

Atelier d'*Arles*. Charlemagne, 2e période (781-800), deniers portant au droit CARLUS REX FR. et au R/ ARELATO ou, au droit, le buste de l'empereur à droite avec la légende + DN KARLVS IMP AVG REX F ET L (Dominus Karolus, imperator Augustus, rex Francorum et Langobardorum). R/ porte de ville avec la légende : A.R.E.L.A.T.O. [1].

Louis le Pieux (814-40), buste avec légende H. LVDOVICVS IMP AVG. ou sans buste avec HLVDOVVICVS IMP. R/. Porte de ville avec ARELATVM et obole (o gramme 83, à la légende), + NLVDOVICVS IMP. R/ AREL
ATVM.

Charles le Chauve, empereur (873-877), denier à la légende CARLVS INPERA R/. + ARELA CIVIS X monogramme rétrograde de Karolus.

Charles le Gros, roi (876-880), denier à la légende + CARLVS REX. R/ + ARELA CIVIS X avec un monogramme de Carolus.

Carloman (880-884), deniers à la légende + CARLEMANVS R E ou CARLEMANNVS REX. R/ ARELA ou ARLEA CIVIS

1 A. de Barthélemy. Charlemagne, par Vetault, par 499 et 500.

✕ avec monogramme de Carolus ou Carloman composé de lettres KLMS [1].

Charles le Gros, empereur (884-887), deniers et oboles CARLVS INPERAT, INPERA ou INPER. R/ ARELA CIVIS, monogramme de Carolus.

Louis l'Aveugle (887-934), deniers et obole + LVDOVICVS R/ + ARELA CIVIS, monogramme de Carolus,

Atelier de *Marseille.* — Charlemagne, première période (771-81), deniers CARO
LVS

R/ M, A, SL, S ou M,A,S,S, dans les cantons d'une croix.

Louis le Pieux (814-40), denier ✕ H. LVDOVVICVS IMP.

R/ MASS
· ILIA

Atelier d'*Aix.* — Le cabinet des médailles de Marseille possède de cet atelier trois deniers dont il n'existe pas d'exemplaires au Cabinet de France. Deux paraissent pouvoir être attribués à Charlemagne; le troisième à Louis Ier le Pieux.

1. Denier. Croix entourée de la légende CARLVS RE + FR. (Carlus [pour Carolus] rex francorum). R/. monogramme carolin, légende : AQ̊VIS CI + (Aquis civitas).

2. Denier. Croix entourée de la légende CARLVS RE + FR. R/. monogramme carolin, légende : ACQVIS VRBS.

3 Denier. Croix, entourée de la légende + LVDOVVICVS en caractères rétrogrades. R/. Dans le champ et sur deux lignes

AΩV (Aquis).
IS

On a aussi attribué à la Provence des deniers carolingiens portant au droit CARO
LVS

1 Cf. Gariel, *monnaies carolingiennes,* vol. II, p. 262 et pl. 39 et Société fr. de numismat., procès-verbaux, 5 janvier 1901.

et au revers ARDIS sur deux lignes ou dans les cantons d'une croix.

ARDIS, considéré comme un nom de monétaire par M. de Longperier, serait suivant M. Engel et Serrure un nom de lieu[1].

A|R A R
D|IS DIS

[1] M. Prou. *Catalogue des monnaies Carolingiennes* du Cabinet de France, p. 118 à 123.

NOTES MÉTROLOGIQUES

On trouvera, groupés dans les notes qui suivent avec la valeur de certains étalons romains et provençaux, les rapports que présentent entr'eux ces étalons.

Cette question mériterait d'être traitée beaucoup plus à fond que nous ne pouvons le faire ici, car elle est des plus complexes et vaudrait la peine qu'on lui consacrât un travail spécial dont l'utilité n'est pas contestable.

Mesures de Longueur.

Le PIED romain, dont Toulouzan [1] a mesuré des exemplaires en fer et en bronze trouvés en Narbonnaise et qu'il a rapproché des proportions de certains monuments et notamment de l'amphithéâtre d'Arles, aurait été de 0^m294.

La PALME ou quart de pied équivaut à 0^m0735.

Le *mille* romain, égal à 8 stades de Strabon, comprenait 5000 pieds et équivalait à 1000 pas géographiques d'où il s'ensuit que le pas équivalait à 5 pieds, c'est-à-dire, à 1^m47 et le mille des Itinéraires à 1470 mètres ou 1473 mètres suivant que l'on attribue au pied 0,294 ou 0,2946.

Or, M. Desjardins a adopté la valeur de 1481 mètres [2] pour le mille (c'est la base que nous avons prise pour les calculs itinéraires qui figurent au chapitre III).

D'autre part, un de nos plus vieux historiens locaux, Honoré Bouche [3], qui écrivait vers 1660, nous parle d'expériences faites par lui entre des bornes milliaires qui, de son

1 De la valeur du mille romain. Marseille, 1821.

2 On peut choisir entre 1481 mètres et 1478 50 (cf. Hultsh. Métrologie antique).

3 Chorographie de la Provence, I, p. 131.

temps, étaient encore en place sur la *via Anrelia*, entre Eguilles et Lançon. Ces expériences faites en vue de découvrir la valeur du mille romain amenèrent les constatations suivantes :

La distance reconnue entre les deux bornes fut de 2000 pas communs de Provence qui comprenaient 3 pans. Le pan évalué à 0^m245 donne pour les 6000 pans que comprenait cette distance 1470 mètres.

Voici les conséquences tirées de cette expérience :

1° Le mille romain = 5000 pieds romains = 6000 pans provençaux = 750 cannes provençales [1] = 754 toises 1/5 [2] = 1000 pas géogaphiques = 2000 pas communs.

2° La lieu provençale = 8000 pas communs de 3 pans = 3000 cannes provençales de 8 pans = 4000 pas géographiques = 4000 pas anciens = 4 milles romains.

Les équlvalences ci-dessus qui se rapportent aux mesures provençales sont à retenir et c'est pourquoi nous les avons consignées ici, mais pour ce qui concerne l'évaluation du mille romain, le débat est, croyons-nous, clos depuis longtemps et ce n'est que pour mémoire que nous rappelons l'opinion d'un vieil et consciencieux historien local.

Mesures de poids.

Les Musées d'Aix et de Marseille possèdent trois petites balances antiques dites *romaines* en bronze qui ont été décrites par MM. Frœhner et Lafaye [3] et aussi un certain nombre de poids antiques de provenance locale qui indiquent l'usage de balances à fléau.

L'unité de poids chez les Romains était la livre *(libra pondo* ou as*)* qui se divisait en 12 onces *(unciæ)*. Leur système était donc duodécimal.

1 La canne provençale de 8 pans (8 X 0,245) équivant à 1^m96.

2 La toise, composée de 6 pieds de roi, équivaut à 1^m949.

3 Catalogue des antiquités grecques et romaines du Musée de Marseille par M. Frœhner et Catalogue du Musée d'Aix par M. Gibert. Ces balances sont d'une portée de 30 et de 95 livres.

Malgré les prescriptions légales, les valeurs attribuées aux étalons *(exagium)* furent des plus instables par suite de causes locales et même particulières. C'est ce qui explique les écarts reconnus entre les poids romains trouvés en Europe.

De nos jours, du reste, la tolérance du contrôle des poids est encore assez grande.

En outre, la composition de la livre romaine a varié suivant les époques et les pays où elle était employée [1]; mais, dans un même milieu et pour une même période, on a aussi constaté des écarts entre les étalons.

La pesée des monnaies d'or, qui étaient soumises à un poids fixe, a permis de déterminer avec plus d'exactitude la valeurs des étalons ponderaux.

Par ce moyen Letronne a assigné à la livre romaine un poids de 327 gr. 1873 ; Boeckh et Mommsen, 327 gr. 434; Hultsch, 327 gr. 453.

Nous donnons ci-dessous le classement que nous avons opéré sur quelques poids antiques trouvés dans le département des Bouches-du-Rhône et qui appartiennent aux Musées d'Aix ou de Marseille.

Leur forme est celle d'une sphère tronquée à ses deux pôles.

1 D'abord composée de 12 onces, la livre en comprit plus tard 13. 14, 15 et jusqu'à 16 onces.

POIDS		RAPPORT	N^{os}	OBSERVATIONS
RÉEL	Théorique	AVEC LA LIVRE	DES CATALOGUES	
14 gr. 72	13gr644	1/2 once (semuncia)	1696 A (1) serpentine	Lettre S (semuncia) pointillée.
14 02	id.	id.	1697 A Bronze	S (id.) incrustée en arg.
28 02	27 288	Once (uncia)	1698 A serpentine	1 p. indiquant l'unité
52 25	54 58	2 onces (sextans)	1699 A id.	2 p. trou profond de 0,009
112 45	109 15	4 onces	1700 A id;	4 p. sur une face, lettre D sur l'autre prov^t d'Arles.
98 »	id.	id.	260 M id.	Provenant d'Arles.
162 80	163 73	6 onces (semis)	1701 A id.	Au-dessus S en ponctué.
162 »	id.	id.	notre collec. id.	Très plat trouvé par nous dans une villà du Ier siècle
273 »	272 88	10 onces (dextans)	1702 A id,	Très plat.
1 k. 376	1 k. 640	5 livres (quincussis)	1703 A id.	La différence considérable (264 gr.) existant entre le poids théorique et le poids réel vient de ce que la pierre est usée d'un côté et à servi à broyer de la couleur.
1 570	id.	id.	256 M id.	Provient d'Arles.
3 240	3 70	12 livres (décussis)	1704 A id.	Au-dessus signe X (dix) au-dessous un trou.
9 050	9 820	30 livres (trigessis)	1705 A id.	Sur une des surfaces deux cavités, dans chacune 3 points représentant probablement 3 dizaines de livres par groupe.

Les 13 poids ci-dessus se rattachent évidemment au système pondéral du haut empire romain, mais le Musée de Marseille possède aussi 4 poids de provenance arlésienne qui s'écartent tellement de ce système, qu'il est impossible de les faire entrer dans la série ci-dessus.

Ces monuments pondéraux appartiennent-ils au système grec

1 A, indique les exemplaires du Musée d'Aix ; M, ceux de Marseille.

marseillais ou au système gaulois? Nous ne le pensons pas et nos calculs nous disposent à voir, dans trois d'entr'eux, des poids romains de basse-époque (IVe et Ve siècles) ayant pour base la livre byzantine qui n'était que de 295 gr. 20 et comprenait par conséquent 12 onces de 24 gr. 60.

Nos du Catalogue	Description	Poids réel	Poids théorique du système byzantin
256	poids rond et plat en serpentine	135 gr.	6 onces ou 147 gr. 6
257	id.	74 gr.	1 onces ou 73 gr. 8
259	id.	168 gr.	7 onces ou 172 gr. 2

Enfin, le Musée de Marseille possède un quatrième poids trouvé à Arles (n° 258). C'est le seul qui soit en bronze. Il affecte une forme différente, celle d'une demi-sphère. Son poids réel est de 1005 gr. et représente très probablement 3 livres, mais sans que nous puissions dire de quelle livre il s'agit. En effet,

3 livres gallo romaines correspondent à environ		936 gr.	
id. mérovingiennes	id.	976	89
id. romaines	id.	982	359
id. de Charlemagne (ancienne)	id.	1101	384
3 mines grecques	id.	1178	265
3 livres de Charlemagne	id.	1473	51

Ce poids se rapprocherait bien de 3 livres anciennes de Charlemagne mais l'écart en moins est encore de 96 gr. 384. Or, sur un poids en bronze, un pareil frai nous paraît excessif.

Il est curieux de remarquer que les 17 spécimens de poids énumérés ci-dessus se rapportent tous à des divisions et à des multiples de la livre aucun à la livre elle-même, base fondamentale du système pondéral antique de la Narbonnaise.



I. — INDEX NOMINUM

1. — Dieux, Divinités, Génies

2. — Empereurs, Impératrices, Papes, Rois,

3. — Nomina et cognomina (Index épigraphique)

4. — Peuples et tribus

5. Personnes citées

6. — Auteurs cités.



II. - INDEX LOCORUM

Les noms des Villes et Communes sont en capitales ;
Les formes anciennes en italiques.

ABRÉVIATIONS

Ch. = Château.

e. = Eglise, Chapelle.

f. = Ferme.

h. = Hameau.

m. = Montagne.

op. = Oppidum ou Castellum

q. = Quartier rural.

r. = Rivière ou ruisseau.

v. = Village.

